17 navires de guerre allemands se dirigeraient vers la Suède par le Kattegat

Le plus fort tirage de tous les journaux de Québec
"Instaurare omnia in Christo"
L'ACTION CATHOLIQUE
Membre de l'A. B. C.
Organe de l'Action Sociale Catholique

L'ACTION CATHOLIQUE

2e ÉDITION en page 5-9
Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET

TRENTE-TROISIEME ANNEE No 10,270 — QUEBEC — CANADA — VENDREDI, 26 AVRIL 1940 — 3 SOUS LE NUMERO

Les Alliés attaquent sur trois fronts

En marge de la guerre européenne

La guerre ménage généralement aux belligérants des succès et des revers. Pour conserver un bon moral, ceux de l'arrière doivent rester calmes dans les victoires comme dans les défaites.

Hier, les alliés ont subi des échecs. Pour avoir voulu accélérer hâtivement leur pression contre l'ennemi, les troupes britanniques ont provoqué une forte réaction, un afflux de renforts, et, conséquent, une contre-attaque qui les a forcées à se replier.

Ce matin, de tous les fronts, arrivent de meilleures nouvelles. Les nazis semblent avoir interrompu leur marche en avant et se préoccuper de consolider leur position. Les contingents alliés ont réclamé un matériel plus consistant et semblent l'avoir obtenu. On croit maintenant que les agresseurs pourront plus difficilement progresser.

Les succès allemands remportés, hier, avaient diminué la tension du côté de la Baltique, du moins le disait-on. Aujourd'hui, des navires auraient quitté les ports. Vogueront-ils vers la Suède ou vers la Norvège ?

S'il faut en croire les dépêches, alliés et nazis se disputeraient l'honneur de protéger Stockholm. La France et l'Angleterre auraient offert des garanties à la Suède en cas d'invasion. D'autre part, l'Allemagne aurait offert à ce même pays, de le protéger contre les alliés.

Stockholm se rappellera sans doute le genre de protection que le Führer a donnée à l'Autriche, à la Tchécoslovaquie, au Danemark et à la Norvège. Les autorités suédoises ne paraissent pas vouloir accepter l'esclavage.

Depuis quelques jours, la tension était moindre dans les Balkans. Or, ce matin, on fait grand état de l'avertissement donné par le représentant des Etats-Unis à Bucarest. Il invite les Américains qui n'ont pas d'affaires urgentes en pays roumain à regagner leur patrie. Y aurait-il recrudescence du danger d'invasion dans ce coin?...

Si nous retournons à Londres, nous y constaterons avec satisfaction que le gouvernement entend prendre des mesures pour empêcher les communistes de semer le défaitisme ou d'organiser le sabotage. S'achemine-t-on vers la dissolution du parti communiste, comme en France ?

Par contre, Londres a fait savoir à Moscou qu'elle est disposée à commercer avec la Russie. Y a-t-il là contradiction ? Apparemment, oui. Cependant, sans vouloir excuser une politique économique qui nous paraît dangereuse, il est permis de supposer que le gouvernement britannique veut ménager Staline. Nous prenons les mesures nécessaires pour nous protéger à l'intérieur contre les agents de dissolution, mais ce n'est pas dans l'intention de vous vexer, semblent dire les Anglais. Ils ajoutent : l'Angleterre est disposée à poursuivre ses relations commerciales avec l'U.R.S.S.

La logique n'est pas toujours d'accord avec la politique... et la diplomatie. Mais, le plus souvent, la logique finit par reprendre ses droits. Puisse-t-on ne pas l'oublier.

Un autre contingent canadien vient d'arriver "quelque part" en Europe. Nous supposons que les autorités du pays n'oublient pas de calculer le nombre de réservistes qu'il faudra pour combler les vides, plus tard... et sans recourir à la conscription !... Gouverner, est-ce prévoir ?

Louis-Philippe ROY.

Les 157 occupants du "Hunter" portés perdus

LONDRES, 26. — (B. U. P.) — (Par Dan Campbell). — L'Amirauté annonce, ce matin, qu'au cours du premier combat naval de Narvik, tous les officiers et matelots du destroyer anglais "Hunter" ont été portés perdus. Il y avait 8 officiers, 147 matelots et deux autres personnes à bord.

"Il y a possibilité qu'un très petit nombre de ces officiers et matelots aient été faits prisonniers", dit l'Amirauté.

Parlant du combat du 13 avril, l'Amirauté dit qu'en trois heures, tous les sept destroyers allemands furent coulés ou incendiés. Aucun dommage n'a été causé aux navires de guerre anglais.

Le destroyer "Icarus" était en tête de huit autres destroyers anglais et du cuirassé "Warspite" dans le fjord de Narvik. Le "Warspite" et le "Cossack" attaquaient les batteries allemandes de la rive, tandis que le "Bedouin", l'"Ocarus", le "Punjabi" et l'"Eskimo" échangeaient un feu avec six destroyers allemands, zigzaguant dans le fjord et faisant feu de toutes leurs pièces.

Puis, une escadrille d'avions attaqua Narvik, alors que les destroyers allemands coulaient bas.

La neutralité de la Suède dépend de l'issue de la lutte en Norvège

Un croiseur britannique aurait doublé la forteresse d'Agdenes

STOCKHOLM, 26. — (B. U. P.) — Un journal de Stockholm publie, aujourd'hui, une rumeur non confirmée, suivant laquelle un croiseur anglais aurait réussi à doubler la forteresse d'Agdenes' défendue par les Allemands, à l'entrée du fjord de Trondhjem.

"Un tel succès n'est pas impossible", dit le journal, "mais on ne peut faire confirmer cette rumeur.

"Le fort d'Agdenes a été bombardé à maintes reprises par les avions anglais et les Allemands ont placé autour de lui de puissantes batteries antiaériennes et des projecteurs."

Le journal ajoute qu'un champ de mines allemand à l'entrés du fjord a été détruit par la forte marée.

On est d'avis aux Etats-Unis qu'un succès des Alliés en Norvège porterait l'Allemagne à renforcer ses positions en envahissant la Suède.— Un succès nazi changerait la situation.

BIEN PREPAREE

WASHINGTON, 26. — (BUP) — (Par Norman-B. Deuel). — Des diplomates et des experts militaires posaient des épingles sur une carte de la Suède, aujourd'hui, et pesaient les chances de ce pays de rester hors de la guerre.

La plupart sont d'avis que les chances de la Suède de demeurer hors de la guerre s'amélioreront advenant un succès de l'Allemagne en Norvège. Ils pensent qu'un succès allié porterait l'Allemagne à renforcer ses positions en envahissant la Suède.

Cependant, les nouvelles de Suède semblent indiquer qu'il est fort probable que le pays sera envahi. Depuis le début de 1940, la Suède a exporté $160,000,000 d'or aux Etats-Unis, indiquant par là qu'elle redoute le pire.

Les experts militaires croient que la Suède envahie résistera plus fortement que la Norvège, moins bien équipée. Sa population de 6,380,000 est deux fois plus nombreuse que celle de la Norvège. Elle maintient une armée de 100,000 soldats permanents et des réserves de 525,000 hommes.

La Suède a une force aérienne de 3,000 hommes et de 250 avions. Elle a commandé récemment 325 avions de chasse américains, mais 30 seulement lui ont été livrés. La marine comprend trois vieux cuirassés entièrement modernisés, cinq navires côtiers de défense, un croiseur, un croiseur servant de base l'hydravions, seize contre-torpilleurs et seize sous-marins. Ses batteries côtières sont nombreuses et excellentes.

Sa base aérienne de Gotland est d'une grande importance stratégique dans la Baltique.

La Légion étrangère française en Norvège

On apprend que des membres de la Légion étrangère française ont été jetés dans la mêlée sur le front Namsos-Trondjem.— La R. A. F. a bombardé Oslo.— Retraite des Allemands.

UN COMBAT EST IMMINENT

STOCKHOLM, 26. — (BUP) — (Par Peter-C. Rhode) — On a appris, aujourd'hui, que les membres de la Légion étrangère française ont été jetés dans le combat sur le front Namsos-Trondhjem. Habitués à la lutte contre les tribus rebelles des sables brûlants du Sahara, ces hommes combattront les troupes nazies sur la côte enneigée de la Norvège.

On croit que les Légionnaires ont été dirigés sur Steinkjer, à mi-chemin entre Namsos (britannique, et Trondhjem (allemand), afin de porter secours à l'avant-garde anglaise qui tente, depuis quatre jours, d'enrayer l'avance nazie.

Une dépêche du "Dagnes Nyheter" de la frontière norvégienne, rapporte que les Légionnaires sont débarqués en Norvège à la faveur de la nuit et qu'ils ont été immédiatement envoyés de Namsos au front de combat.

Un officier français de la Légion, à qui un journaliste demandait si ses hommes souffriraient du froid et de la neige en Norvège, répondit fièrement :

"Il n'y a rien au monde que nos soldats de la Légion étrangère ne puissent endurer. Ils traverseront le feu et la glace si cela est nécessaire et personne ne les arrêtera, je vous l'assure".

Les Légionnaires portent un nouvel uniforme de campagne de couleur brune et leur casquette brune est marquée de vert. Ils ont laissé leur uniforme africain dans le sud de la France.

Ces soldats de réputation internationale sont renommés pour leur discipline et on les considère comme les meilleurs fantassins de l'univers. On remarque parmi eux des Allemands et des Autrichiens.

La radio de Stockholm dit que la R. A. F. a bombardé Oslo, hier soir, et que les Alliés lanceront bientôt contre les aviateurs allemands des avions de bombardement et de combat de trois importants aérodromes "quelque part dans un fjord du nord de la Norvège".

Les Allemands se seraient retirés de la ville de Roeros et ils se creuseraient des tranchées au sud.

Un combat pour la possession de Roeros est imminent, mais, pour le moment, tout indique que les Allemands sont sur la défensive.

La position des Allemands à Elverum serait précaire

De façon générale, les dépêches d'aujourd'hui en Norvège semblent favorables aux Alliés.— Les forces alliées dans la vallée de Gudbrandsal seraient très importantes.

NOMBREUX BLESSES ALLEMANDS

STOCKHOLM, 26. (BUP). — Un informateur neutre arrivant de Norvège, hier, a affirmé que les forces alliées dans la vallée de Gudbrandsal sont très importantes. "Au cours d'une seule matinée, a-t-il dit, j'ai vu quatre trains bondés de soldats se diriger vers le sud."

Il est impossible, toutefois, d'avoir une idée exacte de la puissance des forces alliées. Il semble que les Alliés soient suffisamment nombreux dans la zone de Dombaas pour offrir une forte résistance à toute avance allemande. Mais si les Alliés attaquent Trondhjem, ils trouveront les Allemands avec un avantage en ce qui a trait aux positions de combat.

Des rapports de la dernière heure, disent que la position des Allmands à Alverum est précaire. L'hôpital de cette ville serait rempli de blessés nazis.

En général, les dépêches semblent favorables aux Alliés aujourd'hui.

Dans des milieux norvégiens, on dit que les Alliés résistent aux Allemands même dans les régions sud-orientales extrêmes de la Norvège, principalement dans le district d'Oslo. Une patrouille norvégienne, selon l'agence officielle norvégienne, a balayé une patrouille allemande dans les montagnes au sud-est d'Oslo.

600 réfugiés

LONDRES, 26. — (B. U. P.) — La radio de Stockholm, dans une émission captée ici, prétend aujourd'hui, qu'un fils du premier ministre Johan Nygaardsvold est parmi les 600 réfugiés norvégiens, y compris 150 soldats, qui sont entrés hier soir, dans la province de Hardjedalen, en Suède.

Un soldat du "Princess Pat" tué en Norvège

OTTAWA, 25. — (BUP).— Un soldat canadien a été tué dans un engagement contre les forces allemandes en Norvège, suivant une dépêche reçue ici hier soir. Le soldat, Harry-B. Wilson, 22 ans, résident de Victoria, s'était enregimenté dans le "Princess Pat" de Victoria et aurait été tué, mardi, dans une escarmouche près de Lillehammer.

Le ministère de la Défense nationale a déclaré qu'il ne peut donner aucun éclaircissement sur cette affaire et maintient qu'il ne sait rien au sujet d'une action des troupes canadiennes en Norvège. C'est la deuxième fois que les dépêches mentionnent la présence de militaires canadiens en Norvège. M. Power a nié qu'il y eut des troupes canadiennes en Norvège.

Hier, une dépêche parlait de la capture d'un soldat canadien par les Allemands dans le nord.

En Saskatchewan

REGINA, 26. — (BUP) — Le parti de la C.C.F. en Saskatchewan songe à organiser toute une série de conventions en vue des élections provinciales qui seront tenues cet été. Les conventions auront lieu dans les 49 comtés de la province.

HOTEL MONTCALM
161-169, rue St-Jean, Québec
Chambre avec eau courante $1.00 avec douches, $1.25, avec bain, $1.50. Repas, table d'hôte 0.50.

La rivière Ohio inonde Cincinnati

● Le 24 avril, les eaux de la rivière Ohio atteignaient leur point culminant et leur niveau s'élevait au point de couvrir rues et maisons de Cincinnati. (Acme)

L'Allemagne doit être prospère mais impuissante, affirme Cooper

L'ancien premier lord de l'Amirauté dit qu'une Allemagne prospère mais impuissante est la seule garantie de paix durable pour l'Europe.— La machine de guerre nazie.

UNE TACTIQUE RIDICULE

LONDRES, 26. — (BUP). — (Par Jan Yindrich). — Si l'on veut garantir la paix européenne, l'armée, la marine et l'aviation allemandes doivent être détruites et "l'on ne peut le faire qu'en portant dommage à maints Allemands", a déclaré hier, Alfred Duff-Cooper, ancien lord de l'Amirauté, dans une entrevue au représentant de la British United Press.

L'homme qui, en temps de paix, occupait le poste de Winston Churchill, a déclaré qu'une Allemagne prospère, mais impuissante est la seule garantie de paix durable pour l'Europe. Duff-Cooper amplifiait ainsi les déclarations qu'il avait faites, mardi, devant la St. George's Society, de Londres.

"Je n'ai pas l'intention de décréter une guerre à mort au peuple allemand comme tel, mais seulement autant que cela sera nécessaire pour détruire l'armée, la marine et l'aviation nazies", dit Duff-Cooper. "Je crois qu'il est essentiel de détruire ces forces armées ennemies et de ne plus permettre au Reich de les reconstituer. Nous ne pouvons le faire sans porter dommage à maints Allemands. Nous devons défaire l'Allemagne et nous ne pouvons accepter l'excuse que la guerre est la faute de son gouvernement. On a utilisé cette excuse trop souvent. Nous ne voulons pas détruire les Allemands, ni les dépouiller de leur indépendance, mais nous ne devons plus leur permettre de plonger de nouveau l'Europe dans la guerre. C'est à eux que sont dues les trois dernières guerres européennes. Les Prussiens du 18e siècle étaient tout juste aussi mauvais".

Duff-Cooper dit que le premier but des Alliés doit être la destruction de la machine de guerre allemande en tant que distincte du peuple allemand, car, dit-il, "tant que cette machine existera, il ne peut y avoir d'espoir de paix". "L'Europe ne sera jamais en sécurité tant que l'Allemagne ne sera pas impuissante. Hitler nous dit que le peuple allemand est derrière lui. Je vais le prendre au mot. Il est dangereux de penser que nous pouvons faire une distinction entre lui et son peuple. Le jour viendra où les Allemands s'apercevront qu'ils ont été défaits et ils s'en prendront alors à leur gouvernement, mais ce jour ne sera pas rapproché seulement par des paroles doucereuses et des promesses spécieuses. Je répète que nous devons défaire les Allemands sur le champ de bataille. Ce sera une longue et formidable tâche. Combien de temps nous prendra-t-elle? Nul ne peut le dire, mais notre victoire finale est certaine".

"Je dis cela parce que je crois que les Anglais sont indifférents à la guerre et n'y pensent pas sérieusement. Si nous disons que nous n'avons pas de querelle avec le peuple allemand, cela tend à diminuer l'efficacité de notre effort de guerre. Nous devons animer le peuple davantage".

Duff-Cooper dit que la tactique de la Royal Air Force de jeter des feuillets de propagande antihitlérienne sur les villes allemandes est tout simplement "ridicule". "Tout ce que nous mettons dans ces feuillets se résume à ceci: "Vous êtes en train de perdre la guerre... Le plus vite vous ferez la paix sera le mieux". Si, dit-il, les Allemands jetaient chez nous des feuillets ridiculisant un de nos hommes d'Etat, celui-ci en serait relevé dans mon estime".

Duff-Cooper dit que le motto des Alliés pour l'après guerre, doit être: "Une Allemagne prospère, mais impuissante". Laissons les Allemands s'enrichir et donnons leur du beurre à plein. Espérons qu'ils seront contents et ne feront pas la guerre à leurs voisins".

Amnistie

Bucarest, Rouramnie, 26. (BUP) — Un décret royal accordait, hier soir, une amnistie à tous les prisonniers politiques de Roumanie. Le décret entre en vigueur aujourd'hui même. Il profite surtout aux membres de la Garde de Fer, dont plusieurs ont été graciés au cours des dernières semaines.

Le transport des troupes alliées en Norvège s'est effectué avec précision

LONDRES, 26. — (B. U. P.) — Le ministère des Renseignements annonce, aujourd'hui que le transport des troupes alliées en Norvège s'est effectué avec la précision d'un mouvement d'horlogerie.

"Chaque soldat avait suffisamment de vivres et d'équipement pour plusieurs jours de marche", dit le ministère. "Il y avait un sac de couchage et cinq couvertures pour chaque homme.

"Des navires de guerre ont escorté les transports. La mer était balayée par un gros vent du nord-est, mais les troupes ne souffrirent d'aucune indisposition".

Des navires de guerre nazis se dirigent vers le sud

STROEMSTAD, Suède, 26. — (BUP) — Deux gros navires de guerre — des cuirassés ou des croiseurs lourds — et quinze destroyers ont été aperçus aujourd'hui, au large de l'archipel de Stroemstad, se dirigeant à toute vapeur vers le sud à travers le Kattegat. On croit qu'il s'agit de navires allemands.

Les vaisseaux de guerre se tenaient en dehors des eaux territoriales suédoises.

Les Alliés ont dû retraiter

LONDRES, 26. — (BUP). — Voici le communiqué du ministère britannique de la Guerre sur les opérations en Norvège :

"Les troupes alliées dans le sud de la Norvège ont été violemment attaquées au sud de Dombaas par de puissantes forces ennemies appuyées par de l'artillerie, des chars de combat et des avions volant bas.

"Des retraites restreintes ont été nécessaires.

"Dans la région de Steinkjer, il n'y a pas eu d'engagement, mais les patrouilles étaient actives. Il n'y a rien à signaler dans la région de Narvik".

La Suède achète des destroyers

STOCKHOLM, Suède, 26. — (BUP) — On a annoncé officiellement, hier soir, que la Suède a acheté quatre destroyers de l'Italie. Les destroyers et un bateau à moteur suédois sont arrivés au port espagnol de Carthagène, dans la Méditerranée.

Les destroyers sont le "Romulus", le "Remus", le "Puke" et le "Psilander".

Des équipages suédois les montent et ils sont prêts à servir en cas d'urgence.

Une illusion ?

BERLIN, 26. — (B. U. P.) — L'Agence D. N. B., dit, aujourd'hui, que ce serait une illusion que de croire que les Allemands peuvent être chassés de la zone de Trondhjem.

Un combat pour bloquer l'offensive allemande vers le nord de la Norvège se déroulerait près de la ville de Roeros.— Les Alliés attaqueraient sur trois fronts principaux.— De nombreux transports allemands quittent les ports de la Baltique.

LA SUEDE

FJAELLNAS, Frontière suédo-norvégienne, (par téléphone à Stockholm), 26. — (BUP). — On rapporte que les forces allemandes ont réoccupé la ville norvégienne de Roeros, à l'aube, et les dépêches disent qu'elles se dirigent maintenant vers le nord afin de livrer combat aux Alliés retranchés.

STOCKHOLM, 25. — (BUP).— Le commandement supérieur norvégien dit, aujourd'hui, que la retraite norvégienne a pris fin et que le moment d'attaquer est arrivé.

"Notre retraite est terminée", dit la proclamation.

"Nos Alliés sont maintenant ici en grand nombre pour nous aider. Le moment est venu d'avancer et d'attaquer."

STOCKHOLM, 26 — (BUP) — (Par Peter-C. Rhodes) — Un combat pour bloquer l'offensive allemande vers le nord se déroulerait présentement près de Roeros, tandis que les forces alliées s'attaqueraient aux Allemands sur trois principaux fronts en Norvège.

Des dépêches de la frontière au journal "Allehanda" disent qu'un combat intense se poursuivait ce matin au nord de Roeros, où une colonne allemande motorisée est arrivée hier, mais qui aurait attendu des renforts avant de tenter de se porter vers Stoeren et Trondhjem.

Le journal suédois prétend qu'un violent feu d'artillerie est échange. Il ajoute que des attaques allemandes dans le secteur de Steinkjer ont été repoussées "avec de grandes pertes" au cours des deux derniers jours.

"La bataille se poursuit", dit le journal, "et les Anglais conservent la ville de Maere, au sud de Steinkjer, tandis que des renforts alliés arrivent de Namsos et s'attaquent aux lignes allemandes au nord de Steinkjer.

Une deuxième colonne nazie, venant de Lillehammer et se dirigeant à Ringebu à travers la vallée de Gudbransdal, affronterait des troupes alliées renforcées dans le secteur d'Otta.

DANS LA BALTIQUE

PARIS, 26 (BUP) — Dans des milieux militaires français, on affirme que de nombreux transports de troupes allemands quittent les ports de la Baltique. On parle encore ici de l'invasion allemande de la Suède.

Le front Rhin-Moselle est paisible, exception faite d'un léger feu d'artillerie en quelques secteurs. Les Allemands ont échoué dans une tentative pour faire tomber un détachement français dans une embuscade dans les Vosges. A l'est de la Moselle, on affirme que des patrouilles allemandes de contact ont été repoussées après avoir subi des pertes.

Le mauvais temps minimise l'activité aérienne, mais les avions français ont survolé l'Allemagne et un avion allemand a survolé le nord de la France.

Rome refuse de reprendre les négociations avec Paris

On apprend que l'Italie a refusé de reprendre les conversations avec la France au sujet du règlement des différends entre les deux pays. — "Le moment n'est pas opportun".

LE 18 NOVEMBRE 1936

Rome, 26. (BUP) — (Par Reynold Packard) — On a appris, hier soir, dans un milieu très fiable, que l'Italie a refusé de reprendre les conversations avec la France au sujet du règlement des différends entre les deux pays, quand l'ambassadeur de France, M. André François-Poncet, a fait une telle prosition au cours de la journée au ministre italien des Affaires étrangères, le comte Galeazzo Ciano.

Le comte Ciano aurait répondu à l'ambassadeur: "Le moment n'est pas opportun".

François-Poncet répliqua que ce serait peut-être la dernière fois que le gouvernement français serait en mesure de faire des ouvertures.

La révélation de cette conversation a suivi une accusation portée par le ministre italien des Colonies, savoir que la Grande-Bretagne et la France massent des troupes dans le Proche-Orient dans le but d'attaquer les possessions africaines de l'Italie et d'étendre la guerre.

"La Grande-Bretagne et la France espèrent étendre la guerre à la Méditerranée", a dit le ministre dans le journal du ministère, "Azione Coloniale".

"Le peuple italien n'a pas oublié le 18 novembre 1936".

C'est à cette date que la Société des Nations imposa les sanctions économiques contre l'Italie.

Décès

BILODEAU, Mme Napoléon
CARON, Mlle Azarine
D'ALLAIRE, M. Ph.-Antonio
DESROCHERS, Mme J.-Evangéliste
GAGNE, M. Arthur
GUILLEMETTE, Mme Vve Alphonse
HARDY, M. Charles-Edouard
JOMPHE, M. Henri
LEVESQUE, M. Clément
RATTE, M. Achille
RAE, Mme Charles
TREMBLAY, M. Jean-Charles.

(Voir avis de décès en page 23)

Succes de la marine francaise. - 40 morts sur le "Rodney"

Les navires de guerre français ont accompli un excellent travail dans le Skagerrak.— La marine française n'a subi aucune perte.—La bombe qui atteignit le cuirassé "Rodney" a fait 40 victimes.

5 OFFICIERS

(De notre édition de 5 h. d'hier)

PARIS, 25. — (BUP). — Le ministre de la Marine, César Campinchi, a dit aujourd'hui, que des navires de guerre français ont coulé deux patrouilleurs, un torpilleur et un sous-marin allemands dans le Skagerrak.

(A Berlin, le commandement supérieur a rapporté que des détroyers français ont quitté l'embouchure du Skagerrak, au sud de la Norvège, après un bref engagement au cours duquel ils furent poursuivis par des vaisseaux nazis).

Campinchi a dit au comité des finances de la Chambre, que plusieurs destroyers français ont pris part à l'attaque.

"Un sous-marin français", a-t-il dit, "a coulé un sous-marin allemand de 750 tonneaux. Les unités de la Marine française ont été attaquées par les avions allemands, mais elles subirent aucun dommage".

40 MORTS

LONDRES 25. (BUP). — Cinq officiers et 35 matelots ont été tués sur le "Rodney", navire de ligne anglais de gros tonnage, et sur les destroyers "Eclipse" et "Hospur" au cours d'engagements naval au large de la Norvège. Le "Rodney", 38,000 tonnes, fut frappé par une bombe aérienne mais l'Amirauté dit que les dommages ont été légers. L'"Eclipse", 1370 tonnes, et le "Hotspur", 1,340 tonnes, ont pris part à la bataille de Narvik contre une flotille de destroyers allemands.

En liberté provisoire

(De notre édition de 5 h. d'hier)

NEW-YORK, 25. — (BUP). — Morris Himelfarb, de Toronto, a été accusé aujourd'hui, d'avoir fait entrer illégalement aux Etats-Unis, un ressortissant canadien. Il a plaidé non culpabilité et a été remis en liberté moyennant cautionnement de $10,000.

Les Anglais approchent de la Norvège

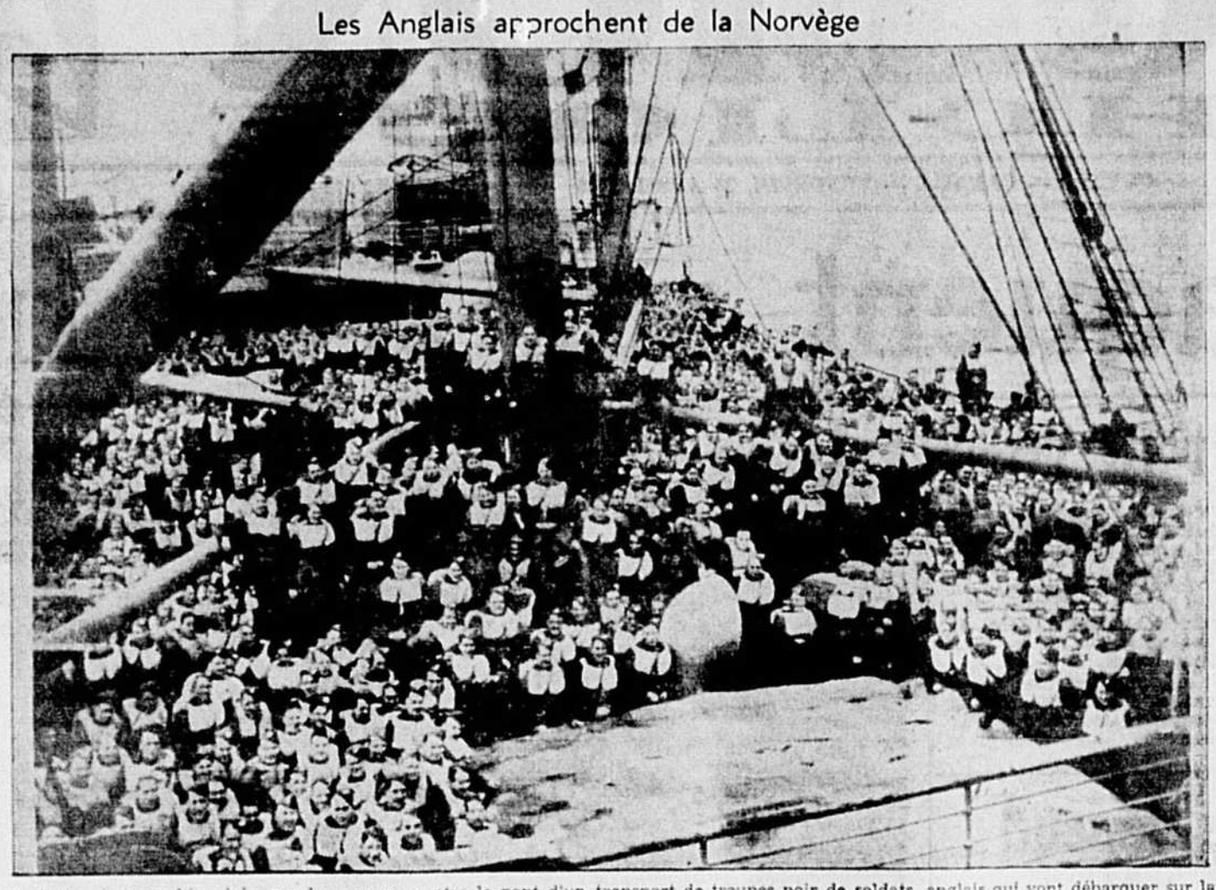

● Cette photographie visée par la censure montre le pont d'un transport de troupes noir de soldats anglais qui vont débarquer sur la côte norvégienne. Les Allemands prétendent avoir attaqué avec succès quelques-uns de ces bateaux; ils auraient même réussi à déloger les anglais de Steinkjer, petite ville au nord de Trondjem. (De notre édition de 5 h. d'hier) (Acme)

Les Nazis se frayent deux chemins en Norvège. - Contre-attaque alliée

Les forces armées de l'Allemagne se frayaient deux chemins à travers les défenses alliées en Norvège centrale, aujourd'hui.— Les Alliés se seraient rapprochés de Roeros.

TENTATIVE D'ENCERCLEMENT A NARVIK

(De notre édition de 5 h. d'hier)

Par Joe-Alex MORRIS,
de la "British United Press")

Les forces armées de l'Allemagne se frayaient deux chemins à travers les défenses des Alliés en Norvège centrale, aujourd'hui, et rapportaient que leurs avions ont coupé les voies de communications reliant les bases côtières aux lignes avancées des forces expéditionnaires britanniques.

Presque toutes les dépêches des fronts de la Norvège parlent de succès allemands dans une phase critique du conflit scandinave. Il y aurait peut-être exception pour la zone nord de Narvik, où les Allemands seraient menacés d'encerclement.

Le principal théâtre d'action se trouve le long d'une voie s'étendant de la ville de Steinkjer, au nord de Trondhjem, vers le sud à travers la Norvège centrale et le long de cette voie, les Allemands prétendent avoir remporté d'importants succès. Les Anglais ne réclament aucun progrès et admettent qu'ils ont été obligés de se retirer du front de Lillehammer.

L'un des principaux champs de bataille serait situé au nord-ouest de Lillehammer, où les Allemands ont atteint Ringebu et ne seraient qu'à 25 milles environ des avant-gardes britanniques d'Otta.

Voici un résumé de la situation, basé sur les dépêches les mieux contrôlées :

Zone de Trondhjem : les Allemands creusent des tranchées à Steinkjer après avoir repoussé les Anglais et les Norvégiens à six milles de cette ville, au village de Meiri, où la lutte se poursuit.

Les dépêches nazies disent que les forces alliées au nord de Trondhjem (dans le secteur de Steinkjer) sont faibles et "de peu d'importance". Stockholm rapporte l'arrivée de renforts britanniques munis de canons contre avions. Au sud-est de Trondhjem, les Allemands ont avancé sur une distance de 25 milles, dans un effort pour venir en contact avec d'autres forces allemandes se dirigeant d'Oslo vers le nord.

Zone de Roeros : la rapidité de deux colonnes allemandes avançant d'Oslo vers Trondhjem profite à l'Allemagne. Les nazis ont occupé Roeros durant la nuit après avoir brisé une faible résistance norvégienne. Roeros est située à 80 milles au sud-est de Trondhjem et une voie ferrée y conduit en passant par Stoeren.

Une dépêche de dernière heure dit que les troupes alliées auraient déclenché une contre-attaque et se seraient rapprochées des abords de Roeros où des Norvégiens les ont rejointes dans une bataille contre les forces allemandes.

Zone de Lillehammer : la deuxième colonne allemande, se dirigeant d'Oslo vers le nord-ouest, a repoussé les forces anglo-norvégiennes sur le front de Lillehammer et progressé vers Ringebu, ville importante et centre ferroviaire situé à 40 milles au nord-ouest de Lillehammer. A Londres, on dit que les Alliés se sont repliés à cause de l'accroissement de la pression allemande.

Selon l'agence D. N. B., les avions allemands de bombardement ont détruit la voie ferrée entre Andalsnes (base côtière anglaise) et Dombaas : en Dombass et Hjerkin, où se trouve la route que les Alliés doivent employer pour avancer du sud vers Trondhjem; et entre Alvdal et Atna, le long du chemin de fer conduisant d'Elverum à Roeros.

Si ces lignes de communications sont véritableemnt coupées, les positions des Alliées seront extrêmement difficiles.

Von Open a été capturé

(De notre édition de 5 h. d'hier)

NEW-YORK, 25. (BUP). — On a appris aujourd'hui, qu'un grand nombre d'officiers anglais du service du contrôle de la contrebande sont montés à bord du paquebot italien "Conte di Savoie", à Gibraltar, vendredi dernier, et se sont emparé de Fritz von Open, manufacturier d'automobiles allemand.

La cause de la démission du cabinet Pierlot

(De notre édition de 5 h. d'hier)

BRUXELLES, Belgique, 25. — (U. P.) — On a appris, cet après-midi, que la démission du cabinet Pierlot a été provoquée quand la Chambre, par un vote de 120 à 45, a approuvé les crédits du ministère de l'Education auquel les libéraux s'opposaient.

A l'issue du vote, les ministres libéraux du cabinet donnèrent leur démission et Pierlot décida qu'il lui était impossible de remplir ses fonctions sans l'appui des libéraux.

Il quitta la Chambre sur le champ et remit sa démission au roi.

Nippons et Portugais sont aux prises

(De notre édition de 5 h. d'hier)

HONG KING, Chine, 25. — (B. U. P.) — Des rapports venant de Macao, colonie portugaise située dans l'estuaire de la rivière Canton à 35 milles à l'ouest d'ici, veulent qu'une armée japonaise formée surtout de mercenaires chinois et formosans se soit heurtée à une patrouille portugaise dans l'Ile de Lappa, et que deux constables indous de cette patrouille aient été tués.

On rapporte également que les forces policières portugaises des îles de Lappa et Wantsai ont été renforcées. Des voyageurs venant de Macao expliquent que d'après eux l'incident serait survenu lorsque deux soldats de "Wang Ching Wei", le nouveau général chinois instauré par les Japonais président de la Chine occupée, auraient été trouvés vagabondant dans l'Ile de Lappa et auraient été sommés par la police portugaise de se retirer. Ils résistèrent, tuèrent un constable et en blessèrent un autre, à ce que ces voyageurs racontent.

Neutralité des Etats-Unis touchant le conflit scandinave

(De notre édition de 5 h. d'hier)

WARM-SPRINGS, Georgie, 25. — (B. U. P.) — (Par T.-F. Reynolds). — Le président Roosevelt, dans une proclamation, a déclaré aujourd'hui, qu'un état de guerre existe entre la Norvège et l'Allemagne et que les Etats-Unis adoptent une attitude de neutralité dans le conflit.

La proclamation, publiée à la petite Maison Blanche, met, par le fait même, en vigueur la loi de neutralité américaine en ce qui regarde le cas de la Norvège.

En même temps, le président exclut les sous-marins de l'un ou l'autre des belligérants des ports américains et des eaux territoriales américaines.

Par cette proclamation, toutes les restrictions imposées aux pays en guerre avant l'invasion de la Scandinavie, s'appliquent également à la Norvège.

M. Lionel Chevrier, secrétaire d'Etat?

(De notre édition de 5 h. d'hier)

OTTAWA, 25. — (D.N.C.) La rumeur veut que le prochain secrétaire d'Etat soit un député libéral franco-ontarien. On affirme en des milieux généralement bien informés que le successeur de l'hon. Fernand Rinfret serait M. Lionel Chevrier, parlementaire de Stormont, un des comtés mi-chemin entre Ottawa et Montréal. Une autre rumeur aussi persistante, celle-là, veut que le nombre des députés de la province de Québec candidats au poste de secrétaire, soit tellement considérable que le gouvernement attendrait après la session avant de remplir cette avance dans le cabinet.

On dit, par ailleurs, qu'au cas ou l'hon. C.-D. Howe, ministre des Munitions et des Transports, abandonnerait les Transports, l'hon. Thomas Crerar, ministre des Mines et Ressources, lui succéderait aux Transports, tandis que l'hon. James-A. McKinnon, ministre sans portefeuille, remplacerait M. Crerar aux Mines et Ressources.

A la potence

(De notre édition de 5 h. d'hier)

KITCHENER, 25. — (BUP) — Reginald White, âgé de 35 ans, a été pendu de bonne heure aujourd'hui pour le meurtre de John et Annie Milroy, couple de fermiers âgés.

La première et la plus importante qualité d'une femme, c'est la douceur.

Elle se blesse

(De notre édition de 5 h. d'hier)

● BERLIN, 25. — (BUP). — l'Agence D. N. B. rapporte, aujourd'hui, que la reine Alexandrine du Danemark a fait une chute dans l'escalier du palais royal de Copenhague, et qu'elle s'est brisé un os du pied. L'agence ajoute que la reine a pu marcher après un traitement d'urgence.

VEAU
DEVANT 7c lb QUARTIER
DERRIERE 12c lb QUARTIER
COTELETTES 17c lb BIEN PREPARE
STEAK 35c lb PETIT OS
JAMBON ROULE 22c lb
ROSBIF ROULE 18c lb DE COTE
SAUCISSE 3 lbs pour 25c
W.-E. BEGIN

Tentative de vol

(De notre édition de 5 h. d'hier)

TORONTO 25. — (BUP). — Deux hommes, armés d'un revolver-jouet, ont tenté aujourd'hui de dévaliser la sucursale de la Banque Impériale de Toronto, mais le caissier Ronald Kennedy tira un revolver et leur ordonna de se ranger contre le mur. Les deux bandits obéirent. Un autre membre du personnel appela la police qui conduisit les deux hommes au poste.

Mort instantanée

(De notre édition de 5 h. d'hier)

MONTREAL, 25, (D.N.C.). — M. Oscar Gauthier, de St-Vincent de Paul, âgé de 60 ans, a été tué instantanément à un passage à niveau à midi, lorsque le camion dans lequel il se trouvait a été frappé par un convoi du Pacifique Canadien, à St-Vincent de Paul.

Le chauffeur ,dont on ignore le nom, n'a pas été blessé.

SCN IMPRIMEURS ALLIES CANADA

CHARBON de BELLOC
Le grand désinfectant de l'estomac. Pour les victimes de troubles digestifs. Poudre ou pastilles.
TOUTES PHARMACIES
Agent distributeur au Canada
J. ALFRED OUIMET
Montréal.

"L'ACTION CATHOLIQUE"
BULLETIN D'ABONNEMENT

On est prié de nous faire parvenir sa souscription par bon de poste, ou par chèque et d'indiquer plus haut par une croix, s'il s'agit d'un ancien ou d'un nouvel abonnement.

Adressez votre abonnement à
L'"ACTION CATHOLIQUE", QUEBEC
Téléphone : 2-4771
Vous trouverez ci-inclus $..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne.

☐ Nouvel abonné ☐ Ancien abonné

Nom .....
Adresse ..... Comté .....

MALLE		A QUEBEC ET LEVIS	
Abonnement régulier	$5.00	Abonnement régulier	$6.00
Six mois	2.50	Six mois	3.00
Trois mois	1.25	Trois mois	1.50

LEGARE
Les plus grands spécialistes en ameublement au Canada

MODERNISEZ VOTRE SALLE A DEJEUNER

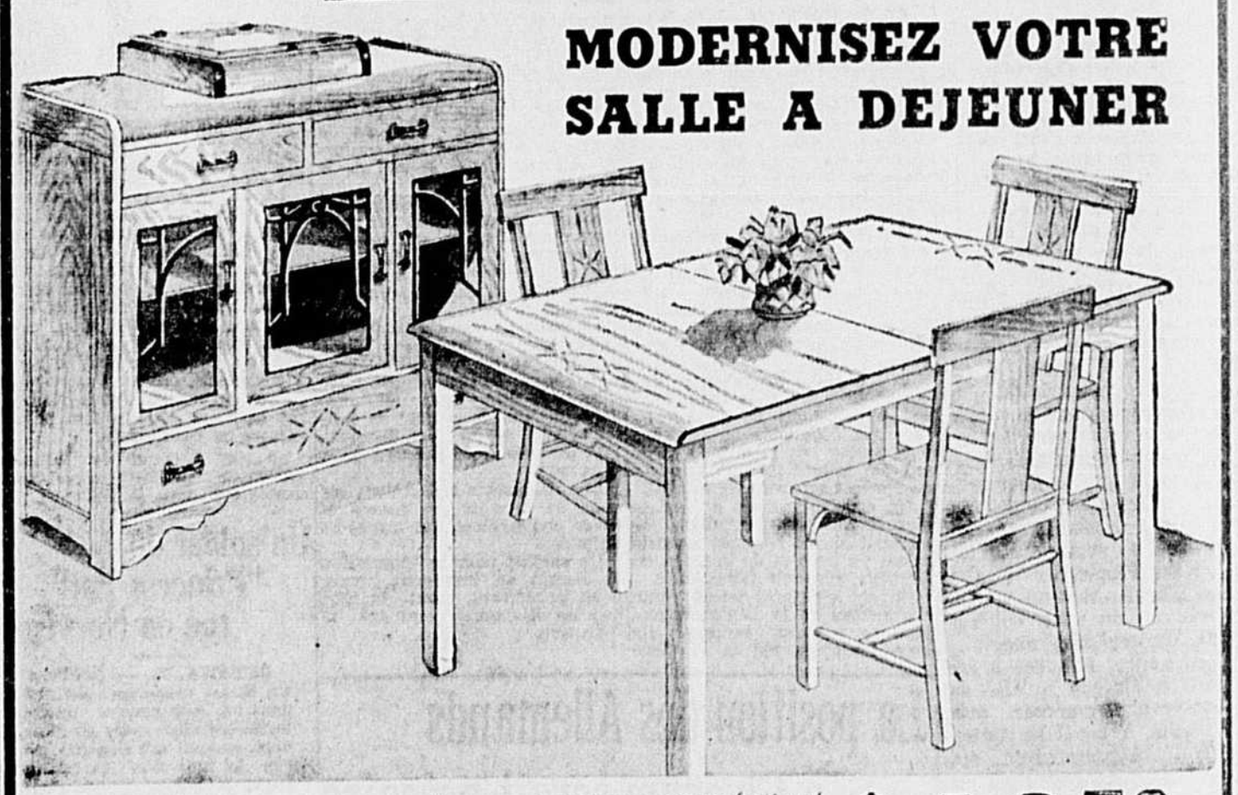

Tel qu'illustré : ce très coquet ameublement est soigneusement confectionné en bois dur de choix et agréablement fini naturel nuancé de brun ou tout émaillé blanc avec décorations noires. Les fabriquants ont mis tout en oeuvre pour faire un meuble de belle apparence, tout en ne sacrifiant pas l'espace utile. Il comprend : un buffet muni de vastes compartiments, une table extensible et quatre chaises robustes et confortables..... $48.50

Merveilleux ensemble - "Exclusif à Legaré"

Ce mobilier est un des modèles splendides crées pour l'aménagement d'une cuisine des plus moderne. Il se compose d'un buffet d'un genre nouveau assurant le maximum de logement. Il est muni d'un emplacement où l'on peut loger des fruits ou des pâtisseries sous un couvert mobile, 3 belles portes vitrées et trois tiroirs dont un très grand. Table à panneau automatique et quatre chaises rembourrées..... $61.50

Nos termes faciles

Chez LEGARE, tous les prix sont marqués en vue de cette économie même si vous vous prévalez de nos termes faciles. (Seul un léger supplément est ajouté pour couvrir les frais d'administration).

273 ST-PAUL
LA COMPAGNIE LEGARE LIMITEE

Avez-vous songe à l'achat de votre réfrigérateur pour 1940?

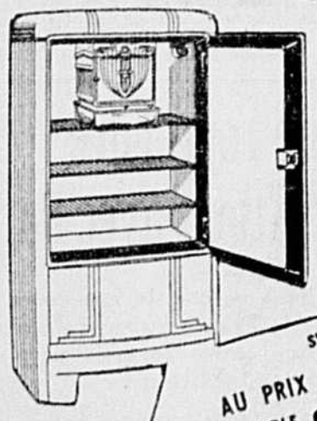

Venez nous voir
Nous gardons la ligne complète des
FRIGIDAIRE
CONSTRUIT PAR GENERAL MOTORS
à notre magasin

SVS 6
AU PRIX LE PLUS BAS
VÉRITABLE FRIGIDAIRE de 6 PDS CU. $189.95
La plus belle affaire en fait de Frigidaire de 6 pieds cubes!

QUALITE
SERVICE

● Voyez toutes les caractéristiques que vous obtenez à ce bas prix !

CONDITIONS FACILES

Voici la plus grande occasion que nous ayons jamais offerte en fait de réfrigérateurs. Un Frigidaire de 6 pieds cubes, absolument nouveau — se vendant maintenant au plus bas prix qui n'ait jamais été, vous offrant une douzaine d'avantages qui vous épargneront du travail et de l'argent. Mécanisme Meter-Miser bien connu, qui rogne les frais de courant. Armoire Tout Acier d'une Seule Pièce. Déclencheur Automatique sur chaque tiroir à glace. Et beaucoup d'autres !... Entrez et voyez cette occasion exceptionnelle aujourd'hui. Achetez maintenant, facilités de paiement, si désiré.

Mécanisme Meter-Miser bien Connu — Mécanisme réfrigérant le plus simple qui soit. Silencieux. Distinulé. Aucun ennui. Rogne les frais de courant.

Armoire Tout Acier d'une Seule Pièce — Pas de pièces séparées pouvant gauchir ou se détacher. Pas de pertes d'isolation. Pas de fentes pouvant s'encrasser.

Déclencheur Automatique sur les Quatre Tiroirs à Glace — Le toucher du doigt suffit pour dégager les tiroirs à glace. 7 livres de glace — 72 gros cubes — à la fois.

L. GOULET TEL. 4-4051
457, ST-JOSEPH

QUEBEC — VENDREDI, 26 AVRIL 1940

L'homme véritablement vertueux remplit ses devoirs dans leur ordre et fait céder les petits aux grands.

Joubert.

L'ACTION CATHOLIQUE

TRENTE-TROISIEME ANNEE No 10,270

Les rapports certifiés de l'A. B. C. établissent que l'"Action Catholique" est le 1er des quotidiens publiés dans la ville de Québec et le 2e quotidien français d'Amérique.

Les jeunes hommes d'affaires sont reçus par le gouvernement

Une délégation de la Chambre de commerce des Jeunes de Montréal vient rencontrer le cabinet provincial.— Quatre résolutions présentées aux ministres.— Réception au café du Parlement.

LA REPONSE DE L'HON. M. GODBOUT

(Par Georges BHERER)

"Les conditions de notre vie individuelle dépendent des législations passées par les parlements, et il serait inique de vous refuser le droit de venir exposer aux autorités gouvernementales des suggestions mûries longtemps, avec le sérieux que l'on vous connait et qui ne surprend nullement ceux qui vous suivent de près ou de loin. C'est pourquoi nous vous disons tout de suite que les améliorations que vous demandez sont déjà dans nos vues, et si toutes ne sont pas dans la législation actuelle, l'avenir vous permet d'espérer qu'elles seront bientôt des réalités. Surtout soyez assurés que nous sommes contre ces législations qui sont dans nos statuts, sans être effectives. Il y a une éducation du public à faire et dans un avenir rapproché vos demandes seront mises à exécution."

Ce sont là, en substance, les paroles de l'honorable premier ministre de la province, à la délégation de la chambre de commerce des jeunes, de Montréal, accompagnés de délégués des différentes chambres de commerce de la province et auxquels s'était joint un groupe nombreux des membres de la chambre junior de Québec venue au parlement présenter au cabinet provincial, quatre résolutions relatives à l'amélioration de l'avenir économique de la province. M. Antoine Desmarais, président de la chambre junior, de Montréal, s'est fait l'interprète de ses collègues de la fédération des chambres de la province, venus en nombre imposant (environ 200), d'un peu partout dans la province.

La nombreuse délégation a été reçue dans la salle du conseil exécutif par la presque totalité du ministère, ayant à sa tête l'honorable premier ministre de la province, M. Adélard Godbout. Voici la teneur des quatre résolutions présentées par la fédération des chambres de commerce.

(Suite à la page 19)

En marge de la SESSION

(Par Calixte DUMAS)

Journée parlementaire mouvementée! Non seulement les procédures ont suivi un cours très irrégulier, mais des problèmes de la plus haute importance ont été réglés. Ni l'Assemblée législative, ni le Conseil législatif n'ont pu terminer leur séance à six heures. Dans les deux Chambres, des points d'ordre ont été soulevés, parce qu'on n'avait pas le droit de siéger après l'heure réglementaire. Une cérémonie de sanction de bills a même été tenue, avant l'ajournement. Les membres de la Chambre haute ont délibéré pendant plus de trois heures, sur la question du suffrage féminin. Chez les députés, la séance a été suspendue à 5 h. 15, pour permettre aux autorités gouvernementales de recevoir une imposante délégation des Chambres de commerce cadettes de toute la province.

BEAUCOUP DE TRAVAIL

Les comités eux-mêmes ont siégé après l'heure réglementaire. Aux bills privés, on a tenu à prolonger la séance, pour terminer l'étude des amendements à la charte de Québec. Mardi, le principe de la taxe de vente a été adopté. Hier, il a fallu fixer les modalités de cette taxe. Ce n'était pas une tâche facile et les discussions ont été laborieuses. Au Conseil législatif, on a voté la loi du suffrage féminin et quelques minutes plus tard, le lieutenant-gouverneur se rendait à l'hôtel du gouvernement, pour la sanctionner. A l'Assemblée législative, on a introduit deux bills publics de première importance. Les journées qui s'annoncent calmes deviennent souvent les plus animées et les mieux remplies. On ne peut nier que la Législature ait fait beaucoup de travail pour un jeudi. Un grand nombre de députés ont dû se résigner à attendre les trains du soir pour retourner chez eux.

APRES 6 HEURES

Il était 6 heures et 8 minutes, lorsque les membres de l'Assemblée législative ont pu reprendre leurs travaux. L'hon. M. Duplessis a fait remarquer, qu'en vertu des règlements de la Chambre, il ne restait plus qu'à suspendre la séance et à siéger dans la soirée. L'hon. M. Bernard Bissonnette lui donna raison, mais il fit remarquer que le retard était attribuable à un concours de circonstances impossible à prévoir. Le chef de l'opposition n'insista pas. Il fit même des compliments à l'Orateur, pour sa diplomatie et sa courtoisie, et d'un commun accord, les députés se remirent au travail pour terminer leur séance. Au Conseil législatif, alors que l'hon. M. Martin plaidait pour que le bill des femmes soit retourné au comité, pour amendement, l'hon. M. Bertrand souligna aussi le fait qu'il était plus de six heures. Après le vote donné sur la deuxième lecture, la partie semblait bien perdue et Bertrand n'insista pas, lui non plus, pour que l'on s'en tienne strictement aux règlements.

PEU D'AUDITRICES

L'assistance féminine au débat sur le vote des femmes, au Conseil législatif, a été quelque peu décevante. Les galeries étaient loin d'être remplies. La première rangée seulement était occupée et plusieurs places restaient libres. Les membres de la Chambre haute avaient préparé de beaux et grands discours. Ils ont tout de même eu le plaisir de les prononcer devant un groupe de celles qui s'intéressent de façon particulière au mouvement féministe. Un des conseillers législatifs qui combattaient le bill, a prétendu qu'il ne craindrait pas de soumettre le projet de loi à un referendum, dans l'enceinte même de la Chambre haute, parmi celles qui avaient voulu assister à la discussion. La proposition était peut-être un peu hardie, mais elle serait devenue intéressante, si la Chambre et les règlements avaient permis qu'on l'accepte.

CALME IMPERTURBABLE

Les femmes qui assistaient à la séance ont écouté tous les discours avec une dignité et une attention soutenues. Ni la chaleur suffocante, ni la longueur de la séance ne leur ont fait manifester le moin-

(Suite à la page 18)

Deux ministres ont été honorés

L'hon. Adélard Godbout et l'hon. Henri Groulx, respectivement premier ministre et secrétaire de la province, ont reçu, hier midi, par l'intermédiaire de M. Philippe Beaudoin, chef de la section de la reliure à l'Ecole Ttechnique de Montréal, deux médaillons donnés en souvenir du cinq centième anniversaire de l'invention de l'imprimerie. Ces médaillons présentent à l'avers l'effigie de Gutenberg et au revers une inscription rappelant l'événement.

L'hon. Cléophas Bastien, Dom Bellot, O.S.B., éminent architecte, M. Joseph Lavoie et M. Alexandre Larue, secrétaire particulier du premier ministre, assistaient à la cérémonie. Ces médaillons furent remis aux hon. Godbout et Groulx au nom de l'Ecole Technique de Montréal qui a organisé la récente célébration du demi-millénaire de l'invention de l'imprimerie.

Bill que pilotera M. C. Parent

Me Charles Parent, député de Québec-Ouest-Sud à la Chambre des Communes pilotera, paraît-il, le bill que la compagnie Quebec Railway Light and Power Company doit présenter devant le parlement au cours de la prochaine session. Suivant un avis publié dans la 'Gazette Officielle du Canada", la compagnie demandera une charte fédérale, en même temps qu'elle demandera de changer son nom pour le suivant "Quebec and Montmorency Railway Company."

Il semble que les clauses du bill seront à peu près les mêmes que celui du bill de la Quebec Power, présenté l'an dernier.

Un deuil à la famille Piché

Donacona, 26. — Hier, le 25, décédait presque subitement dame Maria Piché, de Donnacona.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son fils, Jules, son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Charles Piché ; sa soeur (Elise) et son beau-frère, M. et Mme Louis Grenier ; d'Amos, Abitibi ; une petite-fille, Renée Piché et nombre de cousins, cousines, neveu xet nièces.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 h.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Une conférence ecclésiastique

Les prêtres du Vicariat Urbain No 1 sont priés de prendre note que le lundi, 29 avril, à 2 h. 30 p.m., se tiendra en la salle paroissiale de Saint-Dominique une conférence ecclésiastique, où seront traitées les questions des conférences de février et d'octobre.

COMMUNIQUE

"La Chambre de commerce des Jeunes a des initiatives très efficace pour le bien de la société.

Les jeunes hommes d'affaires de la province au café du Parlement

● Les membres de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal, accompagnés de délégués des différentes chambres de commerce de la province, auxquels s'était joint un groupe nombreux de membres de la Chambre des jeunes de Québec ont été reçus à dîner au café du Parlement, hier soir, à l'issue de la réception qu'ils ont eue du cabinet provincial. A la table d'honneur, on remarquait, debout, de gauche à droite : MM. P. Dozois, L. Deslauriers, Frs Turgeon, Narcisse Matte, Jos. Francoeur, député de Mercier, Paul St-Onge, Gaston Leblanc, F.-R. Lefebvre, Léo Bernier, Albert Racine, Raymond Robic, Raoul Provencher, les hon. Wilfrid Hamel, Léon Casgrain, Albiny Paquette, Henri Groulx, Antoine Desmarais, président de la Chambre des jeunes de Montréal; les hon. Oscar Drouin, Cléophas Bastien, L.-J. Thildel, Bernard Bissonnette, Philippe Brais, C.L., Gérard Boudrias, François Nobert, J.-B. Pelletier, J. Morin, André Lesage, Fernand Picard, Paul Audet, Roger Charbonneau, J.-A. Payeur, Gérard Garceau, M. Archer, M. Gladu de Farnham et P. Allen, etc.

(Photo de l'"Action Catholique")

La loi du suffrage féminin est ratifiée par le Conseil Législatif

La loi du suffrage féminin est maintenant dans nos statuts. — Un long débat sur cette question a eu lieu au Conseil législatif, hier. — La motion de l'hon. Martin demandant la tenue d'un referendum a été défaite.

RESUME DU DEBAT

(Par Calixte DUMAS)

Les femmes auront désormais le droit de vote et d'éligibilité dans la province de Québec. Par un vote de 13 à 5, le Conseil Législatif s'est prononcé en faveur du projet de loi soumis récemment par l'hon. M. Godbout et appuyé non seulement par quelques ministériels, mais aussi par quelques oppositionnistes. L'hon. M. Médéric Martin a présenté un amendement pour faire tenir un referendum dans la province, sur la question du suffrage féminin, lors des prochaines élections générales, mais cet amendement a été défait par un vote de 13 à 5 également. Quelques minutes plus tard, le lieutenant-gouverneur sanctionnait le bill et faisait entrer la nouvelle loi dans nos statuts.

Il ne faut pas croire, cependant, que le bill a passé rapidement et sans effort. Les membres de la Chambre haute ont tenu une séance de plus de trois heures pour discuter la question en jeu et six grands discours ont été prononcés. Les orateurs ont été successivement l'hon. M. Philippe Brais, leader du gouvernement, sir Thomas Chapais, leader de l'opposition, l'hon. M. Jacob Nicol, l'hon. M. Frank Carrel, l'hon. M. Baribeau et l'hon. M. Louis Giroux. Un ministériel, l'hon. M. Martin a voté contre le bill et un oppositionniste, l'hon. M. Fisher a voté pour. Il y avait six absents lors du vote : les hon. Daniel, Choquette, Marchand, Champagne, Raymond et Ouellet.

(Suite à la page 19)

L'université développe le programme des cours d'été

Spécialement en ce qui concerne les cours de langue et de littérature française destinés aux Américains et aux Canadiens de langue anglaise.

PLUSIEURS NOUVEAUX PROFESSEURS

L'université Laval redeviendra, cet été, du 8 juillet au 3 août, le centre d'une activité extrêmement intense. Les élèves réguliers seront en vacances, mais un grand nombre d'Américains et d'Ontariens désireux d'entreprendre ou de poursuivre des études de français, des finissants de nos collèges classiques ambitieux d'augmenter leur bagage scientifique avant de commencer leur cours universitaire, nombre de professeurs de nos institutions d'enseignement secondaire poursuivant des études spéciales en philosophie, en lettres ou en pédagogie rempliront de nouveau les salles de cours, les laboratoires et les bibliothèques des diverses facultés.

Inaugurés il y a quelques années seulement, ces cours d'été ont tout de suite connu un grand succès. C'est M. l'abbé Alphonse-Marie Parent, secrétaire de la faculté de philosophie, qui en a la direction générale.

Cette année, les cours de français seront développés encore davantage. Des demandes de renseignements affluent déjà de divers points des Etats-Unis et des provinces anglaises au secrétariat de l'université. La situation internationale est peut-être, jusqu'à un certain point, la cause de cet intérêt que l'on manifeste pour l'étude de la langue française.

Pour répondre à tous les désirs, l'université a élargi le programme des cours de français et a désigné à cet enseignement plusieurs nouveaux professeurs. M. Maurice Hébert, docteur ès lettres, directeur de l'Office provincial du tourisme, a été chargé d'un cours de poésie canadienne de langue française. Mlle Marguerite MacDonald, diplômée d'études françaises de la Sorbonne et professeur de français à l'université de Toronto, Mlle Georgette Dorval, licenciée en philosophie, M. Paul-E. Marquis, avocat, ancien professeur à l'université d'Antigonish, M. l'abbé Arthur Sideleau, licencié ès lettres de la Sorbonne, chargé de cours à la faculté des lettres de Montréal, et le R. P. Philippe Deschamps, C.S.V., préfet des études au séminaire de Gaspé, ont aussi été chargés de différents cours de langue ou de littérature française. Enfin, M. Auguste Viatte, docteur ès lettres de la Sorbonne, professeur à la faculté des lettres, a été chargé d'un cours de civilisation française à l'université d'été.

Il y a peu de changement dans le programme des autres cours et la liste des professeurs. Notons que M. Eugène Babin, licencié en philosophie, a été chargé d'un cours d'introduction à la philosophie. M. l'abbé Paul Lachapelle, diplômé de la Sorbonne, de la faculté de médecine et de l'institut catholique de Paris, a été chargé d'un cours de psycho-pathologie. Le R. F. Léo, E.C., docteur en pédagogie de Louvain, directeur de l'Institut pédagogique Saint-Georges, a été chargé d'un cours de pédagogie. M. Arthur Lévellé, Honours in Mathematics (Londres), doyen de la faculté des sciences de l'université de Montréal, a été chargé d'un cours de mathématiques générales. M. Alphonse Matte, bachelier ès sciences appliquées, enseignera aussi les mathématiques générales. M. l'abbé Charles-Eugène Roy, docteur en théologie et en philosophie de Rome, a été chargé d'un cours de catéchistique. Enfin, M. Emmanuel Trépanier, licencié en philosophie, a été chargé d'un cours de logique formelle.

Comme l'an dernier, ces cours seront complétés par des séries de conférences sur des sujets de pédagogie, de philosophie, etc.

Le programme des cours d'été est maintenant imprimé. On pourra se le procurer en s'adressant au secrétariat général de l'université Laval, 17, rue Ste-Famille.

Causerie du commandant de Marbois

Le lieutenant - commandant de Marbois a donné une causerie en français à l'Institut militaire de Québec.

MARINE CANADIENNE

Le lieutenant - commandant Jean-Maurice-Barbe Pougnet de Marbois, O.B.E., R.C.N.R., officier d'état-major au service du contre-espionnage de la marine canadienne, était l'hôte de l'Institut militaire de Québec, hier soir, au Club de la Garnison. Après le dîner pris sous la présidence du lieutenant - commandant Achille Pettigrew, C.R., R.D., R.C.N.V.R., président de l'Institut militaire de Québec, le lieutenant-commandant de Marbois prit la parole et traita, pour le bénéfice des officiers des armées de terre, de mer et de l'air qui étaient présents, de la coopération de la marine canadienne avec la marine royale.

Cette conférence était en français, étant donné que la majorité des officiers de Québec sont de langue française.

D'ailleurs, le lieutenant-commandant de Marbois, bien que d'origine écossaise, appartient à une famille d'ascendance française, comme l'indique son nom. Son père fut gouverneur du Natal et aussi médecin général des armées impériales aux Indes et en Afrique. Le lieutenant-commandant de Marbois naquit à Marcarènes, en Afrique sud-orientale.

Dans sa jeunesse, il se dirigea vers la marine marchande et la déclaration de guerre d'août 1914, le trouva capitaine au long cours. Appelé dans la marine de guerre, il fut prêté, en 1915, à la marine russe et servit à bord du croiseur russe "Askold". En 1916, il fut aide-de-camp de Son Altesse Impériale la Grande-Duchesse Anastasie de Russie. Il se trouvait à Pétrograd en 1917, lors de la révolution bolchéviste et fut interné pendant cinq ou six mois. En 1918, il fut nommé attaché naval à l'ambassade anglaise de Pétrograd devenu Leningrad. Plus tard, il exerça le commandement d'un district à la Nigeria septemtrionale. En 1924, il vint au Canada, pour passer la même année à Munich et y prendre un doctorat en philologie. De 1930 à 1939, il demeura au Canada et fut professeur de langues modernes au "Upper Canada College" de Toronto. A la déclaration de la guerre du 3 septembre 1939, il entra en service actif à la marine canadienne.

Le lieutenant-commandant de Marbois est un polyglotte de première valeur. Il parle couramment neuf langues dont quelques langues orientales comme le japonais et le chinois.

Décoré de l'Ordre de l'Empire britannique (O.B.E.), il porte aussi la Croix de Ste-Anne de Russie et la Croix de St-Stanislas de Russie (avec sabres croisés). Ce sont des décorations de la Russie impériale d'avant 1917.

La route du bas du fleuve ouverte jusqu'à St-André

La route est maintenant ouverte jusqu'à St-André mais est loin d'être recommandable.— On pourra probablement atteindre la Rivière-du-Loup en fin de semaine.

DE LAUZON A ST-GERVAIS

La route Lévis-Rivière-du-Loup est maintenant ouverte jusqu'à St-André de Kamouraska. Les camions circulent sans trop de difficultés, mais les autos de promenade ne passent pas aussi librement. Au ministère de la Voirie, on nous déclarait ce matin que la route n'est pas recommandable. De Cap-St-Ignace à L'Islet et même de L'Islet à St-André, il y a encore beaucoup de neige. Les travaux de déblaiement se poursuivent et tout fait prévoir qu'on pourra se rendre à Rivière-du-Loup en fin de semaine.

On a également ouvert la route de Lauzon à St-Gervais.

Sur la route 53, les autos peuvent maintenant se rendre jusqu'à St-Léon de Standon. On espère pouvoir rétablir la circulation des autos entre Lévis et Ste-Germaine pour la fin de semaine.

Les routes sont également ouvertes de Bic à Mont-Louis et de Bic à la Vallée de la Matapédia.

19 cadavres ont été la proie des flammes

Shawinigan, 26. (D.N.C.). — Peu après 9 h. hier soir, le feu consuma de fond en comble le charnier du cimetière de la ville de Shawinigan. Les restes mortels de quatre grandes personnes et de quinze jeunes enfants ont été également la proie des flammes. Les pompiers furent appelés sur les lieux mais il était déjà trop tard pour enrayer la marche des flammes qui eurent tôt fait de tout consumer. On ignore entièrement l'origine de cet incendie.

Avis aux coiffeuses

Le comité conjoint des barbiers-coiffeurs désire renouveler l'avis que jusqu'à nouvel ordre, les salons de coiffure doivent fermer leurs portes pas plus tard que huit heures, le vendredi soir, comme les autres jours de la semaine, sous peine de sanctions légales.

La situation aux Iles-de-la-Madeleine; message au député

Sus aux "rouges"

VERA CRUZ, Mexique, 26. — (B. U. P.) — Un groupe de mères de familles outrées de tant d'audace ont accueilli avec des pierres, des coups de bâtons et de piques un groupe de communistes mexicains et étrangers qui étaient venus pour enseigner leur doctrine à des villageois de Champilico, près d'Altotonga. Quand le groupe se rendit dans ce dernier village, un comité de citoyens les avertit de quitter les lieux sur l'heure. Les communistes obtempérèrent en menaçant de revenir en plus grand nombre.

Des nouvelles un peu contradictoires sont arrivées des Iles de la Madeleine, depuis quelques jours. C'est que les communications ne sont pas toujours faciles entre Québec et ces îles lointaines du golfe St-Laurent. Un télégramme envoyé hier après-midi à M. Hormisdas Langlais, député du comté, par le Dr Robert Naud, dit ce qui suit: "Epidémie sous contrôle. Neuf cas. Trois morts. Un cas sous traitement. Les autres sont guéris. Prévention active actuellement. Forme maligne et rapide".

C'est grâce au nouvel hôpital, fondé en 1938, à la suite des démarches de M. Langlais, que l'épidémie a été enrayée aussi rapidement. On ne manquait pas de sérum, pour traiter les malades, mais on en a fait venir d'Halifax, par avion, pour parer à toute éventualité. Quand il s'agit d'une épidémie, les réserves ordinaires sont exposées à s'épuiser rapidement

Beauport voudrait organiser une coopérative de transport

Pour faire la lutte au Quebec Power.— Le projet est mis à l'étude par la Ligue des Citoyens de Beauport.— Le différend entre la ville et la compagnie.

LA QUESTION DES AUTOBUS

La Ligue des Citoyens de Beauport veut former une coopérative de transport pour faire compétition à la compagnie Quebec Railway & Power, si celle-ci ne consent pas aux demandes légitimes des citoyens de Beauport. Dans ce cas, on étudiera tous les moyens nécessaires pour mettre sur pied cette coopérative et on organisera cette entreprise.

La Ligue a tenu son assemblée à l'école Légaré, le 24 avril, et a protesté contre la Cie Quebec Railway & Power qui impose des tarifs onéreux pour le transport des voyageurs entre Québec et Beauport. En outre d'appuyer le conseil de ville dans ses protestations, la Ligue lui suggère d'obliger la compagnie à défrayer une partie des dépenses d'enlèvement de la neige comme compensation du fait que la compagnie n'a plus rien à payer pour entretenir sa voie ferrée, devenue inutile.

La Ligue désire la venue des commissaires du transport au sujet de la cause de la ville de Beauport contre la Quebec Railway & Power. Enfin, elle s'opposera à ce qu'on accorde certains pouvoirs à la compagnie, comme le demande le bill qui sera étudié aux Communes. M. W. Lacroix, M.P., défendra les municipalités concernés. La Ligue demandera au conseil d'obliger la compagnie à faire passer ses autobus près du collège et elle proteste contre l'imposition de la taxe de vente de la cité de Québec en dehors des limites de cette cité.

Causerie de M. Gérard Picard

M. Gérard Picard, président du Conseil général des Syndicats catholiques de Québec et secrétaire général de la C.T.C.C., donnera une causerie à CHRC, samedi soir, (demain), de 6 h. 30 à 7 heures, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Le conférencier traitera le sujet suivant: "L'organisation corporative."

A la Crèche

Les dames patronesses et les zélatrices de l'Oeuvre de la Crèche St-Vincent-de-Paul, ainsi que les membres actifs et bienfaiteurs de l'Ouvroir, y compris les membres des filiales, ont pris part, hier après midi, à la visite annuelle de la Crèche.

M. l'aumônier Edgar Lemay, présidait. On remarquait aussi la présence de la T. Rvde Mère Marie-Médiatrice, supérieure provinciale, de la supérieure et du personnel de l'institution.

Après la visite des berceaux, les bonnes exprimèrent leur gratitude envers les bienfaiteurs de l'Oeuvre.

En fin de visite, M. l'abbé Lemay offrit ses remerciements aux membres du comité de l'Ouvroir à toutes les zélatrices et bienfaiteurs de l'Oeuvre.

Cargos détruits

MALMOE, Suede, 26. (BUP)— Des témoins visuels ont rapporté qu'ils ont vu, hier après-midi, deux cargos allemands exploser dans l'Oresund, étroit chenal entre Malmoe et Copenhague.

L'un des navires jaugeait 6,000 tonneaux et l'autre, 3,000 tonneaux.

Il visite les deux usines

Un officier supérieur de la compagnie des chemins de fer nationaux a fait la visite des usines du Canadien National à Saint-Malo et à Limoilou, ces jours derniers. La visite de cet officier, au moment où la rumeur de la fermeture des usines Saint-Malo s'accentue, donne lieu à bien des commentaires dans les milieux intéressés. On semble ignorer le but de la visite de cet officier.

Les ouvriers fêteront cet anniversaire

Le 15 mai prochain, les Syndicats catholiques célébreront l'anniversaire des encycliques Rerum Novarum et Quadragesimo anno.

SON EMINENCE

Le Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec organise actuellement la célébration de l'anniversaire de deux encycliques sociales : Rerum Novarum et Quadragesimo Anno. Cet anniversaire sera célébré le 15 mai prochain au Palais Montcalm au cours d'une grande assemblée publique qui sera tenue sous la présidence d'honneur de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec.

L'encyclique Rerum Novarum a été promulguée par Léon XIII, le 15 mai 1891, et l'encyclique Quadragesimo Anno a été promulguée par Pie XI, quarante ans plus tard, soit le 15 mai 1931.

Deux cycles conférences seront données à cette occasion, au Palais Montcalm, l'une par un employeur, et l'autre par un officier des Syndicats Catholiques. Son Eminence le Cardinal Villeneuve tirera ensuite les conclusions de la soirée.

Tous les syndiqués catholiques de Québec et du district sont cordialement invités à cette soirée, de même que tous les employeurs, et tous ceux qui s'intéressent à la question sociale. Les dames seront également admises. L'entrée sera libre. Il va sans dire que les hommes publics, ministres, députés, maire et échevins seront aussi invités par le comité d'organisation des Syndicats Catholiques, lequel fera connaître sous peu le programme détaillé de la soirée du 15 mai prochain.

Il faut un permis

Deux propriétaires d'autobus ont été condamnés à $10.00 d'amende et les frais, ces jours derniers, en cour de Police, après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir transporté des personnes à des parties de sucre au Château-Richer, sans être muni d'un permis spécial de la commission des transports provinciale.

Cette ligne est réservée à la compagnie Quebec Railway Light and Power Company et l'action avait été prise par M. J.-A. Côte, surintendant de la division Montmorency.

L'ACTION CATHOLIQUE
Organe de l'Action Sociale Catholique
Eugène L'HEUREUX, Rédacteur en chef.
VENDREDI, 26 AVRIL 1940

Un peu fort

La guerre actuelle impose des sacrifices que le peuple canadien accepte dans un excellent esprit, parce que notre participation au conflit doit demeurer modérée, volontaire, proportionnée à nos ressources et à nos capacités, tout comme le citoyen approuve les améliorations d'ordre secondaire qu'une municipalité se permet d'effectuer, pourvu que celles-là ne nuisent pas à la bonne administration de la cité.

On nous a promis et "repromis", au cours de deux campagnes électorales presque consécutives, de nous en tenir là. Nous avons toujours foi en la parole de nos hommes publics. En déclarant la guerre, nous voulons croire qu'ils avaient d'abord à coeur le bien-être et la protection de notre pays.

Cependant, autour d'eux, gravitent un petit nombre de bellicistes qui trouvent notre participation ridicule ou insignifiante. Ces messieurs ne manquent pas l'occasion de le dire.

* * *

Avant hier, un personnage influent, le gouverneur de la banque du Canada, M. Graham Towers, a repris le concert, interrompu depuis quelques jours, dans une causerie prononcée au Canadian Club, à Montréal. Diplomate, le conférencier n'a pas prêché la conscription. Nous lui en savons gré. Il a même affirmé, après tant d'autres, que *"nous ne serons appelés qu'à donner les choses matérielles, mais non pas notre liberté de pensée et d'action"*. Nous retenons cette parole que nous apprécions hautement.

Toutefois, le gouverneur de la Banque du Canada a déclaré sans ambages que *"les Canadiens devront supporter de nouveaux sacrifices et doivent dépenser leur argent pour acheter des obus, des canons, des navires et des avions, plutôt que pour des fins privées"*.

Il va sans dire que nous ne pouvons admettre cette assertion, parce qu'elle s'oppose jusqu'à un certain point au principe posé par nos gouvernants : la participation ne doit pas conduire notre pays à la banqueroute. Organiser notre effort de guerre, le rendre efficace; c'est très bien. Cependant, il faut aussi savoir garder le juste milieu, tenir compte des conditions géographiques, économiques et politiques du Canada.

* * *

En prônant une participation économique complète à la guerre, M. Towers manque de canadianisme. Avons-nous le droit de mettre en danger notre vie économique à une heure aussi périlleuse ? Les Alliés n'ont-ils besoin que de munitions et de canons ? Le premier devoir d'un Canadien n'est-il pas d'abord d'assurer la sécurité et la puissance de sa patrie, le Canada ?

Secourir un ami ou un bienfaiteur, en l'occurrence les Alliés, c'est admirable; mais à la condition que notre générosité ne dépasse pas nos forces. Les préceptes de la "charité internationale" ne vont pas si loin que cela.

Et, de l'avis même d'économistes experts, on se plait de plus en plus à affirmer que le Canada doit jouer principalement dans le présent conflit un rôle de "ravitailleur". Si l'activité industrielle et agricole de la Grande Bretagne est, un jour, paralysée, ce qui est très admissible, les Alliés seront bien aise de venir chercher chez nous les produits qui leur manqueront : blé, papier, beurre, fromage, viandes, nickel, etc.

* * *

D'autre part, nous sommes canadiens avant tout. Nous aimons notre patrie. Nous la voulons prospère, heureuse, considérée. Nous n'arriverons là qu'en accordant une attention de tout instant à l'amélioration des conditions économiques et sociales actuelles. Chaque pays a ses problèmes urgents. Il nous faut aussi régler les nôtres. Notre participation à la guerre, pour être modérée et raisonnable, ne devra pas entraver les oeuvres de reconstruction économico-sociales qui sont commencées un peu partout depuis cinq ou six ans. Il est impossible d'oublier *"les exigences régionalistes"* pour la durée de la guerre, n'en déplaise à M. Towers.

Dans la province de Québec, par exemple, on ne peut négliger les graves questions du chômage, de la colonisation, de l'agriculture, du rétablissement de l'équilibre entre les villes et les campagnes, du logement, sans se préparer d'amers déboires pour l'après-guerre.

* * *

Prenons le cas de la colonisation. Depuis cinq ou six ans, des jeunes gens entreprenants ont quitté la campagne ou la ville, s'en sont allés en pleine forêt pour y ouvrir de nouveaux centres de civilisation, pour jeter là-bas la pierre angulaire de foyers, de paroisses et de comtés neufs qui seront bientôt la richesse de la nation. Ces courageux comptent sur l'aide privée et publique pour mener à bien leur oeuvre; et nous les abandonnerions ?

Politique de suicide que celle-là !

Avons-nous le droit de pousser notre effort de guerre jusqu'au suicide national ? Personne, à moins d'être insensé, ne peut accepter ce point de vue.

* * *

Nous sommes revenus où nous étions partis. Tout le pays a accepté la guerre volontairement, courageusement, sans jérémiades comme sans emballements. Il faut que notre effort militaire soit efficace, mais qu'il reste raisonnable.

André ROY

ENTRE AMIS

N'oubliez pas de dire à vos fournisseurs que c'est leur annonce dans l'"Action Catholique" qui vous a dirigé vers leur établissement.

PETITES NOTES

Non, pas seulement des commis

Les commis sont des gens fort intéressants et respectables. Quand nous les voyons servir les clients avec une patience d'ange, une courtoisie de gentilhomme et une compétence indéniable, nous avons pour eux de l'admiration.

Cependant, il ne faudrait pas que notre peuple fût une race de commis. D'abord, parce qu'un peuple doit être un assemblage aussi varié que possible de personnes capables d'exceller dans tous les domaines de l'activité humaine; ensuite, parce que, les commis recevant des salaires généralement modiques, une race de commis serait nécessairement peu en mesure de pousser bien loin sa culture.

Bien que la plupart de nos commis nous fassent bellement honneur, il n'est pas désirable que la proportion de ceux-ci grandisse au milieu de notre peuple.

Or, quand nous méprisons la doctrine de l'achat chez les nôtres, quand nous négligeons d'acheter chez nous, les produits fabriqués par les nôtres, nous faisons en sorte que nos compatriotes ne puissent jamais jouer beaucoup d'autre rôle que celui de commis dans les institutions commerciales et industrielles de chez nous.

Pourtant, il nous faut des employeurs, des chefs industriels, des riches, des munificents, si nous voulons jouir de conditions sociales favorables à notre bien-être, à notre bonheur et à notre progrès intellectuel.

L'achat chez les nôtres devrait être mieux compris et plus généralement pratiqué. Chacun de nous, en donnant préférence aux siens, travaille intelligemment pour lui-même... et suit l'exemple de tous les peuples civilisés.

E. L.

Les avions de transport canadien

LES AVIONS DE TRANSPORT CANADIENS — Nous sommes heureux de féliciter les autorités fédérales du traitement juste qu'elles donnent aux Canadiens de langue française sur les avions de la Canadian Airways. Une personne qui a fait récemment le trajet Montréal-Vancouver nous assure que le bilinguisme y est à l'honneur, de la métropole jusqu'au Pacifique.

Nous espérons que l'on nous rendra bientôt justice dans tous les autres domaines.

R. N.

Le chauffeur orateur

Un grand nombre de routes sont déjà ouvertes et il est temps de se mettre en garde contre une certaine espèce de chauffeurs. Trop de personnes deviennent de grands orateurs, lorsqu'elles conduisent une automobile. Elles argumentent de mille et une façons et forcent leur compagnon ou leur charmante compagne à accepter leur point de vue. Leur éloquence est convaincante au suprême degré ! Leurs gestes sont merveilleux et très oratoires !...

Et pendant ce temps, leur véhicule continue d'avancer à une vitesse souvent vertigineuse.

On dit que le silence est d'or; c'est surtout vrai, lorsqu'on est au volant. Ceci ne signifie pas que les conducteurs ne doivent jamais ouvrir la bouche. Non, il ne faut pas exagérer, ni dans un sens ni dans l'autre.

Mais, quand on remarque en avant de sa voiture un autre véhicule, dont le conducteur est en train de raconter des histoires susceptibles de provoquer le fou-rire ou encore en train de discuter avec passion, la sagesse élémentaire consiste à rester à une distance assez éloignée de ce véhicule, jusqu'au moment où il aura embrassé violemment un poteau ou aura été se jeter dans un fossé de six pieds.

R. N.

ÉPHÉMÉRIDES

25 AVRIL

UN CHEF POLITIQUE

La ville des Trois-Rivières ne s'est pas contentée de donner un premier ministre à la province de Québec, elle donna aussi un chef politique au Haut-Canada. Le 25 avril 1808 naquit, en effet, aux Trois-Rivières Malcolm Cameron. Etabli dans le Haut-Canada, il ne tarda pas à jouer un rôle dans la politique. Il devint président du conseil dans le gouvernement Hincks-Morin de 1851, puis ministre des postes, en 1853, et enfin Imprimeur de la Reine à partir de 1863. De 1874 à sa mort, survenue en 1876, il fut député de Lanark-Sud. Cameron jouait un rôle tellement important dans la politique du pays qu'on dut créer un ministère pour lui en 1851. On lui avait offert le poste de président du conseil exécutif, mais il refusa sous prétexte que l'on prétendait que c'était une sinécure. On adjoignit donc à ce ministère un département de l'immigration, de l'agriculture et des statistiques. Cependant le prestige de MM. Hincks et Morin était loin d'être aussi grand que celui de MM. La Fontaine et Baldwin, aussi, ils ne purent aussi longtemps qu'eux administrer le pays.

* * *

26 AVRIL 1628

LA PREMIERE CHARRUE

Quelques historiens prétendent que la charrue fut employée pour la première fois à Québec, le 26 avril 1628. Quelques-uns affirment que la charrue était trainée par un boeuf et qu'elle était conduite par Guillaume Couillard, gendre de Louis Hébert. On sait, en effet, que Couillard avait épousé Guillemette Hébert, fille de l'apothicaire Louis Hébert. Incidemment, Louis Couillard de Lespinay, fils de Guillaume, fut le premier enfant né à Québec et dont les régistres aient conservé la mémoire. Benjamin Suite n'était pas de l'avis des premiers historiens. Il prétendait que la première charrue avait été conduite par la belle-mère de Guillaume Couillard, la veuve Hébert. Le détail a son importance, il démontrerait comment les femmes canadiennes ont de tout temps aimé la terre et qu'elles ont toujours été les premières à donner l'exemple du travail à même le sol où Dieu nous fait vivre.

Billet de l'Oncle Gaspard

Quatre tombes à fleurir

Le centenaire d'Alphonse Daudet ! Quelle hérésie, quel anachronisme, quelle galéjade, quelle tartarinade ! On imagine très bien un Voiture, un Boileau, un Corneille même (celui de l'Agésilas, hélas) trois fois momifiés; mais pas le Petit Chose avec la barbe fleurie de Charlemagne. Pourtant, les dictionnaires, de Larousse à Quillet, sont tous d'accord sur la date de cet événement : 13 mai 1940.

Depuis quelques semaines, je rassemble donc mes notes et mes souvenirs, pour ne pas être pris au dépourvu, comme la cigale de la fable, quand le 13 mai sera venu. Or, savez-vous la page la plus émouvante que j'ai rencontrée dans cette oeuvre imortelle ? Celle où Daudet, déjà atteint du terrible mal qui devait le conduire au tombeau l'année suivante, raconte la mort de son vieil ami Edmond de Goncourt :

C'est la fin... Le docteur essaie encore une piqûre d'éther pour nous contenter. Non, tout soin est devenu inutile, presque profanatoire; l'agonie est commencée. Autour de nous, dans sa chambre où tout d'habitude est si net, si bien en place, le désordre de la mort se sent déjà. Ce médecin, qui parle involontairement tout haut, ces tiroirs ouverts, ces fioles, ces tasses sur la table où s'étalent encore les feuillets de sa belle écriture régulière... Et toujours ce grand souffle par instants interrompu, puis repris, mais plus court chaque fois et plus lointain, à mesure que ce noble esprit, cette âme de lumière s'enfonce dans la nuit... Ma femme prie et pleure, à genoux au pied du lit; moi, qui ne sais pas de prières, j'ai pris sa main entre les miennes, — de l'eau et du feu, cette pauvre main, — et, penché sur lui, mes pleurs mêlés à sa sueur de mort, je lui parle tout bas, de tout près :

—Goncourt, mon ami, c'est moi... Je suis là, tout contre vous....

Je ne sais s'il peut m'entendre, j'en ai par moments l'illusion, surtout quand le souffle s'arrête et que sa belle figure aux paupières appesanties semble écouter ce que je lui dis de son frère, son frère Jules qu'il a aimé par dessus tout. Soudainement sa main s'est retirée des miennes, en hâte, presque durement. L'agonie, paraît-il, a de ces mouvements spasmodiques. Pour moi, ça été comme un départ qu'on précipite, l'ami que l'heure presse et qui s'arrache brusquement à vos adieux. Ah ! Goncourt, compagnon loyal et fidèle...

Combien de temps avons-nous veillé près de ce lit de mort ? Quelle heure était-ce quand, les flambeaux allumés, un chapelet noué par son amie dans ses belles mains inertes, nous sommes redescendus écrasés de stupeur et de douleur ? Je ne pourrais le dire. Je sais qu'un peu de jour blanchissait les vitres, que je me suis lâchement jeté sur mon chloral, et qu'en m'endormant j'entendais Lucien, que nous croyions ne rien savoir encore, sangloter tout bas dans sa chambre. Deux heures après, j'étais réveillé par le petit oiseau de l'arbre voisin, l'oiseau de Goncourt au gosier gonflé d'eau fraîche, et dont les roulades innocentes montaient joyeusement dans le soleil. Je suis resté une minute sans penser, sans comprendre; et le sentiment ne m'est revenu avec le souvenir, le cruel souvenir, qu'en entendant ma femme tout en larmes donner l'ordre au jardinier de "couper de grandes palmes vertes et des roses, des brassées de roses, toutes les roses du jardin."

La mort de Goncourt serait trop misérable sans cette Véronique qui, avant de faire couper toutes les roses du jardin pour parer la dépouille de l'ami commun, trouva au fond de sa mémoire une prière et dans la maison en détresse un chapelet qu'elle noua autour des pauvres doigts glacés.

● Madame Alphonse Daudet, photographiée avec son mari il y a soixante ans.

Madame Alphonse Daudet vient de disparaître, plus que nonagénaire, trois semaines avant que le monde littéraire fêtât le centenaire du Petit Chose. Les dépêches ont rappelé qu'elle fut elle-même un écrivain distingué, ayant composé nombre d'ouvrages en prose et en vers, consacrés presque tous aux joies et aux beautés de la famille. Elle fut surtout la pieuse collaboratrice de son mari. Celui-ci lui a rendu plus d'une fois hommage, entre autres dans "Les Femmes d'Artistes" :

Je suis heureux, complètement heureux. J'aime ma femme à plein coeur. Quand je pense à mon enfant, je ris tout seul de plaisir. Le mariage a été pour moi un port aux eaux calmes et sûres, non pas celui où l'on s'accroche d'un anneau à la rive au risque de s'y rouiller éternellement, mais une de ces anses bleues où l'on répare les voiles et les mâts pour des excursions nouvelles aux pays inconnus. Je n'ai jamais si bien travaillé que depuis mon mariage, et mes meilleurs tableaux datent de là.

Et, un peu plus loin, même livre :

Ah ! pauvres femmes d'artistes ! Il est vrai que la mienne est tellement artiste elle-même, elle a pris une telle part à tout ce que j'ai écrit ! Pas une page qu'elle n'ait revue, retouchée, où elle n'ait jeté un peu de sa belle poudre azur et or. Et si modeste, si simple, si peu femme de lettres.

Dans "Trente Ans de Paris", à propos de "Fromont jeune et Risler aîné", il nous décrit une scène de tous les jours :

Aux deux bouts de l'immense pièce, ma table longue, le petit bureau de ma femme, et courant, passant la copie de l'un à l'autre, mon fils aîné (Léon Daudet), alors un bambin, aux épaisses boucles blondes tombant sur son petit tablier noir pour l'encre de ses premiers "bâtons". Un des meilleurs souvenirs de ma vie d'écrivain.

Cette collaboration devait cesser brusquement le 16 décembre 1897. Alphonse Daudet avait terminé le jour même la correction des épreuves de "Soutien de Famille" lorsqu'il mourut subitement, pendant le dîner, au milieu de ceux qu'il avait aimés. Madame Daudet en garda toujours la blessure au coeur. Et on ne lit pas sans une profonde émotion, dans un poème intitulé "Deux Novembre :"

Toi, tu n'as pas cessé de vivre en ta famille.
Ta table de travail est au milieu de nous.
Je t'y vois méditant; et tes fils et ta fille
Se haussant à ses bords, et te défendant tous
Contre la mort.

C'est encore elle, si j'ai bonne mémoire, qui a composé ces charmantes strophes que chantent nos enfants à Noël :

Dans ses langes blancs fraîchement cousus,
La Vierge berçait son Enfant Jésus.

Et tant de jolies rondes. Mais je m'arrête. D'autres tombes réclament leurs couronnes.

M. Léon-Mercier Gouin, dans le "Devoir", de samedi, rend ainsi hommage à son ancien maître à Oxford, le T. H. A.-H.-L. Fisher, un des plus grands humanistes de notre génération.

Fisher disait qu'il tenait non pas à faire de nous des savants, mais à nous donner une bonne culture générale qui ferait de nous des hommes capables d'être utiles, chacun dans sa sphère, à notre pays. Pour moi, Fisher savait très bien que ma patrie c'était le Canada qu'il voulait que je puisse servir. Fisher n'avait rien d'un assimilateur. Il n'a jamais essayé, un quart de seconde, de faire de moi un Anglais. Il comprenait la grandeur et la beauté de la culture française. Sa mission était de m'aider à garder et à enrichir ce merveilleux trésor intellectuel.

Vous vous rappelez sans doute que le T. H. A.-H.-L. Fisher, ancien ministre de l'Instruction Publique dans le cabinet anglais, représenta officiellement son pays aux fêtes du quatrième centenaire de la découverte du Canada. A Gaspé, le 25 août 1934, mon ami Gérard Ouellet peut en témoigner, car ce jour-là nous étions ensemble à l'oeuvre et à l'épreuve, le délégué britannique prononça, au banquet offert par le comité canadien, un bijou de discours. Après avoir déclaré que le geste de Cartier avait eu une ampleur dont l'importance dépassait les Croisades, il voulut "se confesser" à Son Eminence le cardinal Villeneuve. "Je suis né", commença-t-il, "dans une petite colonie normande (l'Angleterre). Les Français nous ont vaincus et nous ont fait beaucoup de bien. C'est ainsi d'ailleurs qu'ils ont pu garder les Anglo-Saxons et que les Anglais ont pu endurer les Normands. Il faut dire que les Français avaient laissé les vaincus parler leur patois... pourvu qu'ils ne soient pas obligés eux-mêmes de l'apprendre". M. Fisher termina par ces remarques prophétiques : "La grande démocratie de la civilisation française et anglaise restera stable au milieu de l'écroulement des choses". Et le lendemain, à Québec, lors du dîner d'Etat offert aux missions française, anglaise et américaine :" "Vous, de la province de Québec, possédez le plus grand patrimoine. Vous êtes d'abord les héritiers de la civilisation française, qui vous a donné cette belle langue, cette littérature riche, ces traditions raciques qui ont sauvé la civilisation en Europe. Cette civilisation française, gardez-la. L'empire britannique n'a rien à craindre", Enfin, parlant de nos libertés et de notre droit français, auxquels l'honorable M. Taschereau avait fait allusion dans son discours de présentation : "Gardez-les bien ces libertés, car on peut très facilement les perdre. Nous en avons des exemples frappants (moins frappants qu'en 1940 pourtant). L'empire britannique ne peut vous empêcher de préserver le précieux trésor des deux civilisations canadiennes".

Voilà des paroles, avec celles de Leurs Majestés britanniques en 1939, qui ne pourront plus s'effacer des mémoires.

A Québec — il est temps que nous rentrions chez nous — vient de s'éteindre une humble religieuse qui serait bien étonnée de lire son nom dans ma chronique. C'est Mère Gertrude, avec quelques compagnes, qui introduisit au pays la communauté lyonnaise des Soeurs de Saint-François d'Assise. Elle-même me racontait l'an dernier les débuts héroïques de cette oeuvre franciscaine à Saint-François de Beauce et à Vallée-Jonction. En 1912, étaient posés chez nous les jalons de la grande institution connue aujourd'hui sous le nom d'hôpital Saint-François d'Assise. Et l'hôpital Saint-François d'Assise, deux ans plus tard, donnait naissance à la paroisse du même nom. De sorte que si M. le chanoine Godbout est le fondateur, Mère Gertrude est bien un peu la fondatrice de sa paroisse. Je lisais sur ce visage parcheminé le travail héroïque accompli, tant en France qu'au Canada, pour le service de Dieu. Et aujourd'hui je me dis que si, dans un siècle, il y a encore un Oncle Gaspard qui écrit dans l'"Action Catholique", il me reprochera de n'avoir pas su mieux profiter d'une rencontre providentielle avec un personnage dont notre histoire religieuse, nécessairement, devra tenir compte.

Enfin, ma quatrième couronne, j'aimerais la composer de quelques fleurs cultivées, depuis quarante ans, à la ferme expérimentale du Cap-Rouge, pour la déposer respectueusement sur le cercueil de l'ancien régisseur, M. Gustave Langelier. Il appartenait à une famille grande... par la taille, grande surtout par le dévouement, la distinction et le talent. Il s'est prodigué auprès des cultivateurs dont il partageait tous les travaux et dont il comprenait si bien la mentalité. Il a contribué à l'essor de notre exposition provinciale et l'Université a souvent fait appel à ses connaissances ornithologiques. Jamais la terre n'eut de meilleur ami que ce chevalier sans peur et sans reproche. Qu'elle lui soit légère !

Oncle GASPARD

Introduction à Paul Claudel

Claudel est avant tout un poète catholique; et c'est ce qui nous étonne le plus dans son oeuvre, habitués que nous sommes à une poésie entachée de paganisme ou de jansénisme. Le poète des **Cinq grandes Odes** s'écrie : "Tout est à moi, catholique..." Car le catholique est précisément cet homme qui possède tout par la connaissance et l'amour et l'ordonne à Dieu. On pourrait définir le chrétien un homme qui a le sens de la finalité intégrale.

La poésie doit donc être fondée sur une vision totale et harmonieuse de l'univers, car le monde entier est la matière de la poésie. "L'objet de la poésie, écrit profondément Claudel (Pos. et prop., I, p. 165) ce n'est donc pas, comme on le dit souvent, les rêves, les illusions ou les idées. C'est cette sainte réalité, donnée une fois pour toutes, au centre de laquelle nous sommes placés. C'est l'univers des choses visibles auquel la Foi ajoute celui des choses invisibles. C'est tout cela qui nous regarde et que nous regardons... la poésie n'invente pas ses thèmes, mais reprend éternellement ceux que la Création lui fournit... Le but de la poésie n'est pas, comme dit Baudelaire, de plonger "au fond de l'Infini pour trouver du nouveau", mais au fond du défini pour y trouver de l'inépuisable."

Le poète chante la même réalité éternellement, et c'est ce que nous dit Coeuvre dans **la Ville** (p. 305) et nous redit le poète dans ses **Cinq grandes Odes** (p. 127). Plongeant au fond des êtres, le poète y trouvera Dieu, car Il réside au plus intime de chaque chose. Là, Claudel se repose, car il est au sein de l'Absolu.

Son oeuvre n'est pas une oeuvre de beauté purement et simplement, mais encore — et peut-être bien plus — un grand moyen de sanctification. Il écrit à Jacques Madaule : "toutes mes écritures ne tendent pas à autre chose qu'être un chemin qu'on utilise et qu'on oublie... L'idée générale de ma vie et de ma vocation est un grand mouvement vers la Joie divine et la tentative d'y rattacher le monde entier." En définitive, ce qu'il nous demande c'est rien moins que notre âme pour l'offrir à Dieu. Le poète des **Feuilles de saints** veut être un semeur de la mesure de Dieu."

Le moyen propre au poète de nous conduire à Dieu n'est pas le sermon, mais le chant. C'est en chantant le monde—qui n'est qu'un reflet ou une image de Dieu—qu'il nous révèle le Créateur. Mais le chant est en quelque sorte contagieux et il veut que nous nous joignons à lui :

Et puisque notre bonheur dans le Ciel sera de chanter tous ensemble,

Pourquoi ne pas commencer aussitôt ?

Puisque le poète doit chanter le monde, il doit d'abord le connaître. C'est pourquoi un véritable grand poète est toujours quelque peu métaphysicien, et doit avoir le sens du mystère. Car le monde est un vaste mystère que nous ne pouvons approcher que par une intuition, une expérience directe, un contact vital. C'est pourquoi le métaphysicien—comme le poète—désire toujours vérifier ses concepts dans l'existence concrète.

Mais tandis que le métaphysicien abstrait les essences avant de les vérifier dans le sensible, le poète atteint directement dans le sensible la signification spirituelle des êtres. Ce qui qualifie ces deux connaissances, c'est qu'elles sont essentiellement intensives, c'est qu'elles plongent au coeur des choses, et qu'elles sont basées sur une inspiration—d'ordre fort différent, il est vrai.

Personne peut-être n'a jeté autant de lumière que Claudel sur la nature de la connaissance poétique. Ses **positions et propositions** sont à ce point de vue inestimables. "Il n'y a pas de poète qui ne doive inspirer avant de respirer, dit-il (p. 161). Et voici comment il décrit cette inspiration : "Toutes les facultés sont à l'état suprême de vigilance et d'attention, chacune prête à fournir ce qu'elle peut et ce qu'il faut, la mémoire, l'expérience, la fantaisie, la patience, le courage intrépide et parfois héroïque, le goût qui juge aussitôt ce qui est contraire ou non à notre intention encore obscure, l'intelligence surtout qui regarde, évalue, demande, conseille, réprime, stimule, sépare, condamne, rassemble, répartit et répand partout l'ordre, la lumière et la proportion. Ce n'est pas l'intelligence qui fait, c'est l'intelligence qui nous regarde faire." (p. 96)

Cette connaissance poétique est essentiellement une connaissance amoureuse, par laquelle le poète expérimente cette sorte de bonté des choses qu'on appelle la beauté; ce qui a pour effet de déclencher ses puissances de faire; et c'est par là que la poésie est un art. Claudel peut maintenant définir la poésie—pour autant qu'elle se laisse définir—"L'effet d'un certain besoin de faire, de réaliser avec les mots l'idée qu'on a eue de quelque chose," (p. 94) ce qu'il commente ainsi : "L'inspiration poétique se distingue par les dons d'image et de **nombre**. Par l'**image**, le poète est comme un homme qui est monté en un lieu plus élevé et qui voit autour de lui un horizon plus vaste où s'établissent entre les choses des rapports nouveaux, rapports qui ne sont pas déterminés par la logique ou la loi de causalité, mais par une association harmonique ou complémentaire en vue d'un sens. Par le **nombre**, le langage est débarrassé de la circonstance et du hasard, le sens parvient à l'intelligence par l'oreille avec une plénitude délicieuse qui satisfait à la fois l'Âme et le corps." (p. 162)

On pourrait donc définir la poésie — nous croyons que cette définition plaira à Claudel: l'art de signifier, au moyen de mots porteurs de rythme et d'image, ce que les choses disent à nos facultés de connaissance et d'amour.

Guy SYLVESTRE.

Une histoire pour vous

Le voyage autour du monde.

Supposez qu'un navire soit parti de Trieste, qu'il ait passé le détroit de Gibraltar, doublé le cap Horn, traversé l'océan Pacifique, cotoyé l'Australie, les Indes, et soit revenu à Trieste par le canal de Suez, et qu'un homme prétende que ce navire a fait cette traversée au hasard des vents. Qui ne regarderait cette affirmation comme une insanité ? Tout le monde admettra qu'un pilote éprouvé a dirigé le navire. Il en est de même de l'orbite des astres, qui exécutent leur révolution avec une précision mathématique : jamais on ne l'expliquera en dehors d'une sagesse infinie.

LE GROS BON SENS, COMME TOUS LES CHEMINS,

Conduit Directement Chez..... PAQUET

VOYEZ NOTRE AUTRE ANNONCE EN PAGE 9

Le tout nouveau se mire dans cette collection fin de semaine de Chapeaux, en des modèles superbes et tout à fait parisiens — Formes variées et multiples parmi lesquelles : REBORD LARGE, REBORD MOYEN, et aussi très petites formes — Tous, ils font fureur dans les centres fashionables — Styles pour tous les âges.

$3.95 - $4.95

$5.95

Autre groupe séduisant

Une infinité de modèles charmants, qui encadreront de manière ravissante votre beauté naturelle — Toutes des valeurs de $3.00 et $4.00.

SAMEDI **$1.95 et $2.49**

Souliers "Slater"

Marque Ardoise

Messieurs ! Ces souliers, en plus de vous assurer le confort et la durée, sont de styles de haut ton. Veau ou chevreau, en noir, brun ou couleur antique — Pointures : 5½ à 11.

$8.00

$9.00

$10.00

Spécial épatant ! **Chapeaux mous** **$2.75**

Nous pouvons prétendre sans crainte d'exagérer, que ces chapeaux sont des valeurs uniques à notre prix.

Véritable duvet — fini irréprochable — styles les plus nouveaux — teintes les plus recherchées, savoir : **Gris-perle, acier, gris-fer, tan, brun, vert, bleu-nouveau** — Tous très bien doublés de satin. Pointures : 6½ à 7⅞.

Achetez un de ces chapeaux dont vous pouvez attendre entière satisfaction, à notre prix très spécial .....

Aubaines pour hommes et jeunes gens

Réduction extraordinaire

NOUVEAUX PALETOTS DE PRINTEMPS A PRIX REDUIT. Valeur régulières jusqu'à $25.00

Pour **$16.75**

La saison tardive vous apporte une vente à grande économie — Nous avons groupé un lot de plus de

200 paletots printaniers

tous de nos assortiments réguliers — Admirablement bien taillés et dans les styles absolument dernier cri — Venez en acheter un demain et vous obtiendrez

QUALITE — ELEGANCE — BAS PRIX

Tissus anglais, écossais et canadiens — Modèles **Raglan, Balmacan — Slip-On — Drape — Chesterfield ajusté, Grenadier.** — Tailles 34 à 46

Regulier $25.00 réduit

$16.75

VENEZ DE BONNE HEURE POUR UN MEILLEUR CHOIX

"Cravenette"

— modèle de tranchée — (trench coat)

Un de ces paletots est indispensable pour toutes les températures — Le vent froid ne peut le traverser — il maintient une douce chaleur — il est absolument imperméable — C'est le paletot de tous les jours de l'année — C'est le paletot de tous les jours de l'année Nuances Beige, bleu, Air Force.

Tailles 34 à 44

$10.95

Rez-de-chaussée

Parures de cou

Collets, Vestons, Foulards, en guipure, dentelle, piqué, organdi de soie, etc., etc. Nuances pour tous les goûts

29c. 39c. 49c. à $2.98

Fleurs

Fleurs européennes et autres pour Manteau, robe costume etc.

29c. à $3.00

Articles pour messieurs

Chemises

Chemises en broadcloth de fantaisie ou blanc — Pointures : 13½ à 17.

Avec deux faux cols. PRIX ..... **$1.00 à $3.50**

Avec collet à même. PRIX ..... **$1.00 à $2.50**

Chaussettes

Chaussettes de fantaisie, en soie, laine et coton ou cachemire tout laine ..... **39c. à $1.50**

Gants

Gants de chevreau, chèvre ou peau de cochon, en **gris, tan, brun, naturel** ..... **$1.19 à $4.50**

En suède français importé. PRIX **$3.00**

Les mêmes gants, doublés de soie **$4.00**

Cravates

Un choix comme le nôtre, en fait de dessins et couleurs — ce qu'il y a de plus nouveau — ne peut se voir nulle part.

49c. à $1.50

Un grand spécial en

Manteaux de toilette et Manteaux de sport

Des manteaux de toilette confectionnés avec les tissus les plus nouveaux, et dans les teintes nouvelles :

Rose, Mauve, Bleu-poudre, Royal, Gris — Bleu-sarcelle — bleu marine — Noir, etc.

Modèles **droits, amples** ou **ajustés.**

Variété de styles superbes et charmants.

Des manteaux de sport en tissus de toutes sortes — nuances unies ou ravissantes combinaisons de couleurs.

Tailles : 14 à 20 — 38 à 44 — 46 à 52

$19.95

Souliers pour dames

-- Slater ou MacFarlane --

Veau ou chevreau, en **noir, tan, brun, bleu** — pour la marche ou la toilette — Largeurs AA — A — B — C D ou E — Pointures : 3 à 9.

$6.00

$7.00

$7.50

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

*NOUS VENDONS AU COMPTANT SEULEMENT ET L'ECONOMIE QUI EN RESULTE REJAILLIT SUR LE PRIX DE NOS MARCHANDISES

La Vie Sociale

L'honorable Bernard Bissonnette, C.R., président de la Chambre, recevra à dîner, lundi, les membres du cabinet Godbout et les chroniqueurs parlementaires.

Le brigadier général et madame T.-L. Tremblay ont accordé leur distingué patronage, à la grande soirée de charité, qui aura lieu samedi le 4 mai, au "Quebec Winter Club", sous les auspices du Chapitre Courcelette.

L'honorable juge et madame Noël Belleau et leur famille occuperont prochainement leur résidence d'été de Lévis.

L'honorable juge Lucien Cannon est parti pour Sydney, N.-E., où il passera quelques jours.

L'honorable Georges-D. Simard, de Montréal, passe quelques jours au Château Frontenac.

L'honorable G. Lemieux, de Montréal, est de passage à Québec, et loge au Château Frontenac.

M. et madame Gaston Soucy passent la fin de semaine à Montréal.

Madame Pierre-F. Casgrain, de Montréal, passe quelques jours à Québec.

Mademoiselle Alice Dion, de Matane, a passé quelques jours au Château Frontenac.

M. et madame G.-T. Hall sont retournés à Ottawa, après avoir passé quelques jours à Québec.

Madame Charles Cannon passe quelques jours à Montréal, et loge au Ritz-Carlton.

Madame R.-A.-E. Greenshields a reçu mercredi à sa résidence de Montréal, en l'honneur de madame Arthur Fitzpatrick, qui est l'invitée de madame Stevan B. Withe.

Madame Henri Vautelet, de Montréal, passe quelques jours en notre ville.

M. et madame Emile Gélinas, de Montréal, passent la fin de semaine à Québec afin d'assister samedi au mariage Reid-Turgeon.

Mademoiselle Yvette Gelly passe quelques jours à Montréal, l'invitée de son frère et de sa belle-soeur, M. et madame Laurent Gelly.

Mademoiselle Jacqueline Morisset recevra cet après-midi à la résidence de sa mère, madame C. Morisset son cercle de couture au bénéfice de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

M. Fernand Corbin est attendu d'Ottawa, afin d'assister au mariage Reid-Turgeon, qui sera béni samedi en l'église Saint-Dominique.

M. et madame Pierre Préfontaine, de Montréal, sont arrivés à Québec, où ils assisteront samedi au mariage Reid-Turgeon.

Madame B. Rouleau et madame P.-H. Bédard sont les présidentes du thé qui sera servi à la kermesse des soeurs de l'Espérance, le lundi 29 avril. Mademoiselle Roberte Talbot est chargée de l'organisation de ce thé. Mesdemoiselles Germaine Delâge, Berthe, Thérèse, Carmen et Lucette Talbot, Andréa Goguen, Lucette, Gilberte et Henriete Massicotte, Irène Racine, Charlotte et Irène Langlais, Josette et Andrée Blouin, Gisèle Ferland, Françoise Roy, Denise Vermette, Thérèse Verret, Irène Cantin, Violette Murray, Monique Lamontagne, Pauline Picard ont gracieusement accepté de servir le thé.

M. et madame Léo Doyon, de Rimouski, passent quelque temps à Québec, les invités des parents de madame Doyon, M. et madame J.-Emile Renaud.

Mademoiselle Lucette Beaubien est de retour de Palm Beach, où elle a passé quelques mois.

Mademoiselle Madeleine Paré, de Montréal, passe quelques jours à Québec, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, le docteur et madame André Samson.

On annonce pour le 6 mai, à 8 heures, en l'église de St-Charles de Limoilou, le mariage de Mademoiselle Juliette Michaud, fille de Mme Vve Alphonse Michaud, de Limoilou, à Monsieur Ant. Tremblay, fils de M. et Mme Jean Tremblay, décédés.

M. et Mme Cyrias Goulet annoncent le mariage de leur fille, Adrienne, avec M. Antoine Talbot, fils de M. Eugène Talbot, décédé, et de Madame Talbot, de Giffard. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le 14 mai, en l'église de Giffard. Par de faire-part.

Le jeudi 25 avril, à 7 heures, en la chapelle Saint-Louis de la basilique, M. l'abbé Richard Couture a béni le mariage de mademoiselle Jeanne Bernier, fille de feu Eric-O. Bernier et de madame Bernier, décédée, avec M. Lucien Lemieux, fils de feu J. Lemieux et de madame Lemieux, décédée.

La mariée avait pour témoin son oncle, le capitaine Georges Paré, et M. Ludger Ferland servait de témoin au marié.

La mariée portait une robe bleu reine avec jaquette de taupe, chapeau et accessoires assortis. Son bouquet de corsage était composé de roses rouges.

Après la cérémonie, il eut déjeuner au domicile de M. et madame Paré.

Pour le voyage, madame Lemieux portait une robe imprimée avec manteau beige.

A leur retour M. et madame Lucien Lemieux résideront à Québec.

M. et madame Willie Bélanger font part à leur parents et amis de la naissance d'un fils, né le 18 avril et baptisé le lendemain, sous les prénoms de Joseph-Boris-Conrad-Vincent. Parrain et marraine, M. et madame Arthur Cardinal, de Beauport, oncle et tante de l'enfant; porteuse, madame P.-E. Gaudreau, de Halifax, tante de l'enfant.

M. Robert Ryan, M.P., des Trois-Rivières, passe quelques jours en notre ville.

M. et madame W. Hamel, de Montréal, sont de passage à Québec, et logent au Château Frontenac.

M. et madame H.-D. Suckling, de Saint-Jean, Terreneuve, et leurs jeunes filles, mesdemoiselles Sally et Deane Suckling, sont arrivés à Québec, où ils résideront désormais.

M. Louis Roy passera la fin de semaine dans la métropole.

Famille de M. et Mme Ludger Gingras

● Famille de M. et Mme Ludger Gingras, de Saint-Grégoire de Montmorency. Assis, de gauche à droite : Alice, Mme G. Guimont (Claudia), M. et Mme Ludger Gingras, Mme O. Cauchon (Couronna), et Marianna ; debout : Arthur, Hermel, Lucien, Wilfrid, Charles-Edouard, Lionel et Willie Gingras. (Photo Henri Leclerc)

Fête à M. et Mme Lauréat Garneau

M. Lauréat Garneau, ingénieur forestier, au ministère des Terres et Forêts et madame Garneau ont été l'objet d'une charmante fête à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de leur mariage, dimanche le 21 courant au restaurant Kerhulu, sous la présidence de M. Rosaire-Valin, I.F.

Au nom des personnes qui avaient souscrit, M. Valin, offrit à M. et Mme Garneau, une superbe horloge grand-père, en même temps qu'on remettait à l'héroïne de la fête une volumineuse corbeille de fleurs. M. Valin s'est fait l'interprète des personnes présentes dans une adresse bien tournée. M. Garneau a répondu en termes fort émus.

En cette circonstance, M. et Mme Garneau étaient entourés de leurs enfants, Mlles: Germaine, Madeleine, Yolande, Jeannine et Georgette, de MM. Jacques et André Garneau.

Parmi les parents présents notons : MM. Noël et Léonidas Garneau, frères de M. Garneau; Georges et Gaudias Grondin, frères de Mme Garneau; Mmes Noël, Léonidas Garneau et Georges Grondin leurs belles-soeurs.

Dans l'assistance, on remarquait les RR. PP. Francis Goyer, S.S.S. et Ernest Carrier, S.S.S., l'échevin Emile Morin, C.R., le commandeur J.-M. Dessureault, et Mme Dessureault, MM. et Mmes François Ouellet, I.F., J.-A. Roy, I.F., Adj. Laverdière, Louis Morisset, Maurice Boissinot, Lucien Vézina, J.-A. Fugère, M.-L. Grégoire, René Blais, I.F., X.-N. Rodrigue, R.-P. Sabourin, Louis Turgeon, Dr Elie Turgeon, Félix Cloutier, Bélonie Drouin et quantité de cousins, cousines et amis. L'assistance groupait près de 160 personnes.

Les organisateurs étaient: MM Noël Garneau, Georges Grondin, de Valley-Jct, Lewis Hall, J.-A. Roy, I.F., Adj. Laverdière et Ls-Ph. Belzile.

Saint-Sauveur

GRAND BINGO. — Ce soir, à la salle St-Pierre, sera jouée une grande partie de bingo, organisée au profit des oeuvres paroissiales. L'entrée est de 25 sous pour 40 tours et il y a de magnifiques prix à gagner.

Bienvenue à tous!

CONFESSIONS, SAMEDI. — Il y aura deux séances de confessions, demain, à l'église paroissiale: l'une dans l'après-midi, à 3 heures, et l'autre, le soir, à 7 h. 30.

GRAND'MESSES, DEMAIN. — 5 h. 30 : pour les âmes, aumônes du tronc ; 6 h. 15 : pour Rita Lapointe, recommandée par les tailleurs de cuir de la maison Ritchie ; 7 heures : pour William Letarte et son épouse, recommandée par leurs enfants ; 7 h. 45 : pour Gabrielle Villeneuve, recommandée par les employés de la manufacture Gardner.

Nouvel aumônier

RIMOUSKI, 26. — (D.N.C.)— M. l'abbé Léonard Lebel, vicaire à la cathédrale, a été nommé aumônier de la J.E.C. du couvent des SS. du St-Rosaire, à Rimouski. Il succède à M. l'abbé Maurice Chouinard.

Il ne faut pas que la bonté se laisse voir.

PLATON

St-Guillaume (Yam.)

Fête de saint Joseph. — (D.N.C.) — Le 2 avril, la solennité de la fête de saint Joseph fut célébrée avec piété. A 7 h., une grand'messe fut chantée par la chorale des enfants des Frères, et le soir, il y eut prières en l'honneur de S.-Joseph.

Au-delà de 100 lampions brûlaient aux pieds de la statue, afin de supplier ce grand Saint, pour la cessation de la guerre.

Mariage. — Dernièrement, eut lieu le mariage de Mlle Fleurette Vanasse et M. Paul Belhumeur.

M. Joseph Vanasse, père de la mariée, lui servait de témoin, tandis que M. Charles Belhumeur accompagnait le marié.

Nos voeux de bonheur.

Naissances. — Marie-Madeleine-Lise, fille de Donat Dumaine et Eva Marion. — Parr. et marr., M. et Mme Alphonse Brault.

—Marie-Suzanne-Denise, fille de Gérard Trudel et de Simonne Belhumeur. — Parr. et marr., M. et Mme Albert Belhumeur.

—Joseph-Denis-Delphis, fils de Henri Belhumeur et de Rose Gervais. — Parr. et marr., M. et Mme Wilfrid Belhumeur.

—Joseph-Sylvain-Gaëtan, fils de Romer Lacharité et Yvette Julien. — Parr. et marr., M. et Mme Rosaire Verville.

—Joseph-Claude-André, fils de Conrad Lamoureux et Imelda Proulx. — Parr. et marr., M. et Mme Ludovic Proulx.

Saint-Roch-des-Aulnaies

Ordination et profession. (D.N.C.) Dernièrement, M. et Mme Chs. Pelletier se rendaient à Ottawa pour assister à l'ordination de leur fils, le Rév. P. Bruno, O. P.

Vers le même temps, M. et Mme Jos. Lord, se sont aussi rendus à Montréal pour la profession de leur fils, le R. F. Laurent, O. M. I.

Nos malades. —Plusieurs personnes de notre paroisse ont été éprouvées par la maladie au cours des derniers mois et ont dû suivre un traitement plus ou moins long aux différents hôpitaux de Québec. Mentionnons : Mmes G. Fournier, Th. Gauthier, Jos.-L. Pelletier, Léo Pelletier, ainsi que deux fillettes de M. et Mme Cyp. St-Pierre, Emilie et Monique ont subi une opération pour l'appendicite.

Ces malades sont maintenant revenues dans leur familles et nous leur souhaitons un complet rétablissement.

Baptêmes. —A M. et Mme Noël Deschênes, un fils, baptisé sous le prénom de Roger. —Parr et marr., M. et Mme Alph. Pelletier, oncle et tante.

A M. et Mme Aimé Marier (Annie Pelletier), une fille : M.-Eva-Céline. —Parr. et marr., M. et Mme Léon Pelletier, oncle et tante.

"La Chambre de Commerce des jeunes joue un rôle dans la société.

Un pont s'écroule

RIMOUSKI, 26. (D.N.C.). — Le tracteur de la Cie de Bois de Luceville, qui revenait samedi après midi de la Vallée de Matapédia, où il avait ouvert la route nationale jusqu'à Sayabec, a enfoncé le pont à l'entrée du village de Ste-Angèle, en arrière de Rimouski.

Un immense fracas se fit entendre lorsque le lourd véhicule, d'un poids total de 50,000 livres, s'engagea sur le pont. Il fut précipité, avec son chauffeur, M. Wilfrid Tremblay, dans une profondeur de six pieds d'eau. M. Tremblay reçut de graves blessures au dos et à la nuque, causées par des madriers.

La blouse commode et pratique

(PATRON 2753)

Une jolie blouse au genre tailleur tel que vous le démontre la vignette ci-contre, sera appréciée de toute jeune fille pour la belle saison qui s'en vient à grands pas.

Les tissus légers vont rivaliser avec le piqué, la toile de soie, etc., cet été ! Alors confectionnez-vous une de ces blouses en piqué à petits pois, une autre en voile avec froncé comme garniture, rien de plus charmant.

Pour la campagne, le voyage ou le sport, cette blouse portée avec une jupe de matériel léger fera une petite toilette fraiche et pratique en maintes occasions.

On peut obtenir le patron 2753 seulement dans les grandeurs suivantes: 12, 14, 16, 18 et 20 ans. De taille 30, 32, 34, 36, 38 et 40. Pour 16 ans il faut 1 1-4 verge de matériel en "39" pouces de largeur pour une blouse aux manches courtes.

Envoyez 15 sous (en bon postal ou en argent) au "Service des Patrons", l'"Action Catholique", 3, boulevard Charest, Québec. Assurez-vous que votre nom, votre adresse et la grandeur désirée sont bien lisiblement inscrits. Vous recevrez votre patron dans les huit jours après que vous aurez donné votre commande.

Ces patrons nous venant maintenant d'une maison canadienne, les instructions sont en français.

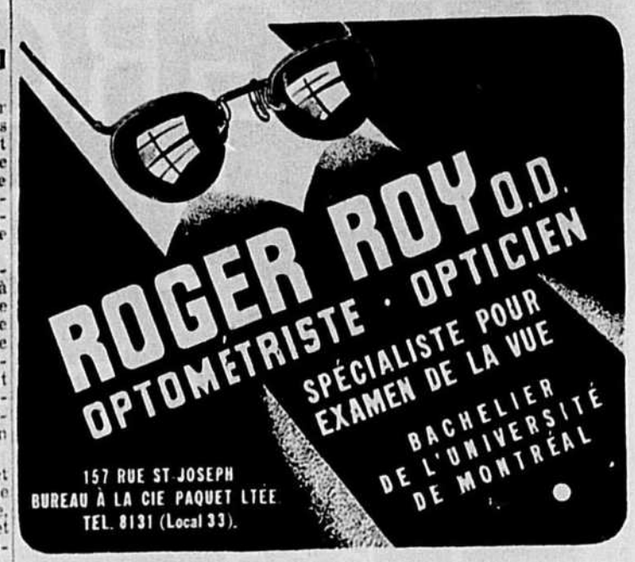

DÉTACHE la graisse DES USTENSILES

INUTILE de frotter plats et autres ustensiles dans l'eau de vaisselle répugnante: il suffit de les faire tremper dans une solution* de Lessive Gillett Pure en Flocons! Celle-ci détache la graisse et les parcelles d'aliments qui collent aux ustensiles... et le lavage devient un jeu d'enfant. Ayez-en toujours une boîte sous la main!

*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

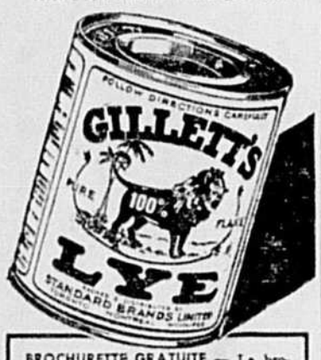

BROCHURETTE GRATUITE — La brochurette de la Lessive Gillett explique comment ce puissant nettoyeur dégage les renvois d'eau bouchés... garde les cabinets extérieurs propres et inodores en en détruisant le contenu... et sert à toutes sortes d'autres usages. Demandez-en une copie gratuite à la Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.

NOUVEAU ET MAGNIFIQUE!

Community Plate's BRIDAL CHEST

tel qu'annoncé dans le "Maclean"

SERVICE POUR 8 $39.75

"Service à commencer" idéal pour la mariée. Contenant 6 pièces de chacun — cuillers à thé, cuillers à dessert, cuillers à thé de cinq heures, fourchettes, couteaux, 1 couteau à beurre, 1 cuiller à sucre. Choisissez dans 6 jolis dessins — y compris le nouveau "Forever", le "Lady Hamilton" et le "Coronation" tel qu'illustré.

SERVICE POUR 8 $49.75

$4.00 comptant et $1.00 par semaine

The CAPITOL JEWELLERS Ltd.
CRÉDIT CONSENTI
108 RUE ST JEAN TEL.
QUEBEC

POUR SAUVEGARDER VOTRE PRESTIGE PERSONNEL, HABILLEZ-VOUS AU SYNDICAT

LA DEMONSTRATION
des corsets et corselettes

LIGNE LUCIEN LELONG
AGRÉÉE LUCIEN LELONG
CAN. PAT. 372-227
Manufacturée exclusivement par LA COMPAGNIE LIMITEE DOMINION CORSET.

se continue jusque demain soir

sous la direction d'une experte, Melle Hanson-

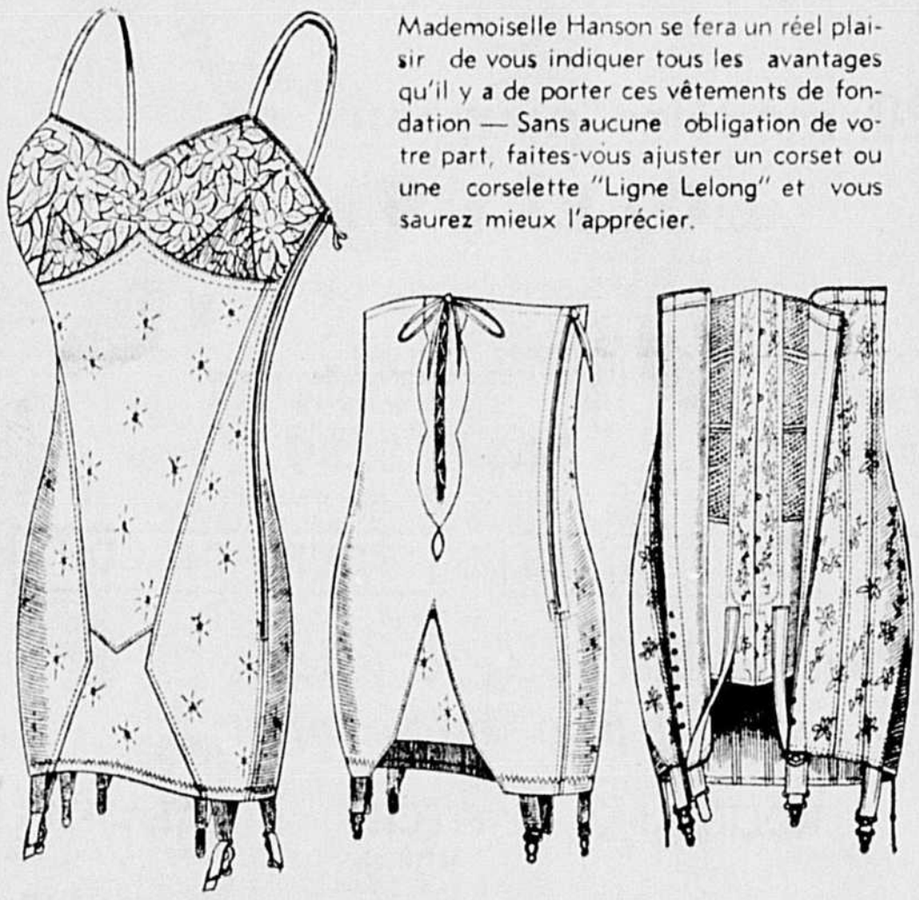

Mademoiselle Hanson se fera un réel plaisir de vous indiquer tous les avantages qu'il y a de porter ces vêtements de fondation — Sans aucune obligation de votre part, faites-vous ajuster un corset ou une corselette "Ligne Lelong" et vous saurez mieux l'apprécier.

A titre de publicité pour cette dernière journée de la démonstration, et avec la coopération de la manufacture, nous mettrons en vente plusieurs douzaines de corsets et corselettes "Ligne Lelong" et de soutien-gorge "Gothic" à prix de faveur.

5 douzaines de corsets "Ligne Lelong", marqués ordinairement de 6.50 — 8.50 et 10.00, offerts à **5.00**

5 douzaines de corselettes "Flater-back", marquées ordinairement 6.50 — 8.50, offertes à **5.00**

5 douzaines de soutien-gorge "Gothic", en dentelle, marqués ordinairement 1.98, et offerts à **1.00**

4 douzaines de soutien-gorge "Gothic", de style régulier, marqués ordinairement 1.00, et offerts à **79c**

Ces prix ne seront en vigueur que pour la journée de samedi.

4e Etage, Nouvelle Annexe

Style-ample- Le cri du jour

Style ajusté qui a de nombreuses admiratrices —

Etonnante diversité de tissus et coloris dans ce groupe de

MANTEAUX
à prix populaire

17.95

Polo, tweed, bouclé et crêpe de laine-

Vous ne pouvez vous priver d'un nouveau manteau au prix que nous vous l'offrons — En outre du prix avantageux, vous avez dans ce groupe, un choix magnifique de styles et de couleurs — Venez dès demain retenir le vôtre.

Tailles : 11 à 19 — 14 à 20

3e Etage, Annexe St-Joseph

Pardessus de printemps pour grands garçons

Elégants pardessus demi-saison, en tweed tout laine et Fleece donegal, brun, gris, drab, gris bleu et vert.

Style raglan et grenadier — Tailles : 32 à 37 pour grands garçons, de 14 à 19 ans. Valeur jusque 14.75 **10.**

2e Etage, Annexe St-Joseph

Si vous n'avez pas encore acheté votre

Pardessus demi-saison

prenez avantage de ces deux offres du Syndicat-

Valeur ordinaire de 14.50 pour **Valeur ordinaire de 16.50 pour**

12.50 14.75

Tweed de laine, tissu carreauté et heringbone.

Teintes :

Gris moyen, gris foncé, bleu foncé, bleu aviateur, vert et brun —
Tous ces pardessus sont d'un fini caractéristique et sont doublés aux trois-quarts d'un fort satin — Modèles raglan, grenadier, balmaccan, slip-on, tube (drape)

Tailles : 34 à 44

L'importance des détails s'affirme dans ce groupe de

COMPLETS
pour hommes et jeunes hommes

2 pantalons-

22.50

Nouvelle série de worsteds du genre rayé, dans le gris, bleu aviateur, brun, et vert — Modèles très élégants, soit à devant croisé ou ordinaire — Une coupe tout à fait exceptionnelle vous garantit pleine et entière satisfaction.

Tailles : 34 à 44

2e Etage, Syndicat

Les messieurs sont enclins à conserver la popularité du chapeau

"Moderna" et "Lord Victor"-

En effet l'on ne peut trouver mieux en fait de duvet à ce prix. La forme est épatante et coiffe élégamment — choix complet de couleurs et grandeurs. **2.95**

2e Etage, Annexe de la Couronne

rayon d'ustensiles de cuisine

Plat à vaisselle

émaillé ivoire avec bordure rouge — 14 pouces de diamètre — Valeur 69c. **39c**
Pas de commande par téléph.

Balais (6 cordes)

en blé d'Inde — Manche verni, avec anneau pour suspendre — Valeur 79c. **49c**

Assiettes

blanches, 9 pouces de diamètre — Valeur de 15c pour..... **9c**

Tasse et soucoupe

en faience fleurie — Une valeur de 15c. — Les deux..... **9c**

Chapeau "Caverly"

le prototype de l'élégance- Toute femme chic en parle dans les termes les plus élogieux-

Le "Caverly vous apporte les plus nouvelles formes : breton, boléro, sport et l'unique "Gone with the wind" — Les teintes les plus remarquables sont le brun, bleu marin, gris, bleu poudre ainsi que noir — Si vous voulez un changement radical dans l'ensemble de votre toilette, portez un "Coverly".

Seulement :

3.95

3e Etage, Syndicat

Dans la métropole

Mercredi, à neuf heures, en la chapelle de la basilique, le R. P. Raymond-M. Voyer, O.P., a béni le mariage de Mlle Marie Robert, fille de M. Fernand Robert, décédé, et de Mme Robert, avec M. Léo Pelland, R.C.A.F., fils de M. A.-J. Pelland, de Québec, et de Mme Pelland, décédée. Pendant la messe, le programme musical fut exécuté par M. Arthur Letondal. M. Charles Robert accompagnait sa nièce et M. Pelland était le témoin de son fils. La mariée portait une robe de crêpe français bleu madone avec redingote de lainage noir, une petite toque de fleurs bleues et des accessoires de chevreau verni noir; son bouquet était de style colonial. Après la cérémonie, il y eut réception chez la mère de la mariée. M. et Mme Pelland partirent ensuite en voyage. Parmi les invités venus de l'extérieur, on remarquait: le major et Mme Gustave Lanctôt et Mlle Suzanne Tremblay, d'Ottawa, Mme Jean Alloucherie, M. J.-Paul Pelland, M. Maurice Chalifour, R.C.A.F., de Québec, Mlle Myrtle Turner, de Toronto, M. et Mme Edouard Chauvin, de Laval-sur-le-Lac.

Mlle Cécile Julien offrira un thé, le 7 mai, en l'honneur de Mlle Etiennette Provost, à l'occasion de son prochain mariage.

Mlle Paule Massue est revenue de L'Ascension, où elle a été l'invitée de Mlle Pauline Séguin.

Sous l'égide du club libéral central des Femmes de Montréal, un dîner sera offert, le samedi 27 avril, à l'hôtel Windsor, en l'honneur des députés fédéraux de l'île de Montréal. Parmi les personnes qui y assisteront, mentionnons: le sénateur E.-C. Saint-Père, le sénateur et Mme W.-J. Hushion, le docteur et Mme Hermas Deslauriers, M. et Mme Elphège Marier, M. Ernest Bertrand, M. et Mme Joseph Jean, M. et Mme F. Whitman, M. et Mme Brooke Claxton, M. et Mme Eugène Durocher, M. P.-E. Côté, M. et Mme J.-H. Bonnier. Pour renseignements s'adresser, aujourd'hui et samedi, à l'hôtel Windsor.

Mme Jules Dupré donnera un shower de verres et recevra à l'heure du thé, samedi, en l'honneur de Mlle Yvette Dubuc, à l'occasion de son prochain mariage.

Sir Herbert Holt est attendu, demain, de Nassau, où il a passé la saison d'hiver.

A St-Sacrement

Afin d'obtenir une paix juste et durable, les Pères du Très Saint-Sacrement, continueront ce soir, en l'église paroissiale, la série hebdomadaire des heures d'adoration.

L'heure de ce soir, de 7 h. 30 à 8 h. 30, sera prêchée par le R. P. Charles Pellerin, S.S.S.

CONNOR

est la marque préférée

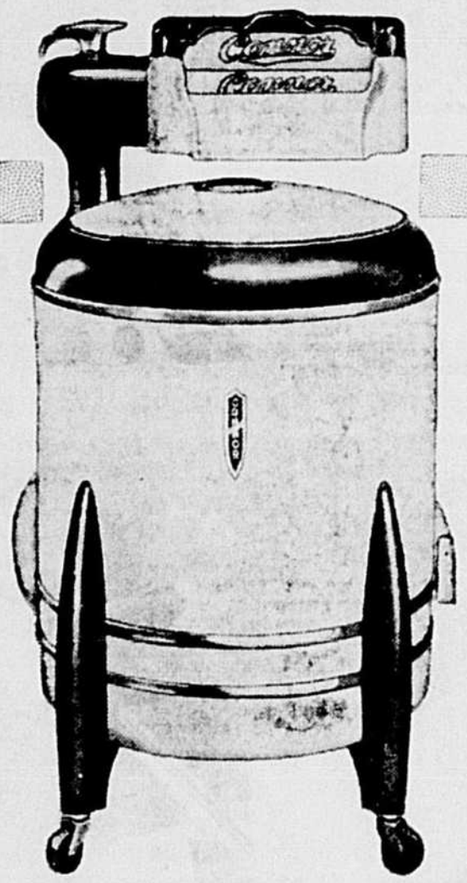

Pour aussi peu de 15 SOUS PAR JOUR vous pouvez jouir des avantages d'une CONNOR chez vous. Dans quelques mois vous épargnerez sur le blanchissage suffisamment pour payer un fort montant sur votre Connor. Songez de plus à la commodité de pouvoir laver quelques morceaux immédiatement quand vous le voulez — et à la satisfaction de savoir que vos toiles précieuses reçoivent une attention toute spéciale sous votre surveillance.

LINDSAY'S

C.W. LINDSAY & CO. LIMITED Founded 1879

••• PIANOS·RADIOS·ORGANS •••

E.-H. DROLET, gérant — — 201-203, rue St-Jean

Chronique de BRIDGE

par *Arsène DesRochers*

MEMBRE AGREGE DES STUDIOS DE ELY CULBERTSON

428. — Ad libitum

La donne que nous publions aujourd'hui fut jouée au club de bridge Laval, le nouveau foyer du bridge montréalais, alors que la partie se déroulait sous le signe de l'agréable fantaisie. Contrairement à ce qui arrive habituellement lorsqu'un joueur d'une équipe fait des enchères ad libitum, l'équipe Nord-Sud qui joua cette donne en arriva à un contrat très avantageux, soit un petit chelem parfaitement demandable.

Donneur : Nord.
Aucun côté vulnérable.

	♠ D 9 3 2 ♡ 8 6 ◇ A D 9 4 ♣ A R V	
♠ 10 5 4 ♡ V 2 ◇ 8 3 2 ♣ D 5 4 3 2	N O E S	♠ V 8 7 ♡ R D 9 5 ◇ 4 3 ♣ V 10 6
	♠ A R 6 ♡ A 10 7 ◇ R 7 5 ♣ 10 9 7 6	

Les enchères :

Nord	Est	Sud	Ouest
1 ◇	1 ♡	2 ♠	Passe
3 ♠	Passe	4 ◇	Passe
4 ♠	Passe	4 SA	Passe
5 SA	Passe	6 ♠	tous passent

Attaque d'Ouest : valet de coeur.

L'enchère intéressante est celle que fit M. J.-J. Perrault, alors à Sud, lorsqu'il fit un changement impératif jusqu'à la manche dans une couleur majeure de trois cartes. Sud fit cette déclaration en toute confiance, sachant qu'il serait fort bien compris par son partenaire, M. Paul Coutu. Les bridgeurs de grande classe peuvent se permettre de faire de telles déclarations (et c'est là un des attraits de la partie entre joueurs experts) quand ils ont pour partenaire un joueur imaginatif.

Après avoir été soutenu par deux fois à ses piques, Sud fit la déclaration conventionnelle et impérative de 4 sans atout qui, d'après Culbertson, indique soit deux as ainsi que le roi d'une des couleurs déclarées par le côté, soit trois as. Nord annonça qu'il tenait les deux autres as par son 5 sans atout. Sud demanda ensuite le petit chelem à pique malgré qu'il n'en tenait que trois cartes !

Ce contrat fut réalisé très facilement. Sud prit la première levée avec l'as de coeur et joua le roi de pique. Il fit ensuite l'impasse à trèfle et donne deux coups d'atout. Il défila ensuite quatre levées de carreau et remporta trois autres levées avec l'as et le roi de trèfle et le dernier atout du mort. Il concéda la dernière levée au roi de coeur d'Est.

UNE QUESTION

Un lecteur de Québec nous écrit pour nous demander "de lui faire parvenir au complet l'explication du bridge aux enchères."

Nous croyons que ce lecteur ne pourra même pas trouver un ouvrage sur ce sujet en librairie. Rien n'a été publié sur cette forme du bridge depuis 1926. Nous lui conseillons de s'intéresser plutôt au bridge-contrat, jeu moderne et scientifique par excellence et sur lequel maints traités en français furent publiés. On ne joue guère plus le bridge aux enchères; il est aussi désuet que le 500.

Ste-Marie (Bce)

Baptêmes. — (D.N.C.) — Le 10 mars, a été baptisée Marie-Marcelle-Adrienne, fille de M. et Mme Aurèle Gagnon (Albertine Côté). — Parr. et marr., M. et Mme Alfred Gosselin.

—Joseph - Alphonse - Bernardin, fils de M. et Mme Arthur Giguère (Bernadette Tardif). — Parr. et marr., M. et Mme Alphonse Giguère.

—Joseph-René-Claude, fils de M. et Mme Alfred Ferland (Philomène Hébert). — Parr. et marr., M. et Mme Irénée Ferland.

—Marie-Rollande - Fleurette-Suzanne, fille de M. et Mme Wilfrid Marcoux (Flora Leblond). — Parr. et marr., M. et Mme Irénée Roy.

—Le 15, Marie - Marguerite-Antoinette - Claudette, fille de M. et Mme André Deschênes (Germaine Roy). — Parr. et marr., M. et Mme J.-A. Roy.

—Le 24, Joseph-Stanislas-Eugène, fils de M. et Mme Alphonse Hébert (Marie-Laure Faucher). — Parr. et marr., M. et Mme Stanislas Hébert.

—Le 28, Joseph-Bertrand-Arsène, fils de M. et Mme Edouard Lehoux (Yvonne Vachon). — Parr. et marr., M. et Mme Louis Laplante.

—Le 7 avril, Marie-Edith-Louisa, fille de M. et Mme Irénée Prévost (Cécile Turmel.) — Parr. M. Edmond Turcotte; marr., Mlle Marie Turcotte.

Funérailles. — Le 8 mars, service et sépulture de Mlle Thérèse Labbé, fille de Mme Jean Labbé, décédée le 4, à l'âge de 18 ans. Elle était l'élève des RR. Srs de la Congrégation Notre-Dame.

—Le 14, service et sépulture de Mlle Alberte Gosselin, enfant de M. et Mme Arthur Gosselin, décédée le 12, à l'âge de cinq ans.

—Le 25, funérailles de M. Joseph Fecteau, décédé tragiquement au Labrador, l'automne dernier, dans leur voyage d'exploration. Il était âgé de 32 ans et l'épouse de dame Bernadette Cliche.

—Le 28 mars, service et sépulture de M. Roméo Mercier, fils de M. et Mme Ernest Mercier, décédé le 25, à l'hôpital de Thetford-les-Mines, à l'âge de 26 ans.

—Le 2 avril, funérailles de Mme Pierre Savoie, née Hénédine Gosselin. — Elle était âgée de 73 ans.

Mariage. — Le 25 mars, M. l'abbé Alphonse Labbé a béni le mariage de M. Philéas Perron et Mlle Irène Turcotte.

M. et Mme Perron résident à Montréal.

Débâcle. — On prévoit peu de dégâts à l'occasion de la débâcle, cette année. Le lit de la Chaudière est presque normal et ne cause pas de craintes.

Les sucres. — Il semble que la saison du sucre sera assez satisfaisante encore cette année. La température se comporte de façon que les érablières donnent un bon rendement, au bénéfice des propriétaires et les consommateurs.

Augmentation de population

CHICOUTIMI. — (D.N.C.) — Au mois de janvier 1940, la population du comté de Chicoutimi était de 73,600 âmes; celle du comté de Lac St-Jean, 24,000; celle du comté de Roberval, 42,600 âmes; celle du comté de Charlevoix-Saguenay, 50,500 âmes.

Il y a eu, pendant ce mois de janvier, 193 naissances et 54 décès dans le comté de Chicoutimi; 77 naissances et 11 décès dans le comté de Lac St-Jean ; 114 naissances et 35 décès dans le comté de Roberval.

Dans la seule ville de Chicoutivi, il y avait eu 45 naissances et 21 décès. Dans la ville de Jonquière, 29 naissances et 11 décès. L'augmentation naturelle de la population par le seux excédent de la naissance sur les décès, a donc été, en janvier en janvier 1940, de 284 âmes.

"La Chambre de Commerce des Jeunes a des initiatives très efficace pour le bien de la société."

LES TEINTURES DIAMOND rendront l'aspect du neuf aux rideaux défraichis!

Une chambre a toujours l'air miteux si ses rideaux sont ternes et fanés. Eh bien! ne perdez pas courage si les vôtres sont décolorés par le soleil ou noircis par la fumée! Un "bain de beauté", au moyen d'une teinture Diamond, ne coûte que quelques sous et prolongera leur durée utile, tout en leur rendant l'éclat, la fraîcheur, la couleur d'un tissu neuf. Les couleurs Diamond ont une richesse, un brillant, qu'on ne s'attend à trouver que dans les étoffes qu'on vient d'acheter. Pourquoi? Parce qu'elles contiennent une quantité exceptionnelle des meilleures matières colorantes à l'aniline. Vos toilettes et les accessoires décoratifs de votre foyer auront plus de charme et d'attrait . . . grâce à la magie des Teintures Diamond.

TEINTURES DIAMOND

FABRICATION CANADIENNE

Famille de M. et Mme Abraham Allard

● Famille de M. et Mme Abraham Allard, de Saint-Grégoire de Montmorency. Assis : Léonard, Jeanne, M. et Mme Abraham Allard, Thérèse et Aurèle ; debout : Odilon, Raymond, Louis-Philippe, Léon, Lucien, Antonin, Arthur, Joseph et Georges-Henri Allard. (Photo Henri Leclerc)

St-Luc (Dorch.)

Mariage. — Le 27 mars dernier, M. l'abbé P.-J. Fortier bénissait le mariage de M. Lucien Gagnon, de Ste-Germaine, et Mlle Adrienne Bisson, de cette paroisse.

M. Maxime Gagnon servait de témoin à son fils, tandis que M. Octave Bisson accompagnait sa fille.

Naissances. — Le 19 mars, a été baptisé Joseph-Wilfrid-Yves, enfant de M. et Mme Raymond Labbé (Justine Richard). Parr. et marr., M. et Mme Wilfrid Gilbert.

—Le 28, Marie-Rose-Ange-Rachel, enfant de M. et Mme Louis Bilodeau (Rose-Anna Fortier). Parr. et marr., M. Joseph et Mlle Bernadette Bilodeau, frère et soeur de l'enfant.

—Le 31, Joseph-Marcel-Léandre, enfant de M. et Mme Archelas Poulliot (Lydia Roy). Parr. et marr., M. et Mme Octave Roy, grands-parents.

ON DEMANDE

FEMMES de 38 à 52 ans, agitées, capricieuses, NERVEUSES — redoutant bouffées de chaleur, attaques de vertige — pour prendre le Composé végétal de Lydia-E. Pinkham. Le Pinkham est fameux pour aider les femmes pendant ces "temps difficiles" dus aux irrégularités fonctionnelles. Procurez-vous-en une bouteille dès aujourd'hui chez votre pharmacien ! IL VAUT LA PEINE DE L'ESSAYER !

Victoriaville

A STE-VICTOIRE

MARIAGE (DNC) — Le 3 avril, a été bénit le mariage de M. Wilfrid Croteau, fils de M. Philippe Croteau, d'Arthabaska et Mlle Marguerite Drouin, fille de M. Wilfrid Drouin, de cette paroisse.

Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

BAPTEMES. — Le 3 avril, a été baptisée Marie-Louisette-Denise, fille de M. Arthur Roux et de Jeannette Bernard. Parr. M. Léopold Roux; marr., Mlle Germaine Croteau.

—Le 5, Joseph-Jean - Claude - Renault, fils de M. Joseph Gosselin et de Maria Nadeau. Parr., M. Jowel Gosselin; marr., Mlle Joséphine Laflamme.

—Le 6, Joseph-Jules-Michel, fils de M. Hervé Bernier et de Laura Gosselin. Parr., M. Henri Gosselin; marr., Mlle Simonne Gosselin.

—Le 7, Joseph-Gustave-Maurice, fils de M. Alfred Daigle et de Marie-Rose Brûlé. Parr., M. Gustave Béliveau; marr., Mlle Rosa Brûle.

STS-MARTYRS-CANADIENS

BAPTEMES. — Le 5 avril, a été baptisé Joseph-Gilles-Yvan, fils de M. Emile Dion et de Germaine Gauthier. Parr., M. Omer Gauthier; marr., Simonne Lacourse.

—Le 12, Marie-Emilienne-Hélène, fille de M. Edgar Ouellette et de Albertine Charest. Parr., M. Aimé Ouellette; marr., Hélène Boudreau.

—Le 15, Marie-Colette-Pierrette, fille de M. Arthur Fortier et de Marie-Ange Gagné. Parr., M. Joseph Gagné; marr., Emma Lambert.

CHAMBRE DE COMMERCE. — A la réunion annuelle de la Chambre de commerce, tenue le 3 avril, le même bureau de direction fut élu jusqu'au 1er septembre, savoir: président, M. F.-E. Alain; vice-président, M. L.-P. Marchand; trésorier, M. Maurice Ducharme; secrétaire, M. Raymond Beaudet, avocat.

Il fut question, à cette assemblée, de solliciter du gouvernement la tenue d'une exposition régionale à Victoriaville, pour la région des Bois-Francs.

PARTIE DE CARTES. — Jeudi, le 4 avril, fut donnée, à la salle de l'académie St-Louis-de-Gonzague, une partie de cartes au profit de l'oeuvre des retraitantes. Un programme musical fut aussi exécuté.

Nos félicitations aux organisateurs de cette soirée.

St-Jean-Baptiste

MESSES DE SAMEDI. — 5 heures 30, messe de l'archiconfrérie; 6 heures 15, pour les âmes; 7 heures, pour dame Joseph Vézina; 8 heures, pour dame Georges Larue.

HEURE SAINTE. — Ce soir, à 7 heure d'adoration pour tous les paroissiens.

LA DESSERTE. — C'est mercredi prochain, 1er mai, que la desserte du Patronage de la côte d'Abraham commencera d'exister officiellement. Le décret d'érection sera lu dimanche dans l'église de Saint-Jean-Baptiste et dans la desserte du Patronage.

HEURE D'ETE.—On n'oubliera pas que tous les offices de dimanche seront à l'heure avancée.

ECOUTEZ

notre programme au Poste CKCV tous les samedis matin de 10 à 11 hrs.

La mort n'est pas un mal ; le mal, c'est la vie mauvaise.

20 modèles nouveaux de

BOLÉROS

pour le printemps et le commencement de l'été

REALISES EN 20 fourrures diverses

PRIX POPULAIRES : $19.50 $24.50 $29.50 et plus

ETOLES | COLLERETTES | TOURS DE COU

Pour le chic de votre toilette,
Et beaucoup pour votre comfort

ECUREUIL — gris (trois peaux, belles), $11.

KOLINSKI — (trois peaux), $15.

FITCH — NATUREL (deux peaux choisies) $15.

ALASKA — (mouffette), colorée martre de roche. $19.50

Renard argenté — (1 peau), $19.50 et plus

Renard croisé — (1 peau), $29.50 et plus

Renard argenté — coloré acajou (teinte exclusive, nouvelle), $29.50

Renard platine — (teint platine), $65.

MARTRES DE ROCHE (deux peaux) $45. et plus

A qui téléphoner ?

Pour entreposer vos fourrures durant l'été, les mettre à l'abri du vol, des mites . . . de l'incendie . . .

Appelez simplement :

6191

Entreposage : $1. par manteau

Assurance : 1% du montant que vous voulez

J.-B. LALIBERTÉ LIMITÉE

145, rue St-Joseph — QUÉBEC

MANUFACTURE DE FOURRURES

74ième année de service au public. Une entreprise strictement familiale.

LA CIE PAQUET LTÉE

VOYEZ NOTRE AUTRE ANNONCE EN PAGE 5

Au salon des Fourrures

Parures d'épaules

ECUREUIL DE RUSSIE, gris ou brun, section de six peaux, effet de trois formes animales..... **$15.**

FITCH DE RUSSIE naturel. Sections de 2 peaux..... **$19.50**
sections de 3 peaux..... **$29.**

VISON JAPONAIS, fourrure de riche apparence. Sections de 2 peaux..... **$16.**
Sections de 3 peaux..... **$24.**

MARTRES JAPONAISES — ayant l'apparence de petites martres du Nord. Sections de 3 peaux — **$29 $31. $33.**
Sections de 4 peaux..... **$38.**

MARTRES CANADIENNES, justement reçues — Fourrure souple et abondante, d'apparence très riche. Sections de 2 peaux..... **$85. et $90.**
Sections de 3 peaux — ... **$96. $125. $132.**

MARTRES DU NORD (Labrador) naturelles — exquisement belles et riches. Sections de 2 peaux **$95. et $175.**
Sections de 3 peaux..... **$260.**

RENARD ARGENTE de l'Ile du Prince-Edouard, tous des renards primés, noir pur, et argenté bleu. Le couple — **$59. $68. $90. $92. $95. $98. $105. $112.**

MARTRES JAPONAISES, très grandes peaux, épaisses et soyeuses. Sections de 2 peaux..... **$60.**

MARTRES DE ROCHE naturelles, de Bavière, fourrures admirables par sa souplesse, sa teinte et son abondance Sections de 2 peaux..... **$65.**
Sections de 3 peaux — **$95. et $110.**

MARTRES BAUM naturelrelles, de Bavière, d'une souplesse remarquable, se comparant aux martres du Nord. Sections de 2 peaux — **$85. et $98.**
Sections de 3 peaux..... **$145.**

Au sous-sol d'économies

Cire "Old English"

En pâte —

2	4 lbs
.98	**$1.90**

Liquide —

Chopine	Pinte
.59	**.98**

Liquide — Prenant son lustre sans frottage.

Chopine	Pinte
.59	**.98**

½ gal.	Gallon
$1.89	**$3.79**

Poli à Meubles "OLD GLISH 10 onces..... **.35**

ESCABEAUX no 2

4 pieds	**$1.59**
5 pieds	**$1.99**
6 pieds	**$2.29**
7 pieds	**$2 79**
8 pieds	**$3.19**

ESCABEAUX no 1

4 pieds	**$1.55**
5 pieds	**$2 45**
6 pieds	**$2.95**
7 pieds	**$3.45**
8 pieds	**$3.95**

Tous nos escabeaux sont fabriqués de sapin de la Colombie, choisi (B. C. Fir) boulonnés en-dessous de chaque marque, et fortement rivetés au haut : par conséquent absolument sûrs.

Offres intéressantes au rayon des..... MEUBLES

ACHETEZ VOS MEUBLES ARGENT COMPTANT ET VIVEZ EN PAIX.

C'EST PARCE QUE NOUS NE VENDONS QU'AU COMPTANT QUE NOS PRIX SONT AUSSI BAS.

Literie de printemps

Une occasion très spéciale pour vous d'acheter à prix très bas la literie incomparable que nous vendons.

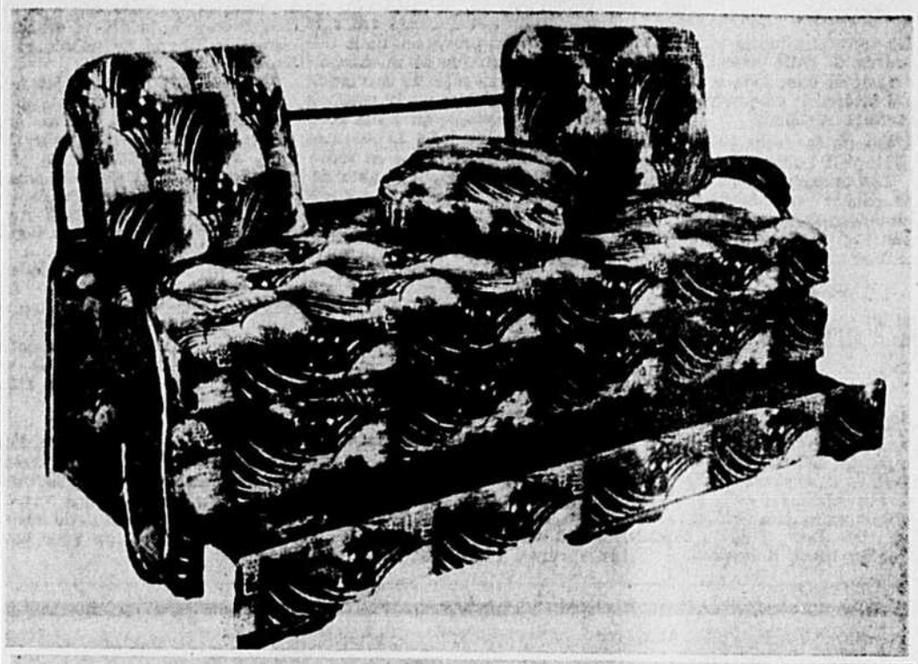

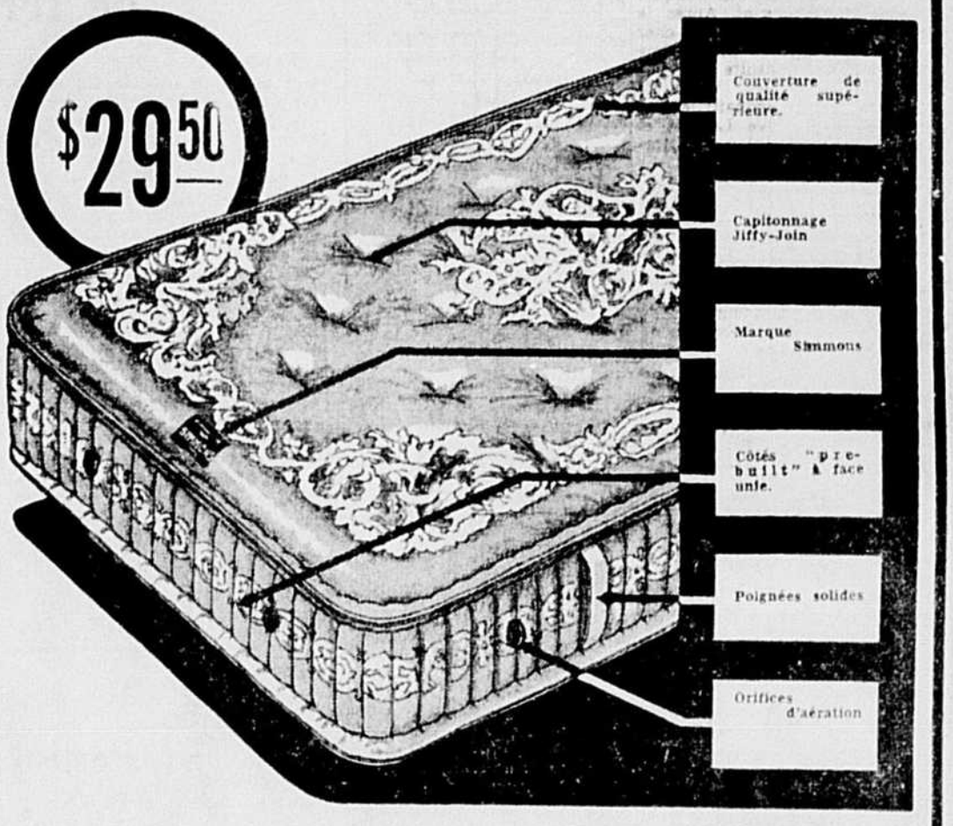

Matelas

Voici le matelas dont vous avez besoin, si vous désirez jouir d'un sommeil reposant et réparateur — Ce matelas est une création de SIMMONS — Il renferme 806 ressorts à pochette distincte — bords **"pre-built"**, **piqûres Jiffy-Join** brevetées — orifices d'aération — Ce matelas est rembourré de plusieurs épaisseurs de feutre blanc. **$29.50**

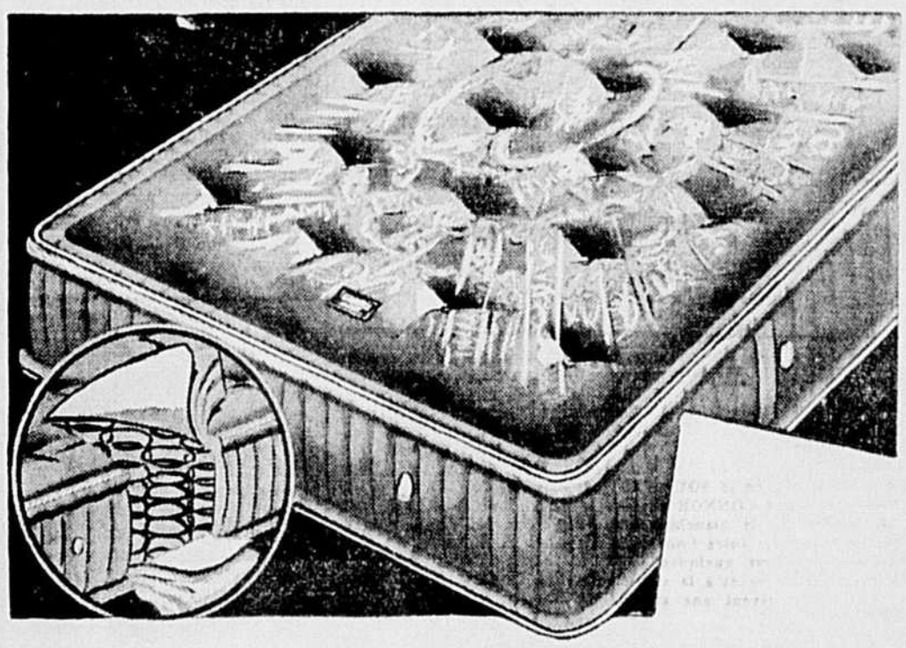

Matelas à ressorts "Simmons"

Luxueux et confortables, en même temps que durables — Plus de 200 ressorts à spirale, recouverts d'un bon coutil — Toutes les dimensions régulières. **$14.39**

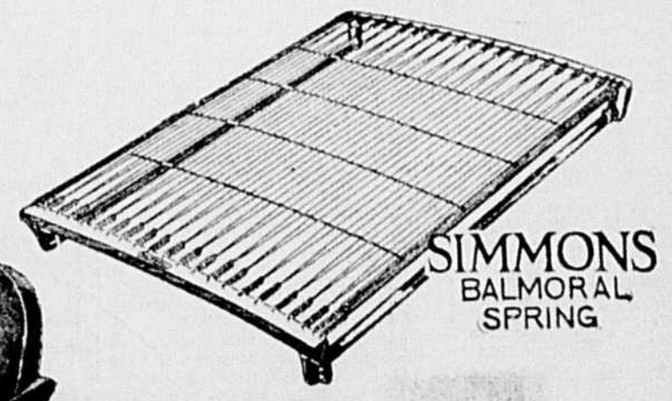

Mobiliers de studio chromés

— comme illustration —

Rembourrage en véritable velours de soie — Le sofa peut se convertir en lits jumeaux — compartiment pour les couvertures. SPECIAL **$69.00**

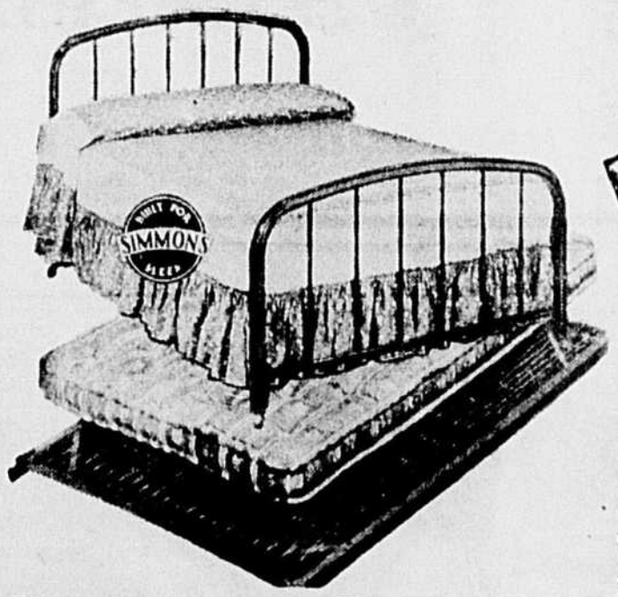

Gros oreillers "Simmons"

En plume — dimensions 20 x 26 pcs. Plume lavée et stérilisée à la vapeur — Bonne couverture de coutil, "Downease". **$1.19**

Lits "Simmons" complets

Fabriqués de tubes très forts — Sommier à câbles d'acier. Matelas SIMMONS — Vous avez ici une occasion exceptionnelle de pouvoir juger des bas prix auxquels vous pouvez acheter des produits de qualité. SPECIAL **$11.95**

Divan de studio

— comme illustration —

Un divan de très belle apparence et de bonne qualité, pouvant se convertir en lit double ou simple — Bras fini noyer et dos en acier pour supporter les coussins. **$27.55**

Sommiers "Simmons"

à câbles d'acier — Ces sommiers sont pourvus de supports élevés qui en font un sommier solide en même temps que des plus confortables. SPECIAL **$6.59**

★ NOUS VENDONS AU COMPTANT SEULEMENT ET L'ECONOMIE QUI EN RESULTE REJAILLIT SUR LES PRIX DE NOS MARCHANDISES

GRAND CONCOURS DE MOTS CROISES

Organisé par le 3ième Feu des Guides Catholiques de Québec.

REGLEMENT

Pour participer à ce concours, il suffit de remplir les grilles pendant cinq semaines consécutives. Ce concours finira le 26 avril au soir.

De très beaux prix seront distribués aux heureux gagnants :
- **Crucifix guide d'une grande valeur.**
- **Un très beau missel.**
- **Un cadran.**
- **Un jeu de bridge.**
- **Un album photos.**

Chaque réponse devra être accompagnée de 0.10 cents.

PROBLEME No 5

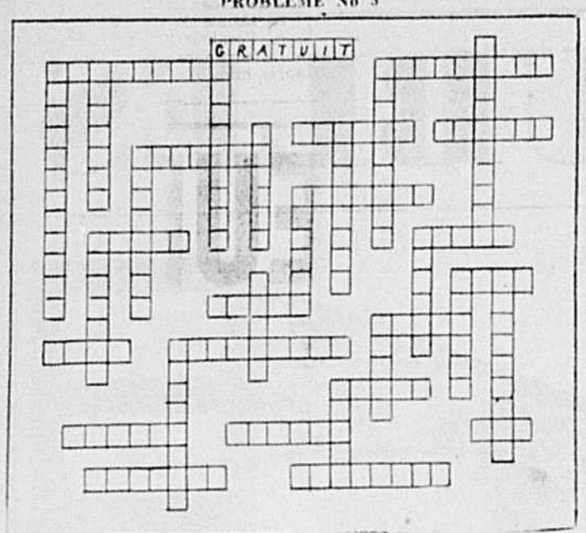

Germe.
Galon.
Gauche.
Gaulois.
Gaule.
Glouteron.
Gagne.
Guerre.
Geneviève.
Génération.
Guidisme.
Gratuit.
Généreuse.
Gardienne.
Grandeur.
Géolage.
Gloires.
Guide.
Gant.

Grâce.
Garde.
Ganse.
Guesclin.
Gymnastique.
Nomade.
Nombre.
Normandie.
Nouvelle.
Notoire.
Novice.
Noise.
Noir.
Nationale.
Nuance.
Niveau.
Nid.
Nivelle.

SOLUTION No 4

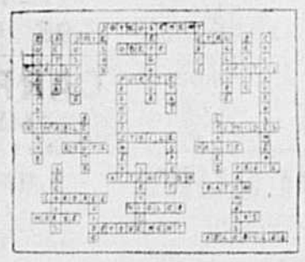

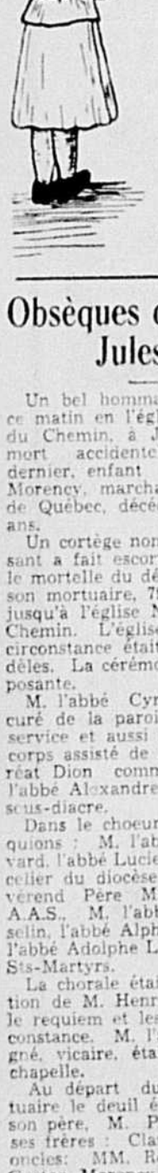

Envoyer vos solutions comme suit: Mademoiselle R. Laflamme, 151, Fleurie, ou mademoiselle C. Faucher, 79, St-Luc, Québec.

Obsèques du jeune Jules Morency

Un bel hommage a été rendu ce matin en l'église Notre-Dame du Chemin, à Jules Morency, mort accidentellement mardi dernier, enfant de M. Paul-L. Morency, marchand bien connu de Québec, décédé à l'âge de 8 ans.

Un cortège nombreux et imposant a fait escorte à la dépouille mortelle du défunt, de la maison mortuaire, 79, avenue Casot, jusqu'à l'église Notre-Dame du Chemin. L'église ornée pour la circonstance était remplie de fidèles. La cérémonie fut très imposante.

M. l'abbé Cyrille Deslauriers, curé de la paroisse a chanté le service et aussi fait la levée du corps assisté de M. l'abbé Lauréat Dion comme diacre et M. l'abbé Alexandre Renaud comme sous-diacre.

Dans le choeur nous remarquions : M. l'abbé Georges Savard, l'abbé Lucien Savard, chancelier du diocèse d'Amos, le révérend Père Maurice Gagnon, A.A.S., M. l'abbé Gérard Gosselin, l'abbé Alphonse-M. Parent, l'abbé Adolphe Laberge, curé des Sts-Martyrs.

La chorale était sous la direction de M. Henri Vallière, pour le requiem et les motets de circonstance. M. l'abbé Omer Gagné, vicaire, était le maître de chapelle.

Au départ du domicile mortuaire le deuil était conduit par son père, M. Paul-L. Morency; ses frères : Claude et Yves; ses oncles: MM. Robert Morency, Gaston Morency, Girard Côté, Marc-Jean Boisseau, J.-B. Morin, Oscar Labadie, J.-Alexandre Cardinal, Jos.-J. Savard, Paul Turcotte, Jean-Marie Savard, Elzéar Savard, père, Elzéar Savard, fils; ses cousins: MM. Louis Lachance, Albert Lacasse, Valin Côté, Albert Emond, Auguste Bouchard, Marc Grandbois.

Dans le cortège, on remarquait : MM. E.-R. Lépine, G. Delagrave, J. Delâge, G. Marquis, W. Drolet, M. Grandbois, E. Savard, G. Labrecque, J.-P. Gagnon, G.-A. Gagnon, Emile Gastonguay, gérant de l'"Action Catholique", Paul Lepage, gérant du poste CKAC, C.-H. Mercier, J.-A. Renaud, E. Fontaine, C. Lorne, A.-F. Mercier, Dr A. Martel, H. Bernard, avocat, Conrad Delisle, G. Bazin, René Roy, R. Gaboury, Y. Nadeau, P.-F. Girard, contremaître de la compagnie P.-L. Morency, André, Waitier, P.-L. Lortie, Eugène Bédard, Edgar Gosselin, E. Tessier, Jules Tessier, P.-A. Lyons, W.-A. Workman, Réal Giguère, A. Dupéré, Eug. Chabot, R. Déry, Arthur Careau, R. Tanguay, H. Morti, Eug. Nadeau, C.-H. Talbot, Jean Pruneau, H.-A. Angers, Cé Gingras, G. Laurier, P. Desprès, le notaire Oscar Hamel, E. Labrie, H. Doyon, H. Bussière, Horace Tessier, Ed. Flynn, R. Côté, J. Lefebvre, J.-B. Pelletier, Jean Dionne, G. Lepinay, Laval Fortier, Jos. Gignac, Michel Gignac, C.-A. Bouchard, C.-R. Laberge, René Laberge, N. Duquette, D. Pouliot, Raymond Laliberté, C.-E. Lapierre, Jacques Verreault, Lucien-M. Paradis, André Laliberté, D.-I. Pouliot, Raymond Delisle, Jules Paradis, de l'"Action Catholique" Paul Turcotte, Paul Savard, F. Tanguay, G. Morissette, G. Matte, P.-A. Laliberté, J.-A. Bernier, J.-R. Rousseau, Jos. Morissette, Pierre Leclerc, Jean Bergeron, Yvan Bouchard, P.-A. Bouchard, C.-E. Marvis, A. McDonough, Emile Caouette, G. Galipeault, Jules Caouette, J.-A. Young, Stanley Sommerville, Geo. Young, E. Larue, notaire, Fernand Bussière, Jules Bouret, G.-A. Gauvin, H. Verrette, N. Duquette, G. Poitras, Paul Turcotte, C.-E. Cloutier, P.-E. Poitras, J.-B. Morin, Jules Tessier, Alphonse Talbot, marchand de chaussures, P.-E. Taschereau, Philippe, Gustave, Arthur, Luc, Edmond Savard, Marc Grenier, Roger Vézina, J.-P.-M. Boisseau, Georges Gaston, B. Tanguay, Edmond Laliberté, Fernand Tanguay, Albert Lachance, Jos. Giguère, B. Tanguay, Michel Giguère et Henri et Paul Verret, et le collège des Saints-Martyrs - Canadiens étaient largement représenté par les élèves.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

La maison Charles Cloutier, 174 rue d'Aiguillon, coin Sainte-Claire et d'Aiguillon, avait la direction des funérailles.

Aux membres de la famille en deuil nos plus vives sympathies.

Des contrats pour 12 millions ont été accordés en 3 semaines

OTTAWA, 26. (DNC) — Le ministère des Munitions, qui remplace l'Office des Fournitures de guerre, annonce aujourd'hui qu'au cours de la période de trois semaines finissant le 23 avril, il a accordé 2,419 contrats militaires au montant global de $12,660,982.62. La moyenne quotidienne des commandes de ces trois dernières semaines a été de 134. Voici l'état des contrats par semaine : celle du 9 avril, 864 commandes, $3,116,683.74; celle du 16 avril, 841 $6,697,413.31; celle du 23 avril, 714, $2,846,885.57.

Voici les contrats pour la ville et la region de Québec, (semaine du 9 avril), vêtements et accessoires, John Ritchie Co Ltd, Québec, $126,775. (Semaine du 16 avril), vêtements et accessoires, Québec, Stitchdown Shoe Co. Québec, $17,000. Fournitures de casernes, Ile-Verte Wollen Mills, Isle-Verte, $20,736; Méthot et Frères, Cap-Saint-Ignace, $16,588.80; La filature du Saguenay Ltée, Chicoutimi, $16,588.80; Isle-Verte Wollen Mills, $8,294.40. (Semaine du 23 avril) essence et combustible, Chas Cantin, Québec, $13,050. (Semaine du 9 avril), vêtements et accessoires, Eudore Fournier, Plessisville, $68,850.

(Ajoutez semaine du 16 avril), fournitures de casernes, Warwick Wollen Mills Ltd, Warwick, Québec, $41,472. (Semaine du 23 avril), essence et combustible, Alphonse Lépine, Ancienne-Lorette, $5,000.

Berlin veut le minerai de fer de la Suède

PARIS, 26. — (BUP). — Parlant devant le Comité des Affaires étrangères de la Chambre des députés, le premier ministre de France, M. Paul Reynaud, a déclaré que "L'Angleterre et la France ont été victimes de l'agression allemande en Norvège, et que le principal but de l'ennemi était de prendre le contrôle du minerai de fer suédois."

La résistance des Alliés d'après l'homme d'Etat français a eu deux résultats, celui de déranger les plans de l'état-major et celui d'empêcher la jonction des forces allemandes cantonnées dans le sud de la Norvège avec les troupes allemandes débarquées dans les ports du littoral.

Au sujet des relations franco-italiennes, M. Reynaud a déclaré : "Si un loyal échange de vues n'a pu encore se faire jour entre les deux nations voisines, ce n'est certes pas la faute au gouvernement français, qui demeure convaincu de la possibilité d'harmoniser les exigences légitimes des deux politiques en Méditerranée".

Le Comité de la Chambre a remercié M. Reynaud pour sa communication.

Bidu Sayao à Chicoutimi

CHICOUTIMI, 26. (D.N.C.). — La célèbre et charmante artiste du Metropolitan Opera, Bidu Sayao, a remporté un immense succès dans le concert qu'elle a donné à Chicoutimi hier soir, sous les auspices de la société des concerts de Chicoutimi. Si les quelque sept cents auditeurs ont été charmés par la grande artiste brésilienne, cette dernière a été enchantée on ne peut plus de l'accueil qui lui a été fait en notre région. Mlle Sayao possède une voix très riche, souple à l'extrême, douce et prenante qui conquiert immédiatement un auditoire et qui le maintient deux heures sous le charme.

Au cours de la réception donnée en son honneur chez Mme Gustave Gauthier, vice-présidente de la Société des Concerts Mlle Sayao a dit avec une grande amabilité qu'elle ne faisait pas ses adieux, à Chicoutimi, mais qu'elle ne lui adressait qu'un "au Revoir".

"La Chambre de Commerce des Jeunes demande de nouvelles adhésions.

Une assemblée des éleveurs

La réunion annuelle du Syndicat des Eleveurs du district de Québec, aura lieu mardi, le 30 du mois courant, à 2 h. p.m., au Palais Montcalm.

Le secrétaire invite tous les sociétaires à cette assemblée plénière, aussi bien tous les cultivateurs intéressés au progrès de l'agriculture régionale.

L'assemblée sera présidée par M. Josaphat Laliberté, de St-Henri. Les membres seront appelés à se choisir un nouveau conseil d'administration et à prendre attitude sur divers projets qui leur seront soumis.

M. Verreault a succombé

Chicoutimi, 26. — (D.N.C.) — Maurice Verreault, âgé de 7 ans, fils de M. Alexandre Verreault, d'Arvida, a succombé hier après midi aux blessures qu'il avait reçues à la suite d'un accident de la circulation dans la route conduisant d'Arvida à Kénogami.

Buvez Coca-Cola Delicieux et Rafraichissant FB-99

Prières pour la paix

MONTREAL, 26. — (D. N. C.) — La Semaine Religieuse annonce ce matin :

Pour répondre aux désirs du Souverain Pontife :

1.—Nous prions messieurs les curés de notre diocèse de recommander très instamment la fidélité aux exercices du mois de Marie et la ferveur dans cette prière collective.

2.—Dans les paroisses où la chose sera possible nous suggérons que l'on fasse un exercice spécial du mois de Marie, l'après-midi,, à la sortie des classes, comme cela se pratique déjà en certains endroits. Le mieux évidemment serait d'avoir ce mois de Marie des enfants à l'église, sous la direction d'un prêtre. Si, pour quelque juste raison, cela devenait impossible, l'on voudra bien organiser ces prières à Marie pour la paix dans l'école même.

3.—Nous savons que toutes les communautés religieuses d'hommes et de femmes vont se joindre aux prières des prêtres et des fidèles, des adultes et des enfants, avec une très grande ferveur.

Le prix de l'essence en Colombie

OTTAWA, 26. — (B. U. P.) — La querelle qui a éclaté entre le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique et les compagnies d'huile au sujet de la fixation des prix de détails de la gazoline dans cette province aura son écho au conseil privé. La Législature colombienne avait coupé de façon sévère les pri xde la gazoline et la Cour suprême avait déclaré ce geste parfaitement valide. L'hon. J.-W. de B. Farris, avocat des compagnies, a déclaré qu'il irait en appel au conseil privé.

Les prix fixés en Colombie anglaise pour la gazoline ordinaire est de 24 cents le gallon et pour la gazoline de choix (prémium) de 26 cents le galon.

Le garçon traversait la voie publique quand il a été frappé par une automobile. Il a eu la clavicule droite et le crâne fracturés. Il a été transporté immédiatement à l'hôpital d'Arvida où il n'a pu survivre à ses blessures.

Thyssen a supplié Hitler de mettre fin à la guerre

Le grand industriel allemand, Fritz Thyssen, a écrit à Hitler en décembre pour le supplier de détourner l'Allemagne de l'abime vers lequel il la dirige avec tant de légèreté.

LETTRES PUBLIEES PAR "LIFE"

NEW-YORK, 26, (BUP). — Le magazine "Life" publie aujourd'hui une série de lettres attribuées à Fritz Thyssen. Dans une de ces lettres, datée du 28 décembre dernier, l'"ange"—aujourd'hui exilé et spolié— du parti nazi, implore le führer Adolf Hitler de "se détourner aussi loin qu'il en est encore posible" d'une politique qui 'conduit l'Allemagne dans un abime et la nation allemande à la perdition."

Thyssen, qui s'est enfui d'Allemagne en Suisse avec sa famille en septembre dernier et est maintenant à Paris, a écrit à Hitler que son pacte avec la Russie et la guerre avec la France et l'Angleterre, s'il n'y met point fin, "se termineront la fin de l'Allemagne (finis Germaniae)".

Dénonçant "cette guerre dans laquelle le peuple allemand a été plongé si légèrement, et aussi les horreurs dont vous et vos aviseurs sont coupables", Thyssen demande à Hitler de restaurer le parlement alemand et "de redonner à la nation allemande la liberté de conscience, la liberté de pensée et la liberté de parole".

"Recréez, dit la lettre, les fondations qui sont nécessaires pour restaurer la loi et la justice, qui rendront encore possible de se fier à un traité avec l'Allemagne. Arrêtez les effusions de sang inutiles et l'Allemagne obtiendra la paix avec honneur et ainsi nous préserverons notre unité nationale".

Dans une note qui suit cette lettre, "Life" dit que Thyssen n'a reçu d'autre accusé de réception de sa missive que l'avis de l'émission d'un mandat d'arrestation contre lui ainsi que de la perte de ses droits de citoyenneté et de ceux de sa femme.

L'esprit de la conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres; celui qui sort de votre entretien content de soi et de son esprit, l'est de vous parfaitement.

Le Bell va fêter un anniversaire

Quelque 250 employés du téléphone et leurs amis de Québec et des environs assisteront au banquet donné au Château Frontenac lundi soir le 29 avril, pour marquer le soixantième anniversaire de la fondation de la compagnie de Téléphone Bell du Canada. M. Louis Belcourt, gérant de district pour la compagnie, présidera la célébration locale. Des réunions semblables auront lieu dans 17 autres villes du Québec et l'Ontario.

Au moyen d'un réseau de liaisons collectives, des discours transmis de Toronto, Montréal et Québec seront entendus dans notre ville et aux autres endroits où les convives seront groupés. Le programme comprend la reproduction scénique d'un des épisodes les plus dramatiques des annales du téléphone. A l'issue de cette représentation L.-B. McFarlane, ancien président de la Compagnie Bell et ancien président de son conseil d'administration, prononcera une brève allocution. Le discours de M. McFarlane et ceux de Charles F. Sise, président de la compagnie de Téléphone Bell du Canada, et de Paul F. Sise, président de la Northern Electric Company, seront transmis de Montréal, Sir Georges Garneau ,administrateur de la Compagnie Bell, adressera la parole de Québec.

L'allocution de B.-C. Nowlan, président de l'Association des Ponniers du Téléphone, sera relayée de Toronto aux autres centres par un réseau de lignes téléphoniques collectives.

Le programme de la fête sera agrémenté d'auditions musicales trasnmises de Montréal et de London.

En sus des convives qui assisteront au banquet donné en notre ville, des groupes de pionniers et d'employés réunis dans les villes suivantes entendront les discours et le programme musical: Toronto, Ottawa, Montréal, Sherbrooke, Cornwall, Hamilton, Kingston, London, Windsor, Trois-Rivières, Kitchener, Ste-Catherine, Peterborough, Barrie, Sudbury, North Bay et Sault Ste-Marie.

Succès du premier forum monétaire

Le premier forum monétaire tenu mercredi soir en la salle de l'Académie Commerciale, a été couronné de succès. Près de trois cents personnes étaient présentes.

M. Alphonse Robitaille, président du cercle d'étude du Crédit social de Québec-Centre, présidait, et M. L. David, président du cercle d'étude de Limoilou, était le maître de cérémonie.

Il y eut tout au début conférence sur le crédit et la monnaie par M. Roger Vézina, avocat. Puis ce fut le forum, "la boîte aux questions" fut ouverte.

Un jury composé de MM. J.-Ernest Grégoire, avocat, Roger Vézina, Alfred Parent et L. Vézina répondait aux questions. Il s'acquitta si bien de sa tâche que l'organisation n'eut pas à donner de prix aux assistants qui avaient posé des questions.

Le président dit qu'il regrettait que les banquiers, etc., n'eussent pas accepté l'invitation du comité d'organisation. Il dit regretter spécialement l'absence des gens qui qualifient le Crédit social d'utopie mais ne se donnent pas la peine d'en entendre discuter.

On changera de paroisse pour chacun des forums subséquents.

Ce monopole du voiturage

Montréal, 25 (D.N.C.) — On a enfin entendu ce matin l'enquête dans l'injonction prise contre la ville dans le but d'empêcher celleci d'accepter un règlement accordant le monopole du taxi à Montréal, à une seule compagnie. L'avocat du requétant Deangelis, Me Alphonse Patenaude, a révélé au début de l'audience qu'un nommé Harry Schnidder, agissant au nom de la General Motors et la Champlain Oil est le porte-parole de la Taxis Limited.

Evitez tout ce que vous ne pourriez pas dire et faire devant témoins; c'est la grande règle, et avec elle on se maintient dans la ligne du devoir et de la tranquillité.

LACORDAIRE

LISEZ ET FAITES LIRE le SUPPLÉMENT HEBDOMADAIRE ILLUSTRE EN COULEURS de L'ACTION CATHOLIQUE 16 PAGES en COULEURS

LE SUPPLEMENT QUI DOMINE TOUS LES AUTRES.

CELUI QUI DONNE AU MAXIMUM "LA JOIE D'UNE LECTURE SAINE, INSTRUCTIVE ET RECREATIVE.

LE FANTOME 328

par Lee Falk et Ray Moore

"PAPA" par J.-Millar Watt

UN ARTISTE

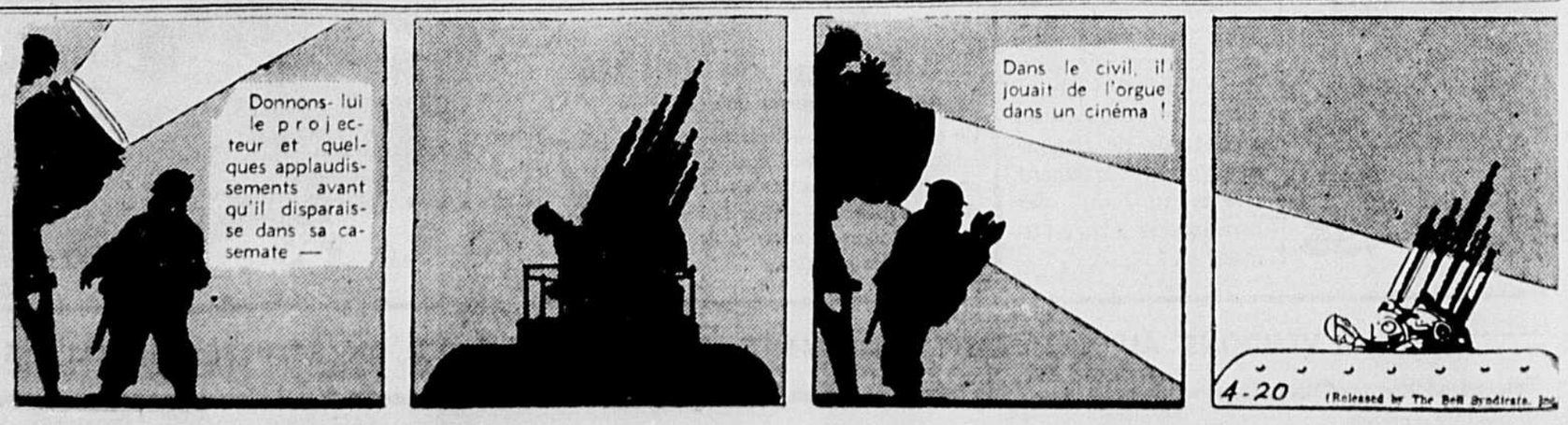

CREATION D'UN CONSEIL SUPERIEUR DU TRAVAIL ET REORGANISATION DE LA SURETE PROVINCIALE

Deux nouveaux projets de loi qui ont été introduits en Chambre et votés en première lecture, hier après-midi.— M. Girouard explique les changements qu'il y aura à la Sûreté.— Si l'on veut améliorer la police, qu'on commence par nommer d'honnêtes gens à la tête de cette police, dit M. Duplessis.— Une impasse au sujet d'un bill privé.— Où il est question d'anguilles et de chevaux morts.

(Par Calixte DUMAS)

La police des liqueurs va devenir un corps indépendant de la Sûreté, mais comme elle, soumis à la direction et au contrôle du procureur général. C'est ce qu'a annoncé hier après-midi l'hon. M. Wilfrid Girouard, en présentant un projet de loi relatif à la sûreté provinciale et à la police des liqueurs. Le ministre a ajouté que le bill établit une nouvelle organisation hiérarchique tant pour la Sûreté que pour la Police des liqueurs. Les offices actuels sont abolis et la sûreté est mise sous le commandement d'un directeur et d'un directeur adjoint, tandis que la police des liqueurs est placée sous le commandement d'un directeur à Québec et d'un directeur à Montréal. Le projet soumet aussi les dépenses au contrôle budgétaire, sauf pour l'année financière en cours.

Comme nous l'avons déjà annoncé, la province sera aussi dotée d'un Conseil supérieur du travail. L'hon. M. Edgar Rochette a présenté un projet de loi à cet effet et en a donné les grandes lignes. Le but du conseil supérieur du travail sera de conseiller l'administration publique sur la législation sociale et sur les problèmes que pose sa mise en vigueur. Il sera formé de 24 membres dont 8 représenteront l'élément patronal, 8 l'élément salarié, et 8 les sociologues et économistes. Une commission permanente sera formée parmi les membres. Aucun ne recevra de salaire.

L'hon. M. Drouin avait aussi un bill à présenter, concernant les emprunts rachetables par anticipation, mais comme il n'était pas imprimé, l'opposition a soulevé une objection et la première lecture a été remise à une autre séance.

La séance d'hier après-midi a été brève et relativement paisible. M. Duplessis a fait quelques remarques au sujet de la police provinciale, il s'est plaint du retard apporté par le gouvernement à présenter sa législation et la Chambre s'est occupée de quelques bills privés.

Une motion du Dr Rajotte pour permission de présenter un bill pour fixer l'évaluation industrielle dans Drummondville a été adoptée après une courte discussion.

Ajournement à mardi après-midi, à 3 heures.

La séance

Au début de la séance, les honorables Maurice Duplessis et Onésime Gagnon, chef de l'opposition et député de Matane, critiquent la "lenteur ministérielle". Ce blâme est formulé au moment où la Chambre va accepter un nouveau délai pour la présentation des bills privés, délai soustrayant à l'amende réglementaire les promoteurs de ces bills.

Le député des Trois-Rivières prend, en particulier, prétexte de la présentation d'un nouveau bill privé, un bill ayant pour but de fixer l'évaluation industrielle dans Drummondville, pour formuler ses plaintes.

M. Duplessis. — M. l'orateur, je trouve cette procédure irrégulière. (Il énumère les grandes industries de Drummondville). On demande d'accorder des faveurs à des compagnies. Le gouvernement veut siéger pour accorder des faveurs à des compagnies. Et la législation publique est en retard. On est donc prêt à suspendre tous les bills publics pour faire place à ces bills d'importance, mais que sont tout de même des bills d'intérêt privé.

M. Godbout, premier ministre, répond à M. Duplessis que la meilleure manière de procéder avec rapidité est de ne pas faire d'opposition aux lois.

M. Bouchard. — Si on regarde le procès-verbal, on constate que, malgré les grands discours du chef de l'opposition, nous en sommes déjà rendus à la 23e séance de la session. Et les députés n'ont pe droit d'être payés qu'à la 30e séance.

La motion présentée par M. A.-U. Rajotte, député de Drummond, pour le bill de Drummondville, est alors adoptée sur division.

Les bills publics

La Chambre passe alors à la présentation successive de trois bills publics. Le premier est présenté par l'honorable Oscar Drouin, ministre des affaires municipales, de l'industrie et du commerce. Il s'intitule : "Loi concernant les emprunts rachetables par anticipation".

L'honorable Duplessis fait remarquer que le bill n'est même pas déposé, que nul bill ne peut "être présenté en blanc et de manière incomplète" à l'Assemblée législative "Du moment que le chef de l'opposition a de l'objection, je consens à suspendre le bill", dit l'honorable Drouin.

Un Conseil supérieur du travail

L'honorable Edgar Rochette présente ensuite la loi instituant le Conseil supérieur du travail.

Elle est adoptée en première lecture.

Ce projet de loi prévoit la formation d'un Conseil supérieur du travail dont le but général est de conseiller l'administration publique sur la législation sociale et sur les problèmes que pose sa mise en vigueur.

2° Le Conseil supérieur est formé de vingt-quatre membres, dont huit représentent l'élément patronal, huit l'élément salarié, et huit les sociologues et économistes.

3° Dans un but de collaboration plus étroite, le ministère du travail et le ministre du Commerce et de l'Industrie seront chacun représentés sur le Conseil par trois membres adjoints.

4° Le Conseil supérieur formera parmi ses membres une commission permanente chargée de conduire de façon immédiate les travaux de recherches et d'enquête du conseil supérieur.

5° Les membres du Conseil supérieur ou de la commission permanente ne recevront pas de salaire.

6° Le Conseil supérieur et la commission permanente auront à leur disposition le personnel qualifié nécessaire à leurs travaux.

La Sûreté provinciale

L'honorable Wilfrid Girouard, procureur général présente ensuite, pour adoption en première lecture, la loi de la Sûreté provinciale et de la Police des liqueurs.

Ce projet de loi a pour but de faire de la Police des liqueurs un corps indépendant de la sûreté, comme elle, soumis à la direction et au contrôle du procureur général.

En second lieu, le projet établit une nouvelle organisation hiérarchique tant pour la Sûreté que pour la police des liqueurs. Les offices actuels sont abolis et la sûreté est mise sous le commandement d'un directeur et d'un directeur adjoint, tandis que la police des liqueurs est mise sous le commandement d'un directeur à Québec et d'un directeur à Montréal.

En troisième lieu, le projet soumet les dépenses au contrôle budgétaire, sauf pour l'année financière en cours.

Selon les explications données par l'honorable Girouard à la Chambre, cette nouvelle loi remplacera la loi sanctionnée le 8 avril 1938, qui sera abrogée. Le procureur général dit que, par cette loi, la police judiciaire de la Sûreté provinciale sera commandée par un directeur à Montréal et un directeur adjoint à Québec. Ceux-ci remplaceront les commissaires et commissaire adjointqui commandent actuellement la sûreté. On abolira de même les positions de surintendants à Montréal et à Québec.

M. Girouard (continuant son discours). — Depuis de nombreuses années, les dépenses de la police, en vertu de l'article 24, étaient payées à même les fonds consolidés des revenus.

M. Duplessis. — M. l'orateur, je soulève un point d'ordre. On ne peut avoir de débat sur la première lecture d'un projet de loi. Le bill a été soumis à la Chambre ; nous n'avons pas posé de questions, et le procureur général fait un discours pour critiquer les lois antérieures, en nous mettant dans la situation de ne pouvoir lui répondre.

M. Bouchard. — Le chef de l'opposition va trop loin, quand il veut empêcher le ministre de donner les principes de son bill en première lecture. Il n'y a rien dans les règlements qui empêche celui qui fait une motion d'exposer sa motion. Le fait d'exposer une motion ne constitue pas un débat. D'ailleurs, c'est ce qui a toujours été fait dans cette Chambre.

M. Onésime Gagnon soutient à son tour que c'est l'usage, sur la première lecture, de ne donner que quelques mots d'explications. Nous n'aurions pas formulé d'objections à ce que le procureur général prolonge ses explications, dit-il, s'il n'avait pas voulu accompagner son exposé de certaines critiques des législations antérieures.

L'hon. Bernard Bissonnette décide, en se basant sur l'article 212 des règlements, que le ministre a le droit d'expliquer l'objet du bill qu'il présente et qu'il a aussi le droit d'expliquer l'objet du bill qu'il présente et qu'il a aussi le droit de dire quelles sont les différences essentielles entre cette nouvelle législation et l'ancienne.

Poursuivant ses explications, M. Girouard dit que sous l'ancienne loi, les dépenses de la police étaient payées à même le fonds consolidé du revenu. Ceci permettait au département de dépenser sans limite pour la police. C'était un mandat en blanc. C'est pourquoi, dit-il, que nous avons inséré dans notre nouveau projet de loi l'article 23 qui dit : "Toutes les dépenses occasionnées pour l'organisation et le fonctionnement de la Sûreté et généralement pour l'application de la présente loi sont payées à même les fonds affectés annuellement à cette fin".

Une troisième différence très importante, poursuit M. Girouard, c'est que le présent bill détache de la police provinciale proprement dite la police des liqueurs. Il est d'intérêt général que ces deux corps de police ne forment pas un tout. Il est évident que la recherche des offenses, en ce qui concerne la loi des liqueurs, n'a pas le même objet et ne poursuit pas par les mêmes moyens que la recherche des autres offenses. Nous divisons la Police des liqueurs en deux districts avec un directeur à Montréal et un directeur à Québec. Ce sont là les principales différences.

Je suis convaincu, dit M. Girouard en terminant, que grâce à cette nouvelle législation la province de Québec aura un corps de police sur lequel elle pourra compter et qui inspirera confiance à la population.

M. Duplessis. — Le ministre a parlé de mandat en blanc. Il n'y avait pas de mandat en blanc dans l'ancienne loi. Le fait d'intercaler dans la loi une disposition à l'effet que les dépenses devront être votées chaque année dans le budget n'empêchera pas l'autorisation de dépenses sans limites, au moyen de mandats spéciaux. Nous trouvons que notre loi était bien supérieure à celle qu'on présente aujourd'hui. Le ministre parle d'améliorer notre corps de police : le meilleur moyen de l'améliorer ce serait de nommer à la tête de ce corps de police d'honnêtes gens.

M. Bissonnette. — Le chef de l'opposition, comme il l'a lui-même fait remarquer, n'a pas le droit de soulever un débat sur la première lecture.

Le bill est alors adopté en première lecture.

M. Hyde propose ensuite la troisième lecture du bill 155 intitulé : "Loi confirmant le titre à certains lots dans la paroisse de Lachine".

M. Duplessis. — Voici un bill extraordinaire. On nous demande de ratifier certains actes passés devant notaires en 1904 et en 1906, il y a par conséquent plus de 30 ans. Le projet de loi est diffus, et le préambule ne nous donne pas tous les renseignements nécessaires. Le préambule dit qu'il s'est élevé des doutes sur la validité des contrats à ratifier parce qu'à la mort du propriétaire des lots en question, les droits de succession n'ont pas été entièrement acquittés. On sait que si tous les droits de succession ne sont pas acquittés, tout enregistrement de droits réels sur ces lots ne saurait être valide. Le préambule nous dit que les droits ont été entièrement payés plus tard. Et l'on veut nous faire ratifier ces contrats passés en 1904 et en 1906, nous faisant ratifier du même coup tous les autres contrats qui ont pu être passés au sujet des mêmes immeubles depuis 1936. C'est très grave, ce qu'on nous demande de faire. Il peut y avoir des droits de mineurs à ratifier. Et surtout, le préambule ne nous décrit pas suffisomment la situation juridique des immeubles. Ce n'est pas clair. Le préambule dit en toutes lettres qu'on ne connaît pas la situation juridique des immeubles. On dit que les lots sont tombés dans la communauté de biens parce qu'ils appartenaient au dit feu Maximilian Thierry et se trouvaient en sa possession légale avant son mariage, ou lui sont échus subséquemment par succession ou à titre équivalent. Il n'y a rien de précis. On nous demande de ratifier toute une série de contrats sans connaître l'histoire juridique des immeubles. Y avait-il un contrat de mariage ? Si oui, il faudrait le produire.

M. Hyde répond qu'il ne s'agit pas de ratifier le contrat de mariage, s'il y en a eu un, mais seulement deux contrats qui sont annexés au bill. Je n'ai eu rien à voir avec la rédaction du préambule, dit-il. Mais il s'agit simplement, étant donné que les droits de succession qu'on n'avait pas acquittés d'abord parce qu'on croyait ne pas les devoir sont maintenant entièrement acquittés, de suppléer à la légalité de certains contrats qui ont été passé avant que les droits ne soient pays.

M. Duplessis. — Tant qu'on n'aura pas produit le contrat de mariage ou qu'on ne nous aura pas expliqué clairement la situation juridique des immeubles en question, je n'accepterai certainement pas ce bill à moins qu'on y insère un amendement disant que la ratification ne vaut qu'en autant qu'il s'agit de suppléer au défaut de forme résultant du non-paiement des droits de succession et à condition que ces droits aient été entièrement payés. S'il faut parler jusqu'à la fin de la séance pour que le bill ne passe pas, nous allons parler jusqu'à la fin de la séance. Car c'est notre devoir de ne pas laisser passer ce bill avant d'avoir eu les explications nécessaires. Nous risquons de dépouiller des mineurs, des gens qui de bonne foi ont pu faire des transactions. Pourquoi ne nous donne-t-on pas les renseignements nécessaires ? Est-ce qu'on aurait quelque chose à cacher ?

M. Paul Sauvé dit qu'il était au comité des bills publics lorsque le projet y a été étudié. Les avocats qui ont expliqué le bill, dit-il, ont déclaré qu'il s'agissait simplement de suppléer au défaut de forme résultant du non-paiement des droits et que les droits ont été payés plus tard. J'ai accepté ces explications. Mais pourquoi ne veut-on pas insérer l'amendement proposé par le M. Duplessis puisqu'il est absolument conforme à ces explications? Je commence, moi aussi, à me demander si les renseignements qu'on nous a fournis au comité étaient complets.

M. Bouchard. — Pourquoi le député des Deux-Montagnes n'a-t-il pas fait inscrire son amendement au comité ? Nous avons des comités parlementaires qui ont justement pour fonction d'étudier les bills à la lumière des reiseignements fournis par les intéressés. A présent, les intéressés ne sont plus ici et la Chambre devrait se conformer au rapport de son comité qui a recommandé l'adoption de ce bill. Le député des Deux-Montagnes croit qu'il y a anguille sous roche ? Les anguilles ont été célèbres du temps de l'Union Nationale. Chaque année, le département du Commerce annonçait glorieusement qu'il avait réussi à faire vendre pour $16,000 d'anguilles à l'étranger. Quel haut fait ! Il paraît que les anguilles sont encore dans l'entrepôt.

M. Sauvé. — Ils sont avec les chevaux morts.

M. Bouchard. — Ces chevaux sont moins dangereux que ceux qui ont mangé toute l'avoine dans la crèche provinciale.

M. Sauvé. — Oui, pendant 40 ans ! Il y a un moyen bien simple. Qu'on rapporte progrès et qu'on retourne le bill devant le comité des bills publics.

M. Bouchard. — Je n'ai pas d'objection. C'est une suggestion qui a du bon sens.

Le comité rapporte progrès et le bill 155 est retourné au comité des bills privés, sur un motion de M. Bouchard.

M. Godbout. — Je propose que la séance soit suspendue jusqu'à 6 h. moins 10 pour une sanction de bills.

M. Duplessis. — Nous sommes prêts à collaborer en ce qui concerne la sanction. Mais je dois dire qu'il serait plus important de présenter des projets de loi comportant l'amélioration de la situation des cultivateurs.

M. Bouchard. — A l'ordre ! Ce n'est pas le temps de faire des discours politiques.

M. Duplessis. — Nous avons le droit de nous opposer à la suspension de la séance et de donner des raisons. Il est plus important de voter de l'argent pour les cultivateurs que de suspendre indéfiniment. Hier, nous avons ajourné à 5 h. Depuis 2 séances, nous n'avons aucun projet du gouvernement à étudier. On a annoncé que des mesures importantes seraient présentées et nous n'avons encore rien devant nous.

M. Godbout. — Je m'étonne de cette sortie du chef de l'opposition. Nous avons besoin de faire sanctionner certains bills dont un doit s'appliquer à partir du 1er mai. Pendant la suspension de la séance, nous allons recevoir une délégation qui a des suggestions intéressantes à nous soumettre. Je ne crois pas que les cultivateurs en souffrent beaucoup.

La séance est alors suspendue. A 6 h., l'orateur reprend le feuteuil et la Chambre s'ajourne à mardi après-midi.

Notre
TERRAIN D'AUTOS USAGÉES
Boulevard Charest
(entre Dorchester et Caron)
est maintenant ouvert au public

C'est là que vous trouverez L'auto usagée désirée. Dans une condition parfaite. Au prix que vous voulez payer. Aux conditions de paiement qui vous conviendront.

BUICK	sedan 1933 1107	290
CHEVROLET	sedan 1937 1062A	490
CHEVROLET	sedan 9318 1119B	610
CHEVROLET	coach 1936 1164B	425
CHEVROLET	coach 1938 1127A	560
PLYMOUTH	coach 1936 987	340
PLYMOUTH	coach 1938 1158R	525
PLYMOUTH	coupé 1937 1207A	340
PLYMOUTH	coach 1939 1228A	690
FORD	sedan 1937 940	475
FORD	sedan 1938 1155A	575
FORD	coach 1937 920	390
DODGE	sedan 1936 1168A	390
OLDSMOBILE	sedan 1936 924B	425
OLDSMOBILE	sedan 1937 1153A	540

Extra Spécial
PACKARD Sedan 1937 1210A $560.

Voyez-les ! Essayez-les ! Achetez-les !
VOUS SEREZ SATISFAITS.
J.-L DROLET
AUTOMOBILES LTÉE
279, rue St-Joseph
Tel. : 4-3591

UNE VENTE A SON HEURE

Chez le GRAND SPECIALISTE

L'AMI DU FOYER HENRI GENDREAU gérant, ELIAS THIVIERGE prop.

"Le seul du genre à Québec"

DEUX GRANDS DEPOTS de PRELARTS et TAPIS à QUEBEC

BIENVENUE aux FUTURS MARIES

25 CARPETTES **AXMINSTER**
6-3 x 9. Val. $20. et $25.
pour **16.95**
19.95 22.95

TAPIS pour escaliers
depuis **.39 .49**
.59 .89 1.89

300 paires de **RIDEAUX** de coton, filet et soie
depuis .74 .98
1.19 1.49 1.69
1.98 2.19 2.49
2.95 3.49 3.95

RIDEAUX à la verge, en net de coton, fil et soie.
depuis .15 .19
.24 .29 .39
.49 .59

Spécial ! **DRAPERIES** homespun
depuis .39 .49
.59 .69 .98

Très spécial
100 jolis PANNEAUX EN FILET
40 pcs de largeur
val. de 3.75 pour **2.98**

100 PIECES DE **PRELARTS**
2 vgs de largeur. Valeur de .35 pour cette vente, la verge carrée
.25 .29

200 PIECES de **BAROLEUM**
Felton et Anglais, 2 vgs de largeur. Val. de 45c. et 50c., pour la verge carrée ..... **.39 et .45**

1 LOT DE coupons de **CONGOLEUM**
jusqu'à 20 verges, 2 verges de largeur. Valeur de 55c., pour la verge carrée ..... **.39**

50 PIECES de **CONGOLEUM**
de 2 verges de largeur — Val. 59c. pr la vge carrée. **.52**

50 PIECES de **LINOLEUM**
2 verges de largeur. Val. 75c. et 89c. pr la verge carrée.. **.59 .69 et .75**

LINOLEUM
4 verges de largeur — Val. 1.00, pour la verge carrée **.89**

25 PIECES de **CONGOLEUM**
de 3 verges de largeur. Val. de 69c. pour la verge carrée..... **.59**

20 PIECES de **AMSTRONG**
fini Duco. 2 verges de largeur. Val. 75c. pour ..... **.65**

500 paires de **COUVERTES**
de flanellette de 12-4. Val. 1.00, 1.25, 2.00 à 3.50 pour
.89 jusqu'à **1.98** pièce

CARPETTES DE PORTES
Depuis .15 .19 .25
.35 .39

Téléphonez à 3-0162 et 4-1187
Un expert ira mesurer vos appartements.

CARPETTES en prélarts
6 x 9 — 7½ x 9
3.49 4.49
9 x 9 — 9 x 10½ — 9 x 12
5.49 6.49 6.95

CARPETTES CONGOLEUM
6 x 9 — 7½ x 9
3.95 4.95
9 x 9 — 9 x 10½ — 9 x 12
5.95 6.95 7.95

CARPETTES AMSTRONG
6 x 9 — 7½ x 9
5.90 6.95
9 x 9 — 9 x 10½ — 9 x 12
7.95 8.95 9.95

CARPETTES LINOLEUM
6 x 9 — 7½ x 9
5.95 6.95
9 x 9 — 9 x 10½ — 9 x 12
8.50 9.95 10.95

CARPETTES INCRUSTEES
6 x 9 — 7½ x 9
6.95 8.95
9 x 9 — 9 x 10½ — 9 x 12
10.95 11.95 12.95

50 pièces de **PRELART** incrusté
Prix directs
.98 1.19
1.35 1.49
La verge carrée

DRAPERIES de soie, couleurs mélangées. 50 pouces de largeur. — Val. 1.50 pour.... **.98**
40 pcs de largeur Val. 1.00 pour.... **.79**

500 paires de RIDEAUX
Echantillons — en mousseline et marquisette, avec frille, de même que sets de cuisine et cottage. Valant de 75c. à 3.00 pour
.49 .69 .89 1.49

50 carpettes de PRELART
seulement. Grandeurs : 7½ x 9 — 9 x 9 — 9 x 10½. Val. de 6.00 à 9.00, pour
4.49 5.49 6.49
Le premier choix est le meilleur
Un léger acompte suffit, payable sur livraison, et économisez 25 à 30%.

350 COUVRE-PIEDS de toutes sortes
depuis .95 1.19 1.39 1.49
1.98 2.29 2.95 3.95 4.49
4.95 à 6.95

20 pièces de PRELART
incrusté, jamais vu à ce prix. Val. 1.39 pour..... **1.19**

50 SETS DE LIT
9 morceaux en soie ou satin
depuis 7.95 8.95
12.95 14.95 19.95
valeurs jusqu'à $25.00

100 douz. de TOILES à CHASSIS
couleurs assorties, depuis
.49 .65 .84 .95 1.00 1.19

Au sous-sol
Coupons carpettes de prélarts au prix coûtant

L'endroit idéal pour l'intérieur de votre maison

MAISON 100% QUEBECOISE

L'AMI DU FOYER
A SAINT-ROCH ELIAS THIVIERGE, prop. A SAINT-SAUVEUR

68, rue St-Joseph, Tél.: 4-1187 DEUX GRANDS DEPOTS 458-460, St-Joseph, Tél.: 3-0162

Italien frappé par une auto

Les ambulanciers de la maison Sylvio Marceau ont transporté, hier soir, à l'hôpital Sainte-Françoise d'Assise, un individu d'origine italienne, du nom d'Attilio Stagnoli, qui venait d'être frappé par une automobile non loin de l'incinérateur municipal, à la Pointe aux Lièvres. Le blessé portait des contusions par tout le corps. Le Dr Majella Tremblay fut appelé à lui donner les premier soins. On nous rapporte à l'hôpital que le malade se porte bien et que son état n'est pas grave. M. Stagnoli avait été ramassé inconscient. On nous a mentionné que le chauffeur de l'automobile qui l'a frappé n'a pas arrêté sa voiture après l'accident, mais nous n'avons pu faire vérifier ce détail à la Sûreté municipale et nous le donnons sous toute réserve.

Joli concert

Une intéressante audition musicale fut présentée hier après-midi à l'Académie Notre-Dame de St-Sauveur par les élèves qui pratiquent le chant et piano à ce couvent. Ce concert était présidé par le Rév. Père Eug. Guérin, O.M.I., curé de la paroisse de St-Sauveur.

Le programme fut très bien réussi. Participaient à ce programme : Mlles Yvette Turcotte, Gilberte Dorval, Jacqueline Asselin, Gaétane Gagnon, Irène Gagnon, Marie-Noëella Pedneau, Jeannine Lachance, Thérèse Bédard, Denise Bélanger, Cécile Proulx, Lorraine Gosselin, Claire Pouliot, Rollande Pelletier, Jacqueline Lajeunesse, Yvette Gauvin. Un choeur de chant composé des élèves du couvent chantèrent: "La Ruche", "la Rivière de chez-nous", "Au Fil de l'eau" et "Matinée d'été", qui termina le programme.

Des édifices

OTTAWA, 25. — (D.N.C.) —On n'a pas perdu de temps, durant les mois d'hiver pour préparer les plans des édifices qui seront requis par les différentes écoles qui seront établies en vertu du plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth. La même diligence a été employée dans la préparation des devis pour les entrepreneurs.

Des édifices sont maintenant en voie de construction à Malton, à London, Fort-William et à Windsor, dans la province d'Ontario à Windsor Mills, dans la province de Québec, et à PrinceAlbert, dans la Saskatchewan. Ces édifices serviront à loger le personnel et à remiser les avions qui seront employés aux écoles d'instruction élémentaire qui seront établies dans ces endroits.

Paris et la paix méditerranéenne

PARIS, 25. — (BUP). — Le premier ministre Paul Reynaud a déclaré aujourd'hui, à la Chambre des députés, que la France ne doit pas porter la responsabilité de la situation actuelle parmi les nations européennes.

Le premier ministre, faisant allusion à des propositions faites par la France et à laquelle l'Italie n'a pas répondu, déclara: "Si un loyal échange de vues sur les questions pendantes entre les deux pays, tel que le désire la France, n'a pu être encore commencé, la responsabilité n'en doit pas peser sur la France, dont le gouvernement est convaincu de la possibilité d'harmoniser les besoins et les intérêts légitimes des nations riveraines de la Méditerranée".

Accident

RIMOUSKI, 26. (D.N.C.). — M. Wellie Paquet a été victime, à Ste-Luce, ces jours derniers, d'un grave accident qui nécessita son transport à l'hôpital St-Joseph de Rimouski.

M. Paquet travaillait près d'une scie ronde, quand un éclat de bois le frappa soudain au-dessus de l'oeil droit.

Les médecins espèrent bien lui sauver l'oeil attaqué.

EXAMEN DE LA VUE
BACHELIER EN SCIENCE DE L'UNIVERSITE LAVAL, QUEBEC.
BACHELIER EN OPTOMETRIE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL.
ANDRE DORION, O.D.
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Tél. 4-1140 62 ST-JOSEPH QUEBEC

J.-E. GREGOIRE
Avocat
111, côte de la Montagne
Québec

AVOCAT
ROGER LETOURNEAU
Létourneau, Kieffer & Johnston
Edifice Price Tél.: 2-8243

H.-Fanning GOSSELIN
C. R.
AVOCAT & PROCUREUR
105, côte de la Montagne
Québec Tél. : 3-1460

GASTON ESNOUF
B. A., L. PH. LL. L.
AVOCAT
111, côte de la Montagne
Québec, Tél.: 2-1218

MARK DROUIN
ROSS DROUIN
&
LEBEL, avocats
MARK DROUIN, B.A., LL.L.
ROSS DROUIN, LL.L., B.L.
PAUL LEBEL, B.A., LL.L.
Edifice Québec Power, Québec, P.Q.

AVOCAT
CHARLES-A. GAMACHE
93, rue St-Pierre Tél.: 2-6861
QUEBEC

COMPTOIR DE PEINTURE
• PINCEAUX
• VALISES
37, ST-NICOLAS
M. R. GILLET, Québec

Tél.: 2-8061
LAPOINTE & LAPOINTE
Avocats
71, rue St-Pierre, Québec.
Simon Lapointe Jacques Lapointe C. R.

POUSSINS A VENDRE
Voulez-vous avoir des poussins produits sous un climat rigoureux tel que le Lac St-Jean? Ecrivez et demandez nos prix et renseignements
COUVOIR COOPERATIF
ST-FELICIEN
St-Félicien, Lac St-Jean. Tél.: 123

POUSSINS A VENDRE
Demandez un catalogue et vous connaîtrez prix et condition.
Spécialités : Poulettes d'un jour et de 3 semaines et plus.
Adressez
COUVOIR COOPERATIF
St-Anselme, Dorchester, P. Q.
TEL.: 22.

Vente-liquidation
Tout le stock de ferronnerie de
S.-J. SHAW & Co. Reg'd
15, rue St-Jean Tel. : 2-4685
doit être liquidé au complet
Réduction considérable sur toute la marchandise. Bénéficiez de ces aubaines. Venez vérifier vous-même les prix de sacrifice qui sont marqués sur chaque article.
PAR ORDRE DE LA NOUVELLE ORGANISATION

chez ROBITAILLE 320, ST-JOSEPH Tél. : 8167
Dernier appel ! 3 JOURS seulement
pour bénéficier des réductions offertes durant notre VENTE de LITERIE
REDUCTIONS CONSIDERABLES
LITERIE LITS COMPLETS — MATELAS — SOMMIERS — OREILLERS — DIVANS — PETITS LITS — etc.
EVITEZ LA HAUSSE DES PRIX
Achetez maintenant et économisez

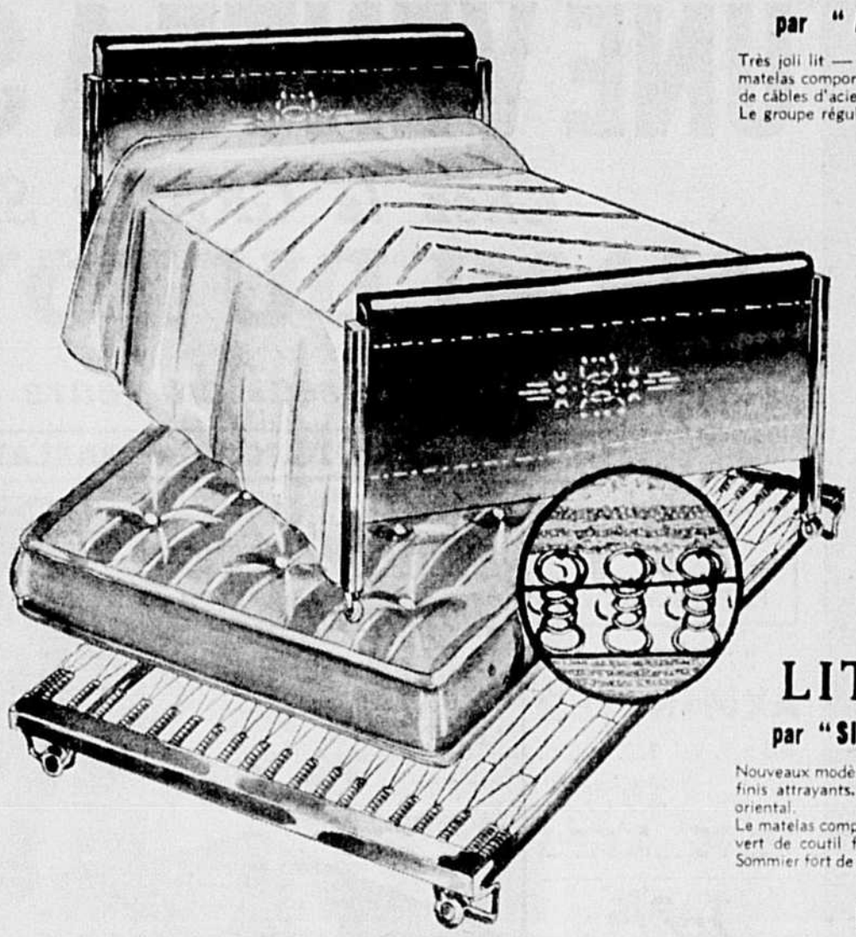

LITS complets
par "ATLAS" Tel qu'illustré
Très joli lit — fini noyer, à panneaux pleins — Superbe matelas comportant des centaines de ressorts — Sommier de câbles d'acier.
Le groupe régulièrement $29.50
$19.95

LITS complets
Lit d'acier fini noyer. SOMMIER tubulaire fait de câbles d'acier de forte construction. MATELAS recouvert de teutre de coton. Coutil de bonne qualité. Largeurs régulières : 3/3, 4/0, 4/6. Une véritable aubaine à ce prix.
$12.95

LITS complets
par "SIMMONS"
Nouveaux modèles de lits métalliques à panneaux pleins — finis attrayants. Deux tons — coeur de noyer et noyer oriental.
Le matelas comporté des centaines de ressorts et est recouvert de coutil fort et attrayant — entièrement ventilé. Sommier fort de câbles d'acier — dimensions régulières.
$27.50

GARDE-ROBE
COMBINEE Telle qu'illustrée
Voici une aubaine tout à fait exceptionnelle que vous ne devez pas manquer. Une garde-robe combinée, très bien construite et artistement dessinée, en beau fini noyer. 5 tiroirs et glace vénitienne. Prix régulier $25.50.
$19.95

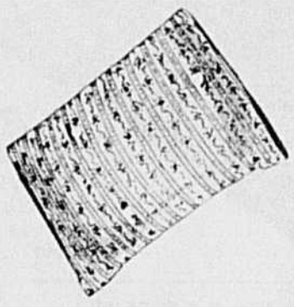

OREILLERS
par "SIMMONS"
Garantis faits de plumes stérilisées. 17 x 25 pcs.
L'UNITE
69¢

Petits LITS
se pliant
Lits faciles à replier et à ranger grâce à de bonnes roulettes. Cadre tout acier, fini noyer, sommier annelé monopièce, matelas à ressorts, bord roulé. Une réelle ocasion à un extraordinaire bas prix.
Tel qu'illustré
$9.95

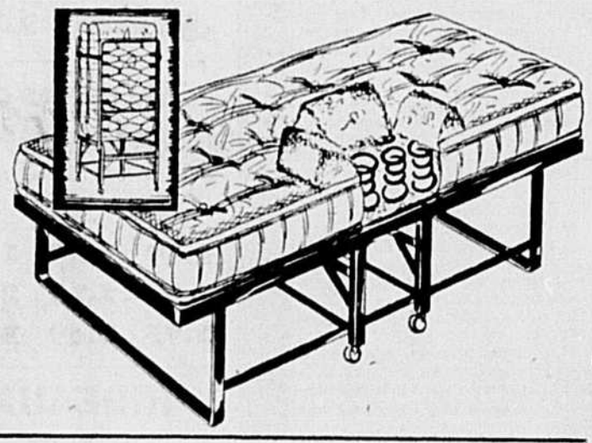

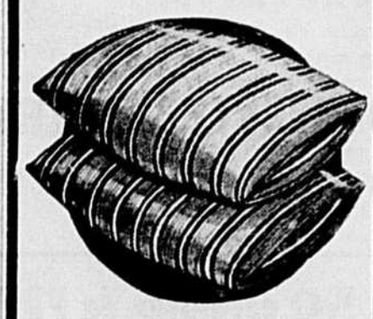

OREILLERS
100% en plume
Kingsley, grandeur 17 x 25. — Poids, la paire, 5 livres. Pour cette vente.
L'UNITE
.59

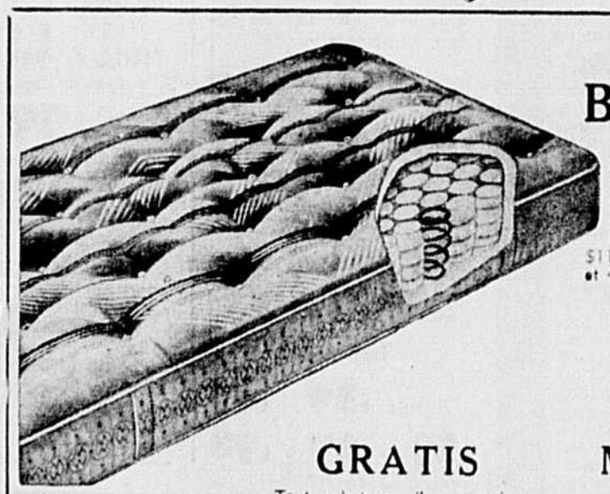

MATELAS de LAINE
Tel qu'illustré
Fabriqués de belle laine — couverture de très bonne qualité, bords roulés, largeurs régulières. Une valeur extraordinaire à ce prix.
3.95

GRATIS
Tout acheteur d'un matelas Marshall au cours de cette vente recevra une enveloppe de valeur servant à protéger le matelas.

SILVER KING	21.50
SILVER REST	29.50
MARSHALL KING	39.50

MATELAS BELMONT
Superbe matelas 'BELMONT', 190 ressorts, recouvert d'un coutil très fort, à bords roulés et avec poignées et ventilateurs. Valeur régulière $11.95. Largeur : 3'3" — 4' et 4'6".
$9.95

MATELAS DREAM SLEEP
Superbe couverture de damas rayon. L'intérieur est formé de centaines de ressorts-spirales, recouverts d'une épaisse couche de feutre blanc et moelleux. Poignées pour faciliter le maniement et deux ventilateurs à chaque extrémité.
$12.89

DIVANS STUDIO
Un lot de divans que nous avons obtenus pour un prix très bas qui nous permet de les offrir à un prix très spécial. Une véritable occasion. Un meuble indispensable. Solide construction entièrement sur ressorts. Recouvert en reps.
$22.

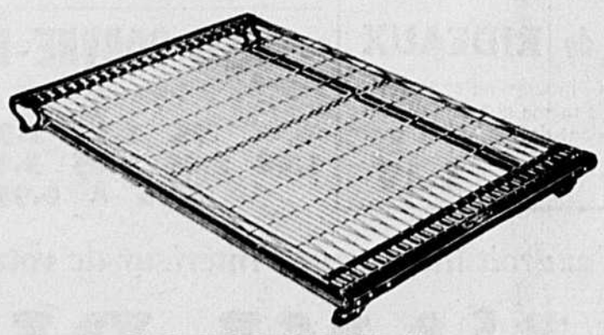

SOMMIERS
Solides sommiers à câble, montés sur fer d'angle. 3'3", 4'0 et 4'6", au prix ridicule de
$3.95

FACILITES de PAIEMENT
Nous vendons au comptant; tous nos prix sont marqués de cette façon; cependant, moyennent un supplément équitable, nous accorderons jusqu'à 24 mois pour payer.

En vous rendant à notre magasin pour bénéficier de ces SPECIAUX, nous vous invitons cordialement à visiter nos différents départements, où vous trouverez un choix considérable et entièrement nouveau de TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN pour le confort et la beauté de votre foyer. MEUBLES : Chambres à coucher — Salles à manger — Salles à déjeuner — Vivoirs — Studios — Tables — Chaises — Petits Meubles — etc. APPAREILS MENAGERS : — Réfrigérateurs — lessiveuses — Poêles — Machines à coudre — INSTRUMENTS MUSICAUX : Pianos — Radios — Disques. Un personnel courtois est à votre entière satisfaction.

C. ROBITAILLE ENR
PIANOS · RADIOS · LESSIVEUSES MEUBLES · POÊLES · REFRIGÉRATEURS
320 rue St-Joseph

Annoncez régulièrement dans l'"ACTION CATHOLIQUE", le plus grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

L'ACTION CATHOLIQUE

Confiez vos travaux d'IMPRESSIONS, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

TRENTE-TROISIEME ANNEE No 10,270 — QUEBEC — CANADA — VENDREDI, 26 AVRIL 1940 — Page treize

Il faut que les Alliés empêchent que les Allemands établissent un contact avec les occupants de Trondhjem.-Roeros occupée

Les troupes alliées se sont repliées de nouveau aujourd'hui, devant l'avance allemande à travers la vallée de Gudbrandsal, mais des renforts alliés arrivent constamment en Norvège.

DIFFICULTES EXTREMEMENT GRAVES

LONDRES, 26. — (BUP). — (Par Webb Miller). — Les troupes alliées se sont repliées de nouveau, aujourd'hui, devant l'avance alemande à travers la vallée de Gudbrandal, mais un flot continuel de renforts et de ravitaillements coule en territoire norvégien pour renforcer les lignes déf ense bloquant les deux offensives nazies vers Trondhjem.

Un grand nombre d'avions anglais sont arrivés en Norvège.

Des légionnaires français marcheraient de Namsos vers le sud pour attaquer Steinkjer et Trondhjem aux mains des Allemands.

Les forces navales et aériennes britaniques auraient bombardé le fort d'Agdenes, défendant le fjord de Trondhjem.

AVANCE NAZIE

Mais l'avance allemande de Lillehammer et de Ringebu vers Dombaas, à travers la vallée de Gudbrandsdal, se poursuit sans relâche et le ministère de la Guerre à Londres annonce que des "retraites limitées" ont été effectuées par les forces alliées au sud de Dombaas, probablement dans le secteur d'Otta.

La colonne allemande marchand de Lillehammer vers le nord-ouest est l'une des deux colonnes enemies qui tentent d'atteindre Trondhjem.

L'autre colonne remonte la vallée d'Oesterdal, près de la frontière suédoise, via Roeros. Les autorités anglaises admettent que si les Allemands réussissent à établir un contact avec Trondhjem, la position des Alliés sera extrêmement difficile et que leurs forces expéditionnaires seront peut-être obligées de se retirer dans le nord de la Norvège.

Les Allemands auraient réoccupé Roeros et combattraient maintenant les Alliés au nord de cette ville.

SI DOMBAAS TOMBAIT

Les forces alliées détiennent la jonction de Dombaas et les lignes ferroviaires allant à leur base d'approvisionnement d'Anraisnes et dans le nord vers Stoeren et Trondhjem, mais on ne sait pas la force du corps anglais à cet endroit. Les exeperts militaires disent que les Allemands synchronisent leur avance et dans la vallée de Gubrandsall et dans celle d'Oesterdal.

Que les Allemands capturent Dombaas, et les communications alliées dans le centre de la Norvège seront rompues et une attaque par le sud contre Trondhjem serais impossible. La capture de Stoeren par les Nazis — les Anglais affirment y tenir encore — ferait la liaison entre les forces aleimandes du sud avec celles de Trondhjem et rendrait la position wdes Alliés extrêmement difficile.

Les Anglais disent que l'arrivée de renforts et spécialement d'avions permettre à leurs troupes d'augmenter leurs moyens de défenses contre l'ennemi.

FACTEUR IMPORTANT

Les avions de combat (utilisant trois bases norvégiennes) dans le centre de la Norvège sont un facteur important. Ces bases perdues, les Alliés ne pourraient plus attaquer que de points situés au nord de Trondhjem. Cent dix avions allemands des Messerschmidts, transportant le plus formidable armement jamais transporter par une aviation, ont continuellement harrassé les troupes alliées ces jours derniers. Les moyens de défense contre eux sont rudimentaires.

Les aérodromes utilisés maintenant par les Alliés en Norvège ont amélioré les moyens d'action de l'aviation anglaise et norvégienne et ont permis aux avions britaniques de donner la chasse aux Allemands. Même avec l'amélioration qui s'est fait sentir dans ce domaine les Anglais avouent qu'ils ont à faire face à des difficultés extrêmement graves en Norvège.

Président

● Me Jean Turgeon, qui a été élu aujourd'hui président de l'Association du Jeune Barreau de Québec.

Importante assemblée

Tous les employés de garage et hommes des stations de services, les mécaniciens, débosseurs et peintres sont priés de prendre note que l'assemblée régulière aura lieu dimanche, 28 avril, à 10 heures, au lieu de mardi tel que prévu.

Ces changements sont occasionnés par le travail qui s'accomplit actuellement le soir, dans la plupart des garages. Cette réunion est très importante et tous les membres devront se faire un devoir d'assister à cette assemblée où il y aura initiation de nouveaux membres.

Enquête remise

L'enquête préliminaire de Léo-Paul Dion et Roland Dion, qui devait avoir lieu aujourd'hui, a été remise à vendredi prochain.

Pièges saisis

ST-ROMUALD, 26. — (D. N. C.) — Un garde-chasse de St-Romuald a saisi ces jours derniers, une trentaine de pièges qui avaient été posés le long de la rivière Etchemin, principalement dans les limites de St-Jean-Chrysostôme. Le même garde-chasse aurait trouvé une peau de renard à l'un de ces endroits. Deux individus auraient été arrêtés.

Elections au jeune Barreau

Me Jean Turgeon a été élu aujourd'hui, président de l'Association du Jeune Barreau de Québec, au cours de l'assemblée annuelle des membres tenue au Palais de Justice de Québec. Il remplace Me Paul Lebel, président sortant de charge.

Les autres officiers sont : Me Gérard Lemay, premier vice-président ; Me Jos. Marineau, second vice-président ; Me Lucien Lortie, réélu secrétaire-trésorier ; Me Gérard Larochelle, trésorier ; Me Jean-Robert Beaudoin, secrétaire adjoint ; Mtres Albert Dumontier, Maurice Kieffer, Jean Lesage, Louis Langlais, Alexandre Labrecque et Paul Lebel, directeurs.

Les flâneurs seront arrêtés

Pour assurer le respect de l'ordre dans les lieux publics et surtout dans certains quartiers de notre ville, la Sûreté municipale a décidé de sévir sans délai contre les personnes des deux sexes qui flânent dans les rues ou dans les restaurants.

Déjà, les détectives de l'escouade des moeurs, les détectives Rochette, Fiset et Smith ont effectué un certain nombre d'arrestations depuis une quinzaine de jours. Ce matin, S. H. le Recorder Eugène DesRivières a condamné à $5.00 d'amende et aux frais ou à huit jours de prison une jeune femme que les détectives avaient arrêté alors qu'elle flânait, rue St-Paul, en compagnie de soldats. Le juge a tenu compte de fait qu'il s'agit pour la condamnée d'une première offense.

Ce matin également, les détectives ont amené devant le recorder deux personnes arrêtées dans un restaurant où elles flânaient. L'une d'elles prétendit être mariée. Une rapide enquête du sergent-détective Jos.-D. Beaudoin révéla qu'il s'agissait d'une affirmation gratuite. L'une des inculpées avait déjà été condamnée. Elles admirent leur culpabilité et furent condamnées à $25.00 d'amende et aux frais ou à 30 jours de prison.

Un individu fut également condamné à $50. d'amende et aux frais ou à 30 jours de prison pour avoir conduit une auto avec négligence.

Le Jeune Barreau a pris partie pour Me F. Chaussé

Contre l'hon. juge Greenshields.— Les jeunes avocats adoptent une résolution pour faire amender la loi du Barreau.— Tout le monde admet que le juge a commis "une gaffe".

UNE SEANCE MOUVEMENTEE

Vice-président

● Me Jos. MARINEAU, avocat, vient d'être élu deuxième vice-président de l'Association du Jeune Barreau de Québec.

La décision du Conseil général du Barreau dans l'affaire de Me Fernand Chaussé et de l'hon. juge Greenshields a été vivement critiquée, ce matin, lors de l'assemblée du Jeune Barreau du district de Québec. Après une bonne heure de discussions, les membres ont adopté à l'unanimité une résolution pour demander d'amender la loi du Barreau, de façon à ce qu'il y ait appel pour ces cas dans l'avenir.

Me Paul Lebel, le président du Jeune Barreau, qui fait également partie du Conseil général, a déclaré que tous les membres du Conseil admettaient que le juge Greenshields avait commis "une gaffe", lorsqu'il avait censuré la conduite des avocats qui avaient pris part à une assemblée anti-participationniste avant la déclaration de la guerre. Tous admettaient également a souligné le président que Me Fernand Chaussé avait parfaitement le droit d'agir comme il a fait. Toutefois, la majorité a décidé que la loi du Barreau ne prévoyait pas d'appel au Conseil général dans un pareil cas, car les causes qui sont susceptibles d'appels sont énumérées dans la loi, et qu'un pareil cas n'est pas prévu.

Me Pierre Letarte qui a présenté la motion pour demander d'amender la loi du Barreau a déclaré que le juge Greenshields avait manqué à la décence pour faire de la politique sur le banc et qu'il avait également usurpé les prérogatives du Barreau, en censurant un avocat. Parlant de la décision du conseil général. Me Letarte a déclaré que le conseil ne devait pas se retrancher derrière la procédure dans une affaire aussi importante. "Si la loi ne lui donnait pas le pouvoir d'entendre l'appel, il aurait dû au moins faire comme font bien des juges lorsqu'ils n'ont pas juridiction, émettre une opinion sur la question. L'intérêt moral de la profession légale doit passer avant la procédure, a déclaré Me Pierre Letarte.

La résolution de Me Pierre Letarte fut amendée par Me Jean Lesage et ensuite adoptée à l'unanimité. Elle stipule que le Jeune Barreau fasse des représentations auprès du conseil du Barreau pour amender la loi du Barreau afin de donner aux avocats le droit d'obtenir justice contre les juges ou magistrats qui manqueraient à leur devoir en usurpant une prérogative qui appartient au Barreau.

Vice-président

● Me Gérard Lemay, élu premier vice-président de l'Association du Jeune Barreau de Québec.

Bombardement du fort d'Agdenes

STOCKHOLM, 26. — (BUP) — Des dépêches de la frontière disent, aujourd'hui, que les forces navales et aériennes britanniques ont bombardé le fort d'Agdenes aux mains des Allemands, gardant l'entrée du fjord de Trondhjem, en vue de se frayer un chemin pour attaquer les navires de guerre allemands à l'intérieur du fjord.

Les dépêches disent qu'un grand nombre d'avions anglais ont bombardé le fort hier.

Une fois les navires de guerre allemands coulés, les Alliés debarqueront des troupes à Trondhjem.

Secrétaire

● Me Lucien Lortie, réélu secrétaire de l'Association du Jeune Barreau de Québec.

On veut une réponse d'Ottawa avant de présenter le budget

Le gouvernement de Québec veut être fixé sur les projets du fédéral au point de vue fiscal. — La réponse se fait attendre et le discours de l'hon. Mathewson en est retardé d'autant.

12 BILLS ONT ETE SANCTIONNES

Dans une entrevue accordée ce matin à notre représentant, l'hon. M. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a déclaré que le discours sur le budget ne pourrait être prononcé la semaine prochaine. Avant de prendre une attitude définitive, le gouvernement provincial veut être fixé sur les projets du fédéral, au point de vue fiscal et des effets de cette législation dans Québec. La réponse d'Ottawa était attendue plus tôt, mais elle se fait quelque peu attendre et le discours de l'hon. M. Mathewson en est retardé d'autant.

Nous avons rencontré le premier ministre, alors qu'il se rendait à une séance du conseil exécutif, à 11 h. 30. M. Godbout a encore déclaré, qu'aucune question d'un intérêt spécial n'était au programme de la réunion d'aujourd'hui.

SANCTION ROYALE

Le lieutenant-gouverneur de la province, sir Eugène Fiset, a donné hier après-midi, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi modifiant la loi du revenu et de la vérification des comptes.

Loi modifiant la loi de la pêche.

Loi abrogeant la loi relative à la mise en valeur des ressources naturelles de la province.

Loi concernant la Coopérative fédérée de Québec.

Loi accordant aux femmes le droit de vote et d'éligibilite.

Loi autorisant le collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec à admettre Jacques Jolin au nombre de ses membres, après examen.

Loi modifiant la charte de la ville de la Tuque.

Loi concernant la congrégation des Petits Frères de Marie dits Frères Maristes et le collège Laval.

Loi constituant en corporation les révérends Pères du Très-St-Sacrement de Shawinigan Falls.

Loi constituant en corporation les révérends Pères du Très-Saint-Sacrement de Sherbrooke.

Loi concernant la succession de feu Leslie Hamilton Gault.

Loi concernant la succession de feu John Dwane.

La sanction royale est prononcée sur ces bills par le greffier du Conseil législatif, comme suit:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Monsieur le lieutenant-gouverneur sanctionne ces bills".

Feu Mme Lemelin

M. Fernand Lemelin, élève de troisième année à la faculté de médecine, vient d'être lourdement éprouvé par la mort de sa mère, madame J.-Oscar Lemelin, épouse de l'agent du Canadien National à Garneau-Jonction.

COLLECTIONNEURS de TIMBRES!

AVIS

La popularité extraordinaire de nos offres GRATUITES qui ont eu pour résultat la distribution de millions d'intéressants timbres étrangers durant les deux dernières saisons, nous a décidés à

CONTINUER

les activités du Club des Timbres-Poste "SALADA" pendant les mois d'été, pour le bénéfice de ceux qui désirent se procurer des timbres d'Europe ou du monde entier GRATIS en échange des étiquettes, portant la théière marque de commerce, de paquets et de boites de

THÉ "SALADA"

Les quantités étant limitées — écrivez pour nos listes 407, boul. Saint-Laurent, Montréal

OFFRE TYPIQUE

25 Timbres assortis des pays SCANDINAVES seront envoyés GRATIS en échange d'une étiquette, portant la théière marque de commerce, de 1-lb. de thé "SALADA" (ou 2 de ½lb. ou 2 de boites de sacs à 25c).

Des Impressions

propres et de bel aspect

avec le nouveau DUPLICATEUR

MIMEOGRAPH "92"

équipé avec le nouveau SYSTEME d'intercalation AUTOMATIQUE *empêchant la* MACULATION

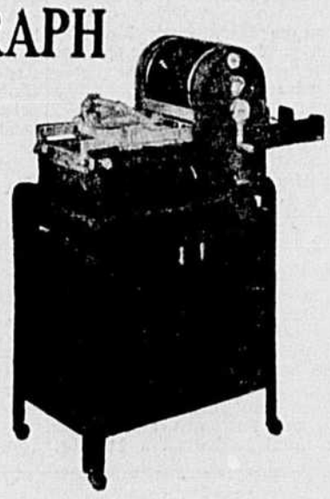

Le nouveau Mimmeograph "92" réduit les dépenses et augmente les profits dans des centaines de façons différentes. Ce Mimeograph "92" est amélioré de telle façon qu'il comporte tout ce que la science mécanique a produit de mieux dans ce domaine. Compact, rapide et léger à la fois il rend des services incalculables à tous genres de commerce. Il vous permet de tout imprimer rapidement un texte même illustré, et ce, en plusieurs couleurs. Demandez-nous des renseignements.

Le développement apporté à ce nouveau MIMEOGRAPH est tout simplement sensationnel . . . l'intercalation automatique d'un carton entre chaque feuille empêchant ainsi l'encre de tacher les feuilles imprimées. D'une vitesse inconnue jusqu'ici il exécute cette opération avec précision et d'une façon des plus satisfaisantes.

Mallez-nous CE COUPON

Veuillez me faire parvenir des renseignements supplémentaires concernant le "MIMEOGRAPH"

Nom .....

.....

Adresse .....

GERALD MARTINEAU

"La Maison du Service"

96, rue St-Pierre — QUEBEC — Tél. : 2-2890

ALPH. FRASER

80, rue ST-JOSEPH, :-: Tél. : 2-3908

vous fait *quelques suggestions* POUR LA BELLE SAISON

CARROSSES DE BEBE

Jolis et solides — couleurs — Marron — Bleu — Noir — Tan.

$9.95

$10.95 $12.00

jusqu'à $20.00

GLACIERES "ACE" et "MONARCH"

NOUVEAUX MODELES

Largeur 18½" Profondeur 21⅛" Hauteur 45" $27.45

Largeur 19" Profondeur 23⅝" Hauteur 48" $30.

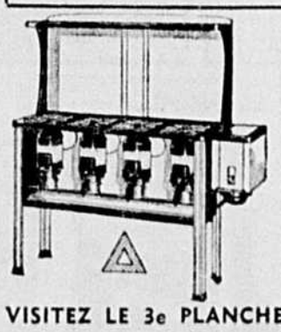

Poêles à l'huile

Nouveaux modèles attrayants de construction très solide.

2 feux $7.00

3 feux $10.00

VISITEZ LE 3e PLANCHER DE NOTRE MAGASIN

??? La revanche du public

LES VENDREDIS SOIR, 8 h. 30

à

CKCV

DE NOTRE

SPECIAL VENTE 55e ANNIVERSAIRE

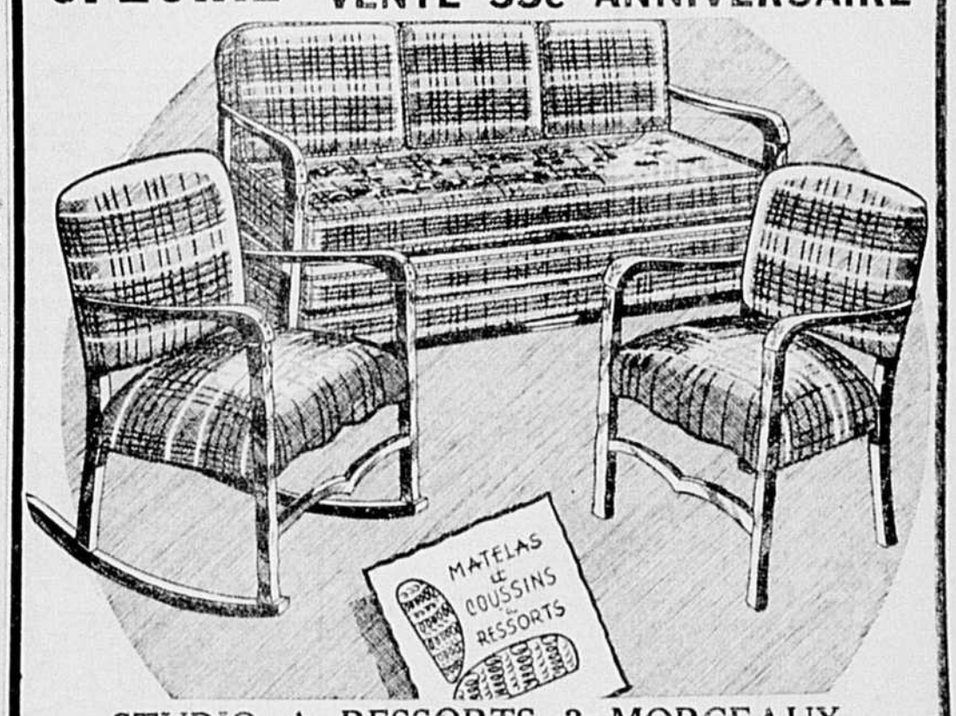

STUDIO A RESSORTS 3 MORCEAUX

OFFERTS A UN PRIX EXCESSIVEMENT BAS

Meubles confortables, garnis de ressorts soupies, bien faits pour donner des années de service. Formes attrayantes, comme vous le voyez ci-haut. Recouverts de beau homespun de bonne qualité et une belle variété de couleurs. Le sofa se transforme en lits jumeaux ou lit double.

Complet avec dos et compartiment pour couvertures

$44.

320, rue St-Joseph — C. ROBITAILLE Enr. — Tél. : 8167

PIANOS · RADIOS · LESSIVEUSES · MEUBLES · POÊLES · REFRIGERATEURS

CE SOIR PALAIS MONTCALM **HAINE et AMOUR**

ADMISSION : .30 .40 .60c (Taxe incluse)

MAGNIFIQUE PRIX DE PRESENCE : MOBILIER DE STUDIO — 3 meubles. BILLETS EN VENTE A NOTRE MAGASIN — Chaque billet donne droit à une chance sur ce magnifique mobilier studio.

C. ROBITAILLE Enr. 320, rue St-Joseph

Montréal et Baltimore bataillent durant trois heures

Décédé

● Arthur GAGNE, membre de la Brigade des Incendies et joueur de hockey bien connu, qui est décédé, ce matin, à l'âge de 40 ans.

Echos du Sport

UN DEUIL

Nous apprenons avec regret ce matin la nouvelle de la mort de Arthur Gagné, fils de M. Pierre Gagné, ancien vice-président de la Commission sportive et athlétique de Québec, et frère de Lévy Gagné, un sportif bien connu en notre ville. Arthur Gagné a succombé à une longue maladie.

Tous ceux qui ont suivi le hockey à Québec connaissaient Arthur Gagné. Il fit partie du club St-Vallier, des Sons of Ireland, du Trois-Rivières et des Castors de Québec, de la ligue de l'est, du C. P. R., dans la Railway-Paper. Habile joueur, Arthur Gagné était l'objet d'un vif intérêt de la port des amateurs de hockey.

Arthur Gagné est décédé à 8 h. ce matin. Il était malade depuis un an. Lors de l'incendie qui ravagea le couvent des Pères Dominicains, l'an dernier, Gagné, qui faisait partie de la brigade des incendies, contracta une pneumonie dont il ne put se remettre.

La dépouille mortelle a été transportée à la résidence de M. Pierre Gagné, à 7, rue Bayard. Les obsèques auront lieu lundi.

Nos plus vives condoléances à la famille en deuil.

Charles Mireille-Deschênes

Un lutteur par semaine...

GIRARD

C'est au Patronage St-Vincent de Paul, Côte d'Abraham, que Georges Girard commença à s'intéresser au sport. Il se contenta d'abord de développer son physique avant de se lancer dans la lutte. Il commença à pratiquer la lutte il y a 6 ans en compagnie de ses deux cousins, Richard et Victor Delamarre.

Depuis, il a parcouru beaucoup de chemin et il est sûrement le lutteur qui a livré le plus de combats en dehors de la ville. Après avoir parcouru notre province en tous sens, Girard se rendit dans les principaux centres de l'Ontario, Toronto, Ottawa, Kirkland Lake, Sudbury, et North Bay sont les principales villes qui le virent à l'oeuvre. De passage à North Bay, il profita de la circonstance pour visiter les jumelles Dionne.

Excellent joueur de hockey, il fut choisi sur le club d'étoiles de la ligue des Bons Sports deux saisons consécutives, soit 1938-39 et 1939-40. Il s'alignait pour le C.D.G. de Giffard. C'est aussi un skieur émérite et comme tel, il s'est classé 4ième dans les concours pour le championnat de la Côte de Beaupré.

S'il ne pratique pas tous les sports, il s'intéresse cependant à tous, et on le voit en spectateur à presque tous les événements sportifs. Il est un ancien secrétaire et publiciste de l'association sportive de Giffard.

Il consacre la plus grande partie de son temps libre à la lecture. Les ouvrages sérieux ont sa prédilection.

Girard est âgé de 24 ans.

Pour vos
Articles de Sport
Raquettes de tennis, équipement de baseball, balles, bâtons, costumes pour tous les sports.
VOYEZ
SPORTS Enr.
Léo Turcotte, Prop.
247, rue St-Jean. Tél. : 2-6657
Spécialité :
Réparation de raquettes de [illegible] etc.
Imp[illegible] d'armes à feu

L'achat du cerbère Gardiner est officiellement annoncé

C'est le gérant des Ramblers de Philadelphie qui confirme la rumeur.— Lester Patrick a présidé cette transaction.— Un bon homme.

MONTREAL AVAIT NIE

Philadelphie, 26. — (BUP). — Herb Gardiner, gérant des Ramblers de Philadelphie, a confirmé, hier soir, une nouvelle voulant que Bert Gardiner, gardien de buts des Ramblers avait été vendu aux Canadiens. Il a dit que la transaction avait été bâclée par Lester Patrick, gérant des N.-Y. Rangers. Cette confirmation vient en conflit avec les déclarations officielles faites à Montréal disant que rien n'avait encore été bâclé.

Gardiner, qui s'est fait remarquer dans les filets des Ramblers, a été acheté par les Canadiens qui font un grand effort présentement pour mettre sur pied une équipe gagnante dans la N. H. L.

Louis veut deux combats

Le champion désire défendre son titre à deux reprises cet été.

DECLARATION

Lancaster, Pa., 26. — (BUP). — oe Louis défendra son titre de champion mondial des poids-lourds au moins à deux reprises au cours de l'été, probablement contre le vainqueur de la bataille Tony Galento-Max Baer et aussi contre Arturo Godoy. Le champion a fait cette déclaration hier soir.

Louis est ici pour diriger un combat entre Jackie Wilson, de Pittsburg, et Bobby Green, de Philadelphie. Il est confiant de conserver encore son championnat durant un an. "Je crois que je puis battre Godoy s'il veut se battre. Louis a de nouveau nié cette rumeur à l'effet qu'il se retire du pugilat. "Je demeurerai dans l'arène tant que l'on me trouvera des adversaires" a-t-il dit à ce sujet.

Louis assistera au combat Galento-Baer.

Frank Pytlak encore gréviste

Le receveur des Indiens de Cleveland veut un salaire plus élevé.

DERNIER JOUR

Cleveland, 26. — (BUP). — Le receveur Frankie Pytlak, des Indiens de Cleveland, demeure toujours le dernier gréviste dans les ligues majeures de baseball. S'il ne signe pas son contrat avant minuit, ce soir, il sera automatiquement sur la liste des joueurs inéligibles. A sa résidence, près de Buffalo, Pytlak a déclaré qu'il refuserait de jouer pour le salaire de $8,000 qu'on lui a offert.

"Je suis prêt à accepter de jouer mais pour un salaire plus élevé et je ne vois pas pourquoi je devrais accepter une réduction de $3,400 parce que des blessures m'ont empêché de connaître une bonne saison l'an dernier" a déclaré Pytlak.

Le gérant du Cleveland, C.C. Slapnika a dit que toute discussion était close en ce qui concernait le club. "Nous n'offrirons pas plus parce que franchement nous ne sommes pas intéressés plus qu'il le faut à obtenir ce receveur" a ajouté Slapnicka.

LE BASEBALL

(Par la "British United Press")

Ligue Nationale

Boston	000	000	100	1	8	1
New-York	213	300	00x	9	11	0
Callahan, Earley (1), Bamicle (4) et Lopez, Andrews (4); Lohrman et Danning.							
Brooklyn	010	001	100	3	8	1
Philadelphie	100	000	000	1	5	1
Casey et Franks; Pearson, Beck (8) et Warren.							
Cincinnati	200	000	000	2	5	3
Chicago	002	001	00x	4	11	2
Derringer et Lombardi, Hershberger (8); Dean et Todd.							
St-Louis	330	002	020	10	22	1
Pittsburgh	102	200	040	9	12	3
Cooper, Shoun (4), J. Russell (8) et Padgett et Owen (8); Klinger, Heintzelman (2), Lanahan (6) et Schultz.							

Ligue Américaine

Chicago	000	000	001	1	8	2
Cleveland	010	000	110	3	7	0
E. Smith, C. Brown (8) et Tresh; Feller et Hemsley.							
Philadelphie	000	023	001	6	13	2
Washington	000	001	006	7	13	0
Caster, Ross (9) et Brucker; Krakauskas, Torres (6), Carrasquel (8) et Early.							

New-York à Boston : pluie.

Détroit	000	100	021	4	10	0
St-Louis	200	000	000	2	5	1
Newsom et Tebbetts; Auker, Niggeling (9) et Susce.							

Ligue Internationale

Toronto	010	000	000	1	6	0
Syracuse	010	000	01x	2	6	0
Marchildon et Gray; Rambert et Warren.							
Buffalo	002	000	010	4	6	0
Newark	012	113	00x	8	13	3
Gelbell, White, Richmond, Ogiego et Zubik; Vance et Padden.							
Rochester	010	204	001	8	15	1
Jersey City	200	200	100	5	9	4
Ryba et Scheffing; Henshaw, Feldman, Harris et Blasmire.							
Montréal	240	000	004	10	10	1
Baltimore	121	501	001	11	17	0
Crouch, Rescigno, Grabowski, Scariot, Hutchinson et Hartje; Gross, Jones, Trinkle, Chelini et Kracher.							

Association Américaine

Minneapolis	002	012	203	10	16	2
Toledo	100	011	000	3	8	1
Kelley et Rolandson; Wirkkala, Marcum, Barnes et Spindel.							
St-Paul	001	100	100	9	15	1
Columbus	021	103	30x	10	12	3
Fisher, Sloat, Phelps et Schleuter, Hader, Martin Sherrill et Cooper.							
Milwaukee	110	000	000	2	7	0
Indianapolis	000	210	00x	3	7	0
Marrow et Garback; Johnson, Blaeholder et Moore.							

Kansas City	000	000	000	003	3	6	0
Louisville	000	000	000	000	0	4	0
(12 manches)							
Bonham, Dephillips et Riddle, Robinson; Terry et Lewis.							

CEDULE DU JOUR

LIGUE INTERNATIONALE.
Montréal à Baltimore
Buffalo à Newark.
Rochester à Jersy City.

LIGUE AMERICAINE :
Chicago à Cleveland
Philadelphie à Washington.
New-York à Boston
Détroit à St-Louis.

LIGUE NATIONALE :
Boston à New-York
Brooklyn à Philadelphie.
St-Louis à Pittsburg.
Cincinnati à Chicago.

A Limoilou

Les officiers ainsi que les représentants des clubs suivants de la ligue senior amateur Québec-District sont tous conviés à une assemblée qui sera tenue ce soir, le 26 avril 1940, à 8.15 p.m., à la salle paroissiale de Limoilou 8e Avenue :

Club de l'Association des Employés civils; Club Canadien; Napoléon de Lévis; St-Patrick; Braves de Limoilou; Cardinals de la Côte de Beaupré, et toute organisation sérieuse désirant joindre la ligue sont priés de se faire représenter.

La principale question à l'étude sera de savoir si le mouvement commencé l'an dernier, et qui avait pour but de développer le baseball chez les jeunes dans notre ville, doit être poursuivi.

Une jeune qui épate

● Voici le jeune Bob Feller, des Indiens de Cleveland, que 14,000 personnes ont applaudi lors de l'ouverture de la saison du baseball à Chicago. Feller n'accorda aucun coup sûr, ni aucun point. Feller aura une brillante saison.

Le juge Bramham publie un rapport

Le dernier bulletin officiel du juge Bramham, en date du 16 avril, mais qui ne couvre que les transactions faites jusqu'au 3 avril inclusivement, fournit certains détails d'intérêt pour les amateurs de notre ville et du district.

Ainsi, nous relevons que St-Hyacinthe a fait accepter cinq de ses contrats, soit pour les joueurs DeFrance, Bill Koch, Bob Waterman, Bernard Waterman et Joe Cicero.

Trois-Rivières a deux contrats d'acceptés, soit ceux de Paul Martin, un voltigeur et de Fred Niemiller, un receveur.

Les premiers contrats des Athlétiques n'ont été adressés au juge Bramham que le 5 avril, de sorte que ce n'est que dans le prochain bulletin, que les premiers noms apparaîtront.

Nos amateurs apprendront également avec plaisir que deux équipiers des Athlétiques, en 1938, sont retournés au baseball organisé. De fait, Joe Garberino, un lanceur, jouera dans la South Atlantic League, pour le club Augusta, tandis que l'arrêt-court, Mike Schimko, portera les couleurs du Sunbury, dans la ligue Interstate.

Dans le même bulletin, on remarque que Leslie Crabb, le jeune et brillant voltigeur que Del Bissonnette a signé dernièrement avait obtenu sa libération sans condition du club Glace Bay, dont il porta les couleurs l'an dernier. On y voit également que Léo Marion, l'excellent premier but du Sherbrooke, l'an dernier, a obtenu sa libération du club Waterloo, après plusieurs essais infructueux pour sa réinstallation. Il semble évident que Marion s'alignera de nouveau avec le club des Cantons de l'est.

Les Golden Gloves

MONTREAL, 26. — (D.N.C.) — Voici les résultats des combats de boxe de la dernière élimination des Golden Gloves qui ont eu lieu hier soir, aux Chevaliers de Colomb, rue de la Montagne.

Les finales du tournoi auront lieu au Forum le 13 et 14 mai. Résultat des combats :

CLASSE NOVICE

100 lbs — Paul Lacombe, Crescent, défait Benoit Charette, Shawinigan, par décision.

100 lbs — Adolphe Landry, Montcalm, défait Jerry Lewis, Shawbridge, par décision.

112 lbs — Wallace McDougall, Shawbridge, défait John Bremner, Indépendant, par décision.

112 lbs — Cristy Picoulis, Un Sett, défait H. Lesamore, Shawbridge, par décision.

126 lbs — Gus Rajan, Y.M.C.A., défait Victor Paré, Louiseville, par décision.

126 lbs — Dave Brown, Crescent, défait Dennis Nicholson, Shawbridge, par K.O.T., à la première ronde.

135 lbs — Harry Hains, Trois-Rivières, défait Eric Durocher, Griffintown, par défaut.

145 lbs — Emile Larrivée, Crescent, défait Edmond Braithwaite, Shawbridge, par décision.

135 lbs — Roger MacAvoy, Un Sett, défait Willie Dixon, Shawbridge, par décision.

147 lbs — Stanley Allen, Y.M.C.A., défait Jean Isabelle, Trois-Rivières, par décision.

135 lbs — Len Harding, Un Sett, défait Dave White, Shawbridge, par décision.

135 lbs — Nelson Lessard, Almaville, défait Georges St-Louis, Crescent, par K.O., à la première ronde.

147 lbs — Wm. Anderson, R.C.A., défait Wilfrid Rodrigue, Shawbridge, par K.O., à la première ronde.

147 lbs — Lindsay McGill, Crescent, défait Flash Haye, Un Sett, par K.O., à la première ronde.

175 lbs — A.-J. Thomas, R.C.A., défait Irénée Bourassa, Champêtre, par défaut.

CLASSE OUVERTE

112 lbs — Pat Madden, Un Sett, défait Albert Diotte, Crescent, par défaut.

112 lbs — Tommy Murray, Crescent, défait Leo Leigh, Cap-de-la-Madeleine, par décision.

135 lbs — Zeff Morin, Shawinigan Falls, défait Roger Larrivée, Crescent, par décision.

118 lbs — Babe Gagnon, Un Sett, défait Gérard Ferland, Square, par décision.

126 lbs — Johnny Greco, Crescent, défait Johnny O'Reilly, Griffintown, par K.O.T., à la deuxième ronde.

Kowcinak et McCreedy ont dominé les compteurs

Lors des parties éliminatoires.— Ces deux joueurs ont participé à un autre championnat.— Les Blue Devils n'ont été battus qu'une fois en quatorze parties.

LES STATISTIQUES

Toronto, 26. — Dick Kowcinak et Johnny McCreedy ont été les deux principaux atouts des Diables Bleus de Kirkland Lake dans la course au championnat senior canadien. Les anciens joueurs de Winnipeg, qui aidèrent les Monarchs de l'endroit à remporter le titre junior du Dominion en 1937 et qui par la suite s'alignèrent pour les Smoke Eaters de rail pour remporter la coupe Allan en 1938 et le titre mondial en Europe, ont été les gros canons des champions actuels.

Disposant des Stampeders de Calgary en trois joutes successives, les Diables Bleus ont affirmé leur supériorité de façon non équivoque. Kowcinak et McCreedy ont atteint la meilleure moyenne chez les compteurs pour les récentes éliminatoires. En quatorze parties, les Blue Devils n'ont été battus qu'une fois et ils ont compté 66 points contre 28 pour leurs adversaires.

Voici les statistiques des Blue Devils dans les quatorze parties de détail :

	G.	A.	Pts
Kowcinak	13	15	28
McCreedy	15	6	21
Cooper	7	10	17
Bellinger	4	9	13
Walton	6	6	12
GrabTowski	3	8	11
Smith	5	4	9
Brown	4	5	9
Duff	2	3	5
Boston	3	0	5
Cook	1	1	2
Milton	1	1	2
Stahan	1	1	2
Snowden	1	0	1
Totals	66	69	135

Au Jacques-Cartier

L'assemblée annuelle de la compagnie du club de curling Jacques Cartier, Ltée, sous la présidence de M. l'échevin Wilfrid Samson (président sortant d'office), on a donné le rapport annuel, démontrant une année active et prospère à tout les points de vue; et prospère à tous les points de vue; bureau de direction, dont voici la composition:

Président, M. Henri Auger; vice-prés.: M. P.-A. Catellier; sec.-arch.: M. Alb. Rouillard; sec.-cors.: M. Emile Labrecque; trésorier: M. Nazaire Lachance; directeurs: MM. J.-Aimé Déry, Jos. Cauchon, J.-E. Pouliot, Wilfrid Samson, J.-Art. Egan, L.-Henri Côté, Chs-Eug. Côté.

Le nouveau bureau fit le choix des présidents de comités pour la saison 1940-41.

Comité des joutes: Ls-Ph. Charbonneau;
Comité de réception : Lote Trudel.
Comité de recrutement: J.-P. Fortin.
Comité du Chalet: Jules Giroux.
Comité du trophée: Tél.: Martin.
Comité du tennis: Naz. Lachance.
Comité des Finances: P.-A. Catellier
Comité des Glaces: Jos. Boutet.

Don Meade

Lexington, 26. — (BUP). —Don Meade a obtenu, hier, une licence de jockey dans le derby de Kentucky pour pouvoir conduire "Bashful Duck" à E.-R. Bradley lors du derby du 4 mai prochain. Meade fut suspendu en 1933 en Floride et il fut réinstallé en 1938. L'an dernier, Meade ne demanda pas de licence pour le derby du Kentucky.

L'ambition de Tony Galento

Il veut battre Baer et rencontrer ensuite Louis pour Joe Jacobs.

UN HOMMAGE

New-York, 26. — (BUP). —Tony Galento rencontrera Max Baer le 28 mai prochain en dépit de la mort de son gérant Joe Jacobs, a annoncé, hier, le promoteur Mike Jacobs. Galento, en apprenant la mort de celui qui lui fit son chemin dans la boxe et vers la fortune, a déclaré : "Joe désirait piloter un autre champion. Nos plans étaient que je batte Baer et que j'obtienne ensuite une autre chance de battre Joe Louis. Je tenterai maintenant de gagner le titre pour Joe Jacobs". Les funérailles de Jacobs auront lieu à 10 h. dimanche.

BOXE A LA TOUR

Une douzaine de combats seront à l'affiche lundi soir, à la Tour lors du premier programme de boxe amateur. Aux 7 combats déjà baclés dans les classes ouvertes, viendront s'ajouter 5 autres rencontres chez les novices. Les éliminations commenceront lundi pour les classes novices. Voici la liste des batailles qui sont définitivement bâclées.

5 rondes (poids-coq)

Jos. Gagnon Montréal vs Marcel Fournier Montréal.

5 rondes (poids-lourd)

Arnold Hayes Montréal vs Al Evans Québec.

5 rondes (poids-mouche)

Tommy Murray Montréal vs Adélard Drouin Québec.

5 rondes (poids-léger)

Roger Ouimet Montréal vs Jerry O'Brien Québec.

3 rondes (poids-mi-moyen)

Freddie Hermchuck Montréal vs Ambroise Vigneault Québec.

3 rondes (poids-plume)

Roger Lapointe Montréal vs Soldat Eug. Gagné Québec.

3 rondes (poids-léger)

Harry Bouchard Montréal vs Sarto Létourneau Québec.

De toutes ces rencontres, deux se portent tout particulièrement à l'attention des amateurs. Il y a d'abord la bataille Gagnon-Fournier qui met en lice deux petits boxeurs combatifs et courageux. Fournier espère pouvoir prendre une revanche sur Gagnon qui l'a battu aux points alors qu'il se battait à 112 lbs. Lundi, Fournier fait ses débuts à 118 lbs.

Al Evans le champion mi-lourd canadien rencontrera un poids-lourd dans la personne de Arnold Hayes. L'instructeur du Club Champlain est forcé de prendre des adversaires plus pesants, ne pouvant plus en trouver dans sa propre classe.

Drouin, Vigneault, O'Brien, Gagné et Létourneau auront également de fameux adversaires, Murray, Hermchuck, Ouimet, Lapointe et Bouchard ne sont pas les premiers venus, nos locaux sont cependant en bonne condition et prêt à livrer combat.

L'intérêt manifesté par les amateurs fait croire qu'il y aura foule à la Tour lundi. D'ailleurs, la vente des billets qui a commencé, hier, marche rondement. On peut s'en procurer chez Langlois et à la Tour.

Les Orioles disposent du Royal au compte de 11-10.— Un point à la neuvième. — Brillant ralliement des Royaux. — Stainbach est l'étoile au bâton.

KRACHER COMPTE

Montréal, 26. — (D.N.C.) —Les Royaux de Montréal et les Orioles de Baltimore ont bataillé pendant près de trois heures hier à Baltimore, et finalement les Orioles ont compté un point à la neuvième pour s'assurer une victoire 11-10.

Les Royaux ont exécuté un brillant ralliement à la neuvième comptant quatre points et égalant le score, mais une erreur d'Ira Hutchinson a aidé Baltimore à compter le point décisif à la seconde moitié de la manche.

Hutchinson était le cinquième lanceur des Royaux. Bill Crouch, Xavier Rescigno, Reg Grabowski et Sam Scario l'ont procédé au monticule. Italo Chelini, le quatrième lanceur des Orioles, a obtenu le crédit de la victoire.

Le score était de 10 à 6 en faveur des Orioles lorsque la neuvième manche est arrivée. Bert Haas a frappé un circuit avec deux coureurs sur les buts au cours du ralliement portant le score à 10-9. Bell a ensuite été retiré, mais Staller a reçu un but sur balles. Un deux buts de "Tut" Stainback l'a fait avancer au troisième but et puis, à la surprise de tout le monde, Staller a volé le marbre pendant que Chelini se préparait à lancer. Stainback a atteint le troisième en même temps, mais après que Gene Hasson eut reçu un but sur balles, Don Ross a terminé la manche en frappant une longue chandelle à Red Howell.

Kracher a commencé la neuvième pour Baltimore avec un simple, son troisième de la joute. Chelini a frapé un "bunt" et lorsque Hutchinson a fait un mauvais lancer au premier but, Kracher a couru jusqu'au troisième. Chelini avançait au second. La partie s'est terminé quelques instants plus tard lorsque Newsom a frappé un simple au champ droit, faisant compter Kracher.

Stainbach a été l'étoile de la journée au bâton. Il a frappé un circuit avec un coureur sur les buts à la première manche et il a répété le même exploit avec deux coureurs sur les buts à la seconde. Il a de plus réussi un simple et il a participé au ralliement de la neuvième avec un deux buts. Son coup à la deuxième manche a passé pardessus le tableau indicateur au champ centre, à plus de 400 pieds du marbre.

Scariot a été le plus efectif des cinq lanceurs du Royal. Le jeune droitier a lancé la septième et la huitième et il n'a accordé qu'un coup simple aux Orioles dans ces deux manches.

Bob Porter lancera la deuxième partie de la série demain après midi pour Montréal. La série se terminera samedi après midi, et les Royaux iront ensuite à Syracuse pour trois jours avant d'aller à Montréal pour commencer leur saison locale.

LA SOURIS MIQUETTE 2233 — par Walt Disney

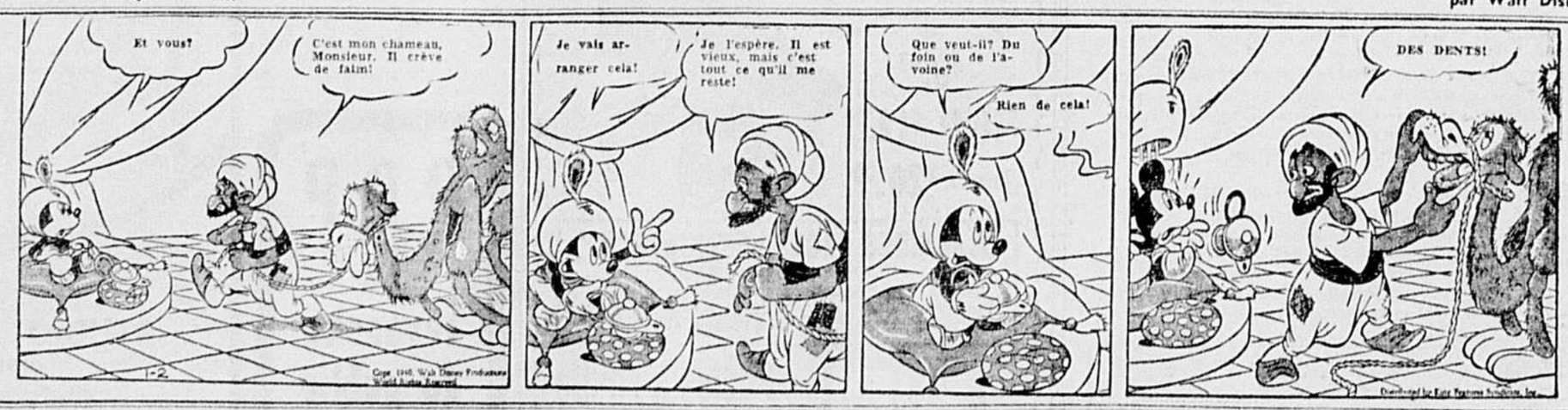

ALBERT TRUC 92 — L'AVENIR DE LA TORPILLE — par Edwin Balmer et Philip Wylie

Un autre combat Levesque-Chuck, ce soir, à la Tour

Les concours de descente...

(Par: Michel Dehouck)

(SUITE)

(par : Michel Dehouck)

Avides de renommée sportive, cinquante aventuriers avec de folles pensées d'acrobaties grimpent sur le Norquay, ce mastodonte des rocheuses. Les skis sur l'épaule, en file indienne, les skieurs au visage hâlé, tracent une longue ligne sinueuse au flanc de la montagne. Parfois ils disparaissent entre des arbres bas encapitonnés de lourds bonnets blancs, ou au creux d'un ravin, pour réapparaître plus minuscule encore sur une arête effilée.

Le vent souffle soudain, et balaye des nuages de neige qui se volatilisent dans le ciel. C'est le blanc ensevelissement qui surprend. C'est le blizzard crachant au visage des tourbillons de neige. La montée devient pénible et aventureuse, et les skieurs tatonnent à l'aveuglette.

Quand la montagne vous prend dans ses griffes, malheur au skieur tombé dans la crevasse traitresse ou étouffé sous l'avalanche sournoise. La lutte contre les éléments dans la haute montagne est une épreuve redoutable que bien peu peuvent supporter. Les avalanches labourent les flancs, le vent comble les sillons, et sculpte des corniches de masses neigeuses. La dangereuse ascension des skieurs se continue sans trêve.

"Les nuages sur eux fondaient
[silencieux
en un poudroiement blanc qui
[leur brûlait les yeux;
et perdus en plein ciel sous
[leur chute glacée,
les pieds rivés aux skis et la
[tête baissée,
en laissant une trace aussitôt
[effacée,
les skieurs s'élevaient lente-
[ment vers les cieux."

Mais la montagne ne pourra jamais empêcher les jeunes courages, et les audaces indomptées, de se mesurer sur ces terrains de jeux attirants et cruels. Elle ne s'acharnera pas sur ceux qui l'aiment.

Les rafales de neige deviennent intermittentes, la brume qui voilait les vallées se déchire, et les derniers nuages chassés par un vent cinglant, montent et accrochent au passage les pics et les arêtes. L'écran livide s'est évanoui, et l'on discerne maintenant la longue caravane des skieurs montant vers l'infini. Ils ont enfin atteint le rocher en surplomb.

Le sommet altier, immuable et majestueux contemple avec dignité les pygmées qui se sont blottis à l'abri de sa barre rocheuse.

C'était aux championnats du Dominion en 1937 que les skieurs montèrent pour la première fois sur ce sommet. "Nous étions tous réunis, attendant l'heure fatidique du départ, nous raconta Dave Bradley de l'Université de Dartmouth. Silencieux, blême, on envisageait avec terreur l'effroyable abîme s'effaçant sous nos pieds et qu'il fallait dévaller. Francioli, champion Suisse de l'Université de Lausanne, arrive le dernier au sommet. Il regarde les skieurs apeurés, plonge les yeux vers la profondeur qui semble sans limites et tout d'un coup d'une voix gouailleuse s'écrie : "Ca ne me plait pas beaucoup, mais ce n'est pas si formidable". Et alors, pendant que nous étions encore tout saisis de crainte par l'aspect mutilé de la chute, Ornold Kaech s'écrie : "vas-y Chiron, chante la chanson du Pinard." Walter Praeger embouche son ruine-babines, Ornold souffle dans son ocarina, et Chiron Francroli fit retentir les échos d'une marche française et les universitaires de Suisse et de Dartmouth reprirent joyeusement à l'unisson le refrain:

Le pinard c'est de la vinasse,
Ça réchauffe là par où ça
[passe,
Vas-y Oscar, remplit mon
[quart,
Vive le pi pi, vive le pinard!

Quelle transformation, la crainte, l'anxiété, tout cela s'envole avec les rimes de la chanson, tous les skieurs la fredonnent beaucoup sans la comprendre, et pour la première fois nous nous rendîmes compte qu'auteur de nous, il y a avait de grands sommets dentés se détachant dans l'immense ciel bleu, et qu'il y avait un soleil brillant de tout son éclat. Nous avions puiser une force nouvelle, une quiétude de tout le corps et de l'esprit. Toutes nos craintes furent remplacées par l'insouciance, et ce fut une simple chanson française qui opéra ce miracle".

Francioli descendit un des premiers, et dégringola les 3,000 pieds de denivellation dans le temps record de 2 min. 26 sec.

Si l'on compare la valeur et l'attrait des 4 compétitions du ski, l'on devra convenir que le saut est le plus spectaculaire, le slalom le plus gracieux, le cross-country le plus pénible, et le downhill le plus rapide et le plus dangereux. C'est la course à la mort. Si l'on en doute, qu'il nous suffise de dire qu'à Garmish, 2 skieurs se tuèrent dans la descente, dont Giacoms Sertorelli le champion d'Italie.

Dans une anfractuosité de la roche, sur une étroite plateforme, les concurrents sont alignés pour le départ. Ils ont une grande chose à accomplir, peut-être disproportionnée à leurs forces. A leurs pieds c'est l'abime, une chute presque verticale de 3,000 pieds qu'ils devront dévaller dans le minimum de temps.

Les spectateurs sont blottis au niveau du chalet 2,000 pieds de chute verticale sont visibles. En levant la tête vers la cime, on voit soudain un point noir se détacher de la roche sommitale. Il grandit, il grandit très vite. Il devient un pantin merveilleusement articulé, soulevé jusqu'à la griserie dans un balancement exquis sans la moindre secousse, sans le moindre heurt, comme s'il avait des ailes. Zigzaguant dans la pente terriblement inclinée tout en restant maitre de sa vitesse, il descend à une allure fabuleuse, c'est une course d'obstacles saccadée, pleine d'angoisse comme celle d'un animal aux abois. Quels efforts pour tenir l'équilibre sur la glace qu'il rape apec ses skis placés en flèche. Il arrive sur la dangereuse arête du cap rocheux, oblique à temps, et s'élance corps et âme dans le tunnel, (étroite cheminée à 45 degrés) avec une espèce de rage, l'esprit tendu vers le but à atteindre, le regard rivé sur la neige, les jambes crispées. Il passe les grandes bosses en souplesse, s'accroupissant davantage sur ses skis pour aller plus vite encore, il contourne à une allure folle le (grave yard turn) et disparait dans la forêt. Les derniers milles pieds de la descente s'effectuent dans un étroit sentier encaissé de brusques virages. Le bas par suite du chinock devient plus scabreux. Des replats, des petits chemins glacés, des plaques de terre, des roches et des souches qui surgissent de partout.

On tremble à l'idée d'un accident toujours possible survenant à celui qui a du foncer là dedans à coeur ouvert, et qui risque d'être projeté à chaque instant contre un arbre.

Pour nous, c'est l'anxiété terrible, l'énervement, et soudain après une minute qui semble un siècle le haut parleur nasille : Conrad Delisle, Québec, 2 minutes, 17 secondes. Quel soulagement et aussi quelle surprise. Le champion de Québec battait le temps record de 1937 Francioli par 9 secondes. Se classent 6ième sur 54, il battait de nouveau tous les skieurs du combiné.

(A SUIVRE)

Ces vieux rivaux en viendront de nouveau aux prises. Steve Karas vs Geo. Cagney. — Trois autres combats.

BONNE CARTE

Young Bourque

Flash Gordon-Levesque, le champion mondial à 147 lbs, défendra son titre, ce soir, contre l'ancien champion Sam Chuck, dans un combat 2 dans 3 à finir. C'est à la demande de Chuck, que le match a été bâclé. Depuis qu'il perdit son titre aux mains du champion actuel, le Montréalais n'a pas eu la chance de le rencontrer si ce n'est dans un combat de 30 minutes qui se termina par un verdict nul. En grande forme, l'aspirant se dit confiant dans l'issue de la rencontre qui fournira une lutte des plus contestées. Chuck n'a pas besoin de se sentir chauffé pour employer les grands moyens, le champion le sait si bien qu'il s'est entrainé avec Paul Michaud. On s'attend à beaucoup d'action et l'on va même jusqu'à dire que le match de ce soir dépassera ce que l'on a pu voir au cours des deux combats précédents entre Chuck et Levesque.

La semi-finale est impatiemment attendue. Elle permettra aux amateurs de voir à l'oeuvre Steve Karas, un lutteur grec de Salem, Mass., qui en viendra aux prises contre le brillant Georges Cagney. On dit de Karas qu'il est l'un des lutteurs les plus scientifiques. Le promoteur Sam Price, de Boston, l'a fortement recommandé à Lantier.

Mercredi soir, à Montréal, Karas rencontrait le puissant Paul Lortie, ce qui veut dire que Cagney aura devant lui, un adversaire de calibre qui le forcera à user de toutes ses ressources. Georges demeure confiant de remporter une victoire qui voudra dire beaucoup pour lui.

Jim "Tiger" Delisle est une autre addition au programme de ce soir. Ce dernier, qui s'est rendu jusqu'en Angleterre, est un athlète de grande réputation. Il peut se flatter d'avoir vaincu le fameux Bob Gregory, mari de la princesse Baba, lors de sa dernière apparition à Londres. Lucien Sanfaçon a été choisi pour faire face à Delisle, dans un engagement de 20 minutes.

Marcel Trudel, un local qui lutte assez irrégulièrement à la Tour, fera les frais d'un autre 20 minutes contre Young Bourque. Ce dernier, que l'on surnomme l'Ange en miniature, est reconnu pour sa grande brutalité. Nous sommes cependant bien tranquille pour Trudel qui saura bien maitriser son fougueux adversaire.

Georges Girard et John O'Rielly sont cédulés pour un 15 minutes, qui verra sûrement beaucoup d'action. L'Irlandais n'est pas venu ici depuis 2 ans, et tous les amateurs seront heureux de le revoir à l'oeuvre surtout contre le brillant athlète de Giffard.

Les billets réservés sont en vente chez Langlois et à la Tour, et l'on prévoit une forte assistance pour cet intéressant programme du promoteur Lantier.

Boston, 26. — (BUP) — Les Boston Red Sox ont annoncé, hier, qu'ils avaient acheté le receveur Joe Glenn des Browns de St-Louis. Gréviste durant tout le printemps, Glenn se rapportera aux Sox, ici, demain, ou à Philadelphie samedi. Il a frappé pour une moyenne de 272 en 88 joutes pour les Browns l'an dernier.

Les Athlétiques engagent le lanceur Cambra

Thomas-A. Cambra, un lanceur droitier, signe son contrat pour l'équipe locale. — Il jouait pour les champions de la Greater Boston League, l'an dernier. — Un très bon homme. — Record intéressant.

QUATRE LANCEURS ENGAGES

Del Bissonnette vient d'ajouter un autre lanceur à son groupe d'artilleurs, qui compte maintenant quatre membres. La semaine dernière, après avoir signé Lépine et Pearlman — un gaucher — il enrôla Howard Anderson, et aujourd'hui le nom de Thomas-A. Cambra vient s'ajouter à la liste. Cambra est un lanceur qui a surtout établi sa réputation dans les ligues industrielles du Massachusetts, où les propriétaires d'importantes industries recrutent de fortes équipes indépendantes, par ambition, et pour tenir le nom de leurs établissements en vedette.

Cambra est né à New-Bedford, Mass., où il réside encore présentement. Il est âgé de 23 ans et mesure cinq pieds et dix pouces. Il pèse 180 livres. Il est de nationalité américaine.

Le nouveau lanceur des Athlétiques lance de la droite et frappe aussi de la droite.

En 1933, alors qu'il n'avait que 16 ans, Cambra fut mis à l'essai par le New Bedford, de la New England League, sous la direction de Fred McGuire, autrefois des Giants.

A 17 ans, en 1934, il joua pour Ne-Bedford, qui faisait alors partie de la Northeastern League. Gautreau, Babe Drisko et Ray Côté jouaient dans le même circuit.

L'année suivante, en 1935, il passa au Ashville, N. C., dans la ligue Piedmont, où figuraient Pociask et Marion.

En 1936, il commença à s'illustrer dans les ligues industrielles du Greater Boston, et cette année-là, il fit partie Firestone Cotton Mills, de New Bedford, qui remporta le championnat du circuit. En 1937, il joua pour le même club, qui fut de nouveau champion.

En 1938 et en 1939, il figura sur l'équipe de Plymouth Cordage Company, champions de la Greater Boston League, l'an dernier et considéré comme les champions indépendants de l'est américain.

Démissions à la C. A. S. A.

Montréal, 26. (D.N.C.). — Hier soir à l'assemblée annuelle du Comité de la zone Laurentienne de la Canadian Amateur Ski Association, a reçu la démission de Jack Houghton et Hill Ball. Ils étaient respectivement président du comité des concours et président de l'école canadienne de ski. Rex Goslett a été nommé président du comité des concours à la place de Jack Houghton.

Victor Gagné, le président du comité a présenté un rapport détaillé des activités de la saison, disant que le nombre de participants aux concours tenus par le comité avait dépassé celui de toute autre année. Plusieurs autres rapports ont aussi été présentés.

A l'école de culture physique

C'est ce soir que les élèves de l'Ecole de Culture physique de Québec fêteront M. Gérard Michaud, leur professeur émérite et sans pareil à Québec. Cette fête coincidera avec l'anniversaire de naissance de M. Gérard Michaud.

On le sait il y a à Québec depuis quelques trois mois une Ecole de Culture physique pour faire l'éducation physique à la population de Québec. Cette école fondée par Gérard Michaud va ressembler en quelque sortes aux ecoles de culture physique de France qui ont fait un grand bien par le passé et qui continuent la même éducation aujourd'hui.

Cette école aura pour but immédiat d'enseigner la culture physique sous tous ses angles et de former des professeurs s'il se trouve des candidats à cette fin. C'est le professeur Gérard Michaud qui dirigera les destinées de cette école importante. C'est là une innovation pour la ville de Québec et les autorités civiles devraient s'y intéresser. Quel grand bien cette Ecole de Culture physique pourrait rendre à tous nos hommes de polices, pompiers, etc.. Ce sera le but principal des directeurs de cette institution dans le courant du mois de mai prochain de solliciter l'aide des autorités de la ville et du gouvernement afin de pouvoir continuer leur oeuvre tout en rendant de précieux services à la population.

Et quelquefois même l'ardeur nouvelle du néophyte le pousse à exagérer, à forcer la dose, à se fatiguer outre mesure. Il ne faut oublier que l'excès en tout est dommageable, c'est même un vice. Comme le disait Albert Sumer dans un de ses ouvrages: "On dit qu'un verre de vin soutient, disait un ivrogne, j'en ai bu dix et je ne me tiens plus debout !".

Tirons de l'exercice tous les bienfaits qu'il peut donner, mais procédons par méthode. Chaque chose en son temps. Le sport est un moyen remarquable pour se distraire, pour mesurer ses forces, à la condition qu'une culture adéquate préalable ait mis le corps en état de s'y livrer sans dommage. Il ne serait donc pas juste de prendre une scène de boxe ou de lutte pour un foyer de culture physique. Concluons donc par la formule habituelle d'abord et avant tout de la culture physique.

Tous les intéressés sont invités à assister à la fête ce soir où ils pourront visiter les studios de l'Ecole où professe le professeur expert Gérard Michaud. La soirée débutera à 8.30 heures précises.

L'Ecole de Culture physique de Québec est située à 1090½, rue St-Vallier.

Une invitation est lancée aux personnes qui pratiquent un sport athlétique de baseball, de balle molle, de hockey qui ne veulent pas trop être empâtés l'hiver prochain, aux lutteurs, aux boxeurs, etc. Les directeurs du club de baseball les "Athlétiques" sont cordialement invités à rencontrer le professeur Gérard Michaud, pour discuter culture physique.

Un sport quelconque dans lequel on tente de se spécialiser et où l'on croit devoir exceller rapidement ne peut remplacer la culture physique qui est et doit être l'antichambre du sport. On y développera la partie du corps qui en a le moins besoin, en laissant dans l'ombre tout le reste et on augmentera l'asymétrie que l'on possède déjà.

Philadelphie, 26. —(BUP). — Les Dodgers de Brooklynn voyageront par avion pour la première fois de Chicago à Brooklynn si les N. Y. Giants acceptent de jouer la joute qui fut remise dimanche dernier, le 10 mai, au Ebbets Field. C'est une date libre pour les deux clubs. Les Dodgers termineront leur première tournée à Chicago le 9 mai. Le même jour, les Giants termineront leur voyage dans l'ouest à Pittsburg.

Dizzy Dean conduit les Chicago Cubs à la victoire

Le fameux lanceur, sans avoir retrouvé sa performance d'autrefois, lance bien.— Les Dodgers gagnent encore.— Giants défont Bees.— 22 coups sûrs des Cardinals.— Bob Feller est brillant.

RESUME DES JOUTES

New-York, 26. — (BUP). — Dizzy Dean, le fameux lanceur, a démontré encore hier qu'il peut redevenir le joueur qu'il était il y a quelques années lorsqu'il a conduit les Chicago Cubs à une victoire de 4-2 contre les Reds de Cincinnati. En dépit du fait que Dean n'afficha pas la performance d'autrefois il limita les champions de la ligue nationale à cinq coups sûrs pour enregistrer sa première victoire de la saison. On se souvient que lors de l'ouverture d'une saison contre les Cardinals de St-Louis il fut retiré de la boite après avoir accordé sept coups sûrs et cinq points.

Hier, la balle de Dean était assez rapide. On reconnaissait sa balle courbe et lente d'autrefois. Les Cubs ont frappé Paul Derringer à onze reprises en lieu sûr.

Un coup de circuit par Dolph Camilli a permis aux Dodgers de Brooklyn de remporter leur cinquième victoire consécutive en battant les Phillies de Philadelphie au pointage de 3-1. Ils sont maintenant en tête du classement de la ligue nationale. Hugh Casey a gagné sa seconde partie alors qu'il espaça cinq coups sûrs aux Phillies. Il a manqué un blanchissage lorsque Morris Arnovich frappa un simple dans la première manche pour ensuite croiser le marbre sur un double de Herman Schulte.

Johnny Rucker a été merveilleux au bâton pour donner une victoire au N.-Y. Giants à 9-1 contre les Boston Bees. Rucker a frappé un triple et deux simples. Burgess Whitehead frappa un coup de circuit pour rendre la besogne plus facile à Bill Lohrman qui limita les Bees à six coups sûrs.

Les Cardinals de St-Louis ont frappé à vingt-deux reprises en lieu sûr pour battre les Pirates de Pittsburg à 10-9. Les Pirates ont frappé à volonté et livrèrent une lutte très facile. Dans la huitième manche, ils enregistrèrent quatre points.

Bob Feller a tenu les Indiens de Cleveland en première position de la ligue américaine en conduisant son équipe à une victoire de 3-1 contre les Chicago White Sox avec huit coups sûrs. Un circuit par Rollie Hemsley et un double de Jeff Heath, son second de l'année, firent compter les points.

Les Tigers de Détroit sont montés en seconde position du classement en battant les Browns de St-Louis à 4-2. Buck Newsom tint les Browns à cinq coups sûrs, mais un coup de circuit de Higgins alors que Rudy York était sur les sacs, dans la huitième manche, décida de la partie.

Très utile

● Les Toronto Leafs ont acheté, il y a quelques semaines, ce jeune joueur du nom de Buddy Bates. A l'ouverture, à Newark, Bates a frappé un coup de circuit.

Cinq coups sûrs plus un but sur balles ont fait compter six points dans la neuvième manche et les Sénateurs de Washington disposerent des Athlétiques de Philadelphie au pointage de 7-4.

La partie New-York Yankees-Red Sox, à Boston, n'a pas eu lieu à cause de la pluie.

Davis gagne

Newark, N.-J., 26. — (BUP).— Al Davis, 145, Brooklyn, a enregistré une mise hors de combat sur Tedd Baldwin, 141, Philadelphie, en 34 secondes de la cinquième ronde. Le Laurel Garden était rempli à sa capacité. Une vicieuse gauche au corps a eu raison de Baldwin. C'était le premier combat de Davis depuis sa défaite contre Lou Ambers. Davis a failli être l'auteur d'un "foul" à plusieurs reprises et l'arbitre l'a averti souvent.

Les quilles à la B. Champlain

Jeudi soir, le 18 courant, avait lieu, à la salle paroissiale de Limoilou, un tournoi éliminatoire pour le trophée offert comme prix de consolation par le Cercle paroissial de Limoilou à tous ceux parmi les joueurs de notre ligue de grosses quilles qui ne purent gagner durant cette saison-ci une coupe ou un trophée.

Sur 14 joueurs éligibles, huit acceptèrent d'y prendre part, et M. R. St-Hilaire remporta les honneurs de ce tournoi éliminatoire en éliminant successivement, après des parties fort contestées, MM. P.-E. Roy, P.-H. Valcourt et L. Robitaille.

Voici le détail de ce tournoi éliminatoire:

PREMIERE RONDE

E. Lamontagne	206	A. Bernier	152
R. St-Hilaire	181	P.-E. Roy	174
L. Robitaille	157	G. Gagnon	148
P.-H. Valcout	170	J.-B. Vézina	133

SEMI-FINALE

R. St-Hilaire	171	P.-H. Valcourt	156
L. Robitaille	162	E. Lamontagne	127

FINALE

R. St-Hilaire	150	L. Robitaille	109

Lac-aux-Sables

MALADE. (D.N.C.). — A l'occasion de la fête de Pâques, les paroissiens avaient le bonheur de revoir au milieu d'eux leur pasteur M. l'abbé Perron, qui est à l'hôpital du St-Sacrement depuis le début de janvier.

Après quelques jours, M. le curé est retourné poursuivre son traitement.

MARIAGES. — Le 1er avril, M. Jérémie Audy, de Lac-aux-Sables, fils de M. J. Audy, de St-Casimir, épousait Mlle Gabrielle Soulard, fille de M. Ern. Soulard.

—Le 3, M. Léo Hamelin, fils de M. et Mme Nap. Hamelin, épousait Mlle Cécile Gariépy, fille de M. et Mme Jos. Gariépy.

—Le 4, M. Emilien Hamelin, fils de M. et Mme Georges Hamelin, épousait Mlle Georgette Plante, fille de M. et Mme Etienne Plante.

Nos voeux de bonheur à ces nouveaux époux.

BAPTEMES. — Le 12 fév., Jos.-Léo-Richard, fils de M. et Mme Emile Bédard (Gabrielle Turcotte). Parr. et marr., M. Marcel Bédard, frère de l'enfant et Mlle Suzanne Perron.

—Le 12 mars, Marie-Irène, fille de M. et Mme Philippe Delisle (Alph. Petit). Parr. et marr., M. et Mme T. Delisle, oncle et tante.

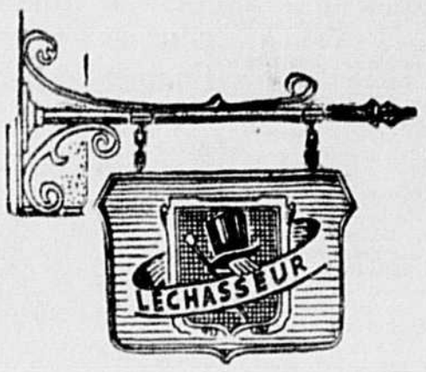

SI VOTRE NOUVEAU COMPLET DE PRINTEMPS PORTE L'ETIQUETTE FASHION-CRAFT

Vous êtes certain

Qu'il est à la toute dernière mode—d'une sobre originalité. Qu'il est fait de beaux tissus résistants.

Que l'élégance de sa confection n'a d'égale que son haut degré de confort.

Que son ajustement ne laisse rien à désirer.

Les vêtements FASHION-CRAFT satisferont, sous tous rapports, aux exigences des plus difficiles.

Ils sont prêts à porter ou faits sur mesures.

A partir de 26.50

LECHASSEUR INC...

2 MAGASINS COMMODEMENT situés

175 ST JEAN — 185 ST JOSEPH

Le Spécialiste en CHAPEAUX "CREAN" GEO. A. GAUVIN

vous offre l'assortiment le plus complet PRIX DEPUIS $3.50 CONFECTION ET MERCERIE

CREAN WATER BLOC

GEO. A. GAUVIN LTEE 290. St Jean Tel 4-3967

Portez les CHEMISES PLM Les seules chemises québecoises

Vendues en exclusivité par Paul-L. Morency

390, rue St-Jean Tél : 2-4649

333¼, rue St-Joseph Tél : 2-1144

Rouleuses TABAC DE VIRGINIE À CIGARETTES

LE MEILLEUR TABAC À CIGARETTES QUE VOUS PUISSIEZ ACHETER! 10¢

JEANNOT L'INVINCIBLE 1070 — par Lym Young

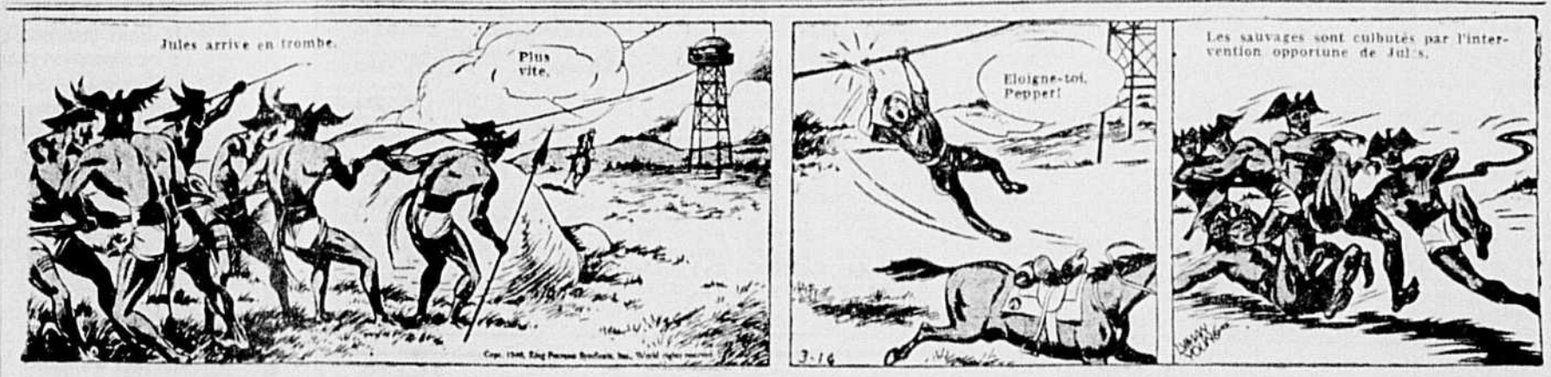

MONSIEUR, MADAME ET FISTON 260 — par Chic Young

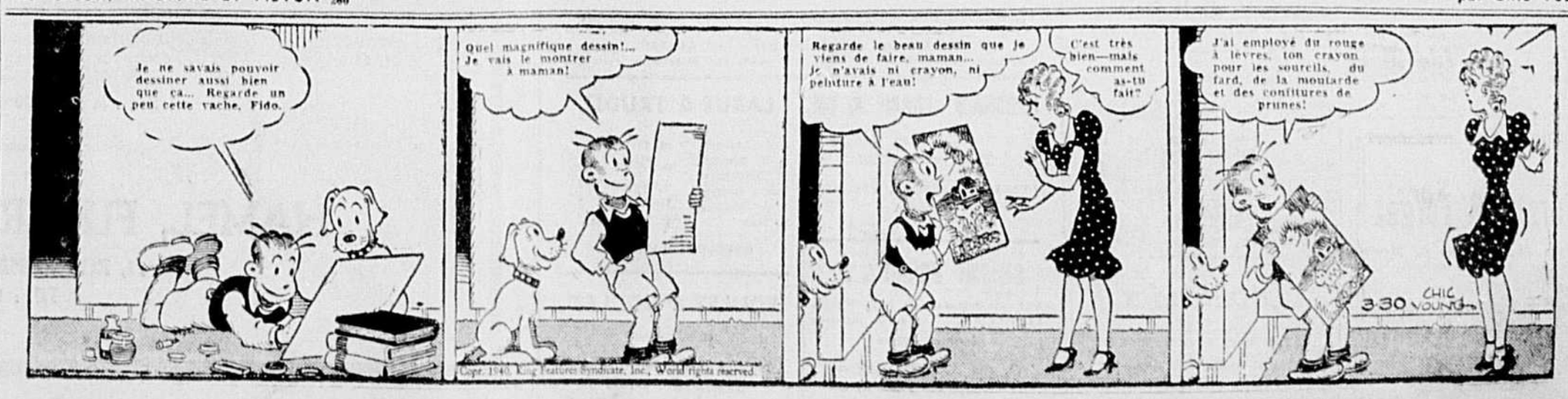

COURS IRREGULIERS AVEC UNE TENDANCE A LA BAISSE

Les changements sont fractionnaires à Montréal.— Les papiers font de légers gains.— Les aciéries et les moteurs ont subi des pertes à New-York.— Demande pour les titres spéciaux.

MONTREAL, 26. — (B.U.P.) — La matinée a été paisible à la Bourse de Montréal et les cours ont fluctué erratiquement. Dans plusieurs compartiments, on ne note aucun changement.

Les papiers ont été forts et ont fait des gains variant entre 1-8 et 1-2 point. Howard Smith et Price Brothers ordinaire ont chacun gagné 1-2 point à 22 et 22 1-2 respectivement. Fraser Voting Trust et St-Lawrence Paper privilégié ont chacun avancé de 1-4.

Les services publics ont perdu un peu de terrain. Canada Power a cédé de 1-2 point à 14 1-2, un nouveau bas niveau de l'année. Montreal Power et Shawinigan ont tous deux cédé de 1-4. Dans l'outillage, Canada Car & Foundry privilégié a cédé de 1-2 à 24. On signale peu de changements dans les métaux basiques, les pétroles majeurs, la construction et le transport. Dans les fabriques d'avions, Fleet a cédé de 1-8 à 7 1-8, un nouveau bas de l'année. Vickers a cédé de 3-4 à 5 1-2.

Les valeurs étaient plus faibles sur le Curb. De nouveaux bas niveaux ont été établis par O'Brien à $1.25, Falconbridge Nickel $3.85 et Perron à $1.70.

A New-York

New-York, 26. — (BUP). — Plusieurs titres spéciaux ont encore été en demande sur le marché de New-York, ce matin tandis que les valeurs principales étaient plutôt irrégulières avec les aciéries et les moteurs à la baisse.

Bethlehem Steel, U.S. Steel et Republic ont baissé d'un point et plus avant de se rallier. Bethlehem revint à son niveau d'ouverture tandis que les deux autres ont récupéré la moitié de leurs pertes seulement. Chysler a perdu plus d'un point et General Motors est demeuré stable.

American Car & Foundry, Dunhill International, Ex-Cell-O Corporation et Savage Arms ont avancé de plus d'un point, les derniers titres touchant de nouveaux sommets de l'année. Les valeurs du cuivre, des magasins, de la construction maritime et des chemins de fer ont été faibles. Southern Railway a été particulièrement faible avec un déclin d'un point pour ses actions ordinaires et privilégiées. Les services publics ont été à peine stables.

Les autres compartiments étaient irréguliers.

A Londres

LONDRES, 26. — (BUP). — Une allure plus faible prévalait sur le marché de Londres, aujourd'hui. Les opérateurs se sont montrés prudents, attendant le développement de la situation dans les pays scandinaves. Les obligations du gouvernement britannique, stables à l'ouverture, ont ensuite baissé pour clôturé avec de légères pertes. Les chemins de fer domestiques ont été faibles et les valeurs industrielles ont été mixtes. Les pétroles ont été stables mais les titres miniers de l'Afrique-Sud ont baissé. Les valeurs américaines encore cotées à la Bourse de Londres ont été mixtes par rapport à leurs niveaux paritaires de Wall Street.

LES CHANGES A MIDI
Cours fournis par GREENSHIELDS & Co.
Edifice Price, rue Ste-Anne, Québec. Tél. : 2-1591
à New-York :
La livre sterling : $3.51¼
Le franc : 1.99 - 1.99¼.
Le dollar américain prime: 17.64 - 18.
Le dollar canadien escompte : 15¼ - 15.
Le reichsmark : 40.20.
Lire : 5.5.
Milreis : 5.10.
Le florin : 53.10.
Taux de la commission du change étranger :
La livre sterling : $4.43 - $4.47.
Le dollar américain : $1.10 - $1.11.

Assemblée remise

(De notre édition de 5 h. d'hier)

MONTREAL, 25. — (DNC) — L'assemblée des propriétaires d'obligations 6 pour cent première hypothèque de la Montreal Drydocks Ltd, a été remise au 23 mai parce qu'il n'y avait pas quorum.

Nous prions les actionnaires de

Olde Tyme Distillers

de bien vouloir communiquer avec nous

•

Forget & Forget

Membres de la Bourse de Montréal
Membres du Curb de Montréal

André Delagrave, gérant
126, rue Saint-Pierre
QUEBEC
Téléphone : 2-8221

Réélu président

● Le colonel C.-H.-L. Jones, qui vient d'être réélu président de Price Brothers & Co., Ltd., à l'assemblée annuelle qui a été tenue cette semaine à Québec. M. H.-J. Symington a été réélu président du Conseil d'administration et tous les officiers ont également été réélus.

Meilleur trimestre pour les Fraser Companies Limited

Les Fraser Companies, Limited, et leurs filiales ont gagné, durant le premier trimestre de l'année, un profit net consolidé de $95,896 ou 26 cents par action avec l'impôt sur le revenu comparativement à une perte nette de $263,003 ou 71 cents par action le premier trimestre de 1939, soit une amélioration de $359,899 ou 97 cents par action.

Les recettes, après les dépenses d'exploitation et les taxes autres que l'impôt sur le revenu, mais avant l'intérêt, l'épuisement et l'impôt sur le revenu, se sont élevées à $575,796 durant le premier trimestre de l'année, soit une augmentation de $361,942 sur la période correspondante de l'année dernière.

Dom. Rubber offre d'acheter C. C. Felt

Montréal, 26. — (D.N.C.) — La Dominion Rubber Company, Limited, a offert d'acheter la Canadian Consolidated Felt Company Limited qu'elle contrôle présentement, pour $50,000 comptant et la libération d'une dette de $198,000. Une réunion spéciale des actionnaires de la Consolidated Felt aura lieu le 7 mai prochain.

Sir E. Beatty se prononce contre la taxe sur l'excédent des profits

(De notre édition de 5 h. d'hier)

MONTREAL, 25. — (D.N.C.) Sir Edward Beatty, président du conseil d'administration de la Consolidated Mining & Smelting Co of Canada, a déclaré à l'assemblée annuelle que les travaux effectués à la mine Sullivan l'an dernier ont donné des résultats satisfaisants et dégagé deux fois plus de minerai qu'il en a été usiné. Les réserves actuelles de minerai sont suffisantes pour plus de 20 ans.

Les usines de la compagnie à Kimberley, Adanac et Warfield marchent à plein rendement.

Les exploitations aurifères dans lesquelles est intéressé la compagnie ont donné des résultats favorables pendant le premier trimestre sauf la mine Cordova, en Ontario. Les bénéfices de ces exploitations se sont élevés à environ $257,000.

Sir Edward Beatty, a déclaré qu'il est juste et équitable qu'une grosse proportion des dépenses de guerre soit fournie par les bénéfices que retire l'industrie, mais il a ajouté que la production supplémentaire exigée par les besoins de guerre ne devrait pas être l'objet de taxes proportionnellement plus élevées. Il est probable qu'à la prochaine session du parlement la loi sur l'excédent des bénéfices sera minutieusement étudiée de façon a en faire disparaitre les provisions qu'on juge nuisibles.

Les membres du conseil dont le terme d'office expirait ont été réélus pour deux autres années; ce sont: Sir Edward Beatty; R.-S. McLaughlin; W.-N. Tilley; Henry Joseph; S.-G. Blaylock et F.-Gordon Osler.

M. J.-F. Van Lane a démissionné comme administrateur et vice-président; c'est M. Edwin-J. Mejia, gérant du bureau de la compagnie à Genève qui lui succède.

Moyennes de la Bourse et du Curb de Montréal

Montréal, 26. (BUP).—Voici les cours moyens de la Bourse et du Curb de Montréal pour la séance d'aujourd'hui, compilés par la British United Press:

	10 Ut.	20 Ind.	30 Comb.	10 Pap.	15 Or
MIDI	66.1	85.5	79.0	147.55	85.39
Ferm. préc.	66.3	85.6	79.1	148.46	85.96
Sem. dern.	66.7	85.8	79.4	147.43	87.83
Mois. dern.	65.9	86.4	79.6	128.30	89.00
An. dern.	64.5	69.9	68.1	67.62	108.71
Haut 1940	69.2	92.2	84.4	152.63	100.81
Bas 1940	65.7	84.8	78.6	121.33	83.66

Dividendes

Par Barry & McManamy

Dominion et Anglo Investment Corpn. $1 par action ordinaire et 1 1-4 pour cent par action privilégiée, tous deux payables le 1er juin aux actionnaires enregistrés le 15 mai.

Les Céréales

(De notre édition de 5 h. d'hier)
(Par l'United Press)
(Séance du 25 avril 1940)

CCHICAGO

BLE	Ouv.	Haut	Bas	Ferm
Mai	110½	110⅝	109½	109¾½
Juillet	108½	108⅝	107⅝	108⅛108
Sept	108¾	108¾	107¾	108⅛108
MAIS :				
Mai	64⅝	64¾	63⅞	64⅜½
Juillet	65¼	65¼	64¼	65
Sept	66	66⅛	66	65⅞
AVOINE :				
Mai	42⅞	42⅞	41¾	4241⅞
Juillet	38	38	37½	37¾
Sept.	35	35	34⅝	34⅞
SEIGLE :				
Mai	71¼	71¼	70⅛	70⅝
Juillet	73¼	73¼	72	72⅛
Sept	74⅛	74⅛	73	73
FEVES DE SOYA :				
Mai	109½	109½	108⅛	106¾
Juillet	107¼	107¼	106¼	106¾
Oct.	94	94	94	94

WINNIPEG

BLE :	Ouv.	Haut	Bas	Ferm
Mai	9-	91	90¼	90⅝
Juill	92⅝ à ¾	92¾	92	92⅛ B
Oct	94⅛	94⅝	93⅞A	94 B
AVOINE :				
Mai	39⅛	39⅛	38¼	38¼
Juill	37⅞	37⅞	37¼	37¼ A
Oct	36¼	36¼	35⅝A	35⅝ A
ORGE				
Mai	52⅝	52⅝	51⅞ A	52¼
Juill	51¾	51¾	51⅛A	51⅝
Oct	50	50¼	49¾A	50¼ A
SEIGLE :				
Mai	70½	70½	69⅞A	69⅞
Juill	71⅛	71⅛	69⅞A	71¼
Oct.	72	72	70⅝A	71¼

Belles perspectives pour Asbestos Corp.

(De notre édition de 5 h. d'hier)

MONTREAL, 25. — (DNC) — A l'assemblée annuelle de l'Asbestos Corporation, M. R.-W. Steel, président et directeur-gérant, a déclaré que les perspectives sont bonnes; les ventes et les opérations du premier trimestre ont été supérieures à celles de l'an dernier, mais cela ne peut indiquer les résultats de l'année entière parce que les clients d'outre-mer ont pu s'approvisionner d'avance à cause des difficultés actuelles du transport.

Parmi les administrateurs sortant de charge, MM. Kenneth-T. Dawes et H.-P. Thornhill ont été réélus pour trois ans, et MM. A.-H. Paradis, W.-A. Arbuckle et J.-C.-H. Dussault pour un an.

Aluminum déclare un dividende de $1.50

(De notre édition de 5 h. d'hier)

MONTREAL, 25. — (DNC) — Le conseil d'administration de l'Aluminium td a déclaré le dividende trimestriel régulier de $1.50 sur les actions privilégiées, il sera reparti le 1er juin en monnaie américaine aux actionnaires enregistrés le 15 mai.

Le Conseil a aussi déclaré un dividende de $1.50 sur les actions ordinaires, qui sera distribué en monnaie canadienne le 5 juin aux actionnaires enregistrés le 20 mai.

L'indice général des prix de gros hausse à 83.2

(De notre édition de 5 h. d'hier)

Ottawa. (Spécial). — L'indice général des prix de gros se place à 83.2 la semaine terminée le 19 avril inchangé pour la quatrième semaine consécutive. Le niveau actuel est d'environ 13 p.c. au-dessus du chiffre de l'an dernier, qui était de 73.4. Parmi les principales denrées qui haussent en regard de la semaine précédente on remarque le grain, le bétail, les viandes fraiches et l'étain; mais les oeufs, la soie grège, la laine brute, les produits des laminoirs et le charbon baissent.

Bethlehem Steel

New-York, 26. (BUP). — Les directeurs de la Bethlehem Steel Corp., ont déclaré, hier, un dividende de $1.25 par action ordinaire. On a annoncé en même temps que les recettes nettes du premier trimestre s'étaient élevées à $10,891,139 égal à $1.39 par action ordinaire, soit l'un des meilleurs premiers trimestres durant ces dernières années. Le profit net premiers trois mois de l'année dernière avait été de $2,409,059 ou 17 cts par action; celui du dernier trimestre de 1939, $13,028,928 ou $3.74 par action et celui du premier trimestre de 1937, $8,293,833 ce qui était jusqu'à présent le meilleur premier trimestre pour ces dernières années. Le dividende de $1.25 est payable le 1er juin aux actionnaires inscrits le 10 mai. Les dividendes de l'année dernière se totalisaient à $1.50 seulement.

LES MINES

(Par la British United Press)

Production d'or

La production canadienne d'or en janvier se place à 424,381 onces valant $16,338,668. La production de décembre était de 432,896 onces et celle de janvier l'an dernier, de 411,328 onces. L'Ontario en produit 266,037 onces; le Québec, 83,505; la Colombie Canadienne, 43,891; le Manitoba et la Saskatchewan, 21,625; le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, 6,724; la Nouvelle-Ecosse, 2,585. La Monnaie Royale Canadienne reçoit de la bijouterie et des rebuts contenant 1,516 onces d'or.

Oro Plata

Le rapport annuel de l'Oro Plata Mining Corporation indique un revenu net des placements, des transactions et des dividendes de $9,954 en 1939. Les dépenses ont été de $25,144, laissant une perte de $15,191 pour l'année.

Guysborough

Guysborough Mines Limited rapporte un profit d'exploitation de $19,112 pour le trimestre terminé le 31 mars contre un profit de $4,828 la période correspondante de 1939.

Lardego

L'O'Brien Gold Mines dirige et finance actuellement des travaux de forage au diamant sur le groupe de claims de la Lardego Gold Mines situés dans le centre du Manitoba.

Extension Oil

Le premier rapport annuel de l'Extension Oil Co. Ltd, couvrant la période du 3 décembre 1938 au 31 décembre 1939, indique un bénéfice de $47,151, déduction faite de la dépréciation, de la déplétion et de l'impôt sur le revenu.

Le bilan fait voir un actif disponible de $28,343 et un passif exigible de $45,420, dont un emprunt bancaire de $21,000 qui a été remboursé depuis lors à même les ressources de la production des puits Nos 1 et 2.

Production de gypse

Ottawa, 26. (Spécial). — La production de gypse en janvier se place à 64,252 tonnes, en regard de 139,363 le mois précédent et 18,463 en janvier 1939. Les exportations de gypse brut s'élèvent à 71,059 tonnes, comparativement à 166,670 en décembre et 90,683 il y a un an.

Mines hors-cote

(Par Johnston & Ward)
(Séance du 25 avril)

Abbe	2½	3½	Norb	27	29
Alb R	16	18	NA Mo	25	28
Amo C		1½	Obals	3½	4½
Area	4	5	Oklen	6	7
Argosy	5	6	O'Lear	2	3
Ath (v)	5	6	Ope Cop	4	5
Barb L	2	3	Pan Can	5½	6½
Beres	5	7	Pascal	29	32
Cad Fxp	4½	6½	Polar	31	34
Cap Ro		1½	Pont R	7	8
Chem	4¼	5¼	Porc L	10	12
Chib	1½	2½	Priv	56	60
Cour N	17	19	Prop	175	185
Crow Sh	4	5	Que Ma	16½	18
Dunic	2	4	Ran Ma	15	17
Elmos	6	7	Red G		4
Hiaw	9	11	Roce G	6	8
Hutch L	2½	3½	Shaw		6
Kenri	5	7	Shen	6	7
Kewag	1½	3	Sis E G	1¼	2½
Laco	3	4	Smelt	1	1½
L Duf	23	25	Spr Stu	7	8
L Gen	7	8	Thom C	3	4
L Row	4	5	Union M	6	6½
Mag C	108	112	Walk P	3	4
Mag L	23	26	West C	2	2½
Mart B	4½	5½	Winog	4½	5½
Moosh	3½	4½	Y Dav	24	26
Mosh	6½	8			

L'assurance-vie est en progrès; hausse de 7 p.c.

TORONTO, 26. (Spécial). — Les ventes de polices d'assurance-vie au Canada et à Terre-Neuve, selon les rapports de 18 compagnies dont le chiffre d'affaires et de 84 pour cent du chiffre d'affaires total de toutes les compagnies d'assurances, ont haussé de 7 pour cent durant le premier trimestre de cette année par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

Les chiffres, compilés par le Bureau de recherche des ventes d'assurance-vie et publié par la Canadian Life Insurance Officers Association, montre que le nombre total des polices d'assurance-vie durant cette période est de $95,811,000. Voici les détails des ventes par provinces:

Col.-Canadienne	$6,875,000
Alberta	3,879,000
Saskatchewan	2,549,000
Manitoba	5,888,000
Ontario	43,484,000
Québec	25,816,000
Nouveau-Brunw.	2,591,000
Nouvelle-Ecosse	3,276,000
Ile du P.-Edouard	491,000
Terreneuve	962,000
	$95,811,000

Cours de Dow Jones

New-York, 26 (BUP). — Voici les cours préliminaires de Dow Jones pour la fermeture de la séance d'hier; industriels, 148.56, en hausse de 0.11; chemins de fer, 30.97 en baisse de 0.03; services publics, 24.76, en hausse de 0.01; 65 titres, 49.75, en hausse de 0.01.

Les Produits de la Ferme

Novembre ouvre en baisse de 5-8 de point

(Par la BUP)

Le contrat de novembre sur le beurre a ouvert en baisse de 5-8 de point aujourd'hui, au Canadian Commodity Exchange. Il a été demandé à 26 1-2 et offert à 27.

Au comptant, le 92 points du Québec a été demandé à 24 3-4 et offert à 25.

Les oeufs, tous de l'est, ont été cotés à : A-gros, 24 - 25 1-4 ; A-moyens, 22 - 22 1-4 ; A-poulettes, 19 - 19 1-4 ; B, 21 - 21 1-2 ; C, 18 - 18 1-4.

Prix approximatifs obtenus chez les marchands de gros pour viandes abattues

Lard	0.12½
Veaux bons	0.10
moyens	0.09
Poules: A	0.20
B	0.06
Poulets: A	0.24

Les prix à la fermeture d'hier

FARINES, GRAINES ET MOULEES

Northern no 1	1.03
Northern no 2	1.01
Northern no 3	.99½
Orge no 2, fourragère	.64¼
Avoine CW, no 3 extra	.49¼
Fourragère no 1	.48¼
Farine de blé du pr. 1eres p.	6.35-6.65
Secondes patentes	5.85-6.15
Farine blanche de maïs au w.	5.90
Boulangerie	5.65-5.95
Petits lots	6.10
Blé d'hiver, farine de choix:	
Au wagon	3.90-4.00
Petits lots	4.10-4.20
Son	26.25
Gru	26.25
Middlings	29.25
Avoine roulée, sac de 80 lbs	3.00
Foin, no 1, la tonne	14.00

VOLAILLES ET POMMES DE TERRE

Pommes de terre: Québec, 75 lbs, no 1, 1.00-1.10; Québec no 2, 75 lbs, 80-90c.; N.-B., no 1, 1.05-1.15; Ile du Prince-Edouard no 1, 75 lbs, 1.25-1.30; Blanches, 1.15-1.20; Floride rouges, en cageot, no 1, "B", 1.40-1.50; Californie, blanches, no 1, "B", 50 lbs, 1.65-1.75; no 1, "B", 100 lbs, 3.25-3.40; Californie, rouges, en cageots de 50 lbs, no 1, "B", 1.65.

Volailles: Poulets nourris au lait, "A", 23-26c.; "B", 24c.; poulets "A", 22-24c.; "B", 24c.; chapons "A", 18-20 1-2c.; "B", 16 1-2-19c.; dindes, "A", 23-26c.; "B", 23c.; oies, "A", 21c.; "B", 19c.; canards du lac Brome, "A", 27c.; "D", 25c.

Exportations de madriers et planches en mars

Ottawa, 26. (Spécial). — En mars les exportations canadiennes de madriers et planches s'établissent à 145,451,000 pieds ($3,743,494), contre 117,668,000 ($2,912,646) en février et 155,292,000 ($3,351,123) en mars 1939. Le sapin de Douglas constitue à peu près la moitié des exportations totales; l'épinette et la pruche viennent ensuite avec un total de 33,154,000 pieds et 18,098,000 pieds respectivement. Le Royaume-Uni en achète 84,058,000 pieds et les Etats-Unis, 47,124,000 pieds.

AUJOURD'HUI à 12 hrs 30

Curb de Montréal

G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue St-Pierre, Québec.

Abitibi	2⅛
Abit. P. R	14⅛
Alum.	140
B. A. Oil	21¾
C. and D. Su.	34
Can. Brew.	2⅜
Can. Brew pr	30
Can. Vic	5½
Can Vic. pr	20
Donn. A.	9½
Ford A.	20
Fraser V. T.	20
Fleet Aircraft	7¼
Lake St-John	24
McColl F. priv	101
Page Her.	102½
MINES :	
Cent. Patricia	220
Cons. Ch. G	12
Dome Mines	24
East Malartic	360
Fal Nick	385
Joliet Québec	6½
Kirkland Lake	117
Macassa	400
O'Brien	125
Perron	170
Pick Cr	300
Pioneer	720
Preston	210
Shawkey	2½
Sladen Mal.	50
Sherritt	92
Siscoe	92
Sullivan	81
Sylvanite	299
Teck H.	370
Waite Amulet	540
Wood Cadillac	17⅛

Bourse de Toronto

(Cours fournis par Johnston & Ward, 105 Côte de la Montagne)

Amm Gold	2
Bidgood	40
Bobjo	7½
Can. Mal.	65
Central Patricia	220
East Mal.	365
Falconbridge	400
Gillies Lake	6
God's Lake	42½
Goldale Mines	15⅞
Gunnar	51
Hardrock	101
Hudson B. Min.	27½
Kerr Addison	250
Kirkland Lake	117
Lapa Cadillac	11
Mal. Goldfields	130
McWatters	44
Moneta Porc.	67
Naybob Gold	25½
O'Brien Gold	125
Pickle Crow	300
Pioneer	220
Preston East Dome	210
San. Antonio	233
Steep Rock	272
Sherritt	92
Siscoe	92
Sladen Malartic	50
St-Anthony	11
Sullivan	31
Sylvanite	299
Teck Hughes	370
Uchi Gold	65
Waite Amulet	540

Bourse de Montréal

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue St-Pierre, Québec)

Abestes	22⅝
Bath. Paper A	15
Bawlf Grain	15
Braz. Trac.	10⅛
Can. Car	13¼
Do priv	24
C. Ind. Alc. A	2½
Can. Loco	40
Can. North. Po	14½
Can. Steam	7½
Do priv	20¼
Cons. Smel	43⅝
D. Seag	77
D. S. B.	14
Gat. Pow	14½
Gen. Steel W	9½
Do priv	96½
Ham. Bridge	9¼
Hol. G. M.	*
How. Smith	22
Do priv	105
Imp. Oil	13½
Int. Nickel	40
Mont. Power	30½
Nat. Brew	38
Nor.	70½
Ogil. Fl. Mills	31½
Price Bro.	22½
Rég. Knit.	5¼
Shaw	22
St. Law. Corp	5½
Do priv	20¼
St. Law. P. pr	51½
Win. Elec. pr	1
BANQUES:	
Royale	180

Bourse de New-York

(Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 7981 rue St-Pierre, Québec.)

Amer. Can	114¾
Am. Radiator	8⅛
Am. Roll. M	15½
Am. Smelting	49½
Am. S. Foundry	29¼
Anaconda	30¼
Atchison	22½
Aviation Corp	7⅛
Baldwin Lo	16½
Balt. et Ohio	5⅛
Bethlehem S	83¼
Bendix Avia	33¼
B. Aircraft	24⅛
Briggs Mfg	22⅛
Byers	12
Canada Dry	70¼
Can. Pac	5⅛
Case J. I	70¾
Celanese Cor	34½
C. de Pasco	37
Chrysler	86⅛
Col. Gas	6⅞
Congoleum	22
Cons. Edison	31⅛
Curtis Wright	10⅛
Do "A"	28⅛
D. Aircraft	89¼
DuPont de N.	187¾
Gen. Electric	37¼
Gen. Motors	53¼
Goodrich	17
Goodyear	21⅛
Houston Oil	5⅛
Int. Harvest	56⅛
Int. Nickel	30⅛
Int. Paper "A"	19⅛
Int. Tel. et T	71
Kennecott Co	36⅛
Loews Inc	74½
Mead oCrp	13
Nash Motors	6⅛
Nat. Dairy	18
Nat. Distil	25⅜
N. Y. Central	17⅛
N. Y. Shipb	25⅛
Pac Gas et E.	31½
Par. F. Lasky	7⅛
Penns. Ry	22⅛
Pure Oil	10⅛
Republic St	21¼
Schenley Dis	14⅛
South. Pacific	12½
Southern Ry	15⅛
S. Webs	9½
S. Oil of N. J	42¼
Tex. Corpn	46⅛
Texas Gulf S	34½
Timken R. B	48
Unit. Aircr	49⅛
Unit. Corpn	2⅛
U. S. Ind. Alc	27
U. S. Rubber	32½
U. S. Steel	61
Vanadium	32
Western Union	22½
West. Electric	112⅞

Les marchés financiers

Si l'on tient compte des appréhensions auxquelles donnait lieu le mois de mars, que d'aucuns tenaient pour fatidique, il convient de reconnaitre qu'au cours de ce mois, la tenue des marchés financiers a été bonne, lit-on dans le dernier bulletin mensuel da la Banque Canadienne Nationale.

A Wall Street, une légère hausse s'amorça dès la troisième séance de mars. La cote progressa pendant cinq séances consécutives, l'indice Dow-Jones enregistrant une avance d'environ deux points dans le compartiment des valeurs industrielles. On attribua cette orientation à une augmentation appréciable des commandes en carnet dans la sidérurgie, l'industrie du cuivre et de l'outillage électrique, ainsi qu'à l'accélération de la demande dans certaines branches du commerce. Mais les pourparlers de paix entre l'U.R.S.S. et la Finlande interrompirent ce mouvement et, après être restée stationnaire pendant quelques jours, la cote fléchit brusquement à la perspective d'une offensive de paix généralisée en Europe. En deux jours, l'indice des valeurs industrielles rétrograda d'environ deux points et quart. Au cours de la troisième semaine, les chances de paix s'étant évanouies, le marché, entrainé par le raffermissement des valeurs de guerre, reprit une partie du terrain perdu la semaine précédente.

Les six dernières séances du mois virent s'accentuer le redressement de la cote, à la faveur d'une déclaration de dividende sur les actions ordinaires de la United States Steel Corporation et de l'autorisation officielle de livrer aux Alliés des avions en cours de fabrication pour le compte du Gouvernement des Etats-Unis. L'indice des valeurs industrielles atteignit à la fin du mois 147.95, en hausse de deux points et quart environ sur le niveau le plus bas où il était descendu vers la mi-mars, et en progrès d'un point et demi sur la clôture de février.

A la Bourse de Montréal, les mouvements de la cote reflétèrent en grande partie les tendances successives du marché de New-York. L'indice des valeurs industrielles subit à peu près les mêmes fluctuations, sauf durant la dernière semaine, alors que la hausse fut plus faible qu'à Wall Street. Cet indice enregistra, au cours du mois, une hausse nette d'un point. Les courants d'affaires furent d'ailleurs presque toujours restreints, le marché ne manifestant aucun entrain.

Au London Stock Exchange, les valeurs industrielles subirent, pendant la première moitié de mars, un fléchissement graduel qui atteignit quatre points, pour se stabiliser ensuite au niveau où elles avaient glissé.

Le marché canadien des valeurs à revenu fixe s'est caractérisé, le mois dernier, par le volume réduit des opérations dans presque tous les compartiments. Les cours des emprunts émis ou garantis par le Gouvernement fédéral se sont bien tenus dans l'ensemble, enregistrant d'une semaine à l'autre de légères fluctuations à la hausse ou à la baisse qui, en définitive, les ont ramenés à leur point de départ. Les emprunts provinciaux ne se sont guère signalés à l'attention, sauf les obligations de l'Alberta qui furent l'objet d'une hausse d'environ cinq points à la veille de élections provinciales, mais qui retombèrent rapidement à la nouvelle du retour au pouvoir du régime Aberhart. Les titres de services publics et les valeurs industrielles de grande classe demeurèrent fermes en général, tandis que les valeurs de papiers fléchissaient de quelques points.

Stocks de blé

(De notre édition de 5 h. d'hier)

Ottawa. (Spécial). — Le blé canadien en magasin le 19 avril s'établit à 304,357,658 boisseaux, à rapprocher de 309,534,631 le 12 avril et 135,893,649 la date correspondante l'an dernier. La quantité de blé canadien aux Etats-Unis à la dernière date est de 19,756,856 boisseaux comparativement à 20,869,960 la semaine précédente et 1,032,000 il y a un an.

Bénéfice net de l'Int. Paper Co.

NEW-YORK, 26. — L'International Paper Company a réalisé en 1939 un bénéfice net de $5,096,465, soit l'équivalent de $5.30 par action privilégiée 7 p.c., comparé à $54,794 ou 6 cents par action privilégiée en 1938. La compagnie est contrôlée par l'International Paper & Power Co.

Les ventes et les autres revenus ont donné $122,308,995 contre $98,669,250. Le volume des ventes a été de 27 1-2 p.c. de plus qu'en 1938.

En 1939, la compagnie a fait des réserves de $3,753,836 pour les impôts; ce montant ressort à $3.91 par action privilégiée 7 p.c.

La dette obligataire de la compagnie et des filiales a été réduite de $6,209,401; au 31 décembre 1939 elle s'élevait (exclusion faite des obligations dont les filiales de l'International Hydro-Electric System ont consenti à payer l'intérêt, l'amortissement et le principal) à $62,734,610. Une proportion de $3,093,132 échoit cette année et est comprise dans le passif exigible.

Recettes fabuleuses de "Gone with the Wind"

HollyWood, 25. — (BUP) — David-O. Selznick, réalisateur du film "Gone with the Winds", et Loews Inc., les distributeurs, font une moyenne de $750,000 de profits par semaine. Les recettes brutes de ce film ont été, jusqu'ici, de $17,000,000. De ces recettes brutes, environ 50 à 60 pour cent ont été retournés à Selznick et à Loews. Le film a coûté $3,957,000 en sorte qu'actuellement Selznick et Loews font déjà un profit de $4,000,000.

Mise en placement de

$400,000 d'obligations — première hypothèque
$160,000 à 4% — 1 à 10 ans
$240,000 à 4¼% — 11 à 20 ans

SS. DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE-VIERGE
(NICOLET)

MODALITÉS DES TITRES

Date d'émission : 1er février 1940. — Echéances : du 1er février 1941 au 1er août 1960. — En coupures de $100, $500 et $1,000.—Payables au porteur, avec faculté d'enregistrement quant au capital.—Coupons d'intérêt payables les 1ers février et août.—Capital et intérêts encaissables en monnaie légale canadienne aux succursales d'une banque à charte à Nicolet, Québec et Montréal.—Rachetables avant échéance, à 101% de leur valeur nominale avant le 1er février 1950, et au pair (100%) le ou après le 1er février 1950, sur préavis de deux mois, à toute date de paiement d'intérêt.

Conseil juridique : Mtre Guy Hudon, avocat.

Fiduciaire et receveur de l'enregistrement : Trust Général du Canada

PRÉCIS HISTORIQUE

La congrégation des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge a pris naissance à Saint-Grégoire-le-Grand (Nicolet) le 8 septembre 1853 ; c'est une fondation exclusivement canadienne.

En 1872, la maison mère fut transférée de Saint-Grégoire à Nicolet ; c'est là que se trouve, depuis cette époque, le siège de l'administration générale.

D'abord incorporée civilement pour la seule province de Québec, la congrégation obtint en 1916 un acte d'incorporation pour toutes les provinces du Canada.

Le but spécial de l'institut est l'instruction et l'éducation chrétienne des enfants et des jeunes filles qui se destinent à l'enseignement. La communauté compte actuellement plus de 1,400 membres. Elle dirige 115 établissements, dont une école normale à Nicolet et 42 pensionnats. On y donne l'instruction à plus de 26,000 enfants. Ces établissements sont répartis dans 21 diocèses et dans plusieurs villes des Etats-Unis. Dans la province de Québec, c'est le diocèse de Nicolet qui compte le plus grand nombre de maisons.

OBJET DE L'EMPRUNT

Le produit de l'emprunt servira à payer en partie le coût de la construction d'une école normale et d'un pensionnat dans la ville d'Amos.

GARANTIES

L'émission est contractée par la maison généralice des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge qui, avec toutes ses maisons canadiennes, forme une seule corporation civile.

En plus d'engager le crédit de la communauté tout entière, elle est garantie par une première hypothèque sur sur les terrains et édifices de la maison mère et de l'école normale à Nicolet, lesquels sont évalués par la communauté à $800,000 approximativement.

Les assurances-feu transportées à la garantie de l'emprunt s'élèvent à $615,000, dont $405,000 sur la maison mère et $210,000 sur l'école normale.

L'emprunt représente la seule dette obligataire de la communauté, sauf un montant de $57,600, balance d'une émission originale de $100,000 contractée le 1er mars 1931.

Prix : le pair (100%) et l'intérêt couru.

HAMEL, FUGÈRE & CIE, Limitée
71, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC
Tél. : 2-2038

COMPTABLES AGRÉÉS
MEMBRES DE
LA SOCIETE DES COMPTABLES AGREES DE LA PROVINCE DE QUEBEC (Fondée en 1880) — THE SOCIETY OF CHARTERED ACCOUNTANTS of the PROVINCE OF QUEBEC
Secrétaire, Robert Wilson — 215 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

McDONALD, CURRIE & CIE
65, rue Ste-Anne, Québec
Téléphone : 2-2741
QUEBEC, MONTREAL, TORONTO, OTTAWA

LARUE & TRUDEL
J.-A. Larue, M. Chartré, A.-E. Beauvais, J. Larue, M. Boulanger, J.-P. Gauthier, Lionel Roussin, L.-P. Blair, R.-A. Rondeau, P.-E. Brunet, D. Huot
QUEBEC et MONTREAL

SAMSON KNIGHT & CIE
Maurice Samson, E.-H. Knight, Léon Côté, A.-G. Marceau, Jacques Angers
71, rue St-Pierre, Québec
Téléphone : 2-4088

BOULET & BOULET
G.-H. Boulet
71, rue St-Pierre, Québec
Téléphone : 2-7098

Place de Montréal

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre Tél.: 2-1521.

BOURSE DE MONTREAL

Séance du 25 avril

Ventes		Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
20	A. S. pf	109	109	109	109
10	A. Brew	19	19	19	19
485	Asbes.	23	23	22⅝	22⅝
110	B. P. A.	15	15	14⅞	14⅞
200	B. Grain	20	20	20	20
5	Bell T.	166	166	166	166
680	Br Trac	10¼	10¼	10⅛	10¼
10	B. C. P. A	29	29	29	29
10	B Silk	5¼	5¼	5¼	5¼
125	B. Pr A	16	16	16	16
15	Bulolo	21	21	20½	20½
975	C. Car	13¾	13¾	13⅛	13¼
140	C. C. Pr	24¾	24¾	24½	24½
75	Can. Cel	37	37	37	37
120	C. Cem.	6½	6½	6½	6½
38	C. C. p	95¾	96	95¾	96
47	C. N. Po	15	15	15	15
950	C. P. Ry	7⅝	7⅞	7⅝	7¾
90	C. Stea.	7½	7½	7½	7½
80	C St. pr	20½	20½	20½	20½
110	C. Sm.	43	43	43	43
691	D. Seag	27	27	27	27
110	D. Brid	35½	35½	35½	35½
275	D. C. pr	21⅜	21½	21⅜	21½
205	D. S. B.	14	14	14	14
50	D. Tar	7	7	6⅞	6⅞
5	D. Tex	90	90	90	90
15	Dr Pap.	9¾	9¾	9¾	9¾
7	G. Pow.	14¾	14¾	14¾	14¾
5	G. P. pr	95	95	95	95
50	G. S. W.	9⅜	9⅜	9⅜	9⅜
10	G. S. Pf	96	96	96	96
75	G. C. C.	7	7	7	7
85	H. G. M.	14¼	14¼	14¼	14¼
138	H. Sm.	22	22	21½	21½
830	I. Oil	13⅜	13½	13¼	13½
115	I. Tob.	15¾	15¾	15½	15½
470	Int. Nic.	40	40	40	40
25	I. P. pr	88	88	88	88
395	I. Pet.	21½	21½	21¼	21¼
10	L. Son	16¼	16¼	16¼	16¼
110	Mas. H.	5¼	5¼	5¼	5¼
435	McC. Fr	8½	8⅞	8½	8⅞
839	M. Pow.	30¾	30¾	30½	30¾
5	M. Tél.	42¼	42¼	42¼	42¼
281	Nat. Br	35½	35½	35¼	35¼
25	N. S. C.	64	64	64	64
260	Nor	70½	70¾	70½	70½
10	P. Corp.	10⅛	10⅛	10⅛	10⅛
1205	Pr Bro	22⅝	22⅝	22	22
25	Pr Br pr	78	78	78	78
195	Shaw.	22	22¼	22	22¼
5	S. C. P.	13½	13½	13½	13½
50	S. L. Cp	5½	5½	5½	5½
690	S. L. C. p	20⅛	20¼	20	20¼
40	S. L. P. p	51½	51½	51½	51½
30	S. of C.	80	80	80	80
555	Un. St.	5⅜	5½	5⅜	5½
106	W. El. A	180	180	180	180
25	W. El. B	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
15	Welrils	23	23	23	23
	BANQUES:				
10	C. Nat.	164	164	164	164
5	Com	176	176	176	176
6	Montréal	206	206	205	205
1	N. Ecos.	304	304	304	304
40	Royale	181	181½	181	181½
53	Beauh.	5¾	5¾	5¾	5¾
235	B A. O.	21⅝	21⅝	21½	21½
85	C. D. S.	34	34	34	34
150	C. Brew	2¼	2¼	2¼	2¼
960	C. B. pr	30	30	29⅞	29⅞
1479	C. Pap.	8	8	7⅞	8
55	C Vic	5¾	5¾	5½	5½
90	C. A. Cp	02¼	02¼	02¼	02¼
25	D. Eng.	36½	36½	36½	36½
150	Donn. A	9½	9⅝	9½	9⅝
4	E. D. pr	6	6	6	6
205	Ford A	20¼	20¼	20	20¼
330	F. V. T.	20½	20½	20	20¼
60	Fair. A.	4¾	4¾	4¾	4¾
835	Fl. Air.	7⅝	7⅝	7¼	7¼
50	Mc. Pap.	20	20	20	20
198	Mc F. pr	100½	101	100½	101
25	Melch p	6	6	6	6
5	S. C. PP.	107¼	107¼	107¼	107¼
	MINES:				
100	Alder.	25	25	25	25
500	C. Mal	61	61	61	61
500	C. Cad.	12	12	12	12
2500	Dupar.	02	02	01¾	01¾
362	E. Mal.	360	360	350	360
100	Eldor.	70	70	70	70
15500	Jol. Q.	07	07	07	07
7500	J. M. C.	02	02	02	02
100	Macas.	400	400	400	400
2000	P. Cad.	04	04	04	04
3600	Sl. Mal.	45	50	45	48
400	Sherr.	95	95	95	95
1925	Siscoe	95	95	95	95
1000	Sulliv.	85	85	85	85
2800	W. Cad.	18	18	17½	18
250	Wr. Hg.	715	715	715	715
	HUILES:				
200	A. Can.	90	90	90	90
130	H. Oil	258	258	258	258

CURB DE MONTREAL

Séance du 25 avril

Ventes		Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
315	Abitibi	2¼	2⅛	2⅛	2⅛
680	A. P. R.	14⅛	14¼	14	14⅛
178	Alum	143	143	140	141
90	Bath B	4½	4½	4½	4½

Les compensations des banques font un gain de 6.4 p. c.

Les compensations bancaires dans les 27 principales villes du pays se sont élevées à $315,107,138 durant la semaine finissant hier, comparativement à $295,737,941 la semaine correspondante de 1939, soit une augmentation de 6.4 pour cent. Il y eut des augmentations dans 20 villes. Montréal a subi un recul et Winnipeg, une forte augmentation. A Québec, les compensations bancaires ont été de $4,015,160 comparativement à $3,808,690, soit une augmentation de $206,470

Voici les chiffres comparatifs pour les 27 villes:

	1940 $	1939 $
Halifax	2,710,877	2,431,759
Saint-Jean	1,921,168	1,794,567
Moncton	655,879	604,743
Sherbrooke	812,435	579,870
Québec	4,015,160	3,808,690
Montréal	90,621,116	93,301,353
Ottawa	19,368,139	16,697,026
Peterborough	522,326	568,647
Toronto	110,506,918	110,439,012
Hamilton	5,223,103	4,480,872
Kitchener	991,913	878,990
Barntford	843,125	791,793
London	2,527,691	2,221,952
Chatham	708,541	489,745
Windsor	2,517,600	2,871,539
Sarnia	405,136	338,359
Sudbury	949,645	996,341
Fort William	627,702	473,061
Winnipeg	40,595,956	34,045,439
Brandon	280,260	271,332
Regina	3,064,690	4,221,013
Moose Jaw	472,796	582,001
Saskatoon	1,307,937	1,171,965
Calgary	4,236,040	4,813,637
New Westminster	635,775	566,140
Vancouver	16,673,018	15,658,642
Victoria	1,862,192	1,589,439
27 villes	315,107,138	295,737,941

Place de New-York

Cours fournis par Barry McManamy, membr ede la Bourse de Montréal, 79-81, rue St-Pierre. — Tél.: 2-7006.

BOURSE DE NEW-YORK

(Séance du 25 avril)

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Air Reduc	49½	49½	49⅛	49½
Allied Chem.	179	179	178½	179
Amer. Can.	115	115	115	115
Am. Radiator	8¼	8⅜	8¼	8¼
Am. Roll. M.	15⅛	15⅞	15⅛	15⅞
Am. Smelting	51⅛	51⅛	50	50
Amer. Steel Foun	28⅞	29½	28⅞	29⅛
Amer. Sugar	22	22	22	22
Am. Tel et Tel	172¼	172¾	172¼	172¼
Am. Waterw.	10⅛	10¼	10⅛	10⅛
Anaconda	30⅜	30⅜	30¼	30⅜
Atchison	23	23⅛	23	23⅛
Avia. Corp.	7½	7½	7½	7½
Baldwin Lo.	16⅝	16½	16⅛	16½
Balt. et Ohio	5	5	5	5
Bethlehem S.	84½	85	83	83⅞
Bendix Avia	34⅞	34⅞	34⅛	34⅛
Briggs Mfg.	23	23	23	23
Byers	12⅜	12⅜	12⅜	12⅜
Canada Dry	20½	20½	20½	20½
Can. Pacific	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝
Care J. I.	71½	71½	70¼	70¼
Celanese Cor.	33½	33½	33½	33½
Cerro de Pasco	37¼	37¼	37¼	37¼
Ches. et Ohio	39½	39¼	39⅛	39¼
Chrysler	88⅞	88⅞	87⅞	87⅞
Columbia Gas	6½	6½	6¼	6⅜
Com. Solvents	15½	15½	15¼	15⅜
Com. et South.	1⅛	1¼	1⅛	1⅛
Congoleum	22⅛	22⅛	22⅛	22⅛
Cons. Edison	32	32	31⅞	31⅞
Curtis Wright	10⅝	10⅝	10⅝	10⅝
Curtiss W. "A"	28⅞	28⅞	28⅞	28⅞
Doug. Airc.	89	89½	89	89½
DuPont de N.	188	188	187½	187½
Elec. Pow. et L.	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
Gen. Electric	37⅞	37⅞	37⅜	37½
Gen. Motors	53⅞	53⅞	53¼	53½
Goodrich	17⅞	17⅞	17½	17½
Goodyear	21⅞	21⅞	21⅞	21¾
Houston Oil	5⅝	6	5⅝	5⅞
Int. Harvest.	59⅞	59⅞	59	59
Int. Nickel	30⅛	30½	30	30⅛
Int. Paper "A"	19⅞	19⅞	19	19⅞
Int. Paper priv.	70⅞	71	69½	70⅞
Int. Tel et Tel	3⅞	3⅞	3¼	3¼
Johns-Manvil.	69⅞	69⅞	69½	69½
Kennecott Co	36⅛	36⅛	36	36½
Loews Inc.	35⅞	35⅞	35¼	35⅞
Mead Corp.	13½	13⅞	13½	13⅞
Montg. Ward	51½	51¾	51½	51¾
Nat. Cash.	13⅝	13⅝	13⅜	13⅜
Nat. Dairy	18⅞	18⅞	18⅞	18⅞
Nat. Distil.	25½	25½	25½	25½
N.Y. Central	16¼	16⅜	16⅛	16¼
N.Y. Shipbuild	26¼	26¼	25½	25½
North. Amer. Co.	22	22	22	22
Ohio Oil	7½	7½	7½	7½
Pac. Gas et El.	31⅞	32⅛	31⅞	32⅛
Para Fam Lasky	7¼	7¼	7⅛	7⅛
Penns. Ry	22¼	22¼	22	22½
Pure Oil	11	11	11	11
Phillips Pete	39	39⅜	39	39
Radio Corp.	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
Reming Rand	22⅛	22⅛	22⅛	22⅛
Republic St.	28⅜	28⅜	21⅞	22
Schenley Dis.	14⅛	14⅛	14⅛	14⅛
Sears Roeb.	86¼	86¼	86¼	86¼
Socony vac.	10⅞	11	10⅞	10⅞
South. Pacific	12⅝	12¾	12½	12½
Southern Ry.	16⅝	16⅝	16½	16½
Stand. Brands	7½	7½	7½	7½
Stan. Gas et E.	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
Stan. Oil of N. J.	42½	42½	42⅜	42½
Tex. Corp.	46¾	46¾	46½	46½
Timken R. B.	48½	49⅛	48½	49⅛
Union Pacific	95⅞	96	95¾	95¾
Unit. Airc.	49⅛	49¾	49	49¾
Unit. Corp.	2⅛	2¼	2⅛	2⅛
U.S. Ind. Alc.	26	27⅛	26	27½
U.S. Rubber	32⅞	32⅞	32½	32½
U.S. Steel	62⅛	62½	61⅞	61⅞
U.S. Smelting	61	61¼	60½	60½
Vanadium	36½	38¼	36¼	38¼
Warner Bros	3⅜	3⅜	3¼	3¼
West. Union	22⅝	22½	22⅝	22½
West. Electric	113	113	113	113
Woolworth	40⅞	40⅞	40⅞	40⅞
Yellow Trucks	18⅛	18⅛	18	18
Youngs Tubes	44	44¼	44	44¼

CURB DE NEW-YORK

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Alum of Amer	190			
Amer Cyan "B"	38¾	39	38¾	39
Amer Gas et El.	36	36⅜	36	36⅜
Amer Super Pow		⅜	7-16	
Ballanca Airc.	6¼			
Brown priv.		21	31⅞	
Carn. Milk Comp	39¼	40		
Cities Service	4⅞			
Cons Get E "B"	81¼			
Creole Pete	23	23¼	23	23¼
El Bonds et Sha	6½	6¼	6½	6¼
Ford of Can. "A"	3			
Gulf Oil Corp.	38½		38¾	38½
Hum Oil et Re Co	60			
Imperial Oil Lted	10			
Intern. Petrol Co	15¼	15½	15¼	15½
Nat. F et Gas Co	12			
Niaga et H Po Co	5¼		5⅛	
Old. Distil. Corp.	3⅞			
Pant Oil Co of v.	4⅞		4¼	
St. Regis Pap Co	4⅛		4⅛	
Taggart Corp.		5⅜	5⅜	
Techn. Incorp.	15			
Unit. L et Po Co		7⅛		

OBLIGATIONS

Cours fournis par Johnston & Ward, à trois heures, hier après-midi. (Se rappeler que le marché des obligations ne clôture qu'à 5 heures p.m.)

(Séance du 25 avril)

Dominion du Canada		
4½-40	100¼	102¼
5-41	104½	106⅞
5-43	109⅞	111⅞
4½-44	108	110½
4-45	105⅞	107⅞
4½-46	109¼	111⅜
3¼-49	99½	101⅞
3½-49	100¼	102½
3¼-51	98¾	101
4-52	103⅞	106⅛
3-55	94⅝	96⅛
3-58	94	96½
4½-58	107½	109¾
4½-59	108¼	110½
3¼-66	97⅞	99½
3 p.c. Perp	88⅜	89⅞
Can. Nat. Ry		
3-50	96	98⅜
4½-51	108¾	110½
5-54	114⅝	117⅛
5-69 Oct.	115½	118
Nouveau-Brunswick		
3-51	95	98
4-54	98	101
4½-61	86	88
Nouvelle-Ecosse		
3½-49	96¼	99½
3-50	93	95
3¼-54	93½	96½
4½-52	105½	108½
Ontario		
4-62 Juin	102½	105½
4½-50 Juin	107½	110¼
5-48	110¼	113
Alberta		
6-47	73½	77
Colombie Canadienne		
5-53 Sept.	104½	107½
6-47	108¾	109¾
Manitoba		
6-47	100	103½
Saskatchewan		
6-52	97¼	91
Abi 5-53	68¾	71½
Ass Tel 5½-55	80¼	83¼
B L H P 2 5-78	99	101½
Brown 5½-46	59½	62¼
Can Steam 5-57	94¾	97½
C I P 6-49	102⅝	105½
C P R 3-45	90	92½
CPC 5½-61 e S	69¾	72½
Cum Ry C 3-40	99½	..
D Coal 4½-52	99¾	
D G et E 6½-45	100	103
D S et C 6¼-55	107½	110½
D Paper 4½-56	80	83½
Fam Pla 4½-51	100¼	103
Fraser 6-50	97½	101
Gat P B 3¾-69	96	98¾
Gat Po w 5-49	106	
Gat Po x 5-49	101½	104¼
Gt. Lakes 5-55	90½	93½
Int. Hy El 6-44	83¼	86
L. St. John 5-61	65	68
M L Ml 5½-49	76½	80½
Mas Har 4¼-54	91¾	94¾
McColl F 4¼-49	100¾	103¼
McL Q P 4-59	95¼	98
Mer Paper 5-57	97½	101
M et O Pap 6's	48	50¾
Mtl Tram 5-55	67¾	70½
NS SetC 3½-63	82½	86
Price Bros 5-57	97	100½
Shaw. 4-61	99¾	101¾
Shaw. 4½-70	105	108
Wpg El 4-5-65A	76½	79¼
Wpg El 4-5-65B	64	67

Place de Toronto

Cours fournis par JOHSTON & WARD membres de la Bourse de Montréal, 105, Côte de la Montagne, Tél.: 2-7091.

Séance du 25 avril

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi	2¼	2¼	2⅛	2⅛
Abit. Pr	14⅛	14¼	14⅛	14⅛
Aldermac	27	27	25	25
Amm Gold	2½	2½	2½	2½
Ang. Can.	90	90	90	90
Arntfield	11	11	10⅛	10⅛
Aunor	203	205	203	205
Base Metals	23	23	23	23
Bidgood	38½	42	38	41
Bea. Gold	106	106	106	106
Bralorne	10½	10½	10½	10½
Can. Mal.	63	63	63	63
Ches. Lard.	75	75	74	74
Coniaurum	160	160	160	160
Dome	24¼	24¼	24¼	24¼
East Mal.	360	365	360	365
Francoeur	45	45	45	45
Falconbr.	395	400	395	395
Fed. Kirk.	4	4	4	4
God's Lake	42	43	42	42
Hardrock	101	101	101	101
Home Oil	260	261	260	260
How. Gold	34	35	34	34
Hud. B. M.	27¼	27¾	27¼	27¾
Jell. Cons	10	10	10	10
Kerr Add.	248	250	247	250
Kirk. Lake	117	117	116	117
Lake Shore	25	25	24¾	24¾
Lam. Gold	640	640	640	640
Lapa Cad.	12	12	12	12
Lebel Oro	3	3	2½	2½
Leitch G. M.	71	71	70	70
Macassa	400	400	400	400
Mac. Cock.	189	190	189	190
Mad. R. L.	43½	44	43	43
Mal. Gold	134	134	130	130
Mcl. Porc.	50	50	50	50
McK. R. L.	126	126	126	126
Min. Corp.	99	99	96	96
Mon. Porc.	67	67	67	67
Nay. Gold	24½	25	24½	25
Normetal	50	50	50	50
O'Br. Gold	125	125	125	125
Okal. Oil	117	117	115	115
Pam. Porc.	145	145	143	143
Paymaster	36	36	36	36
Per. Gold	172	172	170	170
Pick. Crow	300	305	300	300
Pioneer	227	227	225	225
Pr. E. Dome	212	212	210	212
Reno Gold	25	27	25	27
San Anton.	230	230	230	230
Sherritt	96	95	93	94
Siscoe	93	96½	93	93
Slad. Mal.	44	51	43	49
Steep R.	273	273	270	271
St. Anth.	17⅞	18	17⅞	18
Sulliv.	87	87	86	86
Sylvanite	300	300	300	300
Teck Hug.	365	365	365	365
Towagamac	20	20	20	20
Waite Am.	540	540	540	540
Wr. Harg.	710	710	710	710
CURB:				
Pend Ore	199	199	199	199

Obligations internationales

(Séance du 25 avril)

Par Barry & McManamy

Antioquia Ext. A 7 p.c. 1945	11¼	15¼
Argentine 4½ p.c. 1971	90	90½
Australie 5 p.c. 1955	67½	70
Belgique 6 p.c. 1955	86	89
Berlin Ext. 6 p.c. 1958	11	
Buenos Aires 6 p.c. 1961	75	89
Col. (Mort Banks)	26	30
Cuba Tr. Publi. 5½ p.c. 1945	80	81½
Danemark 4½ p.c. 1962	20¼	21¼
France 7 p.c. 1948	115	
Allemagne 5½ p.c. 1965	11½	12½
Do Ext. 7 p.c. 1949	13	13½
Japon 5½ p.c. 1965	59	60
Kreuger and Toll 5 p.c. 1959	2	4½
Norvège 4½ p.c. 1956	33½	35
Do Ext. 4½ p.c. 1965	31	32¾
Prusse Etat libre, 6 p.c. 1952	11	13¾
Queensl. Ext. S.F. 6 p.c. 1947	77	82
Rio de Janeiro 6½ p.c. 1953	8⅞	9½
Roumanie, monp. 7 p.c. 1959	9⅛	
San Paulo 7 p.c. 1940	34¼	35
Serbie, C.R. and S. 7 p.c. 1962	10¾	11
Uruguay 8 p.c. 1946	59	
Varsovie 7 p.c. 1958	5	9¼
Yokohama 6 p.c. 1951	59	60½
Minas Geraes 6½ p.c. 1958	9	10½
Do 6½ p.c. 1959	9	10⅞
(Par Johnston & Ward)		
Soo 4-38	5⅝	6
Soo 5-38	5¾	6¼
Soo 5½-78	58	59
P S T 5-53	23¾	23⅞
Int. T et T 4½-54	36	½
Brésil 6½-57 (1926)	14¼	15
Brésil 6½-57 (1927)	14¼	15
Brésil 5-51	26	28
Pologne 6-40	8¾	
Pologne 7-47	14	
Italie 7-51	53½	55
Rome 6½-52	42½	46½
Milan 6½-52	41	42
Chili 7-42	15½	17
Chili 6-61	15½	17
Medellin 6½-54	10	11¼
Pérou 6-60	9¼	9½
Colombie 6-61 (Jan.)	29	30
Colombie 6-61 (Oct.)	29	30
Bolivie 7-58	4	4⅞
Cundinamarca	12	14¼

Peintures et vernis

Ottawa, 26. (Spécial). — En mars les exportations de peintures et vernis valent $211,340, comparativement à $131,121 en février et $127,512 en mars 1939. Le Royaume-Uni est le principal acheteur avec un total de $91,304; viennent ensuite le Sud-Africain britannique avec $22,336; les Etats-Unis, $22,066; l'Inde Britannique, $11,251.

Emission de $75,000,000 de l'United States Steel

Washington, 26. — (BUP). — L'U. S. Steel Corporation a produit, hier, devant la Commission des Valeurs mobilières et du Change une déclaration d'enregistrement pour une émission de $75,000,000 dont le produit servira à un remboursement.

RADIO

* Emission recommandée par le Centre Catholique d'Action Radiophonique.

ECOUTEZ, AUJOURD'HUI

Vendredi, 26 avril

12.00 midi—CBV - CBF—Le Réveil rural.
*12.15 p.m.—CHGB—Nouvelles de l'"Action Catholique".
12.30 p.m.—CBV - CBF—Radio-Journal.
1.00 p.m.—CHRC—Nouvelles de l'"Action Catholique".
2.00 p.m.—CBV - CBF—Chansons françaises.
2.15 p.m.—CHRC—L'orpheline du faubourg.
2.15 p.m.—CBV - CBF—La rue principale.
2.30 p.m.—CBV - CBF—L'iniation à la musique.
*4.00 p.m.—CHRC—Le quart d'heure des malades. Causerie de M. l'abbé Louis-Emile Hudon sur "quelques exemples".
4.00 p.m.—CBV - CBF—Fémina.
4.45 p.m.—CBV - CBF—Nouvelles.
5.15 p.m.—CBV - CBF—Version française des nouvelles de la B.B.C.
5.40 p.m.—CBV—EN marge des émissions de Radio-Canada... pour la soirée.
5.45 p.m.—CBV - CBF—La Bourse.
6.00 p.m.—CBV - CBF—Les beaux disques.
6.30 p.m.—CBV - CBF—Radio-Journal.
7.00 p.m.—CBV - CBF—La pension Velder.
7.15 p.m.—CBV - CBF—Chants et orchestre.
*7.15 p.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique".
7.30 p.m.—CKCV—PAUL LETOURNEAU.
7.30 p.m.—CBV - CBF—M. Lucien Sicotte à Radio-Canada.
7.45 p.m.—CBV - CBF—"Un homme et son péché" de Claude-Henri Grignon.
7.45 p.m.—CKCV—Concert.
8.00 p.m.—CBV - CBF—"C'est la Vie".
8.00 p.m.—CHRC—Concert.
8.30 p.m.—CBV - CBF—La Petite Symphonie d'Alfred Wallenstein.
Harty, et la Polka, de Schostakowiez.
8.30 p.m.—CHRC—Radio-Marathon.
8.30 p.m.—CBV - CBF—Symphonie.
8.30 p.m.—WOR—Orchestre symphonique sous la direction d'Eric Delamarter.
8.30 p.m.—CBV - CBF—Symphonie.
8.30 p.m.—CKCV—Trésor de la mère Michu.
9.00 p.m.—CHRC—Concert.
9.00 p.m.—CBV - CBF—L'Heure de la Valse.
9.00 p.m.—CHGB—Orgue.
9.00 p.m.—CKCV—La revanche du public.
9.30 p.m.—CBV - CBF—Sur les Boulevards.
Poupées de rêve ... Eugène Gravel
L'orchestre.
"Love is All" ("It's a date") ... Pinky Tomlin
Lucienne Delval.
9.30 p.m.—CKCV—Pianologue.
10.00 p.m.—CHRC—Concert.
10.15 p.m.—CKAC—Le restaurant alouette.
10.30 p.m.—CHGB—Orchestre.
10.30 p.m.—CBV - CBF—"Mon métier".
10.00 p.m.—CBV - CBF—Musique de chambre.
10.30 p.m.—CHRC—Au foyer.
11.30 p.m.—CBV - CBF—Radio-Journal.
11.30 p.m.—CHRC—Choeur nègre.
11.30 p.m.—WABC—Concert.

LES ONDES COURTES

12.00 midi—PARIS—Nouvelles. 11.84 meg., 35.33 m.
8.40 p.m.—ROME—Musique. 2R03, 31.15 m.; 2R04, 25.40 m.; 2R06, 19.61 m.
11.30 p.m.—PARIS—Nouvelles. TPA4, 11.71 meg., 25.6 m.; TPB11, 11.88 meg., 25.2 m.
11.30 p.m.—LONDRES—"World Affairs": causerie par Wickham Steed. GSC, 9.58 meg., 31.3 m.
1.35 a.m.—ROME—Bulletins. 2R03, 31.13 m.; 2R04, 26.40 m.; 2R06, 19.61 m.

Sorrow ... Palmgren
The Keys of Heaven ... arr. Saar
11.30 a.m.—CBV - CBF—Musique enregistrée.
12.00 midi—CBV - CBF—Le Réveil rural.
12.30 p.m.—CBV - CBF—Radio-Journal.
*1.00 p.m.—CHRC—Nouvelles de l'"Action Catholique".
1.00 p.m.—WABC—Choeur.
Chorale de "Sleepers Awake" ... Bach
God So Loved the World ... Stainer
The Lord's Prayer ... Malotte-Deis
Great and Marvellous ... Turner
1.45 p.m.—CKAC—Ligue d'Hygiène du Canada.
Le Dr L.-A. Chabot, inspecteur du district sanitaire de Montréal, prononcera une causerie intitulée "La médecine préventive", sous les auspices de la Ligue d'Hygiène du Canada.
2.00 p.m.—CBV - CBF—Concert (N.B.C.).
5.00 p.m.—WABC—Concert Columbia.
5.30 p.m.—CBV - CBF—Orchestre.
5.40 p.m.—CBV—En marge des émissions de Radio-Canada... pour la soirée.
5.45 p.m.—CKCV—TIMBROLOGIE.
Le samedi, à 5 heures 45, les collectionneurs de Timbres écouteront le programme qui leur est spécialement dédié: la timbrologie.
*6.00 p.m.—CBV - CBF—Les plus beaux disques.
*6.30 p.m.—CHRC—Causerie de la Société St-Jean-Baptiste.
7.00 p.m.—CBV - CBF—Sevillana.
*7.15 p.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique".
7.30 p.m.—CBV - CBF—Aurette Leblanc et Germaine Janelle.
Au récital de piano de Miles Annette Leblanc et Germaine Janelle, à Radio-Canada, le samedi, 27 avril, à 7 h. 30 du soir, on entendra les pièces suivantes:
Danse polonaise ... Scharwenka
"The Starlit Hour" ... De Rose and Parish
a) Soupe
b) Salade, extrait de "Table d'hôte".
Pollock and Lawnhurst
Fantaisie Impromptu ... Chopin
7.45 p.m.—CBV - CBF—"Sur la scène du monde", avec Louis Francoeur.
8.00 p.m.—CKAC—Sur les boulevards.
8.00 p.m.—CHRC—Orchestre du Château Frontenac.
8.00 p.m.—CBV - CBF—Scène de cantine.
8.30 p.m.—LES JOYEUX QUEBECOIS.
Les joyeux Québecois se feront entendre au cours d'une émission de musique canadienne, samedi soir à 8 h., 30, au poste CKCV.
8.30 p.m.—CHRC—L'Album populaire.
8.30 p.m.—CBV - CBF—Orchestre.
9.00 p.m.—CBV - CBF—A la manière de McIver.
9.30 p.m.—CBV - CBF—Radio-théâtre.
9.30 p.m.—CKCV—Ecole Bernier.
9.30 p.m.—CKAC—Rhapsodies modernes.
Jean Forget, notre virtuose du clavier, reprend sa série de récitals de "Rhapsodies modernes" et nous interprétera, ce soir, les pièces suivantes d'une facture tout à fait vingtième siècle: "Méditation" de Lee Sims; "One Finger Joe" de Rube Bloom et "In a Mist" de Bix Beiderbecke. Ce dernier fut le plus grand trompette de son temps et les vrais amateurs de "jazz hot" le placent au tout sommet des apôtres et précurseurs du "swing".
9.55 p.m.—CBV - CBF—Nouvelles.
10.00 p.m.—CBV - CBF—Orchestre de la N.B.C.
10.00 p.m.—CHRC—Au foyer.
10.15 p.m.—WABC—Orchestre et chant.
10.45 p.m.—CHRC—Mélodies qu'on aime.
11.30 p.m.—CBV - CBF—Orchestre.
11.45 p.m.—CBV - CBF—Radio-Journal.

LES ONDES COURTES

12.00 midi—PARIS—Nouvelles. 11.84 meg., 35.33 m.
8.15 p.m.—LONDRES—"Au Front." GSD, 11.75 meg., 25.5 m.; GSC, 9.56 meg., 31.3 m.
9.15 p.m.—PARIS—Sketches. TPB11, 11.88 meg., 25.2 m.; TPA4, 11.71 meg., 25.6 m.
9.50 p.m.—ROME—Le courrier. 2R03, 31.15 m.; 2R04, 25.40 m.; 2R06, 19.61 m.
10.15 p.m.—LONDRES—"In Town Tonight", causerie par Howard Marshall. GSC, 9.58 meg., 31.3 m.
11.30 p.m.—PARIS—Nouvelles, TPB11, 11.83 meg., 25.2 m.; TPA4, 11.71 meg., 25.6 m.
1.35 a.m.—ROME—Bulletins et musique. 2R03, 31.15 m.; 2R04, 25.40 m.; 2R06, 19.61 m.

ECOUTEZ, DEMAIN

Samedi, 27 avril

8.00 a.m.—CBV - CBF—Radio-Journal.
8.00 a.m.—CBV - CBF—Orgue.
*8.15 a.m.—CHRC—Prière du matin.
9.00 a.m.—CKAC—Voisinons.
9.15 a.m.—CBF—Orchestre.
9.30 a.m.—WABC—Sérénade du matin (de Chicago).
*9.45 a.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique".
9.45 a.m.—CKAC—Association canadienne-française des aveugles.
10.00 a.m.—CBV - CBF - CKAC—Piano.
10.00 a.m.—CKCV—PROGRAMME WHISTLE.
11.00 a.m.—CKAC—Conservatoire de musique de Cincinnati.
Ouverture de "Don Juan" ... Mozart
Symphonie No 13, en sol majeur ... Haydn
O Bone Jesu ... Palestrina
Adoramus Te Christe ... Mozart
Hospodi Pomiloi ... Lyovsky
The Gypsy ... Zolotarieff
The Nightingale ... Tschaikowsky
The Blue Bird ... Stanford

ECOUTEZ LE RADIO-JOURNAL
L'ACTION

A CKCV Québec	A CHRC Québec	A CKCV Québec
à 9 h. 45 a.m.	à 1 h. p.m.	à 7 h. 15 p.m.
Tous les jours, dimanche excepté	Tous les jours, dimanche excepté	Tous les jours, dimanche excepté

CHGB Ste-Anne de la Pocatière
à 12 h. 15 p.m. Tous les jours, dimanche excepté

CHARLIE CHAN 491 — par Alfred Andriola

Les pélerins sont attendus en grand nombre à Ste-Anne

Des gens venant de la Californie, de la Virginie et de la Colombie canadienne se sont déjà enregistrés à Ste-Anne.— Une liste de pèlerinages organisés pour cet été.

DE NOMBREUSES EXCURSIONS

Ste-Anne-de-Beaupré, 26 (D. N.C.). — La saison des pèlerinages s'annonce très fructueuxse pour Ste-Anne-de-Beaupré, cette année.

La guerre terrible qui sévit actuellement en Europe, aura pour effet d'attirer dans les murs de la vieille capitale et dans les environs un nombre considérable de touristes et de visiteurs qui ne manqueront pas de se rendre, comme c'est la coutume, au sanctuaire national de Ste-Anne.

Depuis le début d'avril, nous relevons dans le registre des pèlerins des noms de gens venant de la Californie, de la Virginie et de Vancouver, C. B. ces personnes et celles qui viennent d'endroits moins éloignés, reçoivent toujours des gardiens du Sanctuaire, un religieux et cordial accueil.

Les propriétaires d'hôtels et de maisons de pension sont à faire la toilette printanière de leurs établissements.

Voici la liste des pèlerinages organisés que nous ont communiquée les Rév. Pères Rédemptoristes, sans compter ceux dont la date n'est pas encore définitive et que nous publierons subséquemment.

Vendredi, 26 avril : Gardes-malades de l'hôpital St-Sacrement, 30 personnes.

Samedi, le 27: Finissants de la classe d'affaire du collège de Lévis avec leurs professeurs, 25 personnes.

Jeudi, le 9 mai: Séminaire de Québec. Professeurs, grands séminaristes et élèves, 700.

Mardi, le 14 mai, le collège de Lévis, professeurs et élèves, 500.

Dimanche, le 19 mai, les sourds-muets de Québec, 50 personnes.

Dimanche, le 2 juin : les Pères de Marie, Montréal, par bateau, 800 personnes.

Les paroissiens de Limoilou, dirigés par les Rév. Pères Capucins, 1,000 personnes.

Dimanche, le 9 juin : les paroissiens d'Youville, Montréal, dirigés par le Rév. Père Hervé Aubin, C.S.S.C., par bateau, 1,000 personnes.

Les congréganistes de Notre-Dame de Québec, 100 personnes.

Mardi, le 2 juillet : un groupe de pèlerins de Minneapolis, Minn, 100 personnes.

Jeudi, le 11 juillet, Son Excellence Mgr J.-Aldée Desmarais accompagnera ses ouailles du nouveau diocèse d'Amos, 800 personnes, au moins.

A cette occasion, il y aura une excursion tout à fait spéciale. Les gens fortunés et les moins fortunés des districts miniers pourront bénéficier de taux spéciaux sur les trains et auront la possibilité de passer une journée à Québec et une à Ste-Anne-de-Beaupré.

Décès de M. Arthur Gagné, âgé de 40 ans

Le frère de M. l'abbé Omer Gagné, vicaire à N.-D. du Chemin. M. Arthur Gagné, est décédé ce matin, à l'âge de 40 ans.

UN SPORTIF

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Arthur Gagné, employé au service du feu depuis vingt ans, décédé ce matin à l'âge de 40 ans. M. Gagné était très estimé de ses concitoyens. Sportif émérite, il s'était acquis la réputation d'un gentilhomme et d'un camarade parfait. Il était le frère de M. l'abbé Omer Gagné, vicaire à Notre-Dame du Chemin.

Lui survivent, son épouse, née Bertha Lainé ; son père et sa mère, M. et madame Pierre Gagné ; ses frères, M. l'abbé Omer Gagné, MM. Pierre et Lévis Gagné, de cette ville ; ses belles-soeurs, madame Pierre Gagné, née Maria Laberge et madame Lévis Gagné, née Mélanie Lebrun.

M. Arthur Gagné était à l'emploi du département du feu depuis vingt ans. Depuis un an, il était miné par la maladie qui l'a finalement emporté. Il s'est éteint ce matin à la résidence de ses parents, chez qui il demeurait depuis très peu de temps.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à neuf heures, en l'église de St-Joseph. Le convoi funèbre partira de la maison du défunt, 7, rue Bayard, à 8 h. 45.

L'"Action Catholique" présente ses plus vives condoléances à M. l'abbé Gagné et à toute la famille en deuil.

Election de Mme P.-E. Marchand

OTTAWA, 26. — (D.N.C.) — Mme P.-E. Marchand, d'Ottawa, a été réélue hier soir présidente générale de la fédération des femmes canadiennes françaises, de même que la première vice-prsidente, Mme T.-L. Richard également d'Ottawa.

Mme Georges Tessier devient 2e vice-présidente, et Mme J.-U. Bray, 3e vice-présidente. Mme Hector St-Jacques a été élue secrétaire-archiviste; et Mlle Gilberte Julien demeure secrétaire correspondante. Mlle Wilhelmine Desrosiers reste aussi à son poste de trésorière. Toutes ces officières sont de la capitale. Les vice-présidentes provinciales sont de la capitale. Les vice-présidentes provinciales sont les mêmes que l'an dernier : Mme J.-B. Poitras, de Winnipeg-St-Boniface, pour le Manitoba; Mme H. Langlois, de Sudbury, pour l'Ontario Nord; Mme Théo Nadon, de Rouyn, pour Québec; et Mme Maurice Gravel, de Gravelbourg, pour la Saskatchewan. Mme Lionel Paulet, de Sudbury, reste cheftaine.

Vers Berlin

WASHINGTON, 26. — (BUP). — Un nouvel attaché militaire américain est en route pour Berlin où il se rend inspecter la condition des prisonniers de guerre alliés en Allemagne, à la demande de la France et de l'Angleterre.

Le major Harvey-H. Smith qui était précédemment en garnison à Fort-Brenning, Georgie, a été récemment chargé de cette mission à Berlin. Cette mesure fait partie du plan de développement des moyens d'information du gouvernement américain chez les nations européennes belligérantes. Le major s'est embarqué sur le SS. "Exeter" à destination de Gênes, en Italie.

On supprime les secours

La municipalité de la Rivière-du-Moulin ne distribue plus de secours à ses nécessiteux depuis le 13 avril. Lundi soir, une séance spéciale du conseil municipal a été tenue pour traiter la question des secours aux nécessiteux. Une requête signée par 78 propriétaires a été lue à cette réunion. Ces contribuables s'opposent à ce que la municipalité paie des allocations de chômage parce qu'ils estiment que la Riv.-du-Moulin n'a pas le moyen de payer une contribution de 10% pour les secours.

Une autre requête signée par 33 nécessiteux, dont 12 propriétaires, demandait à la municipalité de continuer la distribution des secours en attendant que le gouvernement ait accordé une réponse à leur requête priant les autorités provinciales d'enlever la contribution de 10%... Après une longue discussion, à laquelle de nombreux citoyens ont pris part, il a été décidé sur division d'attendre que le gouvernement ait supprimé la contribution de 10% avant de reprendre la distribution des secours. Ont voté pour les secours : MM. H.-C. Savard et D. Lapointe; contre : MM. Renaud, Gauthier et S. H. le maire Nil Tremblay.

Quand je suis inquiet d'un malade, quand je trouve la médecine impuissante, je récite aussitôt une ou deux dizaines de chapelet.

Un poste à M. Emilius Jobin

Le comité administratif a décidé hier de nommer M. Emilius Jobin au poste d'administrateur temporaire des logements ouvriers de la cité de Québec pour remplacer le major L.-P. Lebel qui a demandé et obtenu congé pour passer à l'armée active pour la durée de la guerre. A la paix, le major Lebel pourra reprendre ses fonctions à l'hôtel de ville, mais d'ici là, il n'aura pas droit à son salaire.

Ce changement en a entraîné plusieurs autres. M. Emilius Jobin était jusqu'ici percepteur des licences. Il sera remplacé à ce poste par M. Sylvio Côté, qui dirigeait la section de la consolidation des taxes. A son tour, M. Côté sera remplacé par M. Odina Leclerc, et ce dernier par M. P.-E. Thibaudeau. Ces divers changements entreront en vigueur le premier mai.

Une cinquième convention

Le comité administratif a autorisé S. H. le Maire Lucien Borne à signer une cinquième convention collective de travail avec l'Union fédérale des employés municipaux, affiliée au Conseil des Métiers et du travail. Le secrtaire de cette union internationale a écrit au maire pour lui demander une convention collective analogue à celles que la Cité vient de signer avec les quatre Syndicats catholiques qui groupent les employés de la cité.

En communiquant cette lettre, M. le maire Borne a expliqué qu'il y avait là une question de justice et les échevins Emile Morin, C.R., Wilfrid Samson, Arthur Poulin et autres ont immédiatement approuvé le maire et ont voté l'autorisation voulue pour que le maire signe la nouvelle convention avec ces employés enrôlés dans un syndicat international. Les négociations commenceront bientôt.

Déséquilibré

BURLINGTON, Indiana, 26. — (BUP) — Un fou furieux a blessé de coups de feu douze personnes, dont quatre sérieusement, hier, au cours d'une bataille de deux heures contre la police à l'une des intersections les plus fréquentées de la ville. L'homme a été tué mais on ne sait pas s'il s'est suicidé ou s'il a été tué par la police. Plus de mille personnes ont été témoins de l'engagement. Le fou, un nommé Henry-H. Reeb, 36 ans, un chiropraticien, s'était barricadé dans un appartement du deuxième étage d'un immeuble quand la police tenta de l'arrêter. Il tint la police en respect pendant deux heures.

Belle soirée, débat à St-Marc-des-Carrières

● En haut, groupe des notabilités photographiées à l'issue du débat mixte qui constituait le clou de la soirée. en avant, de gauche à droite : M. André Bourque, Mlle Jeanne d'Arc Naud, M. l'abbé Nelson Roberge, Mlle Anne-Marie Martel et M. Jean-Louis Frenette; en arrière, le notaire Naud, secrétaire du jury, M. l'abbé Chénard, l'hon. Bona Dussault, directeur du débat, MM. les curés Poulin et Cloutier. En bas, la foule qui avait envahi la salle paroissiale de St-Marc-des-Carrières, hier soir, pour assister à la soirée très réussie qu'y présentèrent les cercles paroissiaux.

La production de l'électricité augmente

OTTAWA, 2[illegible]. — (B. U. P.) — Le ministère du Commerce et de l'Industrie a déclaré aujourd'hui, que le Canada s'efforce de conserver et de développer son énergie hydro-électrique pour sa propre industrie de guerre.

Au cours des trois premiers mois de 1940, la production totale des centrales électriques a été de 7,319,331,000 kilowatts-heures, comparativement à 6,967,893,000 kilowatts-heures au cours de la même période de 1939. Les exportations aux Etats-Unis, cependant, se sont élevées à 444,360,000 kilowatts-heures, soit une diminution de 41,468,000 kilowatts-heures sur celles de la période de 1939 correspondante.

Comment on se défend des mines magnétiques

LONDRES, 26. (Spécial). — Une intéressante information recueillie ici, dans les milieux navals, nous apprend que les nouveaux appareils antimines utilisés dans la marine marchande pour protéger les navires contre les mines magnétiques, donnent d'excellents résultats. Les vaisseaux qui en sont munis portent, autour de leur coque une ceinture de câbles électriques qui neutralisent le magnétisme que dégage constamment le blindage de la carène.

Ce dispositif a été adapté à la navigation moderne d'après un procédé inventé il y a plus de cent ans par un célèbre ingénieur suédois du nom de Gauss. Le navire ainsi équipé peut passé au-dessus d'une mine magnétique dans les profondeurs sans déclancher son détonateur. La garantie n'est peu-être pas complète contre tout danger des mines, mais jusqu'à date, aucun navire, équipé d'appareils antimines n'a encore été avarié ou coulé. Un officier de marine s'offre même de passer un des bateaux ainsi protégés, au-dessus d'un champ de mines magnétiques.

Le dispositif de Gauss a été adapté en moins de trois mois dans l'un des établissements navals de Grande-Bretagne. L'inventeur, décédé au cours du XIXe siècle, n'avait sans doute pas rêvé à l'ampleur que prendrait dans les guerres sous-marines, son procédé de démagnétisation.

Une oeuvre qui doit vivre

Les huttes militaires canadiennes sont appelées à rendre de grands services aux militaires, non seulement ici au pays, mais même outre-mer. Aussi, le peuple de la province de Québec, qui s'est montré très généreux depuis le commencement de la campagne lancée à travers le pays, par les Chevaliers de Colomb, doit comprendre davantage que cette oeuvre, a besoin d'être grandement soutenue. Il faudra donc faire tout en notre pouvoir pour assurer la réussite complète de cette entreprise catholique et canadienne.

Ce sont là quelques idees émises par les membres du Conseil de l'exécutif des huttes militaires canadiennes, section de Québec, qui recevaient, mercredi, les journalistes en conférence de presse. A la réunion, on remarquait MM. les chevaliers Ludger Faguy, député d'Etat, J.-H. Levasseur, député du district no 1, C.-E. Lapierre, fidèle navigateur du quatrième degré de l'Assemblée Archevêque-Mathieu, MM. les abbés St-Georges Bergeron, aumônier du conseil Québec, C.-H. Falardeau, aumônier du conseil Laval, MM. J.-A. Duquette, grand chevalier du conseil Laval, J.-Armand Quevillon, grand chevalier du conseil Québec, M. Théo Genest, publiciste des Chevaliers de Colomb.

En parlant de huttes militaires canadiennes, il ne faut pas oublier qu'il s'agit là de l'une des quatre organisations officiellement reconnues par le gouvernement canadien comme oeuvres humanitaires de guerre. Il y a cependant là une distinction importante à faire : il ne faut pas confondre guerre et oeuvres de guerre. Si la première est discutable, les autres ne le sont pas. La guerre est un fait. Elle entraine des conséquences morales dont il ne nous est pas permis de nous désintéresser.

Or les huttes militaires canadiennes sont organisées tout justement pour préserver nos soldats des dangers moraux qui les guettent un peu partout où ils séjournent. Dans ces endroits, les soldats peuvent s'amuser, s'intéresser par des lectures de journaux ou revues inoffensives; en plus de cela, ils y trouvent des amusements et reçoivent de bons traitements dus à la générosité du public. Les chevaliers de Colomb procurent aux soldats les avantages de la vie spirituelle, en favorisant la distribution de livres de messe, de chapelets, etc. L'organisation de ces huttes demande des sacrifices de la part des gardiens qui les veillent, des personnes qui les patronnent et de tout le public.

On se rendra donc compte que, pour arriver à sauvegarder la valeur morale de nos soldats, il faut faire des sacrifices, il faut leur prodiguer tout ce qui est susceptible de leur faire du bien, de garder la foi dans leur âme et le courage dans leur coeur. Tout ça demande de l'argent, beaucoup d'argent. La campagne en faveur des huttes militaires a remporté de réels succès, mais il ne faut pas s'arrêter là. Par tous les moyens mis à notre disposition, nous devons ménager notre sympathie à la cause humanitaire et catholique des chevaliers de Colomb, pour le plus grand bien de notre cher pays et de nos compatriotes.

Les Américains doivent quitter la Roumanie

BUCAREST, 26. — (BUP). — La légation des Etats-Unis a envoyé une lettre à tous les Américains en Roumanie avisant "tous ceux que des raisons graves ne retiennent pas dans ce pays, de retourner en Amérique le plus tôt possible."

La lettre dit que la légation ne sera pas en mesure d'évacuer rapidement les Américains advenant que les hostilités se déclenchent en Roumanie.

La semaine dernière, apprend-on aujourd'hui, les légations des Etats-Unis en Hongrie, en Yougoslavie et en Suède ont adressé des lettres semblables.

Les Allemands ont perdu six avions

LONDRES, 26. — (BUP). — Le ministère de l'Air dit, aujourd'hui, que six avions ennemis ont été abattus par les canons et les avions de combat anglais en Norvège et que huit autres ont été endommagés durant la journée d'hier.

Cependant, cinq avions anglais ne sont pas revenus à leur base.

On a admis dans les milieux officiels que les Alliés ont dépêché en Norvège les membres de la Légion étrangère française et de nombreux avions.

Une entrevue Roosevelt - King

● Le président Roosevelt causant avec le T. H. Mackenzie King au cours de la visite que celui-ci fit au chef des Etats-Unis à Warm Springs, Georgie, mardi dernier. M. Roosevelt et M. King sont deux grands amis. (Photo Acme)

Confirmation

Son Eminence le Cardinal Archevêque a confirmé, ce matin, 135 enfants, en l'église du Saint-Esprit.

M. L.-J.-B. Beaulieu, marguillier en charge et son épouse, représentaient les parrains et marraines.

Cette après-midi, Monseigneur l'Archevêque a confirmé 23 fillettes au monastère des Ursulines.

Mlle Thérèse Migneault, élève en philosophie, représentait les marraines.

Dom Bellot et l'oratoire de Saint-Joseph

L'éminent architecte religieux a prononcé une causerie, hier soir, à St-Roch, sur l'architecture.

PROJECTIONS

(Par Amédée LAVOIE)

Devant un auditoire distingué composé de représentants de toutes les classes de la société, membres du clergé, religieux, professionnels, échevins, auxquels était venu se joindre le consul de France à Québec, M. Henri Bonnafous, Dom Bellot, bénédictin, a parlé d'art et de beauté architecturale. Cette conférence était sous les auspices des organisations de jeunes de St-Roch.

M. Raymond Lemonde, président, profita de l'occasion pour remercier le public d'avoir assisté nombreux aux récentes conférences-concerts données à St-Roch et souhaite la bienvenue à l'illustre architecte et conférencier. Celui-ci fut présenté à l'auditoire par M. l'abbé Pierre Gravel, qui remplaçait M. le curé Ferland obligé de s'absenter.

Dom Bellot né à Paris en 1876, devint architecte en 1902. Au seuil de sa carrière, il renonce au monde et se fait bénédictin. Religieux, il reste architecte, mais architecte d'institutions religieuses. Il a construit vingt églises ou chapelles et à l'heure actuelle il dirige les travaux de l'oratoire St-Joseph de Mont-Royal, dont il a modifié les plans primitifs dans le sens du perfectionnement et de l'économie tout à la fois.

D'intéressantes projections lumineuses mirent en parallèle le projet initial de construction de l'oratoire St-Joseph et le projet qu'il a élaboré, mieux adapté aux rigueurs de notre climat, parce qu'il supprime en particulier certains ornements prévus pour le coupole, ornements inutiles que la neige et la pluie auraient tôt avaries et dont les réparations auraient été fréquentes et coûteuses.

Ailleurs, il nous a été loisible d'admirer d'autres travaux architecturaux que le célèbre bénédictin a dirigés dans divers pays européens, selon les données dont il nous a décrit les grandes lignes au cours de sa conférence. Certains monuments religieux paraissaient à première vue de grande richesse, mais cette richesse résidait dans l'emploi de matériaux utilisés avec art et en tenant compte de certaines contingences, hormis du coût élevé.

Le Canada peut avoir son architecture à lui, dit le conférencier, puisque nous avons une tradition et que l'art et l'architecture sont susceptibles de symboliser la tradition. C'est une erreur de croire qu'il suffit, pour être artiste, d'être brillant dessinateur. Le dessinateur reproduit ce que l'oeil découvre et enregistre ; tandis qu'un artiste sait saisir les rapports des choses entre elles et faire d'autres choses avec les éléments des choses dont la nature est prodigue.

De cela, il découle que l'artiste est un créateur et c'est en tant que créateur que l'artiste fixe, dans les éléments des choses qu'il observe dans la nature et qui sont le principe de son oeuvre, une idée qu'il met en lumière et qui éclaire le produit de son intelligence, puissamment secondée par son imagination.

La vie chrétienne, parce qu'elle combat les défauts, paraît contraire à l'art. Pourtant, c'est un fait incontestable que les peuples dont la foi est vive, sont des peuples artistes. Dans la nature, la trace de Dieu est manifeste ; les merveilles qu'elle nous offre proclament assez hautement qu'elles ne sont pas le fruit du hasard. Ainsi l'architecte qui prépare une oeuvre d'art, s'il puise son inspiration dans les sources vives de la nature, ne peut s'empêcher que son oeuvre soit une contemplation de celle de Dieu. La foi est donc le principe de l'art. Et Montesquieu disait que la foi est au berceau des peuples et l'athéisme à leur tombeau.

L'architecte doit d'abord s'adapter au paysage, situer son art dans un milieu qui lui convienne. Il doit connaître les matériaux : bois, fer, pierre, etc., et leur vocation particulière, pour en faire un emploi judicieux, selon les caractères et les besoins de chacun. Qu'il sache bien qu'entre les deux manières de construire : construire pour construire et construire pour créer, la seule à laquelle il doit viser, c'est de construire pour créer, puisque l'autre est celle de l'ingénieur chargé d'exécuter ce que déjà l'artiste a conçu. Dieu est le plus grand architecte parce qu'il a créé.

Donc être créateur pour un architecte c'est mettre une idée dans la matière et provoquer les sentiments de l'âme autrement que par une psychologie sensible. Pour cela, il faut apporter un soin particulier à la qualité de la forme qui fera, par exemple, qu'une église est gaie, triste, pieuse, selon que le caractère de la forme suggérera tel ou tel sentiment de l'âme.

Mme Raoul Jobin avait été invitée à fournir la note musicale de la soirée d'hier. Comme toujours par son chant, elle sut charmer son auditoire qui ne lui ménagea pas ses applaudissements et sollicita un rappel. Elle était accompagnée au piano par Mlle Rachel Drouin, sa soeur.

Ami des jeunes de St-Roch, M. l'échevin Ernest Drolet fut chargé de présenter les remerciements, tâche délicate dont il se tira avec l'habileté qui lui est coutumière, à la grande satisfaction des auditeurs.

L'abstinence totale a gain de cause à St-Marc-des-Carrières

Belle manifestation paroissiale.— Débat oratoire mixte sur l'abstinence ou la non abstinence d'alcool.— Les quatre orateurs sont primés et l'abstinence a gain de cause.

L'HON. BONA DUSSAULT

ST-MARC-DES-CARRIERES, 26. — (De notre envoyé spécial) — Les cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc, cercles voués à la lutte contre l'acoolisme et pour l'abstinence totale de liqueurs alcooliques, avaient hier dans la salle paroissiale réuni un nombreux public venu de toutes les paroisses environnantes, pour assister à leur soirée de propagande et entendre le débat mixte soutenu sur le sujet suivant: "Faut-il ou ne faut-il pas s'abstenir totalement de liqueurs alcooliques"?

Sous la présidence d'honneur conjointe, de MM. les curés Pierre Poulin, de Thetford, Emilien Rivard, de St-Alban, Philémon Cloutier de St-Augustin qui formaient le jury du débat, et Philippe Chénard de St-Marc, la soirée s'ouvrit par la cérémonie symbolique montrant les "Lacordaire" en lutte contre la bouteille.

Au nombre des notabilités qui occupaient les premiers rangs de l'assistance très nombreuse, on remarquait l'hon. Bona Dussault ancien ministre de l'Agriculture et madame Dussault, le R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., le notaire Naud, de St-Marc secrétaire du jury et M. le maire Baribaud, de St-Casimir et M. le maire Bédard ainsi que de nombreux membres du clergé des paroisses du comté de Portneuf.

Après le chant de propagande de M. Armand Bédard "On est Lacordaire ou bien on l'est pas!", la soirée d'études s'ouvre par une causerie de Mlle Martel, secrétaire du cercle Jeanne-d'Arc, qui fit l'historique du cercle [illegible] de St-Marc.

Après des pièces de chant de mme Armand Bédard et de M. Valère Marcoux, Mlle Anne-Marie Naud interprète au piano une de ses compositions très applaudie du public.

L'HON. M. DUSSAULT

Puis le moment tant attendu est arrivé. L'hon. Bona Dussault, organisateur du débat, présente en quelques mots très heureux ses jeunes disciples, Mlle Anne-Marie Martel et M. Jean-Louis Frénette qui vont plaider l'abstinence, et Mlle Jeanne d'Arc Naud et M. André Bourque champions de l'usage modéré des liqueurs.

Dans son exposé, M. Dussault rend hommage à l'animateur de cette soirée, l'abbé Nelson Roberge vicaire à St-Marc. Il expose ensuite les règles du débat et distribue avec bienveillance des encouragements et des voeux de succès agréablement [illegible] à ses champions. Le jury prend place, et on commence [illegible] Naud plaidant l'usage modéré des boissons alcooliques. Sa thèse peut se résumer ainsi : l'alcool est une [illegible] de Dieu, et la boisson est faite pour être bue modérément.

Mlle Martel lui succède avec un texte impressionnant dit d'une façon parfaite: l'alcool est un poison pour l'individu, une ruine et un déshonneur pour la famille, un signe et une cause de déchéance certaine pour la nationalité. Malgré les applaudissements qui saluent sa conclusion, son adversaire, M. Bourque survient avec un texte assez habile pour faire gagner la cause du diable. Son plaidoyer fut si fort que l'on crut un instant qu'en dépit de ses convictions personnelles, il fallait gagner malgré lui lorsqu'il affirma: Boire modérément, c'est exactement la vertu de tempérance.

Heureusement que la cause de l'abstinence avait encore en M. Frénette un défenseur résolu. Malgré une diction inégale, son style aisé habillant des arguments très scientifiques fut sans contredit le meilleur travail de la soirée. M. Frénette prouva sans conteste que "l'alcool n'est ni un aliment, ni un stimulant pour les facultés, ni un appéritif, ni un calorifique, ni un désinfectant organique, ni même un élément du commerce; le seul moyen de vaincre l'alcoolisme, c'est l'abstinence totale".

Après avoir reçu avec une modestie charmante les applaudissements mérités de l'auditoire, les concurrents improvisèrent, chacun avec esprit, à propos et conviction. Pendant que le jury délibérait, un orchestre d'amateurs joua avec brio "Quand on déjeune à deux", et "Embrasse-moi, Joséphine", dédiés aux invités de St-Casimir.

Les concurrents, d'après le verdict se placent ainsi : Mlle Martel, M. Bourque, M. Frénette et Mlle Naud. Le jugement longuement motivé par le notaire Naud, parut satisfaire pleinement l'audience. Chacun reçut un joli souvenir du débat.

La "Course Au Dollar", tirage qui suivit permit de mesurer la mémoire et l'attention des concurents, entre autres Mesdames et Messieurs Armand Dussault, Armand Bédard, M. le vicaire Gagnon, M. le curé de St-Marc, Mlle Desjardins, l'hon. Bona Dussault, Mlle Lucienne Dussault, M. Arthur Marcotte, Mlle Lorraine Paquet, M. Arthur-X. Naud, M. Alex. Pagé, Mlle Thérèse Robitaille, M. Joseon Rochon, Mlle Anne-Marie Martel-M. Eutrope Gingras, MM. Frénette, Hermidas Gravelle, Paul Cloutier et Valère Marcoux, Mlle [illegible]rcher, M. Roger Matte, Mlle Martel, et M. J.-B. [illegible] le P. Villeneuve prit ensuite la parole.

Après les remerciements de M. l'abbé Roberge, M. Valère Marcoux chanta "L'heure Brève" accompagné par M. Fernand Gagnon, puis Mlles Naud, de Louiseville, exécutèrent avec accompagnement au piano "Vous chantez, Marquise".

Après le tirage d'une jolie montre-bracelet offerte par madame Bona Dussault et gagnée par M. le curé de St-Augustin, il y eut goûter d'une excellente collation où les invités d'honneurs se régalèrent des liqueurs "abstinentes" fabriquées avec les recettes "Lacordaire".

La soirée très brillante et très réussie, qui constitue un succès très flatteur pour St-Marc et sa sympathique population, fut levée au chant du "O Canada".

En marge de la SESSION

(Suite de la page 3)

dre signe d'impatience ou d'énervement. Dans une situation analogue, les hommes n'en auraient certainement pas fait autant. Il n'y a que pendant le débat sur l'amendement Martin, que certaines suffragettes se sont départies de leur calme imperturbable. Et elles avaient l'exemple des hommes qui avaient envahi le parquet à la dernière minute et ne se gênaient pas pour échanger des remarques à mi-voix. L'ancien maire de Montréal a prétendu qu'il voyait les mêmes figures au parlement, depuis vingt ans, dans les débats sur le suffrage féminin et quelques jeunes auditrices ont fait des signes de désapprobation. Il a aussi déclaré qu'il n'avait rencontré aucune femme en faveur du bill, depuis quelques semaines et quelques dames firent remarquer qu'il n'avait pas la vue très bonne.

LEGERE DETENTE

Mais empressons-nous de dire que toutes ces remarques se faisaient à mi-voix, à l'arrière de la salle, pendant qu'une partie de l'assistance se tenait debout, près de la porte, en attendant le dénouement. La séance était pratiquement terminée et deux votes successifs avaient provoqué des moments de détente absolument dans l'ordre. La loi concernant le droit de vote et d'éligibilité des femmes est entrée dans nos statuts, après un débat qui fera certainement époque dans les annales du Conseil législatif.

A la Pérade

Ste-Anne-de-la-Pérade, 26. — (Spécial). — Les organisateurs de la fête agricole qui aura lieu à Ste-Anne-de-la-Pérade dimanche le 28 avril prochain, désirent informer le public en général, et en particulier les cultivateurs de la région, que le programme de la journée sera particulièrement intéressant et consacré tout spécialement à l'études des questions agricoles.

De plus, ceux qui désireront visiter la fabrique de lait évaporé et la ferme des Freres du Sacré-Coeur ainsi que l'Ecole d'Agriculture, auront tous les avantages de le faire au cours de l'après-midi parce que le banquet proprement dit aura lieu à 7 hres 30 à la salle du Collège du Sacré-Coeur où un grand nombre de hautes personnalités adresseront la parole.

Communiqué.

Quatre nouveaux projets de loi

Quatre nouveaux projets de loi ont été inscrits sur l'ordre du jour. Trois sont présentés par le gouvernement. Ils ont tous pour parrain l'hon. Girouard, procureur général. Ils se lisent comme suit:

Loi modifiant les formules d'avis de lettres patentes émises sous la loi des Compagnies de Québec.

Loi modifiant la loi des liqueurs alcooliques.

Loi modifiant la loi concernant la possession et le transport des liqueurs alcooliques.

L'autre projet de loi a pour parrain M. Delagrave. Il a pour but de modifier le Code du Notariat.

Blackmore sera chef de nouveau

EDMONTON, 26. — (BUP) — Les membres du parti de la Nouvelle-Démocratie songent à répudier ce nom et à reprendre, tant au fédéral qu'au provincial, leur appellation ancienne de "crédit social". On croit que John Blackmore sera choisi de nouveau comme chef du groupe créditiste à la Chambre des Communes à la prochaine session.

ABBEY'S
CONTRE MAUX DE TÊTE

La loi du suffrage féminin est ratifiée

(Suite de la page 3)

Les discours ont été substantiels. Le pour et le contre a été exposé avec un souci évident d'aller au fond de la question. La discussion s'est faite dans une atmosphère sereine, devait un auditoire féminin peu considérable, mais très attentif.

L'hon. M. Martin n'a fait que quelques remarques en présentant son amendement.

L'hon. M. Giroux a prétendu que le bill n'était qu'une toute petite demi-mesure et que si le gouvernement voulait réellement ouvrir la porte aux femmes, il devait aussi leur accorder le droit d'être avocat, juge, maire, commissaire d'école. Il a ajouté que la logique exige qu'on fasse disparaître du code l'article disant que la femme doit soumission à son mari. Avant la troisième lecture, il a demandé à l'hon. M. Brais si le gouvernement avait l'intention de faire suivre cette législation préliminaire des autres lois qui s'imposent. Le leader de la droite s'est contenté de répondre que la législation suivrait son cours normal.

Le Conseil s'est ajourné au mercredi, 8 mai.

L'hon. BRAIS

"J'ai l'insigne honneur", de dire tout d'abord le leader du Conseil, l'hon. M. Philippe Blais, "de proposer en deuxième lecture le bill No 18, qui a pour objet d'accorder le vote aux femmes et l'éligibilité. Ceci revient à dire que, si ce bill est adopté, non seulement les femmes auront à l'avenir le droit de vote, mais qu'elles pourront également occuper, dans cette province, à peu près tous les postes et fonctions comportant des responsabilités."

Ici, l'hon. M. Brais rappelle que dans le discours du Trône, on avait promis le droit de suffrage aux femmes de cette province. "Le droit de vote, de même que l'éligibilité, ne peuvent plus leur être refusé.

"Le premier ministre lui-même a évolué sur ce point. Il nous l'a dit avec sa belle franchise. L'immense majorité de l'Assemblée législative l'a appuyé dans cette voie.

"Le bill que j'ai le privilège de soumettre à cette Chambre, au nom du gouvernement, est la conséquence logique et immédiate d'un louable changement d'opinion chez un grand nombre d'hommes publics. Pour ma part, je suis heureux de pouvoir déclarer que je n'ai pas eu à changer d'avis et que j'ai toujours été favorable au suffrage féminin.

"Je dois même ajouter que je suis un de ceux qui ont le plus contribué à faire soumettre une résolution à cet effet à la grande convention du parti libéral, tenue à Québec, en juin 1936.

"Le parti libéral est allé devant le peuple avec un programme qui contenait cette résolution. Le parti libéral est revenu au pouvoir avec une majorité écrasante, et aujourd'hui, il donne suite au voeu unanime des délégués à la convention exprimé librement et catégoriquement.

"Je sais bien qu'on prétend qu'il y a diverses considérations qui militent contre le suffrage féminin. Il s'agit de voir si la femme n'a pas assez de jugement et assez de puissance de raisonnement et assez de bon sens pour pouvoir obtenir le droit de vote et d'éligibilité.

"Jetons d'abord un coup d'oeil dans l'histoire, poursuit l'hon. P. Brais. Ce sont des hommes qui l'ont écrite, et l'on sait qu'ils font la part assez généreuse aux hommes. Mais qu'y voyons-nous? C'est une femme Jeanne d'Arc qui, en France, à la tête des armées, remplace d'emblée les généraux incompétents et sauve son pays.

L'orateur rappelle le grand dévouement de Jeanne Mance au Canada, de Florence Nightingale, lors de la guerre de Crimée, des révérendes soeurs de l'hôpital St-Michel-Archange de Québec, des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu de Québec, de l'hôpital du Sacré-Coeur, de Cartierville, de Jésus et de Marie d'Outremont; des Soeurs Grises, des religieuses de Ste-Croix, de la Présentation, etc.

C'est un fait reconnu et indiscutable, ajoute M. Brais, que toutes ces institutions sont des modèles de bonne et saine administration, tant au point de vue de la conduite de leur ménage, que de leurs finances.

Or, les hommes n'ont rien à y faire, rien à y voir. Et c'est beaucoup mieux pour notre province, puisque l'instruction publique et le soin des malades lui coûtent ainsi infiniment moins cher. Il y a tant d'institutions remarquables dirigées par les religieuses que je pourrais citer. En effet, je pourrais toutes les nommer sans aucune exception quelconque.

Mais pour rétablir d'une façon péremptoire que les femmes ont un sens au moins égal, sinon supérieur aux hommes, nous avons la remarquable administration de l'hospice Saint-Jean de Dieu, qui renferme 7,228 personnes. Le tout tombe sous une même régie, admirablement coordonnée.

Il ne s'agit plus ici de question de "flottage de billots" mais plutôt de vastes institutions qui sont de véritables monuments de compétence féminine. Il n'est pas question que nos religieuses se mêlent de luttes politiques. Elles veulent seulement, en exercant leur droit de vote, fournir leur concours à des oeuvres importantes. Pourquoi les femmes du côté civil n'auraient-elles pas la même compétence et le même talent que leurs soeurs en religion? Nous n'avons qu'à regarder autour de nous pour constater qu'il en est ainsi. Les femmes peuvent rendre les points à l'homme dans le domaine du commerce et des affaires. Je serais curieux, dit M. Brais, de comparer l'instruction de nos femmes à celle des hommes de même classe et de même condition. Elles comprennent mieux même que nous une foule de questions économiques. Pourtant on soutient que l'homme s'y connait mieux que la femme en politique. A cette assertion, M. Brais cite deux faits récents de haute politique et qui sont tous les deux au crédit d'une femme. Il rappelle le passage de nos souverains, l'été dernier, à travers le Canada.

Abec une intuition toute féminine, dit-il, la reine a compris le rôle qu'elle pouvait jouer pour servir la cause de la concorde entre nos deux races au moment où la nation canadienne avait besoin d'esprit d'union et de collaboration. Et elle a fait un appel dans ce sens et dans notre langue aux citoyens des neuf provinces du Dominion, leur demandant de mettre de côté tout sujet de discorde. Le plus averti des hommes n'aurait pas mieux compris ce qu'il fallait dire.

Par ailleurs c'est à la demande expresse de notre souveraine que notre 22e a été appelé à l'insigne honneur de monter la garde tout recemment au palais royal de Buckingham. C'était la première fois que les troupes d'outre-mer montaient cette garde, et on a choisi pour cela un régiment canadien-français de Québec. C'est une femme qui a eu cette heureuse idée.

Il en est qui redoutent le suffrage féminin sous prétexte qu'il peut être une source de désunion dans les foyers. Depuis 22 ans les femmes de la province ont droit de vote dans l'arène fédérale où il y a eu des luttes fort tourmentées, et où voit-on le désordre qu'on appréhendait à cause d'elles ? On dit qu'il n'est pas à l'avantage de la femme de prendre part aux assemblées politiques. Moi je dirais qu'il est dans l'intérêt des assemblées politiques que la femme y prenne part afin d'y voir plus de politesse et plus de reserve dans le langage des orateurs et dans la conduite de l'assistance.

Nous avons lieu de nous demander, dit en conclusion M. Brais, ce que demain nous réserve, à cause de la guerre. Personne ne peut oser prédire jusqu'où s'étendra le conflit mondial. On dira que c'est une guerre d'Europe. Pourtant c'était une guerre d'Europe qui n'avait pas l'envergure de celle-ci qui a fait que nos pères, fils de la France, sont devenus sujets de la Grande-Bretagne. Dans le désarroi général qui suivra la guerre, combien de problèmes difficiles n'aurons-nous pas à résoudre ; une jeunesse à réintégrer dans la vie civile, des horizons nouveaux à ouvrir pour nos enfants; problèmes d'hygiène physique et mentale... L'heure est donc venue d'accorder aux femmes un droit que possèdent déja les femmes dans les huit autres provinces.

M. Brais se dit donc heureux de présenter à cette Chambre une loi qui aura des conséquences avantageuses pour toute la communauté.

Sir Thomas Chapais répond à M. Brais.

L'hon. CHAPAIS

Sir Thomas Chapais se lève alors pour répondre au discours du leader du Conseil.

"Je tiens à dire immédiatement que la question qu'elle soulève n'est pas, à proprement parler, une question politique. L'introduction du suffrage féminin dans notre système féminin ne saurait être une question de parti. C'est un premier ministre conservateur, qui, en 1917, fit conférer aux femmes canadiennes, par le Parlement d'Ottawa, le droit de voter aux élections fédérales. Et ce fut l'une des nombreuses fautes commises à cette époque.

"Depuis quatre ans, l'humanité n'a pas changé. Les conditions de vie qui régissent et conditionnent la vie de l'homme et de la femme n'ont pas changé. De la différence irréductible entre les qualités et les aptitudes de l'homme et de la femme découle nécessairement la différence de leurs devoirs et de leurs fonctions.

En quoi, demande M. Chapais, le suffrage féminin a-t-il influé sur les programmes, sur les actes, sur la moralité électorale, sur la conduite des partis politiques depuis 1917 ? On a tout simplement grossi les flots troublés de ce suffrage universel dont nous sommes gratifiés. Gonfler démesurément les listes électorales, surcharger les scrutins, augmenter les dépenses, accroître les dangers de manoeuvres frauduleuses, voilà le seul résultat que l'on ait atteint.

Et l'orateur ajoute : "Les reformes sociales, économiques, hygiéniques, etc., que l'on avance pour préconiser le droit de suffrage chez les femmes, peuvent aussi bien être obtenues grâce à l'influence des organisations féminines, en marge de la politique. J'oserais même ajouter que la femme a plus d'influence par sa libre action extérieure que si elle était enregimentée dans les cadres de nos partis ou stabilisée dans un fauteuil législatif.

M. Chapais cite plusieurs extraits d'un livre écrit par une femme célèbre, Gina Lombroso, dans son livre : "La femme dans la société actuelle". Gina Lombroso disait entre autres choses : "Les profits que les femmes pourront tirer de droit de suffrage sont dérisoires."

L'orateur cite également Etienne Lamy, dans "La femme de demain." L'éminent sociologue disait : "La femme peut influer sur l'homme sans jouer à l'homme." Et encore : "Il suffit d'une loi et d'un despote pour dépouiller le citoyen de son suffrage politique : aucune loi, aucune tyrannie ne saurait atteindre l'empire de la femme dans la famille et dans la société."

M. Chapais insista encore sur la nécessité de tenir les femmes canadiennes en dehors du bourbier de la politique et en appela au témoignage du Père Sertillanges, qui faisait entendre ce cri d'alarme : "On ne peut pas dire que le fait de jeter un bulletin dans l'urne va détacher la femme de ses devoirs, mais le bulletin ne va pas seul : les pensées le suivent, les réunions électorales le précèdent, et nous savons par la façon dont se conduisent les bonnes élections, comment peuvent se traiter les mauvaises. Le milieu électoral actuel est presque un mauvais lieu; la moralité de l'homme s'y émousse; celle de la femme y peut périr et elle est trop précieuse pour qu'on l'expose ainsi de gaieté de coeur. Le pouvoir n'est pas une école de vertu, l'histoire nous le démontre assez. Or, la courte épopée des gouvernements populaires est là pour faire voir que le pouvoir se répandant, répand la corruption du pouvoir. Les femmes, en s'abstenant, peuvent beaucoup contre la dépravation; dans le cas contraire, on peut redouter qu'elles ne s'y jettent autant et plus que les hommes."

En face de tant d'arguments contraires les partisans du suffrage féminin s'écrient que si ces objections pouvaient avoir leur valeur autrefois elles disparaissent aujourd'hui devant les conditions nouvelles de la société. Ils disent que la femme ne peut rester confinée dans sa maison. Il est incontestable que certaines évolutions sociales peuvent inviter la femme de nos jours à jouer un rôle extérieur. Mais en dehors de l'arène politique, un vaste champ ne s'ouvre-t-il pas à l'activité et aux dévouements féminins? Pour toutes les femmes que le devoir familial n'absorbe pas entièrement, il y a une multitude d'oeuvres qui sollicitent leur action et leur concours. Dans ce domaine, elles peuvent faire, elles font un bien immense. Et en y consacrant leurs efforts, leur intelligence, et leur coeur, elles acquièrent tous les droits à l'admiration et à la reconnaissance de notre société canadienne.

L'hon. M. Chapais rappelle qu'en 1922, une requête au lieutenant gouverneur, contre le suffrage féminin, fut présentée par 44,257 femmes et poursuit :

"J'ai lieu de croire qu'il en serait encore aujourd'hui. Je respecte l'opinion de celles qui, depuis tant d'années, ont fait de l'agitation afin d'obtenir le résultat qui leur semble maintenant acquis. Mon opposition n'est pas inspirée par une hostilité; elle m'est dictée par une conviction. Je n'ai pas pour objectif d'interdire à la femme l'exercice d'un droit; je voudrais ardemment écarter d'elle un péril. J'ai toujours professé pour la femme canadienne une vive sympathie, un profond respect et une admiration sincère. Elle a été la gardienne de nos traditions, et l'inspiratrice de notre fidélité religieuse et nationale.

Puisse ce projet de loi, s'il est adopté, ne lui rien enlever du prestige que lui ont conquis son dévouement et ses vertus!

L'hon. NICOL

Dans la première partie de son discours l'hon. M. Nicol fait voir que dans la plupart des domaines les conditions sont changées et poursuit :

Nous voulons que les femmes de cette province aient non seulement le droit de vote mais aussi celui de venir siéger dans nos assemblées. Qui peut mieux dire au trésorier de la province comment disposer de l'argent public si ce n'est la femme ? Avons-nous raison d'être tellement fiers de ce que nous avons fait jusqu'ici, nous les hommes, et pouvons-nous dire avec un semblant de raison que les choses iront plus mal lorsque les femmes s'occuperont des affaires publiques ? Le budget provincial depuis 1897 a sans cesse augmenté et cependant nous avons vu des institutrices continuer à recevoir à cause de nous des salaires de $80.00 par année. Encore aujourd'hui, les institutrices reçoivent des salaires de famine. Et c'est peut-être pour cette raison que nous avons peur de voir les femmes dans la politique.

Auparavant, dit encore M. Nicol, à peine quelques femmes travaillaient dans les bureaux ou étaient commis dans les magasins. Et encore elles étaient mal vues des "gens de familles" comme on disait alors. Aujourd'hui des milliers de femmes travaillent dans l'industrie et le commerce. Des milliers de femmes gagnent leur vie d'une façon honorable par un travail rémunérateur et font vivre leur famille. Et c'est maintenant que nous, du Conseil Législatif, dirons : Non, aux femmes qui viennent nous demander le droit de vote. On a parlé de nos coutumes et de nos traditions. Nos coutumes, il est trop tard pour vouloir les conserver et les maintenir dans le domaine économique et social. Nous devons cesser de regarder en arrière et d'admirer les vieilleries. Regardons en avant et travaillons pour que notre peuple progresse et prenne sa place au soleil.

Depuis 1917 les femmes votent dans notre pays. Tout à l'heure le leader de l'opposition disait qu'il ne peut voir quel progrès cela nous a permis de réaliser. Des progrès j'en vois beaucoup. Je me souviens encore des assemblées politiques d'autrefois :

L'hon. M. Giroux. —C'est encore pareil.

L'hon. M. Nicol. —Nous avons fait disparaître les assemblées contradictoires à peu près partout. Nos réunions électorales sont plus sérieuses parce que lorsqu'il y a des femmes il faut être logiques, polis et sérieux. Le leader du gouvernement a parlé du génie d'organisation des religieuses. On a parlé aussi de la femme dans la vie sociale. On a oublié la paysanne. Dans le domaine agricole, c'est la femme qui est à la base de tous les succès. Pas une ferme ne pourrait se maintenir sans les femmes. Si nos cultivateurs ont pu acquérir du bien, cela est dû au travail de la femme. On sait comment les hommes, dans le passé, trop souvent, ont été paresseux, et que c'étaient les femmes qui voyaient aux travaux de la terre et soutenaient la famille. Ce sont ces femmes qui sont devant nous, et nous leur dirions non ?

"Le gouvernement s'est lancé dans une politique progressive. Le peuple s'est prononcé".

L'hon. M. Nicol est interrompu par l'hon. M. Médéric Martin, qui lui fait signe que non. M. Nicol rappelle alors en quelles circonstances le parti libéral adopta cette mesure, comment elle fut soumise au peuple et comment elle fut votée.

"Le leader de l'opposition a cité tout à l'heure plusieurs opinions très respectables. Entre autres, il a rappelé les déclarations d'une Italienne bien connue. Il aurait pu ajouter qu'elle vient d'un pays où les droits de la liberté et de la démocratie ont été abolis. C'est peut-être d'ailleurs parce que les femmes italiennes ne votaient pas que cette démocratie a été abolie en Italie. La femme est le rempart de la religion et de liberté. La femme lit, la femme pense.

L'hon. CARRELL

M. Carrel commence par dire que ce bill a valu la profonde appréciation des femmes de la province à l'endroit du premier ministre, qui a non seulement tenu parole envers elles mais aussi envers le peuple de la province toute entière.

Ce projet de loi, ajouta-t-il, fait disparaître l'humiliation qu'éprouvait notre population en constatant que nos femmes sont à peu près la seule classe de femmes dans notre monde civilisé qui ne bénéficie pas encore du droit de franchise électorale. "C'était à la vérité une humiliation pour les femmes", dit M. Carrel, "de se rendre compte que leurs maris et leurs frères seuls avaient le droit de se rendre aux polls pour voter en faveur d'un candidat qui les représente au Parlement. Ce fait, quand on y songe sérieusement, suffit, à mon sens, pour créer un esprit d'infériorité qui n'est pas digne, suivant moi, de notre époque de progrès et de développement éducationnel".

"Nous sommes fiers de nos femmes", dit encore M. Carrel, "pour le rôle qu'elles ont joué lors de la dernière guerre et celui qu'elles jouent encore dans le conflit actuel. Personne, dans tout le Canada, plus que les femmes, ne réalise aujourd'hui les dangers et les sacrifices que s'imposent nos soldats pour défendre leur civilisation et leur religion de la destruction complète, pour défendre tout ce qu'il a de plus cher à tout homme, femme et enfant sur ce continent américain. Pour toutes ces raisons, et plusieurs autres que le temps m'empêche de souligner, je crois que nous devrions donner un vote unanime en cette Chambre comme témoignage public de reconnaissance pour le rôle que les femmes ont joué dans notre existence et dans celle de notre province".

M. Carrel termine en disant que le droit de vote n'empêchera pas les femmes de continuer à se consacrer à leurs devoirs envers leur foyer, leur famille et leur religion.

L'hon. BARIBEAU

Les hommes d'Etat, les journalistes, les observateurs, chaque fois que l'on demande si les femmes doivent voter, sont unanimes à répondre qu'ils ne voient pas en quoi le suffrage féminin pourrait être compté comme une amélioration. Les femmes elles-mêmes, dit l'hon. M. Baribeau ne se souvient fort peu d'avoir ce privilège. Elles protestent même avec un merveilleux ensemble. Il est vrai que le mouvement en faveur du suffrage féminin s'est intensifié car de grosses influences ont été parfois gagnées à cette cause. A chaque session, les législateurs ont reçu des délégations féminines et l'on a vu l'ancien premier ministre, M. Taschereau, toujours renvoyer cette question aux calendes grecques. Plus tard, l'honorable M. Duplessis a continué la même politique. Aujourd'hui, c'est l'honorable M. Godbout qui se fait le parrain du suffragisme féminin à cause d'une promesse qu'il a faite à l'électorat. Pourquoi s'obstiner à passer une mesure jugée déjà comme impopulaire pour honorer une promesse d'élection faite sans doute dans un moment critique ?

L'honorable M. Baribeau cite ici un article du R. P. Villeneuve, o.m.i., qui estimait que c'est un péril pour la famille et partant pour la société que le suffrage féminin. Aujourd'hui, le R. P. Villeneuve est notre cardinal et il reprend la même opinion qu'il avait jadis exprimée et l'honorable M. Baribeau cite le dernier communique de Son Eminence le Cardinal publié dans les journaux d'il y a quelques semaines. Il croit donc être en bonne compagnie en parlant de cette question et en s'opposant comme il le fait à la mesure.

"La femme", dit-il, "n'a pas besoin des privilèges électoraux de l'homme pour l'égaler en influence politique. Il est incontestable que la femme administre pour une très large part le budget familial et qu'elle peut avoir de ce fait une compensation, celle de pouvoir s'immiscer dans les affaires de la province afin de pouvoir exercer sur elle un contrôle. Mais ce serait la déplacer la question. "Si la femme de chez nous veut se préoccuper du sort et de l'avenir de la province, elle doit effectuer ses achats sur place dans la province, de manière à donner plus de stabilité au commerce local et ainsi favoriser un équilibre national.

L'hon. GIROUX

L'hon. M. Giroux a fait un long discours pour combattre le bill. Répondant à l'hon. M. Brais, il déclara que toutes les nobles femmes dont il avait parlé avaient accompli le bien sans le suffrage féminin et que du fond de leurs cellules, elles continueraient à travailler pour le bien de l'humanité, que le bill soit voté ou non. Il soutint que l'opinion publique n'avait pas changé et que 90 pour cent des femmes ne veulent de la mesure que le gouvernement veut faire voter. Il ajouta que depuis 20 ans, les femmes n'ont fait élire qu'une seule femme à Ottawa. Dans Verdun, aux dernières élections, il y avait une femme et 7 hommes et cependant, la femme a perdu son dépôt. C'est donc, dit-il, que les femmes ne tiennent pas autant que cela à leur droit de suffrage et d'éligibilité. M. Giroux déclara que le verdict de l'automne dernier ne prouvait rien en faveur du suffrage féminin et que si les élections s'étaient faites sur cette question, l'Union nationale serait encore au pouvoir. Il se perd constamment des vies humaines, dit-il, parce que les voitures à traction animale n'ont pas de lumières et on dit : faites l'éducation. C'est le temps ou jamais, sur la question de suffrage de faire l'education.

M. Giroux ajouta que si le gouvernement tient tant à donner le vote des femmes, il doit aussi leur ouvrir les portes des professions libérales, leur permettre d'être maire ou échevin. Il ne suffit pas, dit-il, d'entrebailler une porte pour faire plaisir à un petit groupe, mais il faut l'ouvrir complètement.

M. Giroux déclara encore qu'il faudrait retrancher du code civil l'article qui dit que la femme doit être soumise à son mari. Si vous faites des bouleversements, dit-il, faites-les comme il faut. L'orateur prétendit qu'il faudrait au moins procéder par voie de referendum. Il combattit encore le bill au nom de nos traditions canadiennes françaises, de l'esprit français et des directives du clergé. Nos évêques, déclara-t-il, ont toujours été de grand Canadiens et de grands patriotes.

En terminant, M. Giroux déclara que pour procéder logiquement, il faudrait mettre toute la question du féminisme devant le peuple et lui demander de se prononcer. Le présent bill, dit-il, n'est qu'une petite demi-mesure dont le peuple de notre province ne veut évidemment pas.

L'hon. M. Brais proposa alors la deuxième lecture du bill et l'opposition demanda le vote. Le résultat fut de 13 à 5 en faveur du vote des femmes et de leur éligibilité.

Ont voté pour: les hon. LaFerté, Brais, Simard, Carrell, Du Tremblay, Grothé, Thériault, Nicol, Roy, Moreau, Lemieux, Scott et Fisher. (M. Fisher est le seul membre de la gauche à appuyer la mesure).

Ont voté contre : les hon. Chapais, Giroux, Baribeau, Bertrand et Martin.

Etaient absents, les hon. Daniel, Champagne, Choquette, Raymond et Ouellet.

L'hon. M. Martin siège à droite à l'extrémité du parquet et le greffier n'avait pas remarqué tout d'abord qu'il s'était levé.

— "Oubliez-moi pas," fit-il d'une voix énergique.

L'hon. M. Brais proposa aussitôt la troisième lecture, mais l'hon. Martin prit la parole.

"Je propose, dit-il, que le bill ne soit pas lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité pour un amendement.

L'hon. M. Chapais. — Je serai prêt à seconder mon honorable ami s'il veut nous dire la nature de son amendement.

L'hon. M. Martin expliqua qu'il proposerait en amendement qu'un referendum soit tenu lors des prochaines élections générales.

Je regrette-dit-il, de ne pouvoir m'accorder avec mes amis de la droite. J'ai toujours été contre le suffrage féminin. Je suis convaincu que 95 pour cent des femmes n'en veulent pas. M. Martin ajouta qu'au cours des dernières luttes les femmes avaient démontré péremptoirement qu'elles ne désiraient pas le droit qu'on veut leur accorder, puisqu'elles n'avaient pas appuyé celles qui se présentaient. Il y en a une qui s'est présentée dans St-Denis et elle a eu 28 votes.

— C'est faux, fit à mi-voix une femme qui se tenait près de la table des journalistes. J'en ai eu 2,000.

Je n'ai pas changé d'idée, poursuivit M. Martin et je ne sais pas quand je changerai. Je me demande pourquoi le premier ministre de la province ne donnerait pas à la population de Québec l'occasion de se prononcer sur cette question. Les femmes que je vois ici, ce sont les mêmes que je voyais, il y a vingt ans.

(Protestation parmi l'auditoire féminin)

M. Martin déclara encore que le leader de la Chambre l'avait convaincu que les femmes pouvaient jouer un grand rôle sans avoir le droit de vote. Il ajouta que lorsqu'il était maire de Montréal, il avait toujours refusé d'appuyer la demande des femmes qui réclamaient le droit de vote.

Je suis rendu à 82 ans, dit-il, et je n'ai jamais eu l'occasion de constater que le vote des femmes pourrait améliorer quelque chose en cette province.

Une femme. — Quand nous serons députés, nous fixerons une limite d'âge pour les conseillers législatifs.

L'hon. M. Martin déclara en terminant qu'il n'avait pas rencontré une seule femme, en ces derniers temps, qui désirait le droit de vote.

L'hon. M. Brais. — Mon collègue doit faire une vie bien tranquille et voir bien peu de monde. Pour ma part, je n'ai rencontré personne qui n'était en faveur du bill.

L'hon. M. Chapais. — Evidemment, mon collègue ne m'a pas rencontré.

L'hon. M. Martin.—Si vous votez contre mon amendement, vous le regretterez, et moi aussi.

L'hon. M. Giroux. — Le leader de la Chambre est-il prêt à me dire si ce bill est une mesure préliminaire et si le gouvernement a l'intention de présenter d'autres lois pour accorder logiquement d'autres privilèges à la femme ?

L'hon. M. Brais. — Je suggérerai au gouvernement que les femmes puissent être admises aux professions libérales et aux autres fonctions qu'elles sont en droit d'exercer.

L'hon. M. Giroux. — Je soulève un point d'ordre. Je ne demande pas une suggestion, mais j'ai posé une question et je voudrais avoir une réponse.

L'hon. M. Brais. — La législation suivra son cours normal, comme dans le cours ordinaire des choses.

Le vote fut pris sur l'amendement avec le même résultat que sur le bill lui-même, qui subit immédiatement sa troisième lecture sur division.

La Chambre Haute s'est ajournée au mercredi, 8 mai.

Une route pour les Alliés

● La "Romsdal" ou Vallée de Romsdal est le théâtre des combats que livrent aux Nazis les Anglais pour la possession du centre de la Norvège envahie. Nos troupes sont massées à Lillehammer qui se trouve sur cette route à quelque 200 milles de la mer du Nord. Romsdal, voie des invasions antiques, est restée la voie la plus courte vers l'intérieur du pays. (Acme)

Ce fut le plus grand Amphithéâtre de l'Empire Romain

Nous préconisons la vertu d'*épargne* qui est tout à l'honneur de celui qui la pratique.

Le moment est propice à la location d'un coffret de sûreté. Vos valeurs mobilières et vos papiers de famille y seront en sûreté durant votre villégiature ou vos randonnées touristiques.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE de Notre-Dame de Québec

Banque d'Épargne

Fondée en 1848

Bureau-chef : 21, rue St-Jean
12 succursales à Québec et 2 à Lévis

notre MÉTHODE de pré-AJUSTAGE ET LA COUPE Semi-ready vous assurent un COMPLET PARFAIT

N.-E. Tapillon
406 rue St-Jean

Les Jeunes hommes d'affaires...

(Suite de la page 3)

1) M. Gaston Leblanc présente une résolution relative à l'adoption obligatoire d'assurances pour les propriétaires d'automobiles, lo semblable à celle qui existe dans la province de l'Ontario.

2) M. Henri-Paul Vermette en présente une autre relative au port obligatoire de lumières sur les voitures à traction animale.

3) M. Paul Dubuc recommande au ministère de pousser autant qu'il sera possible l'exploitation de l'industrie du jus de pommes dans la province.

4) M. Jean Morin demande au ministère la création d'une commission provinciale du service civil.

L'hon. M. GODBOUT

Après avoir souhaité la plus cordiale bienvenue à la délégation, le premier ministre annonça que la majeure partie des demandes faites présentement étaient presque déjà des réalités. Quant à la suggestion de l'exploitation du jus de pommes dans la province, le premier ministre annonça que la dite industrie sera lancée dans le courant de l'année. "Si tout le monde ne tient pas encore au port obligatoire des lumières, messieurs, eh bien, nous serons obligés un jour ou l'autre d'en protéger malgré eux. Il y a donc une éducation à faire de ce côté, et quand l'opinion publique sera formée comme il convient, vos demandes auront des suites heureuses, nous en sommes sûrs."

Quant à la commission du service civil, l'hon. Godbout dit qu'elle s'imposait pour la bonne renommée de la province, pour la bonne administration de la chose publique et pour la sûreté des employés fidèles de la Couronne, qui donneront alors le maximum de leur rendement.

LA RECEPTION

Après avoir assisté aux débats de la chambre législative qui s'est ajournée à mardi prochain, les délégués ont été reçus à dîner au café du parlement. Un esprit de franche gaieté régnait partout et les applaudissements les plus frénétiques accueillaient les ministres, députés ou dignitaires qui prenaient place à la table d'honneur. Les jeunes de Montréal se sont déclarés enchantés de la réception faite et du dîner offert avec autant de courtoisie par M. W. Douville et ses subalternes.

Ce dîner était sous la présidence d'honneur de l'honorable Henri Groulx, et sous la présidence active de M. Antoine Desmarais. Parmi les officiels, mentionnons les hon. Oscar Drouin, Cléophas Bastien, Henri Groulx, L.-J. Thisdel, Albiny Paquette, Léon Casgrain, Wilfrid Hamel, Philippe Brais, C. L., Médéric Martin, R.-O. Grothé, Bernard Bissonnette, ainsi que les présidents des principales chambres de commerce des jeunes de la province. Des discours furent prononcés d'abord par M. Antoine Desmarais, qui rappela les réalisations des chambres des jeunes. Puis vinrent les hon. Henri Groulx, Oscar Drouin, Albiny Paquette, Philippe Brais, Cléophas Bastien, Léon Casgrain, L.-J. Thisdel, Wilfrid Hamel, Bernard Bissonnette et René Guénette.

L'hon. DROUIN

"A l'heure actuelle, dit M. Drouin, les marchés du monde changent presque à tous les mois. Il nous faut travailler tous ensemble et il est du devoir de tous les membres des chambres de commerce de profiter des avantages qui existent actuellement en ce qui concerne l'exportation étrangère. Après nous être emparés des marchés du monde, nous devons faire en sorte de les conserver. Pour cela, il faut nous y préparer. Or, nous sommes en formation économique capable de conserver ces marchés et nous ne devons pas laisser passer cette occasion qui nous est donnée de nous préparer. C'est ainsi que la tradition qui joue chez nous un si grand rôle, sera accouplée de la formation économique qui nous fera comprendre complètement le problème primordiale de l'exportation extérieure."

L'hon. Henri Groulx se dit heureux, de même que tous les autres ministres de seconder les efforts des jeunes et invita tous les délégués à s'unir afin de faire disparaître ce pessimisme passager qui peut exister chez nous, mais qui devra faire place à cet optimisme dont on a tant besoin.

Les délégués sont retournés hier soir, par le train spécial, enchantés de leur réception et confiants que les suggestions seront sérieusement étudiées par le conseil des ministres de la province.

La ferveur consiste essentiellement dans l'amour de Dieu, dans le désir d'accomplir sa volonté, dans la détermination de vous portez ces sentiments dans vos prières, elles seront toutes faites avec ferveur.

P. Berthier, S.J.

LES AVENTURES DE LAGARDERE

Tiré de l'oeuvre de Paul Féval "LE BOSSU."

Adaptation et Illustrations de Madame **Odette Vincent**

Tous droits réservés.

Je ne veux pas, dit Dona-Cruz, que ces deux hommes restent la nuit dans ma maison; il me font peur! promettez-moi que je ne les verrai plus?

Il s'agissait de Faenza et de Saldagne.

A ce moment Justine s'approcha de M. de Peyrolles, et lui dit quelques mots à l'oreille.

Le visage de l'intendant devint livide.

L'ACTION CATHOLIQUE
JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Boulevard Charest, Québec
Imprimé et édité par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE (Limitée)
Boulevard Charest, Québec.
Tél.: Echange privé 2-4771
J.-Cnés. CHALIFOUR, président,
E. CASTONGUAY, gérant général.
ABONNEMENT
Quebec: $6.00 par année 60c par mois
Campagne : $5.00 par année
Etats-Unis : $6.00 par année

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, MESSE DE REQUIEM, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES, $1.00 par insertion selon la formule ordinaire, et chaque mot additionnel 02c.

RECONNAISSANCE OU REMERCIEMENTS POUR FAVEURS OBTENUES 50c.

Dans le carnet social ces avis sont chargés à raison de $1.50 l'insertion.

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSIFIEE

Une insertion. — 25 mots ou moins — 35 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de quatre, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — .02c du mot par insertion. Entête en noir 25c. additionnels par insertion, titre en caractère plus gros que le 6 pts —maximum 14 pts, chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives. Contrat d'un an, 45 fois le prix de six insertions.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 pts et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate, et comme suit :

1 insertion: 8c. la ligne agate;
6 insertions consécutives: 4 1-2c. la ligne agate;
12 insertions consécutives: 4c. la ligne agate ;
26 insertions consécutives ou plus, 3 1-2c. la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne, et reclamant un casier, devront être accompagnées de 05c pour frais d'expédition du courrier.

Les annonces devant paraître le jour même seront reçues jusqu'à 9 h. a.m. et pour le samedi jusqu'à 5 h. p.m., le vendredi.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

49 - SUCCURSALES - 49

A QUEBEC ET DANS LA BANLIEUE, où vous pouvez donner vos petites annonces au même prix qu'à nos bureaux.

ST-ROCH ET JACQUES-CARTIER

J.-E. Giguère, 357, St-Joseph Tél.: 4-0362
Magasin Jos. Côté, 321, rue St-Joseph Tél.: 4-0082
Germain Lépine, Ltée, 285, rue St-Vallier Tél.: 2-2119
Magasin Jos. Côté, 274, rue St-Joseph Tél.: 4-0070
J.-E. Giguère, 233, rue St-Joseph Tél.: 3-0538
Hubert Moisan, 297, rue St-Joseph Tél.: 3-3801
Alex. Delisle, 117, De la Couronne Tél.: 4-0553
Magasin Jos. Côté, 27, rue St-Joseph Tél.: 2-0395
Magasin Jos. Côté, 105, rue St-Joseph Tél.: 4-0454
Tabagie du Club des Marchands, Léopold Drapeau, prop., 356, boulevard Charest. Tél.: 2-4436

BASSE-VILLE ET PALAIS

P.-E. Langevin, 95, rue St-Paul Tél.: 2-0341
Magasin Jos. Côté, 355, rue St-Paul Tél.: 2-0117

HAUTE-VILLE

Magasin Jos. Côté, 17, rue Buade Tél.: 2-0288
Magasin Jos. Côté, 26, rue St-Jean Tél.: 4-0574

ST-JEAN-BAPTISTE

Arthur Cloutier, 252, rue D'Aiguillon Tél.: 6070
Charles Cloutier, 174, rue D'Aiguillon Tél.: 2-5969
Pharmacie J.-U. Demers, 418, rue St Jean. Tél.: 2-6844
Magasin Jos. Côté, 332, rue St-Jean Tél.: 2-0203
J.-B. Rousseau, Enr., 37, rue Ste-Claire Tél.: 8301
Tabagie St-Jean 872, rue St-Jean Tél.: 2-5023

QUARTIER MONTCALM

Magasin Jos. Côté, 7, Chemin Ste-Foy Tél.: 4-0262
Pharmacie Paul-H. Soucy, 85, avenue Cartier. Tél.: 2-1235
Raoul-V. Bélanger, 44, rue Fraser Tél.: 6757
Adélard et Gustave Lépine Enr., 42, Chemin Ste-Foy. Tél.: 2-2656

ST-SACREMENT

Gauvin et Frère, 867, Chemin Ste-Foy Tél.: 2-2718

ST-SAUVEUR ET ST-MALO

Magasin Jos. Côté, 459, rue St-Joseph Tél.: 4-0502
J.-E. Gagnon, 766, rue St-Vallier Tél.: 4-0422
René Dion, 786, rue St-Vallier Tél.: 4-0473
Mme L.-P. Garneau, 470, rue St-François. Tél.: 3-0032
Mlle R.-A. Cloutier, 1131, rue St-Vallier Tél.: 7840
J.-B. Beaulieu, 1172, rue St-Vallier Tél.: 3-4041
Mlle Y.-C. Bigaouette, 1251B, rue St Vallier Tél.: 4-0421
G.-Sylvio Marceau, 890, rue St-Vallier Tél.: 2-5212
W. Laberge, 185, Des Oblats Tél.: 9811
Alfred Rousseau, 130, rue Aqueduc Tél.: 5760
Mme Euclide Beaulieu, 228, rue Châteauguay. Tél.: 6050

LIMOILOU

Magasin Jos. Côté, 176, 3ième Avenue Tél.: 4-6523
J. Bouchard & Fils, 54, 5ième Rue Tél.: 4-1113
Librairie St-Charles, 109, 5ième Rue Tél.: 2-3363
J.-A. Levesque, 146½, 3ième Rue Tél.: 4-0320
J.-Emile Gosselin, 96½, de la Canardière Tél.: 4-1320
E.-R. Jalbert, 143, 3ième Avenue Tél.: 4-1196

BEAUPORT

Eugène Parent, 29, Avenue du Collège Tél.: 4-5373

ST-LOUIS DE COURVILLE

R.-O. Grenier, 121, Avenue Royale Tél.: 4-5800

MONTMORENCY VILLAGE

F.-X. Bouchard Tél.: 4-5231

LEVIS

Paul-Emile Guay, 49, rue Carrier, Lévis Tél.: 537
Maurice Gilbert, 35, rue St-Antoine Tél.: 1032
J.-P. Thibault, 9, rue Commerciale Tél.: 131

ST-ROMUALD

Georges Marcoux, 15, rue de l'Eglise Tél.: 30

NOTES : Les entrepreneurs de pompes funèbres ne prennent que les avis de décès.

Pour vos petites annonces appelez 2-4771

Agents demandés

ASSUREZ-VOUS de gros revenus toutes les semaines avec JITO. Vendez 200 produits garantis: épices, essences, produits culinaires, articles toilette, thé, café, etc. Offres spéciales avec produits GRATIS chaque mois. 30 jours d'essai. SANS RISQUE. Ecrivez immédiatement CIE JITO, 1435 MONTCALM, Montréal.
9606—19-4 (21 fs) 6.

Ameublements

AMEUBLEMENT POUR BUREAUX ET ECOLES, bureaux tables, pupitres, divers modèles, en merisier fini noyer ou naturel. O. CHALIFOUR INC., 126, PRINCE EDOUARD, Québec. Tél. : 4-3546.
9358—12-19-26-4 3-10-17-5 8

Ameublements de mag.

CAISSES ENREGISTREUSES. Balances, bancs de restaurants, show-cases, coffre-fort à vendre. S'adresser: P.-H. GRAVEL, 175, 3ième AVENUE, LIMOILOU.
9089—6-4 (Lun. ven. sam. au 7-6) 9

Argent à prêter

CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN
ETABLI EN 1880
Prêt sur première hypothèques. Taux d'intérêt avantageux. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Liberté de choix du notaire et de l'agent d'assurance. S'adresser à 72, COTE DE LA MONTAGNE, Québec. Tél. : 4-2468.
9169—8-4 (26 fs) 14

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter sur première hypothèque à Québec. 5%, 6%. S'adresser : 325, BOUL. CHAREST. Tél. : 3-1531.
9506—19-4 (26 fs) 14

Articles de bureau

MEUBLES DE BUREAU TOUJOURS EN MAGASIN un assortiment d'occasions en meubles de bureau, neufs et usagés. Voyez-nous vous serez satisfaits. BOIVIN & LEVASSEUR ENR., 117, COTE D'ABRAHAM. Tél. : 2-1771.
9601—26-4 (Ven. mer. au 22-5) 18

Articles de ménage

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS meubles neufs et d'occasions, machines à coudre, poêles, laveuses électriques, radios, pupitres, bains, etc. L.-J.-A. DEMERS & CIE, MEUBLES. TEL. : 2-2685. 183, DE LA COUSONNE, Québec.
9044—3-4 (26 fs) 17

SET DE CHAMBRE en noyer, machine à coudre Singer, radio combiné Majestic, set salle à dîner en noyer, bureau en chêne doré, gramophone, poêle à gaz. 35 CREMAZIE.
9749—24-4 (6 fs) 17.

A vendre — Divers

STOCK DE MAGASIN, seconde-main, à vendre très bon marché, d'ici la fin d'avril, comprenant bureaux, poêles, tables, couchettes, radios, outils de toutes sortes, etc. 138, DU PONT.
9156—5-4 (26 fs) 21

GRAINES ET PLANTES
GRAINES DE SEMENCES de légumes, graines de fleurs, herbes à pelouses, Begonias, Dahlias, plantes vivaces, hydrangeas, phlox, pivoines, etc. Glaïeuls de luxe, 25 variétés. Miel et articles pour le rucher. Demandez les circulaires
Verret, Charlesbourg, Québec
Téléphone : 4-5723
9376—12-4 (43 fs) 21

NOUS SOMMES ACHETEURS de lingerie usagée. A vendre: machine à coudre, filet à poisson 18 x 500 pieds, costumes de printemps $2.00, habits $5.00, paletots printemps $1.00, etc. JOS. BOURGET, 11, LACROIX, tel. : 2-0415.
9645—20-4 (6 fs) 21

A PRIX D'AUBAINE : Equipement faisant jusqu'à 25 minots patates frites par jour. Chance de se créer commerce lucratif avec peu de capital. D.-E. BESSETTE, 12-A, SANBORN SHERBROOKE, Qué.
9237—8-4 au 13-4 et 22-4 au 27-4. 21.

BOUILLOIRE A VAPEUR 125 forces avec engin de 100 forces, à vendre. S'adresser : JULIEN AUGER, ST-UBALD, Co Portneuf.
9630—20-4 (6 fs) 21

CATALOGUE DE COUPONS "GRATIS" sur demande. Envoyez timbre de .03c. Vous trouverez des aubaines incomparables. Marchandises américaines. AGENTS DEMANDES, coupons et seconde main. ALLAIRE NOUVEAUTES, ST-ZACHARIE, Qué.
9299—16-4 (26 fs) 21

CASH REGISTER neuf, marque National, de 1c à $1.00, à vendre bon marché. S'adresser à 39, PERE GRENIER.
9709—23-4 (6 fs) 21

AUTOMOBILE FORD coach 1935, typewriter Underwood, National Cash 2 tiroirs, machine à sabler les planchers et terrazo, machine à coudre Singer pour cordonnier. S'adresser : ARTHUR CARMICHAEL, 113, ST-JOSEPH. Tél. : 3-0981.
9703—23-4 (6 fs) 21

A VENDRE : outillage de cordonnier, peu usagé. Shaft et moteur avec trimeur, moulin à empeignes, jack, etc. S'adresser : E. FRASER, CLINIQUE ROY ROUSSEAU, MASTAI, Québec. Tél. : 4-0196.
9764—25-4 (6 fs) 21

A VENDRE : Chesterfield, 3 commodes, 8 chaises, 2 lits, poêle à gaz, table, chaise longue. 426, ST-CYRILLE, téléphone: 5023, visibles le matin.
9773—25-4 (3 fs) 21

A VENDRE comptoir réfrégirateur de marque Sherar Gillet, de 8 pieds, presque neuf, réfrégiré dans le haut et le bas. Pour information, s'adresser: LUCIEN COTE, 920 CHEMIN STE-FOY.
9781—25-4 (6 fs) 21.

ACHETONS ET VENDONS couchettes, sommiers, matelas, bureau, commodes, ameublements salle à dîner et à coucher, tables, chaises, machines à coudre, etc. PIERRE DENIS, 188, DU PONT, Québec. Tél. : 4-0388.
8505—15-3 (Ven. sam. mer. au 11-5) 17.

A VENDRE. — 3 bons poêles de cuisine, table ronde, 2 carrés, prélarts, très peu usagé, conditions avantageuses. S'adresser par téléphone : 4-6940. M. J.-P. LUSSIER, EVERELL.
(6 fs) 21

OCCASION EXCEPTIONNELLE de se procurer une laveuse électrique à de bonnes conditions, avec garantie d'une compagnie responsable. S'adresser tél. : 3-1409. L. DANIS.
9810—26-4 (3 fs) 21

BALANCE NATIONALE ENR.
VENTE, REPARATION, ACHAT, ECHANGE sur balance et caisse enrégistreuse de tous genres. Balances et cash neufs, usagés, reconstruits. Nous réparons toutes sortes de balances à des prix défiant compétition. S'adresser à :
LOUIS-J. PLAMONDON
367, St-Vallier Tél. : 2-5401
8464—15-3 (Ven. sam. lun. au 11-5) 21.

Avis divers

LE CAFE POPULAIRE, J.-A. TREMBLAY, propriétaire, 10, RUE LACROIX, annonce qu'au 1er mai, il déménagera à 303, ST-PAUL, vis-à-vis la gare de Ste-Anne, avec même licence.
9166—5-4 (26 fs) 24

Balances

BALANCE TOLEDO
VOYEZ NOTRE NOUVELLE BALANCE 1940. Un catalogue vous sera envoyé sur demande. Faisons échange à prix très raisonnable. Nous réparons tous genres de balances CANADIAN TOLEDO SCALE Co Ltd., 225, de la Couronne, Québec J. Paradis, gérant. Tél : 3-4300.
1777—23-6 (1 an) 25

BALANCES DAYTON neuves et reconditionnées. Un choix de 100 modèles. Hache-viande, tranche-jambon, comptoirs frigorifiques. Nous réparons toutes marques de balances, ouvrage garanti, à prix raisonnable. Distributeur : VICTOR BUTCHERS' SUPPLY, INC., 93, COTE D'ABRAHAM, Québec.
8952—2-4 (26 fs) 25

BALANCES. — Plus grand assortiment, neuves, usagées, bras égaux à 20 lbs. Plateforme 240 à 2500. Usagées de comptoir, Dayton, Toledo, Brantford Camions toute capacité. Réparation, parties de rechange. WM HAYFIELD. Tél. : 4-1238. 88, 4ième RUE, LIMOILOU, Québec.
9310—13-4 (sam. mar. ven. au 11-5) 25.

Bois, Charbon, Huile

P. DESHARNAIS
BOIS DE CHAUFFAGE
332 Marie L'Incarnation, tél. 2-1834
9363—13-4 (26 fs) 29

BEAUDET & ROUSSEAU
BOIS DE CHAUFFAGE
340, St-Luc — Tel. : 3-1366
9100—6-4 (26 fs) 29

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE — Bonne qualité, merisier érable 2 pds et 2½; croûtes de merisier, delignures de bouleau. CHABOT & FRERES, 79, 3ième RUE, LIMOILOU. Tél. : 4-2020.
9244—10-4 (26 fs) 29

A.-B. FORTIN, érable, merisier, 2 pds, 2½ pds. Slabs de bouleau, merisier épinette. COUR: 59, ST-BENOIT. Résidence: 80, AVENUE RENAUD. Tél. 9481. Aussi déménagement à bon marché.
9098—6-4 (26 fs) 29

JOS. GIGUERE
1 CORDE 12 POUCES FENDU $2.75
102, St-Ignace. Tél. : 6007
8553—15-3 (Ven. lun. mer. au 13-5) 29

CARMICHAEL & LAPOINTE
BOIS DE CHAUFFAGE - CAMIONAGE
126, 6eme rue, Limoilou, Tél.: 2-6764
9335—12-4 (Ven. lun. mer. au 10-6) 29

CYRILLE BUSSIERES, 39, rue Montmagny, St-Malo. Bois chauffage, merisier, slabs 2 pds 2½ pds. Croûtes de merisier, slabs de bouleau. Bois d'allumage 5 poches $1.00. Tél. : 6827.
7842—1-3 (Ven. lun. mer. au 29-4) 29

BOIS, CHARBON : Merisier, érable 2 pds, 2½. Bouleau 2 et 3 pieds. Bois d'allumage 6 poches $1.00. Stove, Chestnut, Coke par poche ou tonne. E. BEAULIEU "Fils", 273, CHATEAUGUAY. Tél. : 6050.
9548—22-4 (Lun. mer. ven. au 19-6) 29.

Bois de construction

MERISIER de plancher, bardeaux, B C Fir embouveté, moulures, épinette, préparées ou brutes, etc. Il vous intéresserait de connaître nos prix. BILODEAU & DORE, marchands de bois, 280, ST-PAUL. Tél : 2-5035.
9063—5-4 (26 fs) 30

Chalets à louer ou vendre

CHALETS A LOUER OU VENDRE à Laval, 4 pièces, endroit pêche et bain. Aussi île à vendre 1 mille par 4 arpents, ¾ boisée. J.-W. MALOUIN, 36, VICTORIA, Québec.
9811—26-4 (6 fs) 40A

Chambres à louer

CHAMBRE MEUBLEE, chauffée, sur devant, avec bow-window, coin de rues, pour personne respectable, âgée de préférence. S'adresser: 364, ST-JOSEPH, ou 50, ST-ANSELME.
9812—26-4 (1 fs) 38

Chambres et pension

MANOIR HEBERT, 8, HEBERT ou 3½, des Remparts, près Université. Endroit idéal tranquille, table d'hôte. Chambres doubles et simples, eau chaude. Prix modéré.
9303—15-4 (26 fs) 39

Chevaux à vendre

CULTIVATEURS ATTENTION. Chevaux d'Ontario de 1200 à 1500 lbs, bien domptés, à vendre à prix d'occasion. S'adresser : ERNEST MADDEN, 1, Père Grenier. tél. : 3-0867
9218—8-4 (lun. mer. ven. au 5-6) 42

Chevaux — Voitures

HARNAIS DE TOUTES SORTES à vendre, fins, doubles ou simples. Ouvrage garanti, 25 ans d'expérience. Demandez nos prix. ALBERT POULIN, sellier, 94 DORCHESTER, coin St-François Québec.
9276—9-4 (26 fs) J.N.O. 42A

Chirurgiens — Dentistes

DR LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dentel Infirmary, Boston Anesthésie au gaz. Bureau, 9 à 12, 2 à 5, 7 à 9. 207, 3ième AVENUE, Québec. Tél. bur. : 4-3312. Rés. : 2-4935.
8896—2-4 (26 fs) 43

Clavigraphes

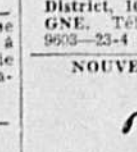

CLAVIGRAPHES Underwood, Remington, Royal, L. C. Smith, etc., réparés à neuf. Prix considérablement réduits. Payable, versements mensuels. CLEMENT & CLEMENT LIMITEE, agents exclusifs pour Underwood, Québec et District, 104, COTE DE LA MONTAGNE. Tél. : 2-1422.
9603—23-4 (26 fs) 45

NOUVELLE EXTRA-RAPIDE
L C SMITH

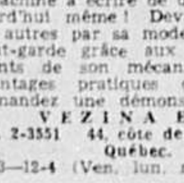

La machine à écrire de demain — aujourd'hui même ! Devançant toutes les autres par sa modernité... à l'avant-garde grâce aux perfectionnements de son mécanisme et aux avantages pratiques qu'elle offre. Demandez une démonstration.
VEZINA Enr.
Tél. 2-3551 44, côte de la Montagne, Québec.
9383—12-4 (Ven. lun. mer. au 10-6) 45.

CLAVIGRAPHES PRETS A LOUER. — Underwood, Remington, Royal. Meilleur prix en ville. GERALD MARTINEAU, 96, ST-PIERRE, Québec. Tél. : 2-2890.
9741—26-4 (26 fs) 45

Les annonces classées de L'ACTION CATHOLIQUE sont lues !

C'est pourquoi vous devez en faire usage

. . . vous serez étonnés de la valeur d'une annonce publiée dans la section des Annonces Classées de l'"Action Catholique".

Téléphonez :

2-4771

Commerce à vendre

POSTE DE COMMERCE
A VENDRE, comprenant magasin et 2 logements, coin Boulevard Langelier et Chateauguay, garage 30 x 20 pieds. Ancien poste de Siméon Dombrowski. S'adresser : EMILE DESROCHERS, 286, ST-GEORGES, LEVIS.
9657—22-4 (6 fs) 49

RESTAURANT ET TABAGIE à vendre, en plein centre de voyageurs, une minute de la gare. Conviendrait jeune homme ou jeune fille. Cause maladie. Aussi 2 caisses enrégistreuses. Ecrire à CASIER 384, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
9689—23-4 (6 fs) 49

SALON DE COIFFURE A VENDRE OU A LOUER situé sur la rue St-Joseph à Québec. Cause de départ. Ecrire à CASIER 334, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
8041—2-3 Sam. mar. ven. au 30.4) 49

BOUTIQUE DE BARBIER à vendre, avec logement privé. Cause de maladie. Loyer bon marché. Radios à vendre, réparations de radios, etc. S'adresser A. DELISLE, 172, BOUL. CHAREST.
9609—26-4 (2 fs) 49

Cordonniers

SOULIERS ET BOTTINES
Pour hommes 60-75-90 cts. DAMES Talons cubains, hauts, 35-50 cts. Talons bas, militaires 50-60-75 cts. Garantis parfait ordre.
G. GUIMONT
146, Bayard, coin Hermine tél.: 2-4521
9738—26-4 (1 fs) 50

Déménagements

A. BARBEAU, 42, NELSON, TEL. 3-1489. Déménagements de tous genres, pianos, réfrigérateurs. Déménagements à la campagne. Camions couverts. Ouvrage garanti. TEL. 3-1489. Un appel ne vous engage à rien.
8164—1-3 (52 fs) 56

J.-L.-P. BRETON
Déménagements pianos, etc.
Aussi charroyage général
211, Hermine, Tél. : 7776
9086—3-4 (26 fs) 56

DEMENAGEMENT. Piano, safe, frigidaire. Personnel courtois et expérimenté. Spécialité, transport longue distance. Entreposage. Aucune responsabilité pour vous. Possédons assurance. QUEBEC GENERAL TRANSPORT INC., 454, ARAGO. Tél. : 3-0760.
9566—23-4 (26 fs) 42

G. CLOUTIER, 109, DES PRAIRIES, tél. : 9291. Déménagements et charriage de toutes sortes en ville et à la campagne. Camions couverts. Prix modérés. Satisfaction garantie.
9592—19-4 (Ven. lun. mer. au 1-8) 56

Divers

COUPONS
Plus de 300 sortes de coupons à vendre, comprenant broadcloth, soie, satin, flanellette, etc. Nos prix sont les plus bas. Demandez notre catalogue par malle. Agents demandés dans chaque paroisse.
MAGASIN DES COUPONS
St-Zacharie — Québec, P. Q.
9349—11-4 (26 fs) 54.

Electriciens — Plombiers

GERARD ROBITAILLE, Entrepreneur-électricien, 12 St-Nicolas, Québec, Tél : 2-4250. Rés. : 2-4538. Achat, vente, moteurs. Electricité en général. Garantissons eau chaude à l'année. Installation spéciale. Prix modiques.

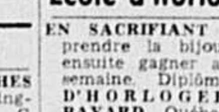

9343 — 26-4 (Ven. sam mar. au 28-5) 61.

Ecole d'horlogerie

EN SACRIFIANT UN AN pour apprendre la bijouterie, vous pouvez ensuite gagner au moins $40.00 par semaine. Diplôme accordé. ECOLE D'HORLOGERIE DUPUIS, 110, BAYARD, Québec.
9090—3-4 (26 fs) 60A.

Elèves demandés

NOUVELLE METHODE. — Anglais par correspondance, garanti par écrit en deux mois. Pour détails, sans aucune obligation, adressez : S.-A.-F. FORTIER, ST-UBALD, Co. Portneuf.
9035—2-4 (27 fs) 62

COURS PAR CORRESPONDANCE. — Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratis sur demande. Adresser : COUR PRATIQUES BILINGUES, ENREG. CASIER 66, ST-HYACINTHE, P. Q.
9278—11-4 (26 fs) 62

ANGLAIS, FRANÇAIS, STENOGRAPHIE, COMPABILITE. — Cours commercial complet, classique et préparation pour brevet et tous les examens de la province. Institut THOMAS, 25, ST-STANISLAS. Tél. : 2-7490.
8956—1-4 au 6-4 — 24 au 30-4 62

Entrepreneurs

JOS. BEGIN
pierre, brique, ciment, menuiserie générale.
172, de la Ronde. Tel. : 4-0989
9338—12-4 (Ven. sam. mer. au 8-6) 65

Entrepôts à louer ou ven.

ENTREPOT A LOUER, 24 x 45, 3 étages, avec élévateur. S'adresser O. PARENT, 68, 3ième AVENUE. Tél. 4-4092.
9774—25-4 (6 fs) 64

Films, kodaks

AGRANDISSEMENT 8 x 10 GRATUIT. Vos photos imprimées à .03 chacune. Un agrandissement 8 x 10 gratis avec commande de .50. Service rapide. STUDIO VICTORIA, CASIER POSTAL 35, BEAUPORT.
9512—17-4 (12 fs) 69

Glace à vendre

ECONOMISEZ ! PROTITEZ du service Holden supérieur : glace pure, sanitaire, vendue au morceau par bons ou au mois. Demandez nos prix. Tél. : 2-5770, 513, RUE CHAMPLAIN, Québec.
9490—22-4 (26 fs) 73

Hommes demandés

COMPLETEMENT GRATIS, superbe agrandissement 8 x 10 avec chaque commande de portraits de .51 à .03 chacun. Aussi agrandissement 5 x 7 à .10 et 6 x8 à .15. STUDIO FRANCIS LAVOIE ENR., HEBERTVILLE, P.Q.
8673—26-3 (38 fs) 74

SOYEZ INDEPENDANT en vendant nos 300 produits ELCA. Grosse commission. Territoires vacants. Primes aux clients. Ecrivez à P.-E. GUAY, gérant, CASIER 145, ST-HYACINTHE, P. Q.
9746—24-4 (6 fs) 74.

GRATIS échantillons aux vendeurs, agents, commerçants. Ligne payante qui marche. Profit 100%. Offre sérieuse. Aucun risque. Ecrivez immédiatement. Envoyez timbre pour détails. FRANCIS STORES REGD, HEBERTVILLE.
8673—17-4 (18 fs) 74

HOMMES DE 21 à 35 ans, demandés, comme représentants de manufacturier dans leur comté. Position permanente et avantageuse. S'adresser au GERANT GENERAL, R.G., 198½, 4e AVENUE, LIMOILOU, ou tél. : 4-2158.
9730—24-4 (6 fs) 74

TERRITOIRE RAWLEIGH maintenant vacant. Excellente occasion pour homme qui désire position permanente et profitable. Commencez immédiatement. Ecrivez RAWLEIGH, DEP. ML-585 K-D, MONTREAL, Canada.
8840—26-27-4 74

BON VENDEUR avec camion et petit capital, comme distributeur des liqueurs KIST pour comté Portneuf. Résidant dans le comté de préférence. Faire application par écrit à KIST DE TROIS-RIVIERES, 2186, ST-PHILIPPE.
9794—26-4 (2 fs) 74

PRESSEURS DEMANDES
Quelques bons PRESSEURS D'EXPERIENCE trouveront de l'emploi en s'adressant chez P. FERLAND INC., teinturier et nettoyeur experts, 155-159, DU PONT.
9805—26-4 (3 fs) 74

Hommes, femmes, dem.

ON DEMANDE couple sans enfant, dame devra bien savoir la cuisine, pour prendre soin d'un hôtel, 4 milles de Québec. Aussi bonne cuisinière. Ecrire CASIER 371, L'ACTION CATHOLIQUE.
9767—25-4 (6 fs) J.N.O. 74A

Horlogers, bijoutiers

Collège des Horlogers Enr.
Gros : Matériaux — Outillage
Cours d'horlogerie avec diplôme
168, des Oblats, Québec.
8795—28-3 (26 fs) 75

CHEZ PARADIS HORLOGER BIJOUTIER, 421, RUE ST-JEAN. Nettoyage de montre 75c, pierre $1.00, grand ressort $1.00, remontoir $1.00, aiguille 25c, vitres assorties 50c. Ouvrage garanti.
9229—5-4 (ven. au 26-4) 75.

Huile à moteur

HUILE à moteur 0.45 gallon, 5 gallons $2.00. Huile Pennsylvanie 0.69 gallon, 5 gallons $3.00. Pneus neufs et usagés. Remorquage jour et nuit. ARMAND DUSSAULT, 39, STE-THERESE. Tél. : 2-0220.
9528—19-4 (Ven. sam. mar. au 18-6) H. M.

Information

J. ART. BEDARD, épicier licencié, 728, RUE ST-VALLIER, QUEBEC. Téléphone 2-2088, garde en magasin les graines de semences du magasin de Graines de VERRET, CHARLESBOURG, Québec. TELEPHONE : 4-5723.
9588—20-4 (26 fs) 78

Lingerie de seconde main

VRAIS BARGAINS
Avant d'acheter vos lingeries, demandez
GRATIS
Notre catalogue illustré
contenant des CENTAINES DE BARGAINS de toutes sortes, EN GROS ET DETAIL. Nous PAYONS LA MALLE. AUSSI ATTENTION : Si vous venez en ville, faites-vous conduire en Taxi à notre magasin et nous paierons les frais.

MAGASIN DE LINGERIE USAGEE
GROS ET DETAIL
1D, rue STE-THERESE, Québec
9668—25-4 (26 fs) 81

Machineries

Tél. : 4-2843
C.-A. DORVAL
Vente
Achat
Réparation de moteurs électriques
87, rue d'Aiguillon QUEBEC.
9305—12-4 (Ven. mer. au 10-7) 87

A VENDRE OU A LOUER. — Compresseur à air Ingersoll Rand 220 pieds cubes, Mixer à ciment 1 poche, Bouilloire verticale 2 à 25 forces, Pompes à Gazoline de 2 et 3 pouces. A VENDRE. — Palans à chaîne ½ et 1 tonne. Tuyau 1 à 4 pouces, 3 Engins marins, tubes 2 à 4 pouces (bon pour colonnes ou renvois d'eau), hoist à vapeur à 1 et 2 drums, poulies en bois et en fonte, cordage câble d'acier, moteurs électriques 1-6 et 1-4 de force. QUEBEC MACHINERY & SUPPLY Co. Ltd, 19, CANOTERIE, Québec.
9787—26-4 (2 fs) 87

Maisons à vendre

MAISONS DE RAPPORT à vendre, à Québec et dans banlieue. Résidences d'été près Québec. Argent à prêter sur hypothèque seulement, en ville, aux taux de 5 ou 6% suivant garanties. BOITEAU & TURGEON, notaires 405, ST-JEAN. Tél. : 2-3430.
8992—30-3 (26 fs) 84

ST-MICHEL, BELLECHASSE, maison à vendre ou à louer, meublée, finie pour toutes saisons. Sept pièces, améliorations modernes, près grève et église. S'adresser à MADAME ADELARD LAMONTAGNE.
9656—22-4 (6 fs) 84

BUREAU MEDECIN
PROPRIETE ET ACCESSOIRES de bureau pour médecin qui aimerait faire la pratique en dehors de la ville, distance environ 100 milles de Québec. Cause mortalité. S'adresser: 132, HOLLAND, 9827.
9644—24-4 (26 fs) 84

CHATEAU D'EAU, Loretteville, maison d'été et d'hiver, plancher bois franc, eau, électricité, garage, frigidaire. Tennis, canotage. Superbe, grand jardin de fleurs. S'adresser : A. DOMBROSWSKI, CHATEAU D'EAU.
9724—23-4 (26 fs) 84.

MAISON A VENDRE située Avenue Royale, Beauport, 10,000 pieds de terrain, construction moderne, plancher en bois dur, chambre de bain, revenu de $420. par année, évaluée à $5900. Prix $3500., $1300. comptant, balance $200. par année, sans intérêt. A vendre d'ici 8 jours. E. LEMIEUX, 114, DES FRANCISCAINS, Québec. Tél. : 6886.
9744—24-4 (6 fs) 84

A VENDRE maison d'été, Charlesbourg, CHEMIN Du Bourg Royal, près de l'église, à 4 milles de Québec, chambre de bain, chauffée à l'eau chaude. S'adresser : F.-X. LAMONTAGNE, 155, FRASER. Tél. : 3-3152 ou 3-0590.
9006—5-4 (Ven. sam. au 27-4) 84 J. N. O.

Magasins à louer

A LOUER bon poste de commerce, épicerie, réparé à neuf, pas chauffé, avec tablettes, tiroirs, comptoir, vitrines. 861½, ST-PATRICK. S'adresser : 247, ST-JEAN. Tél. : 2-3421.
9651—20-4 (6 fs) 88

Magasins à louer

UN MAGASIN comprenant deux chambres, No 448, 1ère avenue, dans centre de la paroisse Saint-François d'Assise, à conditions avantageuses. Ce local est chauffé et peut être visité en tout temps. S'adresser JEAN-MARIE GUERARD, avocat, 59, RUE SAINT-JOSEPH, Québec. Tél. : 4-3131.
9643—20-4 (6 fs) 88

OCCASION EXCEPTIONNELLE pour coiffeuse. Salon à louer, coin Deligny et Richelieu, avec ou sans accessoires. S'adresser au SYNDICAT DE QUEBEC. M. VALLIERES. Tél. : 4-3561 — le soir : 2-8615.
9708—23-4 (6 fs) J.N.O. 88

AU CENTRE DES AFFAIRES, local chauffé à louer, divisé ou en entier. Pouvant servir comme bureaux, salles d'échantillons, magasins, etc. Situé 85, DE LA CANARDIERE. S'adresser : ALPHONSE GUY, 148, STE-MARGUERITE. Tél. : 2-5714.
8331—8-3 (Ven. sam. lun. au 4-5) 88

85, DE LA CANARDIERE, grand magasin chauffé, peut faire (2) magasins, à louer comme grand magasin ou séparément. S'adresser : ALPH. GUY, 148, RUE STE-MARGUERITE. Tél. : 2-5714.
8331—8-3 (Ven. sam. lun. au 4-5) 88

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU
TEL. : 4-1480. Réparations matelas, sommiers, meubles. Matelas neufs.
486, 3e Ave, Limoilou
8895—2-4 (26 fs) 95

Matelas Frontenac Tel. : 5347
MATELAS, Réparation matelas à ressorts, crin, échiffé, lit plume, sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés. Ulric Pouliot, prop. 15, rue Boisseau
9504—20-4 (26 fs) 95

ROYAL MATTRESS
SPECIALISTES : Réparation tous genres, Chesterfield, Divans-studios, Matelas. Prix modérés. Satisfaction garantie. Attention spéciale aux appels téléphoniques.
167, ave Renaud. Tél.: 2-3894
9067—8-4 (26 fs) 95

Médecins

DOCTEUR CHS RINFRET. Voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Maladies vénériennes. 59, ST-JOSEPH, App. 101, Québec. Bureau, 10 à 11 a.m., 2 à 4 et 7 à 8 p.m. Tél. : 4-4061.
9565—23-4 (26 fs) 97

Musique

APPRENEZ LA GUITARE HAWAIENNE. Cours rapide. Guitares professionnelles à bas prix. Demandez liste de morceaux populaires chiffrés. Artistes du poste CHRC. T.-W. GAGNON, 74, ST-JOSEPH. Tél. : 2-3700; rés. : 4-2802.
9451—19-4 (Ven. au 10-5) 102

On demande à acheter

ON DEMANDE A ACHETER auto Chevrolet ou Plymouth, 6 cylindres, bon ordre, modèle cabriolet. Donnez prix et année. CASIER 380, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
9662—22-4 (6 fs) 109

On demande

ON DEMANDE, paroisse St-Odilon, Cap-Madeleine, médecin résident, ainsi que magasin général. S'adresser: EMILE HALIN, propriétaire, BOITE 159, ou: ABBE MAURICE PATRY, SEMINAIRE TROIS-RIVIERES.
9674—22-4 (6 fs) 108-A.

Pépiniéristes

ARBRES, ARBUSTES, HYDRANGEAS, Spirea, Haies, etc. Rosiers, glaïeuls, phloxs, pivoines, delphiniums, cèdres pyramide, junipers, épinettes bleues. Marchandises inspectées par le gouvernement. J.-A. VILLENEUVE, 72, DE L'EGLISE, Québec. Tél. : 4-1977.
9640—20-4 (26 fs) 114

Pianos à vendre

ENTREPOT GRATIS, pour pianos à vendre. J.-C. MARCOUX, marchand, professeur de musique, expert en accordage et réparation piano, 609, ST-VALLIER, Québec. Pianos à vendre $35.
9590—22-4 (6 fs) 116

PIANO $95.00 Wurlitzer, gros format, caisse chêne mission, construction solide, bonne tonalité, $10.00 comptant, $5.00 par mois. C.-W. LINDSAY & CIE LTEE, 201-203, RUE ST-JEAN, Québec.
9698—26-4 (1 fs) 116

Positions demandées

JEUNE FILLE INSTRUITE d'expérience, désire position comme commis dans un magasin. Ecrire à CASIER 386, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
9762—25-4 (3 fs) 120

PERSONNE D'UN CERTAIN AGE, sérieuse, et honnête, demande position dans un presbytère ou collège, comme seconde. S'adresser à 247, D'AIGUILLON. Tél. : 2-7414.
9761—26-4 (2 fs) 120

JEUNE HOMME offre récompense de $100.00 piastres à quiconque lui trouvera un emploi permanent. Ecrire à CASIER 385, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
9731—24-26-4 (2 fs) 120

Poussins — Poulets

POUR MARCHES D'OEUFS ou marchés de viande... 18 variétés de poussins BRAY vous assurent un vaste choix. Commandez maintenant pour livraison de mai. Prix d'occasions dans les poussins lancés. Voyez notre agent BERNARD LAFOND, PARISVILLE, P. Q.
9394—26-4 (1 fs) 122

Poussins — Poulets

POUSSINS, COCHETS, POULETTES d'un jour et plus, Dindonneaux. Capacité d'incubation 65000 oeufs. Eclosion deux fois par semaine. Race P.R.B. et L.B. Satisfaction garantie. COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE, ST-AUGUSTIN, Co., Portneuf, M. AURELIEN COTE, sec. trés.
9242—8-4 (26 fs) 122.

POUSSINS CERTIFIES
AVICULTEURS confiez-nous votre commande pour poussins, poulettes, cochets d'un jour P.R.B. et votre succès est assuré. Liste de prix sur demande. COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE, ST-PIERRE, I.O., Co. MONTMORENCY, M. Oscar Ferland, sec.
9612—20-4 (26 fs) 122

LE COUVOIR COOPERATIF LAURIERVILLE, certifié par le ministre provincial de l'Agriculture, offre poussins de race P.R.B. provenant de coqs R.U.P. Demandez nos prix. Achetez des poussins certifiés, épreuve de sang, laboratoire. COUVOIR COOPERATIF DE LAURIERVILLE.
9660—22-4 (26 fs) 122

POUSSINS. — Aviculteurs, vous avez une commande de poussins à placer. Nous la sollicitons parce que nous sommes assurés que vous aurez entière satisfaction avec nos P. R. B. et Leghorn Blancs. Demandez notre liste de prix. COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE, ST-RAYMOND, P. Q. Antonio Plamondon, gérant.
9476—16-4 (26 fs) J.N.O. 122

Prélarts

A. G. WRIGHT
POSAGE ET CIMENTAGE de linoléum et décorations de planchers avec bordures, motifs etc. Maison privée, église, couvent, etc. 10, DE LA CHAPELLE, Québec. TEL. : 3-0461.
9602—19-4 (ven. sam. mar. au 15-5) 124 A.

Radios

L.-A. GAUCHER, Enr.
Tout radio réparé et livré avec garantie de 3 mois.
98, rue du Pont, Tél. : 2-8768
8213—2-3 (Sam. mer. ven. au 1-5) 129

Réparation de meubles

REMBOURRAGE MEUBLES 5347. — Chesterfield, Divan studios, meubles antiques, rembourrage général et réparations de toutes sortes. Ouvrage garanti. ULRIC POULIOT, prop., 15, RUE BOISSEAU. Tél. : 5347.
9505—19-4 (26 fs) 134

Servantes demandées

ON DEMANDE immédiatement une cuisinière et une fille de chambre, munies de bonnes références, pour maison privée. S'adresser : Mme PAUL JONCAS, 1216, CHEMIN STE-FOY, Qué.
9655—22-4 (6 fs) 143

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général. S'adresser: 7 AVENUE JACQUES-CARTIER.
9750—24-4 (6 fs) 143.

ON DEMANDE une servante pour ouvrage général, sachant faire un peu de cuisine. S'adresser : 94, BOUGAINVILLE. Tél. : 5643.
9803—26-4 (2 fs) 143

SERVANTE DEMANDEE pour le juin, plus de 25 ans, ouvrage général, famille d'adultes, près de la ville. $15. par mois. Fille de campagne préférée. Références exigées. Ecrire CASIER 387, L'ACTION CATHOLIQUE.
9799—26-4 (6 fs) 143

Tabac en feuilles

JOSEPH TREMBLAY
MARCHAND DE TABAC

AVIS AUX FUMEURS
J'ai encore quelques mille livres de tabac à sacrifier à prix très bas, défiant toute compétition.
SPECIAL à 10c la livre
ORDINAIRES : Bleu, Rouge, Havane, Cornstock, Connecticut, Kentucky.
SPECIAL à 15c la livre
ORDINAIRES : Quesnel, P. Canadien, Champlain, Parfum d'Italie, Belgique, Hambourg.
Satisfaction garantie ou argent remis. Spécial pour la campagne, 15 lbs de tabac assorti pour $2.50 transport payé, aux environs de 200 milles.
Expédions commande sur réception d'un mandat ou chèque accepté. Demandez nos tabacs hachés pour pipes .65c la livre, à cigarettes .90c la livre.
JOSEPH TREMBLAY, 811 St-Vallier
8168—1-3 (ven. sam. mar au 27-4) 146A

Tailleurs

A. GAMACHE, TAILLEUR DESSINATEUR, (Ex tailleur maison Pollack), Habits, paletots, costumes-tailleur pour dames. Réparations générales, coupe garantie. Une visite est sollicitée. Edifice Migner, 72, DE L'EGLISE, CH. 107. TEL.: 4-2262.
9236—8-4 (26 fs) 147

Teinturiers

LA TEINTURERIE FRANÇAISE, LTEE — $1.00 nouveau prix pour nettoyage. Pressage, nettoyage. Spécialité: teinture de soies. Département spécial pour commandes de la campagne. Sollicitons commande d'essai. 565, ST-JEAN, Québec. Tél. : 4-4666.
8822—2-4 (26 fs) 151

TEINTURERIE MATHIEU Ltée. Tél.: 4-1600. — Pour nettoyage à sec pressage, teinture de complets, paletots, manteaux, robes, etc. Service prompt et courtois. Appelez 4-1600 15, RUE ST-ALBERT, Québec.
8853—21-4 (312 fs) 51

TEINTURERIE DORCHESTER. — $1.00 Nettoyage du ton clair parfait. Procédé exclusif de stérilisation 100% efficace pour complet, pardessus, robes unies. Teinture pour deuil 24 heures. 120, DORCHESTER, Québec. Tél. : 4-2484.
9362—16-4 (26 fs) 151

TERRY ET LES PIRATES 232 — par Milton Caniff

AUTOMOBILE
ACCESSOIRES - SERVICE
OCCASIONS

AUTOS A VENDRE

ACHETONS ARGENT COMPTANT
Vendons à CONDITIONS FACILES

Au MARCHÉ de L'AUTO Enrg.
230 de la Couronne Québec

230 de la Couronne — Tél. : 3-1913
Près marché St-Roch
9245—13-4 (26 fs) A. V.

CHARS USAGES

Tous ces chars sont reconditionnés et prêts pour livraison.

Groupe de $100. à $300.
Dodge Sedan 1931
Pontiac Sedan 1931
Pontiac Sedan 1932
Chevrolet Sedan 1934

Groupe de $300. à $500.
Austin Sedan 1939
Buick Sedan 1934
Buick Sedan 1936
Chrysler Sedan 1936
Chevrolet Sedan 1936
Dodge Sedan 1936
Ford Sedan 1936

Groupe de $500. à $800.
Buick Sedan 1937
Buick Sedan 1938
Chrysler Sedan 1938
Dodge Sedan 1938
Oldsmobile Sedan 1937
Pontiac Sedan 1937
Pontiac Sedan 1938
Pontiac Sedan 1939

AUTOMOBILES Inc.
12, rue de la Couronne
Québec. Tel. : 2-1208
Représentants: Cadillac, La Salle, Buick, Pontiac et Camion G.M.C.
9723—24-4 (26 fs) A. V.

FORD SEDAN DE LUXE 1936 très bien équippé. Parfaite condition. S'adresser à WILFRID AUCLAIR, 145 RUE RACINE, LORETTEVILLE.
9780—25-4 (3 fs) A. V.

CHEVROLET coach de LUXE, 1936, (13,000) milles, comme neuf. Ecrire à Casier 361, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
9317—10-4 J.N.O. A.V.

FORD ET HUDSON à vendre bon marché pour prompt acheteur. S'ADRESSER W. BESSETTE, 803, RUE ST-VALLIER, Québec, Tel. : 3-0011.
8662-23-3 (Sam. jeu. ven. au 23-5) 21

CHEVROLET coach 1936, en bonne condition, à vendre. Ecrire à CASIER 383, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
9688—23-26-27-4 A. V.

COTE & COTE Enr.
Autos usagés de toutes marques $100.00 à $1,000.00
163 St-Vallier — Tel : 2-6290
9117—5-4 (Ven. sam. mer. au 1-6) A.V.

SEDANS WILLYS, 40-39-38-37-33, Lafayette, Austin, Ford, Dodge, Pontiac, Chandler coupés, Ford, motocyclettes Indians, BSA Harley, Royal Enfield Vélocette et beaucoup d'autres. RODRIGUE OSTIGUY, 4, ST-JOSEPH. Tél : 2-6577.
9894—23-4 (26 fs) A. V.

AUTOS A VENDRE

Spéciaux d'avril

BUICK	SEDAN 1933 No 107	325.
PAIGE	SEDAN 1929 No 1016A	85.
GRAHAM	SEDAN 1935 No 1000	325.
Terraplane	SEDAN 1935 No 1006	325.
DODGE	SEDAN 1929 No 1080A	60.
CHEVROLET	CABRIOLET 1933 No 1068	130.
PLYMOUTH	ROADSTER 1929 No 1076B	50.
CHRYSLER	ROADSTER 1931 No 1082	135.
BUICK	COUPE 1931 No 79A	95.
PLYMOUTH	COACH 1929 No 1036A	80.
AUSTIN	PANEL 1938 No 1029	350.
DODGE	PANEL 1934 No 1038	250.
FORD	PANEL 1931 No 55	125.

Assortiment complet des modèles 1932 à '39, dans les marques populaires, vendus avec la fameuse garantie

R. & G.
LAURENTIDE AUTO Inc.
25, RUE DORCHESTER
TEL. : 8181
9172—9-4 (26 fs) A. V.

DODGE SEDAN, de Luxe 1937, très propre, en parfait ordre, à vendre. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser: 101, DE LA SALLE. Tél.: 5308.
9622—20-4 (6 fs) A. V.

WILLYS SEDAN De Luxe 1937, avec chaufferette, chaînes, pneus presque neufs, baterie neuve, 15 plaques. En bas de l'évaluation. S'adresser à VOYER & FILS, 189, DU PONT. Tél. : 2-7493.
9641-20-4 (6 fs) A. V.

FORD SEDAN DE LUXE 1937, en parfaite condition, avec chaufferette. En bas de l'évaluation. Aussi GARAGE A LOUER pour réparations, superficie plancher 50 x 100. S'adresser: H. MAINGUY, 1334, CHEMIN STE-FOY. Tél. : 4-5165.
9619-20-4 (6 fs) A. V.

BUICK SEDAN, modèle 1934, 32000 milles parcourus, couleur bleu foncé, en parfaite condition à l'intérieur et à l'extérieur. Prix modéré. S'adresser : 161, GRANDE-ALLEE. Tél : 4-3739.
9771—25-4 (6 fs) A. V.

FOURRURES
Mesdames
Lorsqu'il s'agit de FOURRURES — achat ou réparation — il est toujours avantageux de
Consulter les annonces ci-dessous

FOURRURES THIBAULT
282, rue St-Jean

TOUJOURS EN MAIN les dernières créations en fourrure, telles que Manteaux, garnitures et parures de cou. Notre atelier est à votre disposition pour tous travaux, tels que repassage, réfection. Achetons aussi les peaux vertes.
Entreposage de manteaux dans voûte, assurés contre feu, vol, mites.
8994—1-4 (26 fs) 71

ULDERIC BEDARD
244 RICHELIEU,
TEL.: 3-4892.
ENTREPOSAGE, voûte moderne, capacité 2000 manteaux, assurance. Tout manteau est assuré contre le vol, le feu et les mites, et tout autre dommage. Grand assortiment de fourrures d'été, martres de toutes sortes. Renards argentés brun, croisés, fitch, vison, etc. Achetez avant la hausse. Un accompte vous gardera un manteau pour l'automne. Manteaux seal, chat sauvage, lapin barré, caracul, boléros.
9082—2-4 (26 fs) 71

FOURRURES L. ZICAT
579 RUE ST-JEAN. Tél.: 9627
Spécialité :
- Renard argenté;
- Mouton de Perse
- Chat sauvage
- Seal d'Hudson;
- Seal français.

Coupe fournie et garantie par American Fur Designer de New-York
9128—4-4 (26 fs) 71

EDMOND PREMONT, MARCHAND - ENTREPOSAGE fourrures. Assortiment Renards, Boléros, Martres. Manteau blanc à louer pour mariage. Manteaux faits sur mesure. Voûte pour l'entreposage. 129, DE LA COURONNE, Québec. Tél. : 4-3420.
9205—9-4 (26 fs) 71

GAUDIAS LECLERC
47, Scott
Tél.: 4-3113
ENTREPOSAGE de fourrure. Grand choix de fourrures de printemps. Renards argentés, beiges, croisés, platinum, etc. Réparations et transformations d'après les plus récents modèles.
9570—22-4 (26 fois) 71.

LEO BERNARD
Marchand de Fourrures
ENTREPOSAGE
Renards et Martres
Boléros de tous genres
810 ST-VALLIER Tél. 3-1329
8652—28-3 (26 fs) 71

WILFRID LACHANCE
Entreposage Fourrures
106 Des Commissaires Tél 4-2458
9301—6-4 (26 fs) 71

FOURRURES
entreposage
Manteaux
Voûte à l'épreuve du feu vol et mites. Profitez de nos prix d'été.
HENRI POITRAS,
70, rue Dolbeau, Québec
TEL. : 6594
9093—8-4 (26 fs) 71

BOLEROS, RENARDS, etc
ENTREPOSAGE
VAILLANCOURT & FRERE
36, des Oblats, tél. : 4-3747
9892—23-4 (26 fs) 71

PHILIPPE BRETON
152 RUE ST-OLIVIER
Marchand & Manufacturier de Fourrures

GRANDE COLLECTION DE FOURRURES printanières pour boléros, parures de cou, garnitures. Voûte moderne pour entreposage de vos fourrures. Commandez dès maintenant votre manteau de Seal, Rat Musqué, Chat Sauvage, Mouton de Perse à prix réduits d'été. 152, ST-OLIVIER. Tél. : 8656.
8950—3-4 (26 fs) 71

J.-O. LEFEBVRE
Storage, Voute Feu, vol, mites.
63, rue St-Jean, Tel. : 2-6540
9270—10-4 (Mer. ven. lun. au 7-6) 71

JOS. ROBITAILLE Enreg.
RENARDS ARGENTES, Martres du Nord, de Roche Visons. Garnitures pour manteaux. Costumes à prix réduits. Storage de fourrures. Achetons Rats Musqués. 108 RUE RICHELIEU. Tél. : 2-3268.
9306—15-4 (26 fs) 71

Logements A LOUER

Belvedère et St-Sacrement

RUE ST-CYRILLE (près Avenue Hollande), logements 5 et 6 appartements, plus chambre de bain, chauffés, modernes, prix raisonnable. S'adresser tél. : 4-2477 ou 8038, le soir 8038 ou M. EUG. CHALIFOUR, 3, AVENUE PLOERMEL.
9227—8-4 (26 fs) 82 B.S.S.

513, ST-CYRILLE, coin AVENUE MURRAY, 7 appartements plus chambres de bain, chauffés, planchers bois dur. Aussi garage à louer. S'adresser : ALEX. BLONDEAU. 385, DE LA REINE. Tél. : 7060.
9087—3-4 (26 fs) 82 B.S.S.

DEMENAGEMENT

Maison responsable possédant assurance. Personnel expert. Local ou longue distance. Placez immédiatement votre appointement et profitez des bas prix avant mai en vous adressant à

Quebec General Transport Inc.
bureau
454, Arago — Tél. : 3-0760
DONAT SIMARD, prés.
9235—6-4 (26 fs) 82

POURQUOI TOUJOURS PAYER LOYER pendant que vous pouvez encore profiter du plan Fédéral du logement vous permettant de vous mieux loger tout en payant votre maison. Informations : EUG. CHALIFOUR, 3, AVE PLOERMEL. Tél. 8038.
9272—11-4 (26 fs) 82

96-98 MARQUETTE
PLAIN-PIED DE 6 PIECES à louer chauffé, eau chaude à l'année, service de concierge et de frigidaire. S'adresser: C.-E. MIGNER, téléphone bureau: 2-3130, ou domicile: 4-1840
9427—15-4 (26 fs) 82 B.S.S.

265A, FRASER, logement 5 chambres, chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, moderne, service de concierge. S'adresser 446, ST-CYRILLE. Tél. : 3-0745.
9491—16-4 (14 fs) 82

APPARTEMENT LUXOR. — Appartements, logements neufs, 3, 4, 5 appartements, frigidaire, chambre bain en tuile, douche, eau chaude à l'année, ventilation spéciale. Possession 1er mai. S'adresser Dr H.-A. HOULE, 550, CHEMIN STE-FOY. Tél. : 5577.
9907—22-4 (6 fs) 82 B.S.S.

381, CHEMIN STE-FOY, 6 chambres et chambre de bain, très moderne. S'adresser à CHRYSANTHE JOBIN, 182, LATOURELLE. Tél. : 5338. Le soir tél. : 6965, 3-1701 et 2-5593.
9743—25-4 (6 fs) 82

2 GRANDES CHAMBRES chauffées et meublées à 1222, CHEMIN STE-FOY. Aussi logement de 4 pièces plus chambre de bain, meublé ou non, système de chauffage. S'adresser à 1222, CHEMIN STE-FOY. Tél. : 2-4607.
9713—23-4 (6 fs) 82

69, ABERDEEN, logement 6 chambres plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser : ARTHUR VEZINA, 195, 3e RUE. Tél. 4-2271.
9735—24-4 (6 fs) 82

Belvedère-St-Sacrement

30, AVENUE VIMY, logement très ensoleillé, 6 pièces plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, solarium, garage. Libre le 26 avril. Tél. : 7785.
9791—23-4 (6 fs) 82 J.N.O.

BEAU LOGEMENT à la haute ville, St-Coeur de Marie. 5 pièces plus chambre de bain, solarium, chauffé, 2e étage. S'adresser à 20, AVENUE DE BERNIERES. Tél. : 7504.
9733—26-4 (6 fs) J.N.O. 82

159, GRANDE-ALLEE, logement de 7 pièces, chauffé, clair de tout. S'adresser: SIROIS, SIROIS & LESAGE, notaires, RUE COUILLARD, Québec.
9665—22-4 (8 fs) 82

Haute ville

APPARTEMENT MONTCALM, 115, CLAIRE-FONTAINE, près Grande-Allée, 7 pièces, plus chambre de bain tuile. Grande galerie; chambre individuelle, sousbassement. Service de concierge. Garages. Tél. : 2-2762 ou 2-7476.
9523—18-4 (26 fs) 82

APPARTEMENTS 3 et 4 pièces plus chambre bain. S'adresser CONCIERGE, APPARTEMENTS LINCOLN, 14, AVE ST-DENIS, près Château Frontenac ou CIE COMMERCIALE DE QUEBEC, 47, RUE ST-LOUIS. Tél. : 2-6403.
9524—22-4 (26 fs) 82.

Basse ville

LOGEMENT, MAGASIN, ENTREPOT, GARAGE. — Logement 6 appartement, magasin 2000 pieds plancher, save ciment, entrée deux rues; entrepot; garage. S'adresser: 227 ST-PAUL, CARRE PARENT, Québec.
9785—25-4 (6 fs) 82.

St-Roch et Jacq.-Cartier

JACQUES-CARTIER, deux logements, 4 appartements, 1er et 3e étage. Prix raisonnable. S'adresser: 96½, RUE CARON. Tél. : 3-3871.
9769—25-4 (2 fs) 82

Extermination

COQUERELLE, PUNAISE
Poudre Mystérieuse, liquide "Mysto" parfumé. Vendu partout. Fumigation. Travail garanti.
MAHEU & MAHEU
145, du Pont, Tel. : 8380
9482—16-4 (26 fs) EXT.

Quartiers divers

LA SOCIETE DE PRETS ET PLACEMENTS DE QUEBEC
81, ST-PIERRE, TEL. : 2-1363
LOGEMENTS
ST-SACREMENT
RUE FRONTENAC, logements de 5 et 7 ch., plus ch. de bain, chauffés.
STS-MARTYRS
434-436, ST-CYRILLE, 2e et 3e, 6 et 7 ch., plus ch. de bain, chauffés.
(25-27-30 avril) 82

Vos jours en 1940 peuvent être remplis d'une amabilité continuelle, si vous laissez prendre soin de vos problèmes de beauté par les salons annoncés plus bas. Faites votre appointement dès maintenant.

APPRENEZ LA COIFFURE. Cours gratis, diplômé en achetant machine à fils ou sans fils, neuves ou usagées. Plus grand magasin GROS & DETAIL. Ecrivez ULRIC BEDARD LTEE, 878, ST-VALLIER, Québec.
8823—29-3 (26 fs) S. C.

DEVENEZ COIFFEUSE, diplôme en achetant machines. Assortiment complet, avec ou sans fils, neuves ou usagées. Solutions rapides. Conditions faciles. J.-A. DAIGLE, 25, 8ième RUE, Québec. Tél. : 4-0933.
9722—24-4 (26 fs) S.C.

MACHINE ONDULATION permanente. Pension gratuite avec cour, diplôme. Représentant appareils Nestle "LeMur", ainsi que tous les accessoires. Plus bas prix, conditions faciles. Plus grand choix à Québec. HECTOR NOREAU, 8, ST-JOSEPH, Québec.
9361—15-4 (26 fs) S. C.

J. L. HETHRINGTON
Accessoires salon coiffure
Nouveau local
90 DE L'EGLISE TEL.: 2-8060
9056—3-4 (Mer. ven. lun. au 31-5) S.C.

SALON BEAUTE, 206, ARAGO. TEMPS LIMITE, permanents sans fils à l'huile, grande qualité $1.50. Coiffeuse diplômée. Spécialité : Coiffures hautes. Komol, Marcel. Venez vous convaincre Mlle RITA COTE. Tél. : 2-5704.
8551—15-3 (Ven. sam. mer. au 11-5) S. C.

STUDIO CHARRIER
15 années d'expérience
Spécialité Ond. permanente
259, St-Joseph, tél.: 3-2920
9039—11-4 (26 fs) S.C.

PERMANENT $15.00 pour $1.50. — Garanti pour 12 mois, à l'huile française, indéfrisable. Avec ou sans fils. Teinture, tous genres de coiffure. SALON LAROSE, 87, DE L'EGLISE, COIN ST-JOSEPH, tél. : 8021. SIMONNE PERRON, prop.
9040—3-4 (26 fs) S. C.

Permanent 15.00 pour 1.50
Coiffures tous genres
SALON LELY, "Mlle R. Perron"
604½, St-Joseph. Tél. : 9370
8960—30-3 (26 fs) S. C.

SALON MARTHA
Mme NOEL GODBOUT, prop.
71, St-Joseph. Tél.: 4-3436
9138-8-4 (lun. mer. ven. au 5-6) S.C.

SALON Mme J. SAVARD
Coiffure de tout genre.
72, de l'Eglise. Tél.: 3-0445
9488—18-4 (26 fs) S. C.

AVIS. — LE STUDIO DE PHOTOGRAPHIE ERNST donnera une photo 8 x 10, à toute personne qui se fera donner un permanent au salon de coiffure ERNST. TEL. : 3-0672.
8686—19-4 (Ven. sam. mer. au 15-6) S. C.

Accessoires d'autos

LUDGER FERLAND
Pièces d'autos neuves et usagées
105, 1ère Ave, Tél. : 4-2920
8796—28-3 (26 fs) A.A.

PERCAGE DE CYLINDRES

Accessoires et Pièces de rechange.
Batterie: HART
Pneu FIRESTONE
General Automobile Supply Regd.
Ed. POULIN, 133 du Pont.
Tél. : 4-4608.
9204—10-4 (Mer. ven. sam. au 7-6) A.A

Réparation de radiateurs

ALBERT TESSIER
Radiateurs réparés, nettoyés ou refaits à neuf. Soudure autogène.
226, de la Reine, Tel. : 2-2876
9243—10-4 (26 fs) R. R.

Garages à louer

A LOUER. — Garages d'automobiles, centre de St-Roch. S'adresser par téléphone no 4-6940, M. J.-P. LUSSIER, EVERELL, Québec.
(6 fs) G. A. L.

Garage — Service

GARAGE ANDREWS, 136, BOUL. LANGELIER. — Vendons chars usagés, camions, accessoires Ford, Chevrolet, etc., neufs, usagés, motocyclettes, bicycles et accessoires S. M. MAJESTIC, parties de ELK. REMORQUAGE jour, nuit. TEL.: 3-3738.
9431—16-4 (26 fs) G. S.

GARAGE LAROCHELLE & FILS
Spécial $25.00, automobile peinturé au complet — Ouvrage garanti
DEBOSSAGE MECANIQUE
10, 3e Rue, Limoilou. Tel. : 4-2191
8962—30-3 (Sam. mer. ven. au 29-5) G.S.

VISITEZ NOTRE TERRAIN D'AUTOS USAGEES
Boulevard Charest, entre Caron et Dorchester

C'est là que vous trouverez l'auto usagé désiré.
Dans une condition parfaite. Au prix que vous voulez payer. Aux conditions de paiement qui vous conviendront.

Buick Sedan	1933	1107	$290.
Chevrolet Sed.	37	1062A	$490.
Chevrolet Sed.	38	1119B	$610.
Chevrolet Coach	36	1164B	$425.
Chevrolet Coach	38	1117A	$560.
Plymouth coach	36	987	$340.
Plymouth coach	38	1158A	$525.
Plymouth coupé	37	1207A	$340.
Plymouth coach	39	1228A	$690.
Ford Sedan	1937	940	$475.
Ford Sedan	1938	1155A	$575.
Ford coach	1937	920	$390.
Dodge Sedan	1936	1168A	$390.
Oldsmobile Sed.	36	924B	$425.
Oldsmobile Sed.	37	1135A	$540.

SPECIAL
1 Packard sedan 1937 1210A $560.
VOYEZ-LES, ESSAYEZ-LES, ACHETEZ-LES
Vous serez satisfaits
J.L. DROLET AUTOMOBILES LTEE
279, rue St-JOSEPH, Québec. TEL.: 4-3591.
8309—8-3 ven. lun. mer. au 6-5 A.V.

Terres à vendre

CHATEAU D'EAU, terre de 56 arpents avec roulant et animaux, à vendre. Eau, electricite. Route ouverte l'hiver. S.V.P. par d'agents. S'adresser à DELPHIS CLAVET, ROUTE VAL-CARTIER, LORETTEVILLE.
9804—26-4 (6 fs) J.N.O. 153

PLUSIEURS FERMES A VENDRE avec roulant, près Lévis et dans les Cantons de l'Est, grandeurs de 30 à 1200 acres et dont les prix sont de $1800. à $12,000. Demandez-en la liste. Voulez-vous vendre votre ferme, le soussigné s'en chargera moyennant une légère commission, pas de spéculation. S'adresser à J.-E. LACHANCE, 77, ST-LOUIS, Lévis.
9800—26-4 (2 fs) 153

Non classifiées

DEUX GRANDS DEPOTS DE PRELARTS

— 1000 Carpettes, 1200 pièces prélarts, Rexoleum, Congoleum, Linoleum et incrusté. Suivez nos ventes d'ici au 1er juillet. Spécial 200 pièces prélarts, 25c verge carrée. Draperies, set de lit douillettes, couvre-pieds, etc. Prix du moulin au client.

L'AMI DU FOYER
ELIAS THIVIERGE
ST-ROCH : 68, ST-JOPHEPH. ST-SAUVEUR : 458-460, ST-JOSEPH.
9551—22-4 (26 fs) N.C.

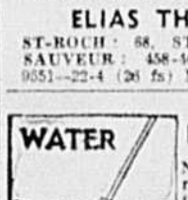

Messieurs les marchands
Nous manufacturons les balais de toutes qualités et les vadrouilles pour
l'eau (W-ater)
l'huile (O-il)
poussière (D-ust)
DEMANDEZ NOS PRIX
VADROUILLES & BALAIS WOD Enr.
162, Montmagny Québec
Tel. : 3-0498
9444—15-4 (Lun. ven. sam. au 14-6) N. C.

Terrains à vendre

MAGNIFIQUE TERRAIN, ensoleillé, site splendide pour terre. Pourquoi hésiter à se créer un avenir lucratif en cultivant fleurs, primeurs en légumes. S'adresser. J.-P. LUSSIER téléphone 4-6940, EVERELL.
(6 fs) 152

Teinturiers

REPRISE FRANCAISE ENREG.
TISSAGE INVISIBLE, réparation tous genres, robes, manteaux, habits mitées, brûlés, déchirés, bas pantalons, manches, collets. MLLE L. BOSSE, 132, D'ABRAHAM, face côte Ste-Geneviève. Tél. : 2-2347.
9041—5-4 (Ven. lun. mer. au 3-6) 151

RECUES TROP TARD POUR CLASSIFIER

Ces annonces seront placées sous leurs rubriques respectives dans le prochain numéro.

Articles de ménage

MEUBLES ANTIQUES à vendre, garde-robes, buffet salle à manger, etc., etc. Téléphoner à 7377.
9825—26-4 (2 fs) 17.

Chalets à louer ou vendre

CHALETS D'ETE A LOUER, meublés ou non, avec toilette, douche, toutes améliorations modernes, situés Plage d'Orléans et Charlesbourg. Informations: LA CIE COMMERCIALE DE QUEBEC, 47 ST-LOUIS. Tél : 2-6403 ou 2-7972.
9524—22-4 (26 fs) 82.

Hommes demandés

VENDEZ EAU DE JAVELLE—Faites 300% de profit. Représentants demandés dans tous les villes et villages de la providence. S'adresser à CHANTECLERC Ltée. 202, RUE ST-VALLIER, Québec.
9818—26-4 (26 fs) 74.

Magasins à louer

MAGASIN OU BUREAU refait à neuf, à 38 RUE ST-PIERRE. Conditions spéciale. S'adresser sur les lieux.
9821—26-4 (2 fs) 86.

Maisons à louer

MAISON BRIQUE A LOUER pour l'année ou meublée pour mois d'été, 9 chambres plus chambre bain, air chaud, deux minutes station Loretteville. FRED THOMPSON, CHATEAU D'EAU.
9819—26-4 (2 fs) 83.

Servantes demandées

ON DEMANDE une bonne pour ouvrage général, munie de bonnes références. S'adresser à 194 AVENUE DES ERABLES.
9822—26-4 (2 fs) 143.

ON DEMANDE fille d'âge raisonnable pour service à Ste-Petronille. S'adresser: J.-L. PROULX, 38 RUE ST-PIERRE.
9820—26-4 (1 fs) 143.

FILLE DEMANDEE pour ouvrage général. S'adresser à 194 RUE FRASER. Tél.: 3-4511.
9823—26-4 (2 fs) 143.

Nouvelles de Sherbrooke

Examen de nos policiers, (D. N.C.). — Hier et aujourd'hui, tous les officiers, sous-officiers et policiers de la Sûreté municipale ont passé des examens oraux et écrits sur la culture physique. La première série d'examens portait sur les devoirs généraux des constables, la discipline, les règlements municipaux, les lois provinciales, les lois fédérales (code criminel) et les premiers soins aux blessés. La deuxième série portait sur les exercices militaires, les exercices de culture physique, l'entretien du revolver et le tir au revolver, ainsi que sur les exercices des pompiers sur les appareils à incendie.

Les cours ont été donnés par le directeur Maranda et le capitaine Henri Boisvert en ce qui a trait aux devoirs généraux, la discipline, les règlements municipaux, les lois provinciales et fédérales. Les cours de premiers soins aux blessés ont été donnés par l'inspecteur Donahue de même que les cours sur les exercices pour les pompiers. Les cours concernant le port du revolver et le tir ont été donnés par le capitaine. Enfin, les cours sur les exercices militaires et sur la culture physique furent donnés par le sergent-major Bouchard.

Congrès de la Jeunesse Agricole. — Un grand congrès de la Jeunesse Agricole catholique aura lieu à Sherbrooke, dimanche, le 11 août prochain. Il attirera dans notre ville plus de 1,500 membres de la J. A. C. recrutés dans toutes les parties du diocèse.

Le congrès s'ouvrira, le matin, par la messe, et le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Léonidas Adam, curé-fondateur de la paroisse du Christ-Roi à Sherbrooke. Après la messe, il y aura séance d'étude dans une salle publique, suivie du dîner, d'une deuxième séance d'étude dans l'après-midi, puis du souper. Une grande parade sera organisée, de bonne heure après le souper, et les rangs se formeront pour se diriger vers l'endroit où aura lieu la séance publique du soir.

Le congrès est ouvert aux cent groupes jacistes du diocèse, mais les organisateurs du mouvement attendent quelques délégués de quelques diocèses de la province et même de l'Ontario.

Le soir, une séance publique donnera à ce congrès la forme des réunions de masse, comme celle que nous a value la tenue du grand congrès jociste annuel il y a quelques anées. Il n'est pas encore décidé où aura lieu cette grande asemblée. Les sommités religieuses et civiles y adresseront la parole. Des pourparlers seront entamés pour avoir cette réunion à l'arena, afin de loger la plus grande foule possible.

A Matane

DESCENTE DES GLACES, (DNC).— Mercredi, le 24, les glaces étaient complètement disparues de la surface de la rivière Matane et l'on ne craint plus maintenant les inondations dont la population a déjà été victime les années dernières. Dans la baie, la glace est également disparue.

FLOTTAGE DU BOIS. — La compagnie Price Brothers, à Matane, entreprendra, cette année, la saison record du flottage et l'on compte que plus de 10,000,000 de billots seront flottés de plus que l'an dernier. En 1939, en effet, l'on avait flotté 17,764,381 pieds de bois et, cette année, le chiffre atteindra 27,785,123 pieds.

Le flottage commencera dès que les glaces seront complètement disparues, et il se fera sur la rivière Matane et ses affluents. Il emploiera plus de 2,000 personnes.

La Vie des Saints

27 AVRIL

Sainte Zite, vierge (1218-1278)

Sainte Zite était la fille de pauvres laboureurs des environs de Lucques dont les deux autres enfants moururent en odeur de sainteté.

Elle entra vers l'âge de douze ans au service d'un seigneur de la ville nommé Fanitelli et y demeura toute sa vie, sanctifiant cette humble condition par la pratique des vertus les plus héroïques et se dévouant de tout coeur au maître qu'elle révérait avec un touchant respect.

La mortification et l'humilité de Zite n'avaient d'égales que sa charité et sa tendre compassion envers les malheureux et Dieu l'en récompensait par des faveurs signalées.

Une fois entre autres comme elle se rendait à l'église pendant la nuit de Noël, elle rencontre son maître qui l'arrête : "Comment oses-tu braver ce vent glacial, toi qui es épuisée de jeûnes et si misérablement vêtue ? rentre à la maison ou bien prends mon manteau, mais rapporte-le moi exactement si tu ne veux pas éprouver l'effet de mon juste courroux." L'humble servante enveloppée du riche vêtement franchissait le seuil de l'église lorsqu'un mendiant tout transi de froid implore sa pitié en étendant la main vers la fourrure. Zite aussitôt s'en dépouille pour l'en couvrir, mais lui recommande instamment de le lui rendre après l'office. Hélas ! le pauvre avait disparu et la pieuse servante essuya les sévères reproches de Fanitelli. Bientôt après frappait à la demeure du seigneur un vénérable pèlerin qui disparut comme l'éclair après avoir remis le manteau à Zite, et tous demeurèrent persuadés qu'ils s'étaient trouvés en présence d'un ange, aussi la porte de l'église auprès de laquelle s'était tenu le pauvre s'appela-t-elle désormais la porte de l'Ange.

26-4-40

Funérailles de Mme A. Mercier

D'imposantes funérailles ont été faites, en l'église du Sacré-Coeur, à madame Lédia Laverdière, épouse de M. Albert Mercier, décédée le 14 avril, à l'âge de 48 ans. Un bel hommage a été rendu à la mémoire de la regrettée défunte. Un cortège nombreux et imposant a fait escorte à la dépouille mortelle de la regrettée défunte, de la maison mortuaire, 85, rue St-Alexis, jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation.

A l'église, la cérémonie funèbre fut imposante. M. l'abbé Lanouette a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté de MM. les abbés Gariépy et Gagné, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte : MM. Georges, Jean-Paul, Jean-Marie, Marcel et Noël Laverdière ; ses beaux-frères : MM. Arthur et Alphonse Mercier, Arsène Châtigny ; ses oncles : MM. Pierre, Alphonse et François Blouin, William Blouin, Pierre Simard, Napoléon Gaulin, Alfred Laverdière, France et Arthur Morency ; ses neveux : MM. Maurice, Lucien, Emilien, Henri, Jean-Paul, Raymond-Marie et Jean-Marie Laverdière, Jean-Paul et Henri Châtigny, Armand, Maurice, Lucien, Gaston, André et Roland Mercier ; ses cousins : MM. Eugène, Jules, Lucien, Emile et Omer Blouin, Jules, Albert et Lauréat Morency, Jean-Baptiste et Antoni DeBlois, Ovila Marquis, Joseph Poulin, Gaudiose et Arthur Gosselin, Emile et Roméo Gaulin, Alphée Lamontagne, Wilf. Faucher, Wilf. Lachance, Pierre Carrier, Rosaire et Léon Blouin.

Dans le cortège, à la suite des membres de la famille, on voyait : MM. le docteur Eugène Bissonnette, F.-X. Campagna, E. Trudel, V. Drapeau, Jules Fradette, J.-A. Marcheterre, V. Laverdière, P. Giguère, H. Rochette, Emile Boivin, L. Leclerc, Emile Bernard, Paul Déry, Donat Boulianne, Frs Hébert, Lauréat Hébert, A. Trudel, Arth. Guay, D. Thivierge, Jos. Verreault, C.-F. Ouellet, U. Bureau, Jos. Poulin, Emilien Giroux, René Desmeules, Alf. Beaulieu, J. Matte, H. Paquet, A. Hébert, R. Langlois, Adrien Hébert, Lauréat Génois, Valère Doyon, Ant. Bureau, Jos. Beaupré, Ant. Croteau, J.-P. Brousseau, Fern. Bernier, Luc. Dupont, Eugène Isabel, Adrien Hébert, S. Poulin, R. Thivierge, R. Guillot, J. Pouliot, G. Breton, J.-C. Picard, Omer Barbeau, P.-E. Barbeau, Jean Plamondon, A. Déry, D. Plamondon, P.-E. Morin, A. Pruneau, Emilien Bernard, H. Thivierge, Paul McClish, O. Lafrance, A. Côté, Ulysse Desjardins, Jos. Fradette, G. Conseiller, Jean Dupont, Lauréat Fradette, M. LaRoche, Arm. Dupont, Pierre Blouin, Léo Blouin, Lucien Savard, Jules Blouin, Arth. Bernard, G. Langlois, Jean Bédard, Alb. Tremblay, F. Lemelin, Ph. Desmeules et A. Gagnon.

La maison Sylvio Marceau avait la direction des funérailles.

Nos sympathies aux membres de la famille en deuil.

- Aujourd'hui tout comme hier -

76 Feuilleton de l'"Action Catholique" — Un crime sur la ligne Maginot 73

—"Mais, il me faut du temps!" s'écriait Papa Montivy. "Il me faut du temps!"

—"Vous avez eu tout le temps voulu!" coupa l'un des officiers supérieurs présents. "L'Europe peut prendre feu d'un moment à l'autre et dans l'intervalle, la ligne Maginot peut être sabotée d'un bout à l'autre, si nous n'intervenons prestement et vigoureusement!"

—"A vous d'y voir, mon général!" répliqua Papa Pontivy. "Pour ma part, je vous ai révélé un fait que vous ne soupçonniez même pas, à savoir que la ligne Maginot était attaquée de l'intérieur. Je vous ai averti qu'il était probable que chacun des forts de la ligne renferme sa bombe à retardement, avec son mécanisme secret. Evidemment, je ne puis pas vous indiquer l'endroit précis où chacune d'elles se trouve. Mais, que je vous aie déjà dit qu'elles existent, voilà tout de même, je pense, un renseignement qui a sa valeur! Vous en avez déjà découvert plusieurs! Eh! bien, cherchez et vous découvrirez les autres! Pendant que vous vous livrerez à ce travail urgent, de mon côté, je découvrirai les espions qui ont placé ces bombes!"

—"Mais, vous ne comprenez donc pas les difficultés techniques que représente un tel travail?" s'écria celui qui avait parlé en premier lieu. "Nous chercherons peut-être pendant des années et des années, sans rien découvrir! Je puis, si vous voulez, placer des bombes dans nos forts, et je défie qui que ce soit ici, de jamais les découvrir! Non, non, capitaine Pontivy, ce n'est pas à nous d'y voir, mais bien à vous! Et votre tâche en est d'autant plus importante! Trouvez-nous les espions qui ont placé ces bombes et nous verrons bien à les faire parler et à leur faire indiquer où se trouvent ces engins de mort!

—"Oh! évidemment, si vous le prenez sur ce ton ...!" concéda Papa Pontivy. "En tout cas, n'ayez aucune crainte! Dès que je tiendrai ces gens-là, je saurai bien les faire parler!"

—"Mais, avez-vous au moins quelqu'espoir de réussir à les tenir, ces gens-là, comme vous dites?"

—"Je puis même vous dire que je suis sur le point de réussir un coup de maître!"

—"Comment pouvez-vous le savoir?"

—"Je ne sais pas ... c'est mon instinct qui me le dit!"

—"Ah! écoutez! hein! nous en avons assez de votre instinct! Je vous prierais de ne pas abuser de la plaisanterie!"

—"Mais, je vous demande pardon! ce n'est pas une plaisanterie! C'est mon instinct qui m'a conduit en Bretagne et j'ai déjà la preuve qu'il s'y passe des choses intéressantes et très bizarres!"

(Copyright Star Newspaper Service) Tous droits réservés.

—"Je l'ignore, mon capitaine... Mais attendez donc!... Oui, mais oui! c'est bien cela! Voyez vous-même! Ces taches d'huile ou de je ne sais quoi se trouvent exactement sous le ventilateur, et il est ouvert!"

—"C'est moi qui l'ai ouvert!"

—"Eh! bien, vous avez là l'explication de toute l'affaire! Quelqu'un avait placé ce soporifique dans le ventilateur et l'avait fermé. Lorsque pour avoir de l'air, vous avez ouvert le ventilateur, vous avez donné accès à ce soporifique dans votre compartiment!"

Dès que le train fut entré en gare de Belfort, le service de sûreté de la compagnie ferroviaire entoura les wagons et des détectives fouillèrent voyageurs et wagons, du premier au dernier. Malheureusement, on ne trouva absolument aucun indice.

—"Il faudra commencer les recherches d'un autre point!" expliqua le général commandant le Génie, à qui le capitaine Blanchard venait de faire rapport de l'affaire. "Car, reprit le général, je ne suis pas tellement sûr que le voleur n'ait pas pu descendre du train avant son arrivée à Belfort. On me dit que, bien que le convoi n'ait fait aucun arrêt en cours de route, entre Mulhouse et Belfort, il ralentit tout de même de façon notable dans certaines courbes. Un homme agile et fort peut fort bien prendre le risque de sauter par la portière, à ces moments. Et puis, il reste toujours l'hypothèse d'un complice, qui, posté à un endroit convenu, attend le passage du train. Lorsqu'il arrive, le voleur jette l'objet du vol par la portière, le complice s'en empare et le tour est joué. Ni vu, ni connu!"

—"Oui, évidemment, nous avons affaire à un complot organisé du commencement à la fin!"

—"Sans aucun doute. Toute l'affaire a été montée avec soin!" dit le général. C'est pourquoi je vous ai dit tout à l'heure qu'il faudra commencer nos recherches à l'autre extrémité, c'est-à-dire à votre point de départ. Quelqu'un savait que vous deviez voyager sur ce convoi, en particulier. Il faut donc savoir combien de personnes étaient au courant de ce fait?"

—"C'est difficile à dire, mais je suis sûr qu'il n'y en avait pas beaucoup!"

—"Dans ce cas, je vous prierai de dresser une liste de tous ceux qui étaient susceptibles de savoir que que vous monteriez sur ce convoi-ci?"

—"Je veux bien, mon général, mais dites-moi, je vous prie, comment cet individu pouvait-il savoir que je monterais dans ce compartiment et non pas dans un autre?"

—"Je ne vois qu'une explication : cet individu sa-

LÉVIS et la Banlieue

Taxe de vente à Lévis. — Au cours d'une réunion du comité des bills privés, tenue hier, à l'assemblée législative, la ville de Québec a présenté le texte qu'elle a préparé pour déterminer les modalités relatives à l'imposition d'une taxe de 2% sur les ventes au détail. Nous avions déjà mentionné que la taxe de vente avait été adoptée en principe mais il s'agissait de savoir si les municipalités environnantes seraient tenues de payer cette taxe. Toutes les municipalités qui entourent la ville de Québec étaient représentées au comité et on protesta énergiquement contre l'imposition de cette taxe de vente dans les localités avoisinant Québec.

En ce qui concerne Lévis, le député provincial, M. J.-G. Francoeur, et S. H. le maire J.-S. Durand, représentaient l'un le comté de Lévis et l'autre la ville de Lévis. Ils ont exposé que la ville de Lévis avait déjà fait d'énormes sacrifices dans le passé pour régler ses affaires et qu'elle ne pouvait envisager l'imposition d'une nouvelle taxe à ses contribuables. Les partisans de l'imposition de la taxe de vente ont fait remarquer que cette taxe serait une nouvelle source de revenus pour Lévis. En effet, suivant le projet du bill de Québec, on remettra aux municipalités ainsi taxées une partie des revenus proportionnellement à leur population.

Les municipalités ainsi visées par cette taxe de vente sur la rive sud, seront : Lévis, Lauzon, St-David, St-Romuald. En ce qui concerne Lévis, on estime que cette taxe rapporterait environ de $15,000 à $20,000.

Malgré les protestations de M. Francoeur et du maire de Lévis, ainsi que des représentants des diverses autres municipalités, le projet de loi a été adopté, et à partir du 1er mai, la population de Lévis devra payer la taxe de 2% sur ses achats en détail. Les modalités suivant lesquelles on prélèvera cette taxe de vente seraient les mêmes qu'à Montréal. C'est la ville de Québec qui en aura le contrôle et qui en fera les diverses distributions aux autres municipalités.

La taxe ne sera pas exigible lorsque le prix de vente sera de 10c. ou moins. Mais si une vente comprend plusieurs articles ou objets compris dans la dite vente, et non sur le prix de chaque article ou objet séparément. La taxe ne sera pas imposée lorsqu'il s'agira de ventes d'obligations, débantures, actions ou autres titres mobiliers ; sur les rentes et les primes d'assurances ; les liqueurs douces, les eaux gazeuses, la bière et la gazoline comestible ; les denrées ou marchandises vendues par le cultivateur, l'horticulteur, le pépiniériste, l'aviculteur, ou l'apiculteur, lorsque ces marchandises proviendront de leur exploitation ; le bois de chauffage vendu et livré en quantité d'une corde ou moins ; le charbon vendu et livré en quantité d'une tonne ou moins ; les remèdes ; les billets de passage sur les tramways, autobus, bateaux, chemins de fer, etc. ; les articles vendus aux corporations municipales, aux gouvernements ou aux fabriques ; aux ventes faites par comptoir postal à des citoyens résidant en dehors du territoire de la taxe de vente ; les repas et les livres de classe.

Le danger des feux d'herbe. — A chaque printemps, les pompiers sont appelés à plusieurs reprises pour des feux d'herbe. Le soleil de cette saison réchauffe le sol et l'herbe morte devient facilement enflammable. Il suffit de quelques imprudences des fumeurs ou des enfants, pour allumer des incendies. Maintes fois, on constate que ces feux d'herbe apparemment inoffensifs causaient souvent de lourdes pertes en se communiquant aux propriétés.

Hier après-midi, vers 5 h., les pompiers de Lévis ont répondu à leur premier feu d'herbe de la saison, sur la rue J.-K. Laflamme. Il n'y a pas eu de dommages.

Nous ne saurions trop encourager la population à prendre toutes les précautions pour prévenir ces commencements d'incendie.

Séance dramatique et musicale, ce soir, à Lévis. — C'est ce soir, à 8 h., à la salle St-François-Xavier, à Lévis, qu'un groupe de jeunes des mouvements spécialisés de Notre-Dame, présenteront une séance dramatique et musicale de premier choix. On interprétera un drame en 3 actes, de Paul de Croisset, intitulé : l'"Accusé". Des artistes de grand talent ont été chargés de la partie musicale. M. Claude Lavoie, un élève du collège de Lévis, un jeune artiste bien connu, interprétera au piano la "Scherzo No 3", en do dièze mineur, de Chopin.

M. Georges Dubé, de Québec, gagnant de la médaille d'or de la province, exécutera des morceaux choisis, sur xylophone.

Les jeunes qui seront sur la scène ont pour la plupart déjà affronté le public, et l'on peut être sûr du succès de cette soirée. Voici la distribution des rôles, dans l'"Accusé" :

Bonneret, banquier, Jean-Paul Tardif ; Armand Astier, lieutenant d'infanterie, Chs Bernier ; Jean Astier, son frère, Jean-Jacques Houde ; Corniller, lieutenant, Jean-P. Parent ; Pistache, domestique, Ls-Paul Jenkins ; capitaine Dalmons, Jean-Ls Tardif ; inspecteur de police, Robert Powers ; détectives, Ls Roy et Ls Cauchy.

Heure d'adoration ce soir, à Lévis, Christ-Roi et Bienville. — Ce soir, dans les églises de Notre-Dame de Lévis, de Christ-Roi et de Bienville, aura lieu une heure d'adoration, recommandée par S. E. le Cardinal, pour demander le retour de la paix dans le monde.

A Notre-Dame de Lévis et à Christ-Roi, l'office aura lieu à 7 h. 30, et à Bienville, à 7 h. 15.

Mort de M. Félix-T. Carrier. — Nous avons appris avec un profond regret, la mort de M. F.-T. Carrier, époux de feu dame Marie-Louise Blanchette, décédé hier, à sa résidence, 21, rue Carrier, à l'âge de 65 ans, 8 mois.

Le regretté disparu laisse dans le deuil, trois fils : MM. Isidore, J.-Paul et Jean-Guy Carrier ; cinq filles : Mme Wilfrid Marcoux (Cécile), de Lewiston, Me., Mlles Juliette, Marcelle, Jeanne d'Arc et Pauline Carrier, de Lévis.

Les funérailles, sous la direction de la maison Maurice Gilbert, auront lieu samedi matin, à 9 h., en l'église Notre-Dame, et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie.

Nous présentons à la famille en deuil, l'expression de nos plus vives sympathies.

Mariage Breton-Hallé, à Christ-Roi. — Samedi matin dernier, à 8 h., en l'église de Christ-Roi, a été célébré le mariage de M. Ernest Breton, fils de feu M. Théophile Breton, de St-Vallier de Bellechsase, avec Mlle Pauline Hallé, fille de feu M. Arthur Hallé, également de Christ-Roi.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Chs Rodrigue, curé de la paroisse.

M. Donat Michaud servait de témoin à son beau-frère, et M. J.-Marie Hallé accompagnait sa soeur. Pendant la messe un beau programme de chant fut rendu par la chorale des Enfants de Marie, de la paroisse.

Après la cérémonie nuptiale, le déjeuner fut pris à la résidence de Mme Arthur Hallé, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces.

Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

O Jésus, je vous adore comme le Roi des siècles et des années, et comme celui qui m'avez acheté au prix de votre sang, tous les jours que j'ai à vivre sur la terre.
S. Jean Eudes.

Papiers à Cigarettes
VOGUE
D'UN BLANC PUR
à Combustion Libre
Livret Automatique DOUBLE 5¢

LES MOTS CROISES DE L'ACTION CATHOLIQUE No 661

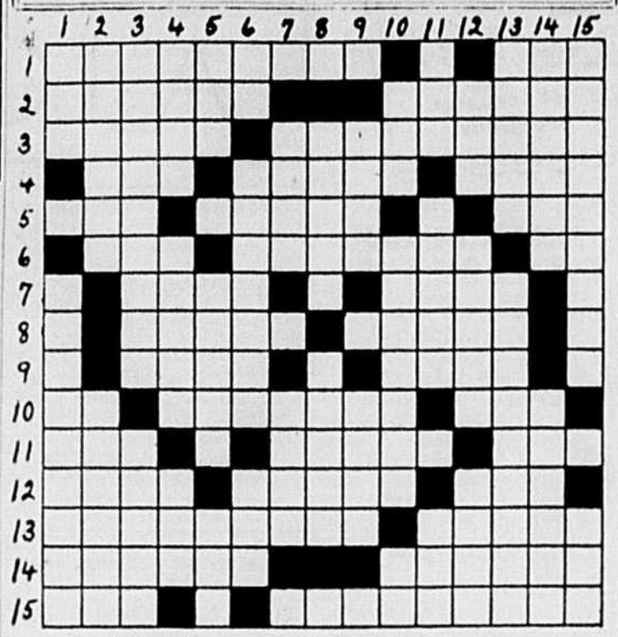

HORIZONTAL

1—Bande colorée sur un fond de couleur différente — Colère.
2—Qui est dans l'ivresse — Plante européenne à odeur nauséeuse.
3—Mouvement d'oscillation des locomotives en marche — Action d'amariner un navire.
4—Rivière de France — Grand filet pour la pêche au fond de la mer — Loi, ordonnance.
5—Genre de mollusques — Prénom masculin — Division du compas.
6—Ordre des cérémonies religieuses — Réjouir, divertir — Avant-midi.
7—Du verbe armer — Commune du Pas-de-Calais.
8—Sommet du Jura — Largeur d'une étoffe entre deux lisières.
9—Greffe — Tramway.
10—Adj. possessif — Vase de terre ayant la forme d'un tronc de cône renversé et évasé — Habitude ridicule.
11—Du verbe aller — Commune du Cher — Courant de mer très violent dans un passage étroit.
12—Soigné — Port d'Athènes — Conjonction.
13—Général; qui s'étend à tout — Vaste plaine couverte d'herbes, dans l'Amérique du Sud.
14—Débat, querelle — Auteur dramatique français né à Valence.
15—Époque — Agilité, vivacité.

VERTICAL

1—Pieu aiguisé par un bout — Conformité à la saine raison.
2—Supporter quelque chose de fâcheux (Fig) — Se dit d'un bâtiment qui s'affaise.
3—Nom que porta d'abord le tabac en France — Doué de vie.
4—Bot. Syn. de fenouil — Rivière d'Angleterre — Pommade de blanc de plomb.
5—Adj. démonstratif — Attaquée par les mites — Choisi.
6—Interjection — Cesser d'être en rage — Petite prairie.
7—Compositeur anglais né à Londres — Rayons de lumière.
8—Miséricorde, pitié — Ouvrage en vers de quelque étendue.
9—Faire quelque chose — Fête religieuse.
10—Mesure agraire — Genre d'insectes coléoptères — Premier en son genre.
11—Lettre grecque — Etre assis — Du verbe pouvoir.
12—Animal domestique — Où il entre des roses rouges — Loge grillée pour enfermer des animaux.
13—Rescrit du sultan — Reine légendaire d'Assyrie.
14—Prénom féminin — Poissons d'eau douce.
15—Action d'éteter — Mesure qui est l'équivalent d'un décamètre carré.

Solution du problème no 660

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	S	T	A	M	E	■	P	A	L	A	T	I	A	L
2	U	■	I	M	A	G	E	■	S	I	E	R	O	■	A
3	R	U	B	I	C	O	N	D	■	A	R	A	■	C	I
4	■	O	S	E	■	R	U	N	E	S	■	E	C	H	E	C
5	P	A	R	T	■	T	U	R	C	O	■	T	A	R	I
6	E	N	E	■	H	I	M	O	L	A	■	R	A	S	■
7	T	■	C	E	T	■	E	P	I	T	H	E	T	E	■
8	F	■	V	A	R	I	E	■	S	E	L	A	M	■	R
9	T	R	A	I	P	O	N	C	E	■	R	A	I	S	■
10	■	A	N	S	■	S	O	R	T	E	■	S	■	M	A	S
11	■	I	L	S	E	E	■	S	I	R	O	P	■	K	A	L	I
12	S	E	R	R	E	■	T	E	L	L	E	■	S	E	L
13	I	R	■	A	R	S	■	I	A	L	I	S	M	E	■
14	E	■	E	T	I	E	R	■	E	G	A	R	E	■	N
15	R	E	N	O	N	C	E	R	■	E	N	E	R	V	E

A MONTREAL

SECONDE EXPOSITION DE L'ARTISANAT

MONTREAL, 26. — Les casernes militaires de l'île Sainte-Hélène, suivant l'assurance qu'a donnée le brigadier J.-P.-U. Archambault, D.S.Q., commandant du district militaire no 4, à M. Léon Trépanier, directeur général de la Commission du IIIe centenaire de Montréal, seront libres à partir du 25 mai prochain.

Immédiatement la Commission du IIIe Centenaire se mettra à l'oeuvre pour organiser sa seconde Exposition de l'artisanat qui ouvrira ses portes le 15 juin pour les fermer le 7 juillet.

Cette exposition sera plus élaborée que l'été dernier, au point de vue du nombre et de la variété des travaux de chez nous. Le gouvernement de la province de Québec, pour sa part, a promis de mettre en montre des produits des arts domestiques et de la petite industrie qui surpasseront celles de l'an dernier, au chapitre de la beauté du travail et de l'ingéniosité déployée par nos ouvriers dans toutes les parties de la province. Sous les yeux des visiteurs, comme l'été dernier, les travaux seront exécutés dans leur véritable milieu et dans l'ambiance appropriée. Une des attractions de cette exposition sera encore le restaurant de la Grande Marmite, à nouveau sous la direction de Mme Jehanne Zimmermann (Jehanne Patenaude) et le plat-type sera sans contredit l'omelette de la mère Poularde, telle qu'on la prépare en Bretagne.

De plus, les frères Leclerc, les fameux constructeurs de bateaux-miniatures de Saint-Jean-Port-Joli délégueront deux de leurs enfants, artistes incomparables, prétend-on, dans l'art de faire une goélette.

La famille Charbonneau, de Montréal, sera au programme avec des spécimens très originaux de ses oeuvres. Chaque soir, il y aura programme de divertissements. On sait le succès remporté par ces initiatives artistiques l'été dernier. Donc, à partir du 25 mai, des équipes d'ouvriers seront au travail pour métamorphoser les casernes de Sainte-Hélène en une véritable ruche des arts domestiques de chez nous.

M. Léon Trépanier n'a rien négligé pour que cette seconde exposition de l'artisanat soit un véritable succès dépassant, si cela est possible, celui de 1939.

NOUVELLE INVENTION

MONTREAL, 26. — L'inventeur d'un nouveau dispositif de vol qui augmentera la sécurité et sera aussi très utile aux avions de guerre, M. Phiroze-P. Nazir, 32 ans, était de passage, récemment, à Montréal, en route pour Ottawa. Ce jeune savant en science aéronautique vient de Bombay offrir son invention aux autorités britanniques de l'air dans la capitale du pays. Le nouveau dispositif — un volet à coulisse — permettra aux avions de porter une charge plus lourde et en même temps d'atterrir à une vitesse plus lente et sur des terrains plus exigus. L'invention remonte à plusieurs années. M. Nazir fit ses premiers travaux à Londres, puis le gouvernement hindou, ayant reconnu l'intérêt de la découverte, subventionna le jeune technicien lui permettant de pousser ses recherches plus avant. M. Nazir en nous expliquant son invention soutient que les avions qui en seront munis non seulement pourront diminuer leur vitesse d'atterrissage, mais encore, pourront descendre vers le sol à un angle plus grand de telle sorte que le terrain nécessaire à l'opération pourra être beaucoup moins vaste.

On comprend tout de suite l'avantage pour les avions militaires qui, naturellement, n'ont pas le choix du terrain et doivent profiter du moindre espace. L'appareil a aussi pour effet de réduire considérablement le calage des ailes. M. Nazir est l'inventeur de plusieurs dispositifs pour avions militaires. Du fait de la guerre, il est dans l'impossibilité de nous les décrire. M. Nazir doit soumettre ses plans et devis aujourd'hui même à l'autorité compétente à Ottawa et il est probable que des essais avec avions réguliers seront entrepris d'ici quelques semaines.

BELLES INITIATIVES DU BIEN-ETRE

MONTREAL, 26. — Au cours d'une assemblée des dames et jeunes filles patronesses de l'Association du Bien-être de la Jeunesse dans les salons du Club Canadien, Son Excellence Mgr Deschamps a approuvé de tout coeur les initiatives sociales et charitables dont le parc du Bien-Etre, au Bout-de-l'Ile, complètement métamorphosé et aménagé par les soins du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial, sera le théâtre à partir du mois de mai.

Mgr Deschamps a insisté sur le fait que le Bien-être devait conserver et prolonger l'idéal qui a présidé à sa fondation et ne pas s'éloigner de sa mission, celle qui avait été l'objet de tant de dévouement et de sacrifices depuis une trentaine d'années.

Une centaine de dames et de jeunes filles étaient présentes et ont promis de se mettre à l'oeuvre immédiatement par leurs comités et leurs sous-comités, afin que le parc du Bout-de-l'Ile soit pour les orphelins, orphelines et vieillards des deux sexes, un magnifique lieu d'amusements agréables.

Mgr Deschamps, dans son allocution, a promis qu'il ferait tout en son possible pour procurer à l'association un prêtre qui séjournera durant les mois d'été au parc du Bout-de-l'Ile.

Mme C.-O. Monat, une des dames patronesses les plus active du Bien-Etre, a annoncé la formation des comités d'honneur et actif. Comité hononraire, présidente, Mme Henri Groulx, Mmes Philippe Brais, Camillien Houde, J.-M. Savignac, J.-E.-C. Bumbray, Ernest Tétreau, Eugène Durocher, T. Bruneau, J.-P. Dupuis, Napoléon Courtemanche, Joseph Jean, Georges Caron, Wilfrid Gagnon. Comité actif, présidente, Mme J.-O. Monat, qui verra à choisir celles qui en feront partie et à fonder des sous-comités.

LES JEUNES NATURALISTES

MONTREAL, 26. — Le directeur général des Cercles des Jeunes Naturalistes, le R. F. Adrien c.s.c., reprendra dans quelques jours sa tournée de propagande à travers la province. Jusqu'à la mi-juin, il visitera les comtés suivants : Maskinongé, St-Hyacinthe, L'Islet, Missisquoi, Deux-Montagnes, Argenteuil, Stanstead et Wolfe.

Au cours de cette tournée, il donnera des causeries sur la protection de nos ressources naturelles.

Nouveau gérant

CHICOUTIMI. — (D.N.C.) — M. Ths-Eug. Saulnier vient d'être nommé gérant de la Banque Provinciale à Chicoutimi. Il remplace M. Roméo Crevier, qui est transféré au bureau - chef, à Montréal.

Le nouveau gérant, un jeune qui a eu un avancement très rapide, est le fils de feu Jos. Saulnier, de Chicoutimi.

Vol de cuivre

CHICOUTIMI. — (D.N.C.) — Un jeune homme a fait 5 jours de prison pour avoir volé du cuivre aux moulins de Jonquière Pulp Co. à Jonquière.

Si vous n'avez déjà lu les meilleurs billets de l'Oncle Gaspard

"LE DESSUS DU PANIER"

Procurez-vous cet ouvrage dès aujourd'hui, à la Librairie de l'Action Catholique, 1, boulevard Charest, où à n'importe quelle autre librairie.

Prix $1.00

DEMENAGEZ-VOUS ?

Le temps des changements d'adresses approche. Pour éviter l'encombrement des derniers jours, nous vous suggérons de nous téléphoner immédiatement au no 2-4771, votre nouvelle adresse, pour le 1er mai. Vous pouvez aussi profiter de la visite de notre agent pour lui donner ces détails ou encore retournez-nous ce coupon en inscrivant votre adresse actuelle et votre nouvelle adresse pour le 1er mai. Cette affaire réglée, vous serez assuré d'un service régulier le jour même de votre déménagement.

Adresse actuelle :

M. .....

Rue ..... Cité .....

Nouvelle adresse :

M. .....

Rue ..... Cité .....

Date du déménagement .....

VÉRITABLE
BOVRIL
LA BONTÉ DU BOEUF
EST DÉLICIEUX

Beau travail de la J.O.C. à St-Romuald

La campagne de "ramassage" organisée par la Jeunesse Ouvrière Catholique qui s'est terminée mardi soir le 23 avril a remporté un succès sur toute la ligne et a mis en évidence une fois de plus la grande générosité et l'esprit de charité qui animent les citoyens de la paroisse.

Les membres de la J.O.C. ont ramassé cinq voitures complètes de vêtements usagés, chaussures, lingerie, victuailles, articles de ménage, etc. et en plus une somme de $40.49 en argent.

Le produit de cette campagne sera distribué aux familles nécessiteuses de la paroisse par les dames charitables qui ont bien voulu se charger de la réparation des vêtements et de la distribution de la nourriture et des autres objets recueillis.

Les membres de la section locale de la Jeunesse Ouvrière Catholique sont très fiers du succès remporté et remercient de tout coeur leurs concitoyens, au nom des familles pauvres, pour la façon magnifique avec laquelle ils ont répondu à l'appel qui leur a été fait.

La direction de la J.O.C. ne doute pas que tous les citoyens continueront à lui donner l'appui et la coopération dont elle a besoin pour poursuivre ses activités en vue du bien commun de la classe ouvrière.

74 Feuilleton de l'"Action Catholique"

vait que vous voyageriez en première classe, comme tous les officiers, parce que vous obtenez une réduction du prix du billet, n'est-ce pas ? Or, sur ce convoi, il n'y a que quatre compartiments de première classe. En outre, de ces quatre compartiments, il n'y en a que deux où il est permis de fumer. Or, le service de sûreté de la compagnie a vérifié qu'on avait placé un liquide soporifique dans l'un et l'autre des ventilateurs de ces deux compartiments. Par conséquent, vous ne pouviez échapper au complot machiné contre vous !"

—" Oui, évidemment... mais comment a-t-on introduit ce liquide dans le ventilateur ?"

—" Très facilement. L'individu en question n'avait qu'à monter sur le convoi une demi-heure avant vous, à introduire le soporifique dans les deux ventilateurs, et à les refermer. Vous savez comme moi qu'il est facile de passer inaperçu dans un wagon de première classe !"

—" Mais comment savait-il que j'ouvrirais le ventilateur ?"

—" Il est probablement au courant de vos habitudes ! Ou bien, dans le cas contraire, il s'est contenté de se faire passer pour un voyageur, supposant que vous ne le connaissiez pas, et il vous a prié de lui permettre d'ouvrir le ventilateur. Ou, bien il a tout simplement, sous un prétexte ou sous un autre, réussi à vous faire sortir un moment, pour exécuter son plan !"

—" Comme tout cela paraît simple et facile. Que je suis donc idiot de n'avoir pas pensé à cela plus tôt !"

—" Mais, non, Blanchard, et d'ailleurs, je ne vous blâme pas du tout, dans cette affaire. Car enfin, ce n'est que dans un roman qu'un voyageur sait à l'avance qu'il sera drogué pour qu'on lui vole ses documents ! Non, vous dis-je, ne vous tourmentez pas !"

—" Oh ! je pourrai très bien reproduire mes plans à nouveau, vous savez, mon général !"

—" Je n'en doute pas, capitaine, mais malheureusement, là n'est pas la question. L'ennui, c'est que ces plans soient entre les mains de l'ennemi. De ce fait, ils perdent la moitié de leur valeur et même plus. Non, je crois que cette nouvelle affaire n'est qu'un nouveau chaînon de la grande affaire qui nous bouleverse tous depuis quelque temps. Vous savez qu'un complot menace toute la ligne Maginot. C'est pour cela que je me range maintenant à l'avis du vieux capitaine Pontivy : ce complot est beaucoup plus vaste que nous ne l'avions d'abord cru à l'état-major. Tout assaut de l'extérieur est irrémédiablement voué à l'échec. Mais qu'un traître s'introduise dans la Ligne et en détraque le mécanisme et la moitié des forts deviennent inutiles, inefficaces. Voilà le tragique de l'affaire !"

Un crime sur la ligne Maginot 75

—" Mais alors, que faut-il faire ?"

—" Je ne sais pas encore, mais nous prendrons à brève échéance des mesures très sévères, draconiennes, même. Je rentre à Paris par le train de nuit. Dans l'intervalle, je vais voir à ce que l'affaire dont vous venez d'être victime reçoive la plus grande attention de la part des autorités policières, civiles et militaire. Je vais faire venir le chef du Deuxième Bureau. Pendant ce temps, seriez-vous assez bon, capitaine, de dresser la liste des personnes qui étaient au courant de votre départ sur ce train. Vous commencerez immédiatement les recherches avec l'aide du chef du Deuxième Bureau !"

Avant même qu'il n'eût quitté le quai de la gare, le général apprit un premier indice relatif à l'affaire. En effet, le mécanicien de la locomotive vint déclarer qu'un sémaphore, près de Danemarie, indiquait qu'il fallait stopper d'urgence. Le mécanicien avait donc appliqué les freins. Mais, il n'avait pas fait cinquante mètres, que déjà, le sémaphore se refermait et indiquait que la voie était libre. Aussitôt, la vapeur fut lancée de nouveau et le convoi reprit sa vitesse normale, sans s'arrêter. L'incident s'avérait insignifiant, si ce n'est que le surveillant avait rapporté que le sémaphore en question avait été faussé quelques minutes avant le passage du convoi. On l'avait immédiatement examiné et on y avait découvert des indices révélant que quelqu'un l'avait détérioré

On pouvait raisonnablement conclure que cette mise en scène avait été prévue pour faire ralentir le train et permettre au voleur de lancer les documents, probablement dissimulés dans un paquet quelconque. Un complice était prêt à les recueillir et à s'enfuir sans demander son reste.

x x x

La situation prenait un tel caractère de gravité que l'état-major général de l'armée française s'émut et c'est ainsi qu'à un moment donné, Papa Pontivy reçut instruction de se présenter sans délai au ministère de la guerre, pour participer à une conférence d'état-major.

Il aurait aimé se dérober à cette sommation, mais c'était impossible. On sait déjà que ces conférences de militaires où l'on ne jurait que par les faits et les déductions rigoureuses et où l'on se moquait ouvertement de son instinct, lui donnait directement sur les nerfs. Aussi dès qu'il fut en présence des généraux de tout calibre qui composaient la conférence, on lui fit savoir sans ménagement qu'on ne tenait à peu près aucun compte du fait qu'il avait réussi à découvrir le complot machiné contre la ligne Maginot. Bien plus, on déclara nettement qu'il aurait déjà dû dépister tous ces espions et les coffrer.

Sedan Dodge Kingsway de 1940, 6 Places, 4 Portes

Comparez
Les PRIX DODGE
avec ceux de tout autre auto qui vous est connu

COMPAREZ ROULEMENT... SPACIOSITÉ... ÉLÉGANCE... ÉCONOMIE

● Des milliers ont comparé les PRIX DE LIVRAISON des Dodge Kingsway avec ceux d'autres marques et ont constaté qu'il n'en coûte guère plus d'avoir un Dodge que d'avoir tout autre auto dans le domaine des plus bas prix. Dodge vous invite à comparer Dodge avec *tout autre* auto. Vous adopterez Dodge inévitablement à cause de sa Dépendabilité, de sa Longue Durée et de ses Bas Frais d'Opération.

Jamais auparavant n'a-t-on vu dans le domaine des plus bas prix une voiture si spacieuse, si puissante et d'un roulement si doux ! Vérifiez la largeur des sièges, la longueur de l'empattement. Etudiez ses caractéristiques en sécurité et ses records en économie. Examinez les détails qui constituent son élégance.

Les sièges Dodge sont aussi larges que les sièges réunis de trois fauteuils ... il n'y a plus d'échancrure dans les portes arrière—vous passez comme dans une porte de maison. Une surface de vitrage fortement agrandie donne une meilleure vision au conducteur et aux passagers. Les "Phares Scellés" donnent 50% plus de puissance lumineuse et plus de sécurité à la noirceur parce qu'ils sont plus espacés, étant insérés dans les ailes.

• • •

Prouvez par vous-même que, aux prix de concurrence, Dodge vous donne plus de valeur que jamais depuis 26 ans. Comparez le prix—ensuite comparez le roulement ! Donnez un coup de téléphone à votre agent Dodge-De Soto *aujourd'hui !*

Le mieux vous
COMPAREZ...
LE PLUS VOUS PRÉFÉREZ
DODGE
COUPÉ DODGE KINGSWAY
$899
Livré à QUEBEC
Seules la licence et les taxes locales (s'il y en a) en sus. Tous les prix peuvent être modifiés sans préavis.

DODGE KINGSWAY • DODGE DE LUXE • DODGE DE LUXE SPECIAL • DODGE CUSTOM

MORISSET & FRERE 337, Prince-Edouard, Québec --- Tél.: 7158
M.J.-A.BLOUIN M.FRS DEMERS M.F.LAMONTAGNE M.J.-E. MALOUIN M.J.-D.SAVARD J.-A.BELISLE J.-A COTE M.P.BELZIL, (Lévis)

Y Songez-Vous?

Les films ne doivent pas être un simple divertissement, ni occuper seulement des heures frivoles de loisirs, mais ils peuvent et doivent par leur force magnifique illuminer et diriger positivement vers le bien.

S. S. PIE XI, dans "Vigilanti Cura".

L'HORAIRE DES PROGRAMMES

CAMBRAI. — "I am a Criminal" à 1 h., 4 h. 40, 7 h. et 10 h. "G-Men" (avec Dick Tracy, épisode) à 2 h. et 8 h. "Submarine D-1" à 2 h. 15 et 8 h. 15. Vaudeville à 4 h. et 10 h.

CANADIEN. — "La cinquième empreinte" à 1 h. et 7 h. "Floflocbe" à 2 h. 20 et 8 h. 20. "Pêcheurs d'Islande" à 3 h. 40 et 9 h. 40.

CAPITOL. — Représentations à 2 h. et 2 h. 45; 7 h. et 8 h.40. "Vigil in the Night" (96 minutes) à 2 h. 45; 7 h. et 9 h. 25. Actualités à 2 h., 4 h. 20 et 9 h. 10.

CARTIER. — "The adventures of Hucklegerry Finn" à 3 h. 30 et 8 h. 30. "Forgotten Woman" à 2 h. 25, 7 h. et 10 h.

C. DE PARIS. — "Le Paradis de Satan" à 1 h., 4 h., 7 h. et 10 h. "Mon Curé chez les Riches" à 2 h. 30 et 8 h. 30.

EMPIRE. — "Virginia City" (ce film dure 2 heures) à 2 h. 20, 5 h. 45 et 9 h. 10. "Pride of Blue Grass" à 1 h., 4 h. 20, 7 h. 50. Nouvelles à 2 h. 05, 5 h. 25 et 8 h. 50.

FRANÇAIS.—"Not Guilty Enough" à 1 h. 30 et 7 h. 15. "Cartoon Popeye" à 1 h. 50 et 7 h. 35. Série complète "Rin-Tin-Tin à 2 h. et 7 h. 50.

RIALTO. — "Un Fichu Métier" à 2h. 25 et 8 h. 30. "Let us live" à 3 h. 55, 7 h. et 10 h.

VICTORIA. — "Terre de Feu" à 1 h. 10, 4 h., 6 h. 50 et 9 h. 40. "Mon Oncle et Mon Curé" à 2 h. 45, 5 h. 35 et 8 h. 25.

CINÉ BULLETIN

(Titre et texte enregistré — Tous droits réservés. Ottawa 1938)

Sous cette rubrique, pour l'information de nos lecteurs, nous donnons des indications diverses et une appréciation morale sur les films actuellement à l'affiche dans différends cinémas, sans toutefois assumer la responsabilité quant aux autres parties du programme offert en ces salles.

Il n'est tenu, ici, aucun compte des réclames des exploitants du cinéma, et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotations morales mentionnées plus bas s'inspirent aux meilleures sources d'information. Pour les films jugés condamnables, la note sera tempérée, s'il y a lieu, suivant les modifications ou coupures effectuées par le Bureau de Censure des vues animées de la province de Québec.

APPRECIATION MORALE
Classification

1. — Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.
2. — Ne convient qu'aux spectateurs adultes sérieusement formés.
3. — A déconseiller, parce que dangereux.
4. — A proscrire et à combattre.

L'ETOILE placée à la suite d'un chiffre indique un spectacle qui nous paraît comporter un réel intérêt.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement de la conscience; elle veut seulement le faciliter. Munie de nos renseignements, chaque personne doit savoir à quelle catégorie elle appartient et, dans le cas d'un danger particulier, déterminer prudemment si elle peut s'y exposer. Il va de soi que le jugement du confesseur prime tout autre en la matière.

"Cambrai"

SUBMARINE D-1 — — — — — — — — 1*
SUBMARINE D-1 est un film intéressant et instructif. Il met en vedette PAT O'BRIEN, GEORGES BRENT, WAYNE MORRIS et DORIS WESTON. Cette production nous fait assister à la façon de procéder pour les sauvetages, lors des attaques ou des accidents. Elle nous fait voir aussi ce qu'est la division sous-marine de l'United States Navy. Les scènes finales où un sous-marin coule, après avoir été torpillé, sont palpitantes. Les spectateurs sont tenus en haleine jusqu'au sauvetage du dernier homme.

I AM A CRIMINAL — — — — — — — — 1
Drame bien interprété et mettant en vedette JOHN CARROLL et MARTIN SPELLMAN. Quelques scènes sont très émouvantes. Dans ce film, un hors-la-loi se convertit.

"Canadien"

LA CINQUIEME EMPREINTE — — 2*
Film policier. Les soupçons succèdent aux soupçons et le spectateur les partage jusqu'à la découverte du criminel. Un homme est assassiné. Deux personnes sont soupçonnées, Jean et Florence. Jean, interrogé par l'inspecteur Candely, se trouble, répond avec hésitation; il est arrêté, lorsque l'inspecteur découvre que les bijoux ont disparu, Florence, l'épouse du procureur de Jean, donne elle aussi des explications embarrassées. Son mari ne peut s'empêcher de douter d'elle, jusqu'à ce que Lucie, une amie de Jacques, rapporte les bijoux qui lui avaient été donnés par ce dernier. Mais puisque Lucie avait les bijoux, c'est donc elle l'assassin. A la fin, l'examen d'empreintes digitales fait découvrir le coupable. Vedettes : ALICE FIELD, JEAN MAX, etc.

FLOFLOCHE — — — — — — — — 2
Comédie.

PECHEUR D'ISLANDE — — — — — 1
Drame.

"Capitol"

VIGIL IN THE NIGHT — — — — — 2
Drame sombre et déprimant. En vedette: Carole Lombart, Brian Aherne et Anne Shirley.

"Cartier"

HUCKLEBERRY FINN — — — — — — 1
En vedette: MICKEY ROONEY, WALTER CONNOLLY et WILLIAM FRAWLEY. Scènes amusantes. Le film raconte les nombreuses aventures d'un jeune, bien personnifié par MICKEY ROONEY.

FORGOTTEN WOMAN — — — — — — 2
Drame bien interprété, en particulier par SIGRID GURIE et qui traite du malheur d'une femme.

"Cinéma de Paris"

LE PARADIS DE SATAN — — — — — 1*
Les amateurs d'exotisme, ceux qui aiment les âpres aventures dans des contrées éloignées et sauvages, goûteront ce film où JEAN-PIERRE AUMONT, assisté de PIERRE RENOIR, JANY Holt et JEAN MAX, donnent une interprétation soignée à un scénario original.

Cette histoire narre les aventures d'un jeune ingénieur en agronomie au service d'un louche financier, Malestroit, qui l'envoie dans l'île de Sac-Tomé, où prospère une plantation de coton que Malestroit voudrait acquérir à bon compte. Pour cela, l'ingénieur Larcher devra travailler à ruiner cette plantation et à donner un rapport désavantageux de son rendement aux propriétaires, afin de les inciter à la sacrifier dans la transformation qu'ambitionne Malestroit. D'abord complice de son patron, qui le paie grassement pour ses services, Larcher se rend à Sac-Tomé; mais une fois là, il ne résiste pas aux sentiments que lui inspire l'une des propriétaires de la plantation, la jeune Francesca. Au lieu donc de discréditer la plantation, il la sauvera des visées de son patron, et, comme dans tout drame qui finit bien..., il épousera sa protégée.

MON CURE CHEZ LES RICHES — — 2*
Comédie. Auteur : Clément Vautel. Réalisateur : Jean Boyer. Interprètes : BACH, ELVIRE POPESCO, ALERME, MARCEL VALLEE, PAUL CAMBO, JEAN DAX, MONIQUE BERT, RAYMOND CORDY, AIMOS, ALICE TISSOT, JEANNE FUSIER-GIR, MAXIMILIENNE.

Un nouveau riche, M. Couzinet, nouvellement installé à Sableuse, s'imagine qu'on peut tout acheter avec de l'argent. Il veut se faire un allié de l'abbé Pellegrin, mais ce dernier n'aime pas ses manières et il ne le lui envoie pas dire. Par contre, il réserve toute sa sympathie à l'ancien propriétaire du château, le comte de Sableuse. Couzinet rêve de devenir député, mais l'abbé Pellegrin ruine ses espérances en faisant triompher, sans en avoir l'air, un enfant du pays, le maire Profilex. Et il terminera sa tâche en réconciliant le comte de Sableuse et Profilex.

En d'autres mots, c'est l'histoire d'un brave curé de campagne, ancien combattant, qui réconcilie par son tour d'esprit et ses manières simples et directes le républicain anticlérical et l'aristocrate déchu, le parvenu infatué et sa volage mais intelligente femme, la douce villageoise et son fiancé pénitent, les électeurs et les élus, son chien poilu et sa servante dévouée, Valérie.

Les acteurs ont de l'esprit. BACH remporte un grand succès dans le rôle sympathique et nullement caricatural du curé.

"Empire"

VIRGINIA CITY — — — — — — — — 1*
Film interprété d'une façon merveilleuse en particulier par ERROL FLYNN et MIRIAM HOPKINS. Il relate un épisode de la guerre entre les états dans la république voisine. Le nord et le sud sont opposés dans un combat acharné. Le travail difficile pour intercepter un convoi destiné à l'armée du sud soulève beaucoup d'intérêt.

Rien ne distinguerait "Virginia City" des autres films de ce genre, s'il n'était interprété de façon si remarquable. La distribution est imposante et chacun y trouve un rôle à sa taille. De plus, l'action se déroule dans de superbes décors naturels.

L'action et les aventures ne manquent pas dans ce film, et l'intérêt augmente quand vient se greffer, entre Miriam Hopkins et Errol Flynn, une captivante idylle amoureuse qui, d'ailleurs, finit bien.

Complètent la distribution Humphrey Bogart, Moroni Olsen, Big Boy Williams, Frank McHugh, John Litel, Alan Hale, et nombre d'autres.

THE PRIDE OF THE BLUE GRASS — 1
Production montrant de très belles belles courses de chevaux. Bonne interprétation de James McCallion, Edith Fellowes et Granville Bates.

"Rialto"

UN FICHU METIER — — — — — — — 1
Comédie. Réalisateur : PIERRE-JEAN DUCLOS. Interprètes : LUCIEN BAROUX, ALERME, PAULINE CARTON, CHARLES DESCHAMPS.

Le Prince régent de Vodémie, ALEXIS, menace la sécurité de la dynastie en projetant d'épouser une chanteuse d'opérette. Le riche financier Bardas, qui négocie un emprunt de 750 millions, est affolé et, pour le rassurer, les trois conseillers vodémiens font venir de Paris un brave chemisier gaffeur qui n'a qu'une qualité, celle de ressembler trait pour trait, voix comprise, au prince amoureux. Une comédie se monte, mais Bardas découvre tout. Heureusement, le prince Alexis rompt avec son amie, donne à Bardas le contrat souhaité et le fils Bardas y gagne le bonheur en la personne de la ravissante fille du sosie du prince.

Belle photo. On aurait pu craindre que la réunion de tant de vedettes ne nuise à la qualité de l'ensemble. Mais il n'en est rien. BAROUX dans un double rôle et LEFAUR sont bons.

LET US LIVE — — — — — — — — — 2
Mélodrame dont les vedettes sont Henry Tonda, Maureen O'Sullivan et Ralph Bellamy.

"Victoria"

TERRE DE FEU — — — — — — — — 1*
Les amateurs de beau chant, même s'ils ne sont pas des cinéphiles, voudront entendre et voir jouer un des plus grands ténors du monde entier, l'Italien TITO SCHIPA.

Marcel L'Herbier, le réalisateur de Terre de Feu, a voulu continuer l'habitude, acquise un peu partout dans les studios, de présenter à l'écran le défilé des grandes vedettes du monde de la musique. La chance de succès était plus grande avec un chanteur d'opéra comme Tito Schipa, car, en plus d'enrichir la production de sa voix d'or, Schipa a prouvé que ses apparitions multipliées en scène l'avaient singulièrement aidé à paraître devant la caméra.

Dans ce film, il joue le rôle du chanteur Aldo Berti, qui, dans un moment de jalousie, tue l'imprésario Martinez. Pour sauver la vie de son mari, Laura Berti tente au procès de prendre le blâme sur ses épaules, en prétendant être la cause de ce geste; mais le témoignage de Georgette, la fiancée de Martinez, fait condamner Berti au bagne de la Terre de Feu, en Argentine.

Libéré avant terme, pour bonne conduite, Berti cherche à réparer le mal qu'il a causé à Georgette, bien involontairement. Il apprendra alors de la bouche de sa fille que sa femme, qui s'était accusée au procès d'avoir été pour beaucoup dans le meurtre de Martinez, par sa supposée infidélité envers son mari, a toujours été innocente. Berti retournera donc auprès des siens et recommencera sa carrière et sa vie, grâce à une voix demeurée magnifique.

Au cours du film, Schipa chante plusieurs airs du répertoire classique, dont un splendide extrait de Werther, et il ne dédaigne pas non plus de rendre avec beaucoup d'éclat la chansonnette, pour se conformer aux besoins du scénario. Dans les deux genres, le grand artiste est parfaitement à l'aise et fait la joie de ceux qui l'écoutent. Schipa joue avec un réel talent de vedette de l'écran le rôle de ce chanteur malheureux et célèbre. Ses expressions, qui tour à tour révèlent la souffrance, le doute, le remords et parfois une joie contenue, sont pleines de vérité et de dignité. Schipa est entouré d'acteurs aussi représentatifs qu'ANDRE LEFAUR, P. SERGEOL, MIREILLE BALIN, MARIE GLORY, JEAN SERVAIS.

Une photographie magnifique ajoute encore aux beautés de cette production, qui se classe parmi les meilleures projetées au cours de la saison présente.

MON ONCLE ET MON CURE — — — 1
Il semblerait oiseux de raconter l'histoire de Mon Oncle et Mon Curé; cette oeuvre est trop connue, trop répandue. Disons simplement que c'est l'aventure pittoresque d'une douce enfant, Reine de Lavalle, qui, persécutée par une vieille tante acariâtre, décide de s'enfuir. En compagnie de sa domestique et avec la complicité souriante du curé des Buissons, elle se réfugie chez un oncle; là elle trouvera le prince charmant de ses rêves et, avec lui, beaucoup de bonheur.

Une distribution des mieux choisie assure le succès de l'interprétation de cette production. RENE GENIN joue bien le rôle du brave curé qui prêche par ses exemples la religion de la vraie charité, celle du sourire et de l'indulgence. A ses côtés on voit Paul Cambo, Suzanne Dehelly, Anny France, pleine de spontanéité, dans le rôle de Reine, Germaine Aussey, André Lefaur et Pauline Carton.

Par son sujet, ce film s'adresse à tous les publics. La photo en est remarquable de netteté et de splendeur. Ce conte bleu, cette sorte de semi-classique de la littérature a reçu un traitement cinématographique adéquat.

LEVIS

"Académie de Musique"

GUNGA DIN — — — — — — — — — 1*
Mélodrame mettant en vedette Cary Grant, Victor McLaglen, Douglas Fairbanks jr., et Joan Fontaine. Les scènes de combats entre les soldats anglais et les THUGS ont été si brillamment dirigées qu'elles tiennent vraiment en haleine le spectateur. Les THUGS sont des meurtriers fanatiques organisés en association.

"Cinéma de Lévis"

LA RUE SANS JOIE — — — — — — — 2
Mélodrame. Interprètes : DITA PARLO, ALBERT PREJEAN, LINE NORO, MARGUERITE DEVAL, ALCOVER, MILA PARELY.

Avec son modeste salaire, Jeanne de Romer, fille ruinée, fait vivre quatre personnes: sa mère, un grand'père paralysé, un frère et une soeur. Son patron étant arrêté pour escroquerie, elle est acculée à la misère. Dans la "Rue sans Joie", où Jeanne demeure, Madame Geiffer, qui tient un maison de couture, l'attire chez elle et sous prétexte de lui trouver un travail, la présente à un riche marchand de bestiaux, lequel chercher à abuser d'elle. Un crime est commis dans la maison de Madame Geiffer, au même moment où Jeanne fuit les brutalités du marchand de bestiaux. Un riche spéculateur est inculpé de l'assassinat de Madame Level. Jeanne de Romer est dénoncée comme complice, mais la vraie coupable se livre. Jeanne qui a résisté à tous les dangers, épousera le journaliste Albert Dumas, son défenseur.

SHAWINIGAN

Roxy

THE LONE WOLF STRIKES — — — 1
Mélodrame policier dont les principaux interprètes sont WARREN WILLIAM et JOAN PERRY. Les méthodes employées pour combattre les hors-la-loi sont amusantes.

Amusements

·THEATRES·MUSIQUE·CHARITE·AVIS DIVERS·

Si vous n'êtes pas déjà allé au CIRQUE

DETACHEZ CE COUPON

COURTESY ADMISSION

HAMID-MORTON

3 RINGS TRAINED WILD 3 RINGS

ANIMAL SHOW

COMBINED WITH

CIRCUS ACTS

CE COUPON AVEC — 50c. DONNERA DROIT AU PORTEUR A UN BILLET DE — 75c. POUR ASSISTER AU CIRQUE A L'ARENA. VALABLE N'IMPORTE QUEL DES 3 JOURS QUI RESTENT

CANADIEN

3e FILMS
THOMY BOURDELLE
DANS
"PECHEURS D'ISLANDE"

Armand Bernard dans
'FLOFLOCHE"

Alice Diel — Jean Max
dans
"LA 5e EMPREINTE"

VICTORIA

AUJOURD'HUI

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC

EMPIRE

Continue
Mat. 21 T. .04
Soir 35 T. .05

Dernier jour	Demain
Errol Flynn	Burgess Meredith
Miriam Hopkins	Betty Field
DANS	Lon Chaney, jr
VIRGINIA CITY	DANS
aussi	OF MICE AND MEN
PRIDE OF THE BLUE GRASS	aussi BLONDIE ON A BUDGET

ARENA

Semaine du 22 avril

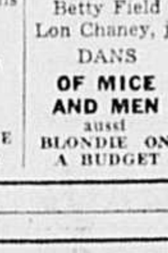

HAMID-MORTON

PRESENTERA SES

Animaux Sauvages

ET

20 NUMEROS DE CIRQUE

DEUX PROGRAMMES PAR JOUR
2.30 P.M. et 8.00 P.M.
ADMISSION : .50 et 75 c.
LOGES ET PROMENADE : $1.00
ENFANTS : .35 c.
ADMISSION :
MATINEE : .50 et .75

PALAIS MONTCALM

CE SOIR A 8.30

LE GRAND DRAME

HAINE ET AMOUR

OU "LA GRANDE MARNIERE"
GEO. OHNET.

30-40-60. Taxe incluse

HAINE ET AMOUR CE SOIR A 8.30

Ce grand drame de Geo. Ohnet au Palais Montcalm par les artistes de la scène et de la radio — Décors merveilleux.

PRIX POPULAIRES

C'est ce soir à 8 h. 30 que sera présenté au Palais Montcalm le grand drame de Geo. Ohnet, HAINE ET AMOUR ou La grande Marnière...

Les principaux tableaux sont "La Fille du Braconnier, Au bal de la Mairie — Le laboratoire du marquis — La confrontation — Les deux Carvajan — Après le procès — Le pélérinage de Roussot — Règlement de compte — Dans HAINE ET AMOUR... vous verrez les sentiments les plus opposés en lutte dans un duel à mort... La source la plus féconde d'émotions... L'élément le plus spectaculaire jamais présenté sur une scène — Le formidable duel entre la haine et l'amour. La vivacité de la jeunesse contre la tenacité de la vieillesse... etc., etc.

Les principaux interprètes sont : Mmes Berthe Plante — Margot Robert, Mariette Ratté, Lise Duclos, MM. Fred Ratté, Jean Colin, Roland St-Hilaire, Marc Forres, Wil. Métayer, Maurice Gauvin, Geo. Fortin, etc., etc.

Il y aura foule ce soir au Palais Montcalm pour voir Haine et Amour mais il reste encore de bons billets dans toutes les sections et les prix sont très populaires...

"Tirage d'un bon de $100.00 à St-Roch"

Lundi 29 mars. — Crypte de l'église St-Roch, 8 h. 30 précises, grand bingo final organisé au profit de l'église, à 40 tours pour 25 cts.

Chaque personne recevra un coupon pour le tirage d'un bon de $100.00 qui sera joué au bingo (tour marathon), le soir même.

En plus 10 prix d'une valeur de $1.00 à $5.00, (les gagnants devront être dans la salle.)

Pour le tour de bingo du bon de $100.00 pas plus de deux cartes de bingo par personnes. Donc amenez vos amis jouer pour vous.

Portes ouvertes à 7 heures — Capacité 1,500 personnes — Haut-parleur. Bon ordre. Courtoisie.

BINGO A ST-MALO

50 TOURS POUR 0.25, PRESENCE

Vendredi le 26 avril à 8 h. 45 précises grand Bingo au profit de l'église, avec une très grande variété de prix en lingerie, lampes, aluminium, robe, réveil-matin etc.

PRIX DE PRESENCE : 15 prix en coutellerie et en plus un billet donnant droit à un tirage de $100.00 à la fin de mai.

Service prompt — 8 h. 45 — 10 h. fini — Haut-parleur — Confort — salle à l'épreuve du feu — les chars à la porte.

Magie et comédie

A la salle des Chevaliers de Colomb, 113, rue Fleurie. Au profit des Guides Catholiques, samedi le 27 avril à 2 h.¼ p. m. admission : .0.10.

"Bingo Moderne" 1940

A ST ROCH

Ce soir, ainsi que tous les lundis et vendredis du mois d'avril, il y aura grand "BINGO MODERNE", dans la crypte de l'église St-Roch (capacité 800 sièges).

Prix de luxe, valeur de $1.00 à $5.

Chaque billet d'entrée vous donne droit au tirage d'un bon de $100.00 et de 10 magnifiques prix qui seront attribués le dernier lundi d'avril, soit le 29 courant.

Admission populaire à 40 tours pour 0.25cts. Venez visiter le royaume du bingo. Courtoisie, service prompt, bon ordre.

En foule. — Prix de présence chaque soir. JACK-POT ! ! !

Yacht détruit

PENETANG, Ont., 26. — (B.U.P.) — Le feu a détruit le luxueux yacht du courtier de Toronto C.-A. Gentles, hier. Le bateau évalué à $90,000, était en cale sèche pour radoubage. On croit que l'incendie aura été causé par une étincelle jaillie d'une torche d'acétylène durant les travaux de réparation.

Le yacht mesurait 90 pieds et était considéré comme le plus beau bateau croisant sur la baie Georgienne.

Feu Joseph Bureau

A Saint-Malo, ont eu lieu récemment les funérailles de M. Joseph Bureau, décédé le 16 avril à l'âge de 51 ans et 2 mois.

Le défunt laisse sa femme (née Eugénie Lebel), domiciliée à 82 1-2, rue Marire de l'Incarnation et plusieurs enfants.

Nos condoléances à la famille.

BINGO FINAL

Au Patronage Laval, 40, ave Bigaouette, mardi, le 30 avril, à 8 h. 30, dernier bingo d'avril. On fera le tirage du fameux prix de présence, un set de studio de $145. Ne manquez pas d'être présent. Si vous êtes venu à l'un ou l'autre de ces bingos d'avril qui vous donnait droit au tirage de ce prix, n'oubliez pas de venir à celui du 30, car la personne gagnante doit être présente dans la salle ce soir-là. 25 tours pour 15c., deux cartes pour 25c.

Au Patronage St-Vincent de Paul

Les salles de la VENTE de CHARITE du Patronage, côte d'Abraham, sont ouvertes tous les jours de 11 hres a.m. à 11 hres p.m. Il y a diverses attractions : chant, musique, etc. GRAND BINGO tous les soirs dans la nouvelle salle.

BINGO

Vendredi soir, bingo exceptionnel à la salle St-Pierre à 8 h. 45 précises. Tirage d'une magnifique lampe torchère. Les coupons de chaque soir donnent droit au tirage d'un mobilier à déjeuner qui sera tiré le 3 juin prochain.

40 tours pour 0.25 cts. 10 tours gratis.

BINGO sans PAREIL

Lundi, le 29 avril, à 8 h. 30 au Patronage St-Vincent de Paul, il y aura de magnifiques prix à gagner tels que lampes, fers électriques, grille-pain, rôtissoire, etc., etc. Venez en foule encourager les jeunes des Patros. Le prix sera de 50 parties pour .25. 2 prix de présence. 5 tours gratis de $1.00.

BINGO-RADIO

SAINTS-MARTYRS CANADIENS
Lundi, le 29 avril

Lundi, le 29 avril, dernier BINGO-RADIO de la saison, prix de présence : un radio.

Nombreux prix spéciaux de grande valeur.

Plusieurs tours à 5 sous à 10 sous et à 25 sous.

Le dernier BINGO de la saison; qu'on ne l'oublie pas.

BINGO SPECIAL

Pour enfants, au Patronage St-Vincent de Paul, côte d'Abraham, samedi après-midi, le 27 avril, à 2 heures p.m. 20 tours pour 10c. Magnifiques lots.

Tout le monde est bienvenu.

AU SAINT-ESPRIT

BINGO-BICYCLE

Vendredi, le 26 avril à 8 hrs 30 Tous les prix sont des couvertures Edredons, des lampes potiches peintes à la main (dernier cri) et de l'argenterie.

40 tours pour 25 sous, jack-pot tours gratuits.

PRIX DE PRESENCE : Un bicycle d'une valeur de $38.00 ou une lampe torchère de même valeur.

Décès de Mme Nap. Bilodeau, âgée de 54 ans

Nous apprenons la mort de madame Napoléon Bilodeau, née Marie-Louise Blouin, décédée à l'âge de 54 ans.

A STADACONA

C'est avec regret que nous apprenons la mort de madame Napoléon Bilodeau, née Marie-Louise Blouin, décédée hier, à l'hôpital St-François d'Assise, à l'âge de 54 ans. Paroissienne de Stadacona, madame Bilodeau avait su gagner l'estime de tous ceux qui la connurent par sa distinction parfaite, son dévouement aux oeuvres de charité. Même de son lit d'hôpital, elle s'occupait encore des initiatives paroissiales auxquelles elle avait commencé de s'intéresser avant sa maladie. Madame Bilodeau a succombé après trois mois de maladie.

La défunte était la cousine de M. l'abbé Robert Turcotte, aumônier adjoint de l'orphelinat d'Youville, et de M. l'abbé Rosaire Turcotte, aumônier des RR. SS. de St-Vallier, à l'Oratoire St-Joseph.

Lui survivent son époux, M. Napoléon Bilodeaux; ses filles, mesdemoiselles Marie-Jeanne et Louise Bilodeau; ses fils, MM. Jacques et André Bilodeau; ce dernier est actuellement au juvénat des RR. FF. du Sacré-Coeur d'Arthabaska; son frère, M. Jules Blouin, de Montréal; sa soeur, madame Arthur Chartré, (Bernadette), de Montréal; son beau-père, M. Napoléon Bilodeau, père; ses beaux-frères, MM. Ulric, Louis et Joseph Bilodeau, de Québec, et M. Arthur Chartré, de Montréal; ses belles-soeurs, Mme Louis Bilodeau, Mme Joseph Bilodeau, mesdemoiselles Ombeline et Alice Bilodeau; ses cousins, M. l'abbé Robert Turcotte, aumônier adjoint de l'orphelinat d'Youville, M. l'abbé Rosaire Turcotte, aumônier des RR. SS. de St-Joseph-de-Sa-Vallier, à l'Oratoire St-Joseph; MM. Henri, Gérard et Léopold Turcotte, de Québec; ses cousines, la R. M. St-Didace, des RR. SS. de la Charité; madame Léo Pelland, et mesdemoiselles Lucienne, Antoinette, Eva et Corinne Turcotte, de Québec.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures, en l'église de Stadacona. Le convoi funèbre quittera la maison de la défunte, 94, avenue Lamontagne, à 8 h. 45. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

L'"Action Catholique" présente ses plus sincères condoléances à la famille en deuil.

M. Bouchard à Beauport

Beauport, 26. — (DNC) — Nous saluons le retour au milieu de nous de M. Louis-Philippe Bouchard de l'"Action Catholique". M. Bouchard a dû assister aux funérailles de son beau-frère le Dr J.-Amédée Rufiange, de Beloeil, qui ont eu lieu dans l'église paroissiale de Notre-Dame du Perpétuel-Secours de Ville-Emard.

Nous souhaitons à M. Bouchard de grands succès dans sa propagande du journal catholique pendant la période de semaines qu'il sera au milieu de nous. Déjà les débuts ont été couronnés de succès.

Incendies à Sudbury

SUDBURY, 26. — (B.U.P.) — Des centaines de résidents étaient dehors hier soir, retenus par la peur de brûler vifs dans leurs lits. Au moins une centaine de personnes, d'après la police, ont dû quitter leurs maisons menacées d'incendie par trois feux qui ont éclaté simultanément à trois endroits de la ville. Ces incendies résultent d'explosions que l'on croit de main criminelle. Des patrouilles ont gardé les édifices menacés toute la nuit.

On remarque que l'an dernier, une semblable "chaîne" d'incendies est restée sans éclaircissements.

"Si tu connaissais le don de Dieu"

Misère de l'enfant prodigue.

"...Après qu'il eût tout dévoré, il survint une grande famine dans ce pays-là, et il commença à souffrir de privation. Il s'en alla donc et s'attacha à un habitant de ce pays. Celui-ci l'envoya dans les champs garder les porcs; et il désirait se remplir le ventre des gousses que mangeaient les porcs. Et nul ne lui donnait rien..."

La navigation

LES VAPEURS

SS. Gaspe County prendra cargaison aujourd'hui au hangar de la "Quebec Navigation et Warehouse, coin St-Antoine et Dalhousie et partira samedi pour la côte sud depuis la Rivière-au-Renard jusqu'à Gaspé et pour la Baie-des-Chaleurs jusqu'à St-Omer, et aussi pour Dalhousie, Cmapbellton et Bathurst. Agent: Paul Brochu: 2-1841.

MV.Miron-L. prendra cargaison aujourd'hui au hangar Verreault et partira samedi soir pour la côte sud depuis les Méchins et Ste-Anne-des-Monts jusqu'à Gaspé et pour la Baie-des-Chaleurs jusqu'à Bonaventure. Agent: Jules Samson: 2-1879.

SS. Maurice-M. n'est pas prêt et partira pour la côte sud depuis Ste-Anne-des-Monts jusqu'à Gaspé. Agent: Art. Vaillancourt: 2-2857.

LES GOELETTES

Ha-Ha-Baie, cap. Aug. Côté, prendra cargaison aujourd'hui au quai Renaud 5 et partira ce soir pour la Rivière-du-Loup avec les marchandises de J.-B. Renaud seulement.

Mont-Laurentien, cap. L.-J. Glasson, prendra cargaison aujourd'hui au quai Renaud 4 et partira samedi pour L'Islet, St-Jean-Port-Joli, Kamouraska et St-André.

Alys, cap. G. Dallaire, prendra cargaison aujourd'hui au quai Renaud 4 et partira ce soir pour le Sault-au-Mouton, St-Paul-du-Nord, Port-Neuf, Hamilton Cove, Forestville et Baie-Laval.

Francheville, cap. Pelletier et F., prendra cargaison aujourd'hui au quai Renaud 1 et partira samedi pour St-Roch-des-Aulnaies et la Rivière-Ouelle.

J.-Lapointe, cap. Alb. Carré prendra cargaison aujourd'hui au quai Renaud 1 et partira samedi pour la Malbaie, la Pointe-au-Pic, St-Fidèle, St-Irénée, St-Siméon et Port-au-Persil.

St-Fidèle-T., cap. Arm. Dufour, prendra caragison aujourd'hui au hangar 21 et partira ce soir pour la Malbaie, Pointe-au-Pic et St-Fidèle.

Métis, cap. J.-B. Gagné, prendra cargaison aujourd'hui au hangar 21 et partira ce soir pour le Cap-Chat, Méchins, Grosse-Roche, Baie-des-Sables et Ste-Anne-des-Monts.

Charlevoix, cap. Chs Bouliane, prendra cargaison aujourd'hui à la Pointe-à-Carey et partira à 3 heures pour St-Irénée, Tadoussac, Sacré-Coeur et Ste-Catherine.

Ne sont pas prêts: Lavoie et Frère, pour les Eboulements, St-Joseph-de-la-Rive, St-Irénée, la Malbaie, St-Fidèle.

Moïse Bolley pour St-Siméon et Port-au-Persil.

Ce n'est pas à l'homme de choisir ses sacrifices pour Dieu. C'est Dieu qui les choisit pour l'homme et qui s'y connaît mieux que lui.

Henri LAVEDAN

SERVICES SPECIAUX

($1.00) P. FERLAND ($1.00)
TEINTURIER-NETTOYEUR EXPERT— Seule véritable Maison d'un Ton Plus Clair, offre son nettoyage scientifique, prix populaire. $1.00 pour robes unies, complets 3 morceaux, paletots printemps, etc. Teinture faite par véritables Experts P. FERLAND, 155-159, DU PONT, Tél. 4-3531
9099—6-4 (26 fs) S. S.

Dr DONAT ROY
CHIRURGIEN-DENTISTE. — Anesthésie au gaz. Bureau 9 h. à midi et 2 h. à 5 h. p.m. Soir: lundi, mercredi, vendredi 7 h. à 8½ h.
173, 3e Avenue, Limoilou
Tél. : 4-1252 — Rés. : 8202
9042—3-4 (26 fs) S.S.

AU SALON FLEURI ENRG.
362, St-Joseph, Tel. : 5068
Fleurs naturelles et artificielles pour toutes occasions
Mme C. BLANCHET, Prop.
Tél. : 4-3021
9452—17-4 (26 fs) S. S.

FISSURE ANALE
TRAITEMENT AMBULATOIRE au bureau seulement. Détails sur demande
Dr L.-G. PERRIN
24, du Pont, Québec
9275—12-4 (26 fs) S.S.

ALINE PATRY Enr.

SPECIALITES pour enfants, manteaux chapeaux, robes Une visite est sollicitée: 53, RUE DE LA COURONNE, Québec.
Tél. : 4-1968
8507 — 15-3 (Ven. sam. lun. au 11-5) S. S.

Demandez-le à votre épicier

Vous aurez plus pour votre argent
ALPHONSE MAHEUX, ENR., Québec
7565—0-2 (Ven. sam. mar. au 4-6) S. S.

MECANICIEN EN REFRIGERATION
On demande un homme avec au moins trois ans d'expérience en réfrigération pour installation et service. Se présenter avec références entre 8.30 et 10.00 a.m.
VANDRY Inc. 155, rue St-Paul, Québec

A LIRE DEMAIN

Les noms de plusieurs acteurs et actrices catholiques d'Hollywood et aussi des nouvelles intéressantes sur le cinéma.

Une messe est dite chaque jour pour les bienfaiteurs, les abonnés à l'"Action Catholique", et leurs parents défunts.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

BILODEAU. — A Québec, le 25 avril 1940, à l'âge de 54 ans, est décédée dame Marie-Louise Blouin, épouse de M. Napoléon Bilodeau, employé de poste.
Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 94, avenue Lamontagne, à 8 h. 45, pour l'église Stadacona et de là au cimetière St-Charles.
9835—26-4 (2 fs)

CARON. — A l'Hôpital Général, le 25 avril 1940, est décédée Mlle Azarine Caron, fille de feu l'honorable René-Edouard Caron, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.
Les funérailles auront lieu samedi, le 27 avril, à 9 heures, en la chapelle de l'Hôpital Général, boulevard Langelier.
9817—26-4 (1 fs)

DALLAIRE. — A Québec, le 25 avril 1940, à l'âge de 47 ans et 11 mois, est décédé Philippe-Antonio Dallaire, comptable au C.N.R., époux de dame Albertine Picard.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 76, avenue Maisonneuve, à 8 h. 45, pour l'église St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont.
9834—26-4 (2 fs)

DESROCHERS. — A Québec, le 24 avril 1940, à l'âge de 28 ans et 9 mois, est décédée dame Marie-Adrienne Larivière, épouse de M. Jean-Evangéliste Desrochers.
Les funérailles auront lieu samedi matin à 10 h. 30.
Départ du salon mortuaire Arthur Cloutier, 252, d'Aiguillon (près Sutherland), à 10 h. 25, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.
9786—25-4 (2 fs)

GAGNE. — A Québec, le 26 avril 1940, à l'âge de 40 ans et 11 mois, est décédé sieur Arthur Gagne, pompier, époux de dame Bertha Lainé.
Les funérailles auront lieu lundi, le 29 avril, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 7, rue Bayard, à 8 h. 45, pour l'église St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.
9832—26-4 (2 fs)

GUILLEMETTE. — A Québec, le 24 avril 1940, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Marie Couillard de L'Epinay, épouse de feu Alphonse Guillemette, examinateur provincial.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 123, rue de l'Eglise, à 8 h. 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
9793—25-4 (2 fs)

HARDY. — A St-Basile, Portneuf, à l'âge de 59 ans et 3 mois, est décédé sieur Charles-Edouard Hardy, employé du C.N.R., époux de dame Alma Latulippe.
Les funérailles auront lieu à St-Basile, samedi à 10 heures.
9784—25-4 (2 fs)

JOMPHE. — A Québec, le 25 avril 1940, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Henri Jomphe, époux de feu dame Marie Laperrière.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures. Départ des salons mortuaires de la maison Germain Lépine Ltée, 283, rue St-Vallier, à 8.45 heures, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
9802 26-4 (1 fs)

LEVESQUE. — Au Quai de la Rivière-Ouelle, le 25 avril 1940, à l'âge de 70 ans, est décédé sieur Clément Lévesque, époux de feu dame Alphonsine Mercier.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures, en l'église de la Rivière-Ouelle et de là au cimetière paroissial.
9831—26-4 (1 fs)

RAE. — A Québec, le 25 avril 1940, à l'âge de 63 ans, est décédée dame Eva Lefaivre, épouse de M. Charles Rae.
Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez son gendre, M. Ernest Jobin, 230 Marie de l'Incarnation, à 9.45 heures, pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles.
9801 26-1 (1 fs)

RATTE.— Aux Etroits, cté Témiscouata, le 25 avril 1940, à l'âge de 51 ans, est décédé sieur Achille Ratté, époux de feu dame Azilda Olivier.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8 h. 55, pour l'église des Etroits et de là au cimetière paroissial.
9795—25-4 (2 fs)

TREMBLAY. — A Québec, le 25 avril 1940, à l'âge de 39 ans, est décédé Jean-Charles Tremblay, époux de dame Camélia Godin.
Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.
Départ des salons mortuaires de la maison Germain Lépine, ltée, 283, rue St-Vallier, à 7 h. 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
9798—25-4 (2 fs)

Cartes de Remerciements pour Sympathies et Souvenirs Mortuaires

L'Imprimerie de l'"Action Catholique", fait une spécialité dans ces imprimés. Liste de prix et modèles fournis avec plaisir sur demande. Téléphone : 2-4771.

TRANSLATION DES RESTES

LACHANCE. — Samedi après-midi, à 2.30 heures, en l'église de St-Jean, I. O., aura lieu la translation des restes de Mme Léonidas Lachance, née Amélia Noël. Départ du cimetière St-Charles, à 1 heure, pour l'église de St-Jean et de là au cimetière paroisial.
9816 26-4 (1 fs)

Reconnaissance

Mille remerciements à Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, pour guérison obtenue, après promesse de faire publier.

Une abonnée de St-Ephrem
9816 26-4 (1 fs)

L'erreur n'est jamais calme. A la vérité seule est donnée la chaleur sans aigreur; grand phénomène, pas assez remarqué.

J. DE MAISTRE.

MARIUS — par Walt Disney

Calendrier

VENDREDI, 26 AVRIL 1940

Aujourd'hui :

SS. Clet et Marcellin, p. et m.

DEMAIN

N.-D. du Bon Conseil

QUARANTE-HEURES

Honfleur

SOLEIL :	Soleil :	4.57
	Coucher :	6.59
LUNE :	Lever :	11.34
	Coucher :	8.30

LES MAREES DE DEMAIN

Hautes : 9.45 a.m. — 10.31 p.m.
Basses : 4.54 a.m. — 5.36 p.m.

LUNES DU MOIS

Nouv. lune, le 7, à 3 h. 18 m. du soir
Pre. quart., le 15, à 8 h. 46 m. du matin
Pleine lune, le 21, à 11 h. 57 m. du soir
Der. quart., le 29, à 2 h. 49 m. du matin

Température

Beau et doux, aujourd'hui et samedi.

"J'étais à deux milles de l'Enfer, et c'était chaud !"

Telle est la réponse que le jeune sans-filiste Thomaskovic, du "Mormacsea", fait aux reporters qui l'interrogent sur son séjour à Trondhjem, Norvège, à l'arrivée des Allemands.

LA SCENE DU DEBARQUEMENT NAZI

NEW-YORK, 26. — (BUP). — "Nous n'étions qu'à quelques milles de l'enfer, et, oh ! boy, c'était chaud." Telle a été la réponse de Joseph Thomaskovic, sans-filiste de Monessen, Pennsylvanie, qui se trouvait à bord du "Mormacsea" dans le port de Trondhjem lors du débarquement des troupes allemandes.

Thomaskovic et ses 29 compagnons sont arrivés aujourd'hui à bord du fréteur "Mormacsea" de la Moore-McCormak, 66 jours après que son vaisseau, chargé de parties d'avions et de marchandises générales à destination de la Finlande, soit parti de New-York pour outre-mer.

Le jeune homme dit que les trois jours qu'il a passés à Trondhjem furent une expérience "joliment excitante".

Il raconta que le 9 avril au matin, il se trouvait encore couché après son quart, lorsqu'un marin vint subitement le réveiller : "Les Allemands sont ici", disait-il. Incrédule et encore à moitié endormi, Thomaskovic dit qu'il monta sur le pont, et regarda autour de lui. "Il y avait environ cent Allemands sur le quai. Leurs mitrailleuses étaient montées devant eux et ils semblaient prêts à la bataille. A une courte distance de nous, il y avait un gros navire qui m'a semblé un croiseur de poche allemand. De gros avions en étaient déchargés. Trois destroyers allemands se tenaient dans les environs. Des centaines de soldats étaient montés sur un navire norvégien dont ils s'étaient enmparés".

Les Allemands, dit Thomaskovic, ne rencontrèrent pas d'opposition, et à intervalle régulier, des escouades partirent pour occuper la ville. Les soldats étaient "très jeunes, très propres, bien disciplinés mais semblaient encore endormis."

Tard dans l'après-midi, le "Mormacsea" partit pour le port de Honnelik, à 13 milles de Trondhjem, et seulement à "deux milles de l'enfer, la Norvège".

Des avions de reconnaissance survolèrent en grand nombre notre navire.

Nos matelots ne reçurent pas la permission de descendre à terre dans les quatre jours qu'ils passèrent à Trondhjem. La chambre de la radio fut scellée par les Norvégiens et les appareils restèrent silencieux pendant tout notre séjour. Peu après le départ du navire, Thomaskovic brisa les scellés et envoya des mes ages annonçant la position de son bateau.

Aujourd'hui

St-Dominique: triduum annuel du tiers-ordre dominicain en la salle St-Dominique, à 7 h. 30. Prédicateur: R. P.P.-A. Roy, O.P. Les tertiaires de l'ordre et leurs amis sont invités.

N.-D. des Victoires: heure d'adoration à l'occasion des Quarante-heures, en la chapelle Notre-Dame des Victoires. La messe de clôture se chantera demain à 7 heures.

POUR LES MALADES: causerie de M. l'abbé Louis-Emile Hudon pour les malades, au poste CHRC, à 4 heures. Sujet: "Quelques exemples".

Université: conférence de M. Léo Wollemborg, docteur en droit, sous les auspices de l'ACFAS, à l'amphithéâtre de Médecine, à 8 h. 15. Sujet: "A la veille d'une guerre européenne."

Syndicats catholiques: assemblée du Syndicat des Manoeuvres, du Syndicat des ferblantiers-couvreurs, de l'exécutif de l'U.P.T.C., des Services hospitaliers, du Syndicat de l'industrie du corset et de la Caisse populaire, à 17, rue Caron, à 8 h.

RETRAITE FERMEE

MAISON N.-D. DE CENACLE

Du 13 au 16 mai, retraite pour jeunes filles.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser aux Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 651, rue Saint-Cyrille. Tel. : 9210, Québec.

SYMPATHIES A M. P.-L. MORENCY

Les employés de la manufacture Morency-Morin & Cie prient leur patron, M. Paul-L. Morency de bien vouloir accepter l'expression de leur sympathie dans le grand malheur que vient de lui causer la perte de son fils, Jules, décédé de façon tragique cette semaine.

HUDSON pour 1940

MOTEUR fait d'alliage de chrome permettant un plus grand millage sans consumer d'huile.

SEDAN 4 portes Special équipement complet et livré à Québec $1155

MOTEURS 92 C.V., 26 milles au gallon, freins hydrauliques, plus freins de réserve actionnés par la même pédale.

Demandez une démonstration !

Ligne allongée... élégante et artistique.

Fini intérieur de grand luxe

LA PLUS GRANDE VALEUR A CE PRIX

CONCESSIONNAIRES.

P.-L. LORTIE Ltée 73, St-Vallier, Que. Tél. : 7171

Speciaux en CHAMBRES à COUCHER -

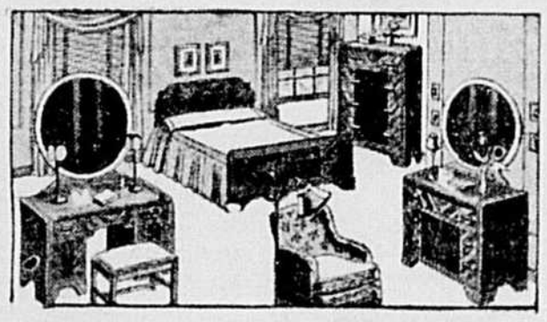

Nous avons actuellement un stock considérable de mobiliers CHAMBRE A COUCHER représentant des valeurs exceptionnelles, que nous vendons à sacrifice, afin de faire de la place pour notre nouveau stock du printemps. Ne manquez pas des occasions semblables. VENEZ NOUS VOIR.

MOBILIER CHAMBRE A COUCHER 5 morceaux, fini noyer $65.

MOBILIER CHAMBRE A COUCHER 5 morceaux, fini noyer $79.

MOBILIER CHAMBRE A COUCHER 5 morceaux, fini noyer $89.

MOBILIER CHAMBRE A COUCHER 5 morceaux, fini noyer $99.

MOBILIER CHAMBRE A COUCHER 5 morceaux, fini noyer $110.

J.W. CANTIN
446 St-Joseph – TEL: 8007

MAISON A VENDRE
RIMOUSKI

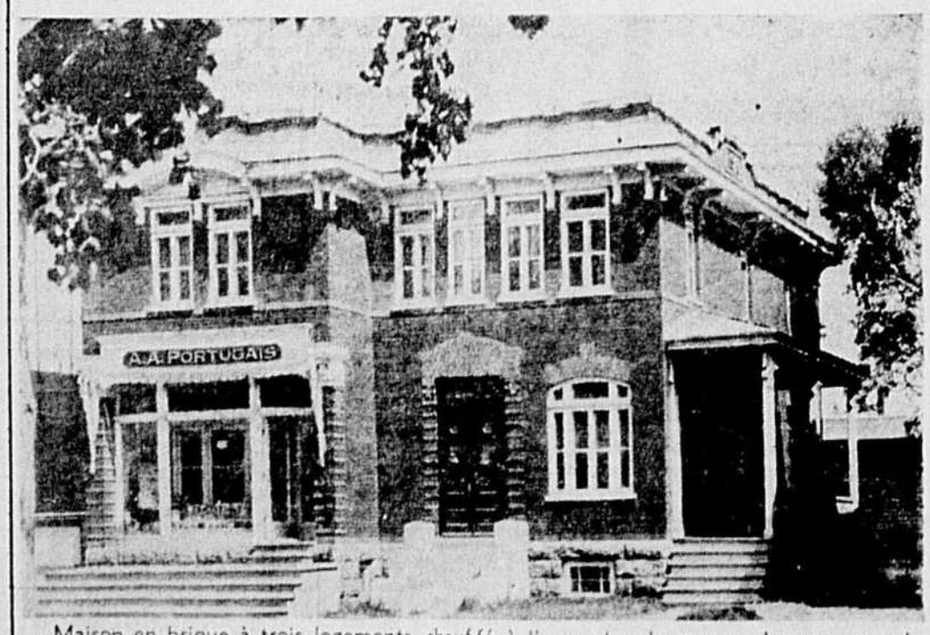

Maison en brique à trois logements, chauffé à l'eau chaude, garage, hangar, grand terrain, située dans le **CENTRE** des affaires, en face du bureau de poste, l'hôtel de ville, bureau d'enregistrement, voisine des banques. Maison de 36 x 51, le tout rapportant $140 par mois. Prix de vente : $12,000. pour cette semaine.

Je suis en position de donner tous les titres clairs, pour livraison le 15 mai 1940.

S'adresser à :

C.-E. MAILHOT, LAC ETCHEMIN, CO. DORCHESTER.

NOTRE GRANDE "VENTE D'EXPANSION" (PRINTEMPS 1940) COMMENCE AUJOURD'HUI !

AUTOMOBILES R&G À PRIX RÉDUITS !

ECONOMISEZ EN ACHETANT MAINTENANT !

NOS ventes de voitures Ford et Mercury neuves sont si actives que nous sommes à l'étroit pour loger les autos troquées—les meilleures ont été remises à neuf et doivent êtres vendues pour céder la place à un stock de véhicules neufs. Tous modèles et marques populaires, y compris de superbes modèles récents de V-8 Ford. Nos R&G sont *remises au point* partout où l'exigent nos rigoureuses spécifications et elles portent une *garantie* de remboursement dans les 2 jours, outre une autre de 30 jours, dite "50/50", contre les défectuosités mécaniques. (Nous offrons d'autres voitures usagées sans l'emblème R&G). Tous les prix ont été fortement diminués. Economisez en achetant MAINTENANT, car tout laisse prévoir que les mêmes marques et modèles coûteront plus cher dans quelque temps.

SPECIAUX DANS NOS AUTOS D'OCCASIONS R & G

Sous l'étiquette rouge et bleue sont classées des voitures remises à neuf par nos experts. Toutes les pièces défectueuses, depuis les pneus jusqu'à la capote et au pare-chocs, ont été rénovées ou remplacées. Et ainsi de suite d'un bout à l'autre, tant pour le châssis que pour la carrosserie. Bref, rien n'a été négligé pour les rendre dignes de porter la fameuse étiquette R. & G. que tant d'automobilistes sont fiers d'afficher sur leur pare-brise et qui comporte une garantie de remboursement dans les deux jours, plus une garantie ordinaire de 30 jours dite 50 - 50 contre les défectuosités mécaniques.

SPECIAUX D'ECONOMIES POUVANT FOURNIR ENCORE UN LONG TERME

Les OCCASIONS SPECIALES D'ECONOMIE ne sont pas de date aussi récente ni d'aussi bonne qualité que les voitures R. & G., mais leur apparence est convenable et elles peuvent encore fournir un assez long service dans des conditions d'économie et de sécurité satisfaisante. La réparation a été limitée aux organes essentiels à la sécurité.

Plymouth	Sedan 1938 No 147	$575.
Dodge	Sedan 1937 No 117	525.
Ford	Coach 1938 No 15	510.
Ford	Coach 1939 No 109-A	625.
Ford	Coach 1937 No 1035	430.
Chevrolet	Coach 1937 No 112	465.
Ford	Coach 1935 No 13-A	340.
Dodge	Coupé 1937 No 1091	495.

Chevrolet	Sedan 1933 No 1023	$140.
Buick	Sedan 1933 No 137	180.
Pontiac	Sedan 1935 No 1012	255.
Ford	Coach 1933 No 1034	145.
Plymouth	Sedan (radio) 1934 No 1019	250.
Chevrolet	Sedan 1932 No 1020	195.
Ford	Roadster 1935 No 131-A	265.
Buick	Coupé 1931 No 79-A	80.

N'OUBLIEZ pas de demander votre garantie par écrit sur les autos d'occasions R & G

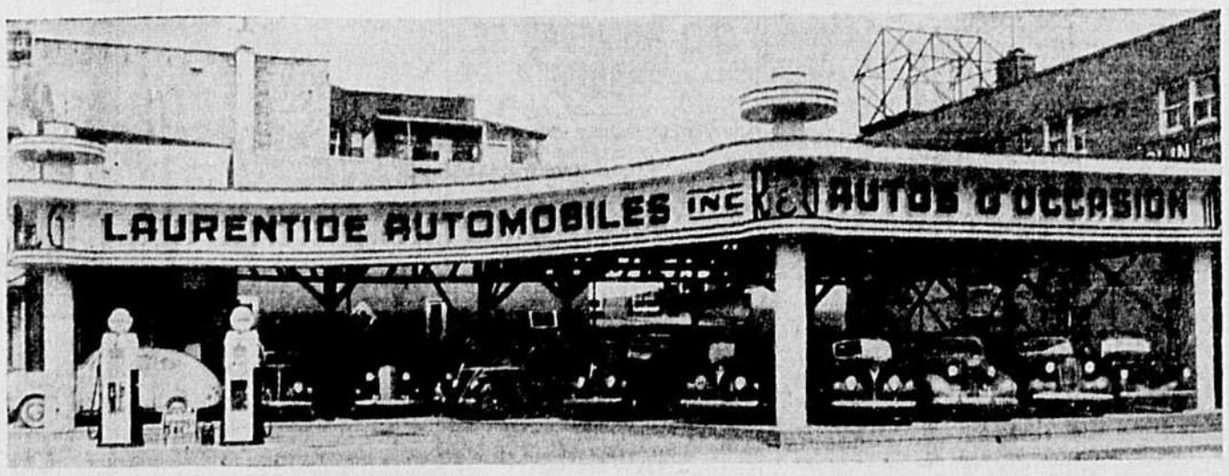

Nous présentons en même temps que notre vente d'EXPANSION 1940 notre nouvel exhibit d'autos d'occasions situé au coin de la 1ère Avenue et 7ème Rue A cet endroit tout comme à 25 rue Dorchester et au coin des rues St-Vallier et Dorchester sont exposées plusieurs autos d'occasions qui ne manqueront pas de vous intéresser. Nous invitons les personnes qui désirent se procurer une bonne auto d'occasion à venir nous rendre visite à l'un ou l'autre de nos endroits où sont exposées les meilleures valeurs en autos d'occasion.

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.

PAUL et JEAN CHAMPOUX, Propriétaires

25, rue DORCHESTER Tél. : 8181 | Coin Dorchester et St-Vallier – Tél. : 8185 | Coin 1ère Avenue et 7ème Rue – Tél. : 8186